



Université d'Oran 2
Faculté des Langues étrangères

THESE

Pour l'obtention du diplôme de Doctorat en Sciences
En Langue française
Spécialité : Sciences du langage

**POUVOIR, AUTORITE ET ACTION(S) POLITIQUE(S).
ANALYSE TEXTUELLE, PRAGMATICO-ENONCIATIVE ET RHETORIQUE DES DISCOURS
D'INVESTITURE DU PRESIDENT ABDELAZIZ BOUTEFLIKA (1999- 2004).**

Présentée et soutenue publiquement par :
Mme BENBAKKAR Ouahiba

Devant le jury composé de :

Mme MERINE Kheira	Professeure Université d'Oran 2	Présidente
Mme CHIALI-LALAOUI Fatima Zohra	Professeure Université d'Oran 2	Rapporteur
Mme BAGHLI Farida	Maitre de conférences A Université Sidi Bel Abbès	Examinatrice
Mme HAMIDOU Nabila	Professeure Université d'Oran 2	Examinatrice
M. BENMOUSSAT Boumediene	Professeur Université Tlemcen	Examineur
M. ALI-BENCHERIF Mohamed Zakaria	Professeur Université Tlemcen	Examineur

Année universitaire : 2017/2018

À MON FILS ET À MON MARI,

Qui m'accompagnent et m'illuminent la vie.

ET À MA MÈRE,

Qui m'a mise au monde, élevée, qui croit en moi, et ne cesse de m'encourager.

REMERCIEMENTS

Je voudrais remercier chaleureusement ma directrice de recherche, Mme CHIALI LALAOUI Fatima Zohra, pour ses orientations pertinentes et ses conseils précieux qui m'ont permis d'avancer dans ma recherche et de finaliser mon travail dans les délais.

Je tiens à remercier également les membres du jury pour avoir accepté de lire et d'évaluer mon travail en lui apportant leurs remarques éclairantes et leurs relectures expertes.

Mes plus vifs remerciements vont plus particulièrement à ma famille : mon mari, ma mère et mon fils, qui ont accompagné l'accomplissement de ce travail dans ses moments de maturation les plus intenses et pénibles.

Toute ma gratitude va à mon frère aîné qui, avec une générosité qui lui est particulière, m'a laissé vivre des séjours sereins chez lui en me faisant oublier les déplacements récurrents, à la fois contraignants et éprouvants, entre Alger-Oran.

Je remercie, à la fin, tous ceux, de près ou de loin, dont les travaux, rencontres, conseils ont rendu possible cette recherche.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE.....	5
PREMIÈRE PARTIE: POUVOIR, AUTORITÉ ET ACTION(S) POLITIQUE(S). ANALYSE TEXTUELLE, PRAGMATICO-ENONCEATIVE ET RHÉTORIQUE DES DISCOURS D'INVESTITURE DU PRÉSIDENT ABDELAZIZ BOUTEFLIKA (1999- 2004) : PROBLEMATISATION, CADRAGE THEORIQUE ET METHDOLOGIQUE, SEGMENTATION ET ANALYSE THEMATIQUE DU CORPUS.	14
CHAPITRE 1. ANALYSE DU DISCOURS : ORIGINES, FILIATIONS, TENDANCES ET CONCEPTS.....	16
CHAPITRE 2. 1999 : DE L'HISTOIRE SOCIOPOLITIQUE DE L'ALGÉRIE AU RENOUVELLEMENT POLITIQUE	30
CHAPITRE 3. DISCOURS D'INVESTITURE : CHOIX DU CORPUS, CADRAGE CONTEXTUEL ET ANALYSE THÉMATIQUE.	46
DEUXIÈME PARTIE: ÉNONCIATION, PRAGMATIQUE ET ACTION DANS LES DISCOURS D'INVESTITURE BOUTEFLIKIENS (1999-2004) : APPROCHE THÉORIQUE ET ANALYTIQUE.....	88
CHAPITRE 4. L'AUDITOIRE, DÉFINITION ET CATÉGORIES	90
CHAPITRE 5. ENONCIATION, PRAGMATIQUE ET ACTION DISCURSIVE : DES ACTES DU LANGAGE AU SERVICE DE L'ACTION SOCIOPOLITIQUE.	104
CHAPITRE 6. ANALYSE ENONCIATIVE ET PRAGMATIQUE DE L'INVESTITURE BOUTEFLIKIENNE (1999- 2004)	122
TROISIEME PARTIE: ETHOS DISCURSIF, IMAGE DE SOI ET SUBJECTIVITÉ DANS LES DISCOURS D'INVESTITURE BOUTEFLIKIENS (1999-2004): APPROCHE THÉORIQUE ET ANALYTIQUE.	169
CHAPITRE 7. RHÉTORIQUE ET ANALYSE DU DISCOURS.	171
CHAPITRE 8. L'ETHOS, GENÈSE ET DÉFINITION D'UNE NOTION.	195
CHAPITRE 9. ETHOS POLITIQUE : DÉFINITION, CATÉGORIES ET CARACTÉRISTIQUES	232
CHAPITRE 10. ANALYSE DE L'ETHOS DE L'INVESTITURE BOUTEFLIKIENNE DE 1999 À 2004.	251
CONCLUSION GENERALE	271
BIBLIOGRAPHIE	276
TABLE DES MATIERES	283
ANNEXES	290

INTRODUCTION GENERALE

L'exercice du pouvoir dans un pays donné obéit à des schémas de gouvernement spécifiques qui relèvent du régime politique choisi. Si le système monarchique incarne invariablement une autorité absolue du roi en vertu de sa descendance anoblée ou sacrée, les systèmes républicains sont en revanche sujets à des contraintes socio-historiques, politiques, économiques, etc. qui en déterminent périodiquement la configuration, les forces, l'action, les perspectives. Toutefois, le pouvoir ne peut à lui seul être concentré dans le régime politique au sein duquel il s'exerce ; il est substantiellement incarné par une personne qui imprime sa marque, définit un champ de possibles, singularise son autorité, établit un état de faits tout en se prévalant d'une légitimité politique qui le reconnaît en tant que tel.

Le système politique algérien, de type républicain depuis l'indépendance en 1962, est lié à une généalogie d'hommes politiques qui ont marqué de leurs empreintes leur passage à la Présidence. Si l'idéologie socialiste et populaire était le maître mot de chacun des chefs d'Etat qui se sont succédé à la tête du pays, force est de constater que la rhétorique employée par chacun d'entre eux diffère et cela, en fonction de la période du mandat exécuté, des circonstances socio-économiques et internationales mais aussi et surtout du fait de la posture singulière du chef d'Etat lui-même.

Plusieurs disciplines ont tenté de comprendre le fonctionnement du pouvoir politique en place, chacune selon un prisme relevant de son ressort : sociologie politique, sciences politiques, sciences de l'information et de la communication, etc. L'analyse du discours, une discipline issue de la remise en cause de la linguistique structurale, a été l'un des champs à s'être prioritairement intéressée à la vie politique (pouvoir, influence, manipulation, etc.) en essayant de mettre en évidence « la part langagière » et son influence dans le politique.

En effet, l'homme politique a besoin pour l'exercice de son autorité d'employer un discours cohérent, convaincant, persuasif tissé de stratégies stylistiques et rhétoriques adaptées à son auditoire. Il est même « sommé » de recourir à une rhétorique d'influence et d'efficacité en vue de mener à bien des actions politiques qu'il estime être adéquates au peuple qu'il gouverne.

Analyser ainsi la force du langage dont fait usage l'homme politique permet de déverrouiller quelques clés de son imaginaire, de sa stratégie d'influence, de « démasquer » sa façon de gouverner, etc. Et c'est en portant une attention accrue au vocabulaire choisi, aux tournures phrastiques utilisées, aux marques énonciatives préférées, au ton imprimé au discours

prononcé que les analystes du discours, depuis les pionniers jusqu'aux modernes, ont fourni une littérature conséquente ayant abouti à la formalisation d'un cadre théorique consistant autour du discours politique, ses enjeux, ses protagonistes, ses subtilités.

Le travail de recherche que nous présentons ici s'inscrit justement dans le champ disciplinaire de l'analyse du discours et plus particulièrement politique. En sillonnant la littérature sur le discours politique en Algérie, on s'aperçoit vite que plusieurs chercheurs se sont intéressés au langage utilisé par certains chefs d'Etat en vue d'exprimer leur autorité. Une analyse fine des thématiques choisies par ces travaux montre en effet une centration sur les stratégies discursives mises en jeu par le Président afin d'exercer son influence. Si l'on peut considérer que le choix des thématiques de recherche relève d'une priorité/préférence accordée par le chercheur à l'aspect étudié, il est par contre assez curieux de se rendre attentif au fait que la plupart des académiciens s'intéresse à une seule figure politique : le président Abdelaziz Bouteflika.

Au-delà du fait qu'il peut s'agir, là-aussi, de choix de recherche, il nous semble incontestable que la posture « charismatique », l'action pragmatique, la rhétorique d'influence dont jouit ce chef d'Etat, au regard de ses prédécesseurs, a probablement joué un rôle important dans l'intérêt relativement grandissant qui lui a été accordé notamment ces dernières années.

C'est justement en partant de ces motifs que nous avons déjà consacré un travail de magistère (Benbakkar, 2008) aux stratégies discursives d'Abdelaziz Bouteflika pour influencer son auditoire.

Or, il nous est apparu, à partir de notre propre travail et de la consultation de la littérature sur le sujet, que certains discours du président n'ont (été) pas (que peu) étudiés de manière approfondie. Ainsi en va-t-il de ses discours prononcés à l'occasion de son investiture en tant que président de la république, en 1999, 2004, 2009 et 2014. On peut penser que le manque relatif d'attention à ce type de discours serait imputable entre autres, à son format très ritualisé, peu original dans son contenu puisqu'il advient dans une cérémonie solennelle et formalisée qui ne nécessite pas le recours à une rhétorique d'influence : le chef de l'Etat profère un discours traditionnel par lequel il affirme avoir pris pleinement sa fonction de président de la république. C'est sans doute pour la même raison que Schlesinger semble dénier à ce type de discours oratoire inaugural tout intérêt scientifique en le confinant dans la catégorie des discours rituels :

INTRODUCTION GENERALE

« Even in the field of political oratory, the inaugural address is an inferior art form. It is rarely an occasion for original thought or stimulating reflection. The platitude quotient tends to be high, the rhetoric stately and self-serving, the ritual obsessive, and the surprises few.” (Schlesinger, 1965, iv₁)

Analyser tous les discours politiques du président Abdelaziz Bouteflika serait une véritable gageure ; exercice auquel nous ne sommes pas aventurée au vu de l'étendue du champ d'analyse que cela nécessite et de l'extrême richesse du matériau langagier et discursif sur lequel nous allons travailler. Sans toutefois renoncer à une telle finalité, nous nous sommes par contre tournée vers certains types de discours politique, peu habituels, très solennels, énoncés dans un cadre spatio-temporel très institutionnalisé : les discours d'investiture prononcés lors de la prise de fonction en tant que président de la république algérienne.

Le choix de travailler sur cette matérialité discursive nous a été dictée d'un côté par le manque de recherches scientifiques s'y intéressant en tant que tel et, de l'autre, par notre conviction que son organisation et son épaisseur discursive sont d'une telle saillance qu'il serait bien entendu naïf de le considérer comme une simple allocution ritualisée.

En effet, la prise de fonction n'est pas une simple formalité institutionnelle par laquelle le président est investi de son mandat ; en étant exprimée par un discours solennel, l'allocution, devant un auditoire qu'on cherche à faire adhérer à son projet politique, le discours d'investiture a lieu dans une scène d'énonciation polyphonique où se jouent des rapports de forces multiples, antagonistes, où la dimension actionnelle est inscrite au cœur même du dispositif énonciatif déployé par l'orateur.

Si la ritualisation de la scène d'investiture implique des rôles assignés d'avance, l'autorité investissante conférant le pouvoir présidentiel à l'homme qui vient d'être investi, avec des postures et des règles consignées dans la Constitution, il n'en demeure pas moins que le discours prononcé par le nouveau locataire du bâtiment de la Présidence est le centre d'enjeux politiques, idéologiques, économiques, socio-culturels capitaux dont l'explicitation et la finalité doivent s'articuler autour d'un *telos* fédérateur, rassembleur, consensuel, l'auditoire étant constitué de communautés qui ne sont pas forcément conquises par la thèse de l'orateur.

Puisque « *nul n'est prophète chez soi* », l'accession au pouvoir implique sinon exige un effort de persuasion et d'action politique visant à faire adhérer à son monde ceux qui ne sont pas de

¹ Schlesinger Jr., Arthur M. *The Chief Executive: Inaugural Addresses of the Presidents of the United States from George Washington to Lyndon B. Johnson*. New York: Crown Publishers, 1965 [IA].

son côté, adversaires ou indécis, etc. Deux éléments intimement liés apparaissent ici comme facteurs déterminants dans la scénographie du discours d'investiture.

En effet, la question de la légitimité se pose dès lors qu'on se demande si l' élu est reconnu par la masse majoritaire pour le poste auquel il prétendait. Et c'est en vertu de cette légitimité consacrée que l' élu pourra exercer son autorité, entendue comme le pouvoir de dire ou de faire quelque chose :

« la légitimité est bien le résultat d'une reconnaissance par d'autres, de ce qui donne pouvoir de faire ou de dire à quelqu'un au nom d'un statut (on est reconnu à travers une charge institutionnelle), au nom d'un savoir-faire (on est reconnu comme expert » (Charaudeau, 2005 :5)

Toutefois, il ne suffit pas d'être crédité de reconnaissance par un tiers pour pouvoir exercer son autorité de plein droit ; l'exercice du pouvoir requiert que l'on soit convaincant, persuasif . Cela oblige donc l'homme investi du pouvoir de se parer de la rhétorique de l'art oratoire, autrement dit, de (d'apprendre), à mobiliser des stratégies discursives (énonciation, argumentation, ethos, etc.) qu'il doit manier, manipuler à bon escient puisque *dire, c'est faire*. On voit bien donc à quel point le discours d'investiture est le terrain où se jouent, se déjouent, se trament, se neutralisent des actions politiques portées par tel ou tel homme politique. Celui-ci peut faire valoir, en sus de ses attributs acquis *de facto* (légitimité) ou de *jure* (autorité), tout un ensemble d'adjuvants tels que les valeurs universelles, communes, (paix, prospérité, démocratie), son statut d'homme politique (engagé, militant, révolution, combat pour la libération, passé honorifique, etc.).

Et c'est peut-être à ce titre que l'analyse du discours d'investiture s'avère sinon le plus intéressante du moins la plus stratégique eu égard aux diverses strates discursives laissées, parsemées, enfouies, par l'orateur au sein de son discours.

En convoquant les valeurs fortement évocatrices pour le peuple algérien révolution, paix, dignité, etc., le discours d'investiture de Bouteflika se conforme bien aux canons du genre épideictique dans la mesure où l'orateur saisit l'occasion de son mandatement pour dire un panégyrique qui célèbre les valeurs et les vertus de ses concitoyens en les appelant *ipso facto* à être solidaires avec lui dans qu'il entreprend de faire.

L'auditoire peut en effet être amené à s'identifier à l'orateur si celui-ci jouit en propre des valeurs qu'il défend et promeut ; c'est pour cette raison que le discours d'investiture est également une scène privilégiée où certes s'énoncent les contours du projet politique défendu mais où s'énoncent surtout les traits personnels renvoyant à l'image de l'homme politique. L'étude de l'éthos dans cette thèse devient ainsi pour nous un chemin heuristique opératoire pour qui veut saisir le travail de l'image de soi dans le discours. En faisant valoir son identité de chef élu aux suffrages universels, en insistant sur son engagement vertueux pour faire sortir le pays de l'état chaotique dans lequel il s'était enlisé depuis plus d'une décennie, le chef de l'Etat entend s'auto-valoriser aux yeux de son auditoire et conforter sa légitimité en tant que l'élu qu'il faut au moment qu'il faut. L'introduction du locuteur dans son discours à travers tout le dispositif énonciatif mis en œuvre semble de ce fait orientée primordialement dans une logique d'acceptation par l'auditoire d'une image de soi valorisante, à même de contribuer à son entreprise de séduction et d'action politique. Or, dans le discours d'investiture se confronte deux images, deux types d'éthos que l'orateur tente tant bien que mal de manipuler à son gré :

- L'image de soi antérieure, avant l'investiture, (éthos pré-discursif) que l'auditoire se construit à l'égard à partir de son passé, son statut d'homme politique, ses prises de positions idéologiques, etc.
- L'image de soi construite *hic et nunc* lors de l'allocution du discours (éthos discursif) que le locuteur laisse sous-entendre, transparaître au travers l'épaisseur de son discours.

Ces deux composantes de l'image de soi seront ici analysées en fonction (i) de leur degré d'implication dans et à travers le discours d'investiture du président et (ii) de leur action en tant qu'instances agissantes sur l'auditoire :

« un des secrets de la persuasion telle qu'elle est analysée depuis Aristote est, pour l'orateur, de donner de lui-même une image favorable, image qui séduira l'auditeur et captera sa bienveillance. Cette image de l'orateur, désignée comme ethos ou « caractère », est encore appelée quelquefois - l'expression est bizarre mais significative – « mœurs oratoires ». Il faut entendre par là les mœurs que l'orateur s'attribue à lui-même par la façon dont il exerce son activité oratoire. il ne s'agit pas des affirmations flatteuses qu'il peut faire sur sa propre personne dans le contenu de son discours, affirmations qui risquent au contraire de heurter l'auditeur, mais de l'apparence que lui confèrent le débit, l'intonation, chaleureuse ou sévère,

le choix des mots, des arguments (le fait de choisir ou de négliger tel argument peut apparaître comme symptomatique de telle qualité ou de tel défaut moral). » (Ducrot, 1984 : 201-202)

L'identité de l'orateur, déployée dans une textualité guidée par des mécanismes énonciatifs, pragmatiques, se laisse façonner dans et par une scénographie éthotique qui elle-même se trouve irisée du fait de la conjonction de multiples agents influents (les images des autres, la doxa, les croyances, etc.). Et c'est pour cette raison que nous entreprenons, sur le modèle de la typologie d'éthos proposée par Charaudeau (2005), les différentes manifestations de l'image de soi que le président laisse transparaître dans son discours d'investiture.

Sans prétendre épuiser toutes les questions que les discours d'investiture prononcés par le président Bouteflika en 1999 et 2004, ce travail de doctorat vise à explorer les relations qui se nouent entre pouvoir, discours et actions politiques.

Notre thèse cherche à défendre l'idée que les deux discours d'investiture en question ne sont pas de simples allocutions rituelles de prise de fonction/pouvoir mais qu'ils recèlent dans leur texture et leur organisation discursives de nombreuses stratégies pragmatiques, énonciatives dont il serait intéressant de comprendre le fonctionnement, le déploiement et les effets sur le projet politique de l'orateur.

Notre recherche, par le biais d'une analyse textuelle et pragmatico-énonciative et rhétorique des discours d'investiture du président Abdelaziz Bouteflika (1999-2004), tentera de répondre à ce faisceau de questions :

- Quelles sont les stratégies énonciatives mises en œuvre dans les deux discours d'investiture ?
- Comment l'auditoire intervient-il dans l'organisation séquentielle des discours d'investiture ?
- A travers quels actes de langage les actions sociopolitiques sont-elles exprimées ?
- Quelle(s) logique(s) argumentatives sont-elles conduites dans les deux discours ? Et pour quelle(s) finalité(s) ?
- Quels types d'éthos se laissent-ils manifester /sous-entendre par l'orateur dans ses discours ?
- Existente-t-il une prépondérance de quelques types d'éthos plus particulièrement que d'autres ? pour quelle raison ?

Pour répondre à ces interrogations, nous avons émis deux hypothèses que ce travail essaiera de confirmer/invalider :

- Les deux discours d'investiture 1999 et 2004 du président Abdelaziz Bouteflika auraient une organisation textuelle et rhétorique bien particulière.
- Le président Abdelaziz Bouteflika utiliserait dans ses deux discours d'investiture des stratégies énonciatives, pragmatiques et rhétoriques qui contribuent à ses actions politiques.

Notre recherche se situe dans la lignée des travaux en analyse du discours politique (officiel) et s'appuie principalement sur les courants théoriques modernes : analyse rhétorique, pragmatique, théorie de l'énonciation, théorie des actes de langage, etc.

Notre matériau d'analyse est constitué des discours d'investiture du président Abdelaziz Bouteflika prononcés en 1999 et 2004. La collecte du corpus s'est effectuée à partir du site officiel de la présidence de la république algérienne démocratique et populaire.

Nous soumettons notre corpus, scindé en autant de séquences thématiques que le requiert l'analyse, à une approche multifocalisée : thématique, rhétorique, énonciative et pragmatique.

Le choix d'une telle stratégie d'analyse nous a en effet amené à articuler notre travail de doctorat selon une partition triptyque, composée chacune de trois à quatre chapitres.

La première partie intitulée « problématisation, cadrage théorique, méthodologique et analyse thématique du corpus » ; se compose de trois chapitres :

Chapitre 1 : nous y tenterons de construire l'objet de recherche en l'inscrivant dans un cadre théorique compatible avec les objectifs que nous nous sommes assignés, en l'occurrence l'analyse du discours politique.

Chapitre 2 : nous exposons le paysage sociopolitique algérien depuis l'indépendance en 1962 jusqu'à l'avènement du président Bouteflika.

Chapitre 3 : nous abordons la manière dont nous nous y prenons pour analyser notre corpus. Nous mettrons en évidence comment la segmentation du corpus répond à une logique thématique qui sied bien à une analyse énonciative et rhétorique.

La deuxième partie, « énonciation, pragmatique et logique des discours de l'investiture bouteflikienne (1999-2004) : approche théorique et analytique. » est constituée de trois chapitres :

Chapitre 4 : nous mettrons au jour comment l'auditoire intervient dans l'organisation du discours d'investiture de l'orateur et explicitons quels types d'auditoires sont impliqués.

Chapitre 5 : nous analysons les actions politiques exprimées dans la trame discursive des deux discours d'investiture via la théorie des actes du langage.

Chapitre 6 : Nous mettons en lumière comment se structurent les deux discours d'investiture sur le plan pragmatique et énonciatif.

Quant à la troisième et dernière partie, « ethos discursif, image de soi et argumentation dans les discours d'investiture bouteflikiens (1999-2004) : approche théorique et analytique », elle s'organise autour de quatre chapitres :

Chapitre 7 : nous y effectuons un bref historique de la rhétorique avec comme toile de fond un réglage terminologique sur certains rapports associant l'analyse du discours et l'art oratoire.

Chapitre 8 : nous définissons ce que éthos veut dire. Cela nous amènera à expliciter les multiples facettes de cette notion incontournable dans toute analyse du discours.

Chapitre 9 : nous donnons quelques types d'éthos discursifs que l'orateur laissent planer/sous-entendre dans ses discours d'investiture.

Chapitre 10 : nous analysons les manifestations de l'image de soi dans les deux discours d'investiture 1999 et 2004.

Notre recherche se termine par une conclusion qui synthétise l'ensemble des questions centrales abordées dans le corps du travail en fournissant un regard critique renouvelé sur les résultats auxquels nous sommes parvenus. Des pistes de recherche intéressantes ont été ouvertes tout au long de notre cheminement que la partie conclusive tentera de rappeler en les mettant en perspective avec d'autres projets de recherche à mener dans le futur.

PREMIÈRE PARTIE.

PROBLEMATISATION, CADRAGE
THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE,
SEGMENTATION ET
ANALYSE THEMATIQUE DU CORPUS.

*« Le rite d'investiture est là pour rassurer l'impétrant
sur son existence en tant que membre de plein droit du groupe,
mais aussi pour rassurer le groupe sur sa propre existence
comme groupe consacré et capable de consacrer,
ainsi que sur la réalité des fictions sociales qu'il produit et reproduit,
nom, titres, honneurs, et que le récipiendaire
fait exister en acceptant de les recevoir»*

P. Bourdieu.

Introduction de la partie

Cette première partie se compose de trois chapitres. Dans le premier, nous cherchons à définir notre domaine de recherche qu'est l'analyse du discours avec tous les concepts qu'il recouvre. Dans le deuxième chapitre, nous délimitons et explicitons l'environnement socio-historique dans lequel les deux discours d'investiture, envisagés ici, ont été produits.

Nous mettons en exergue; dans le troisième chapitre, à caractère méthodologique, comment nous nous y sommes prise pour procéder à la segmentation des deux discours d'investiture, un prélude nécessaire pour leur analyse, rhétorique, textuelle et pragmatico-énonciative, envisagée dans les deuxième et troisième parties.

CHAPITRE 1. ANALYSE DU DISCOURS : ORIGINES, FILIATIONS, TENDANCES ET CONCEPTS.

Préambule

Le cadre théorique général dans lequel s'inscrit notre thèse de doctorat est celui de l'analyse du discours. Or, cette discipline, au carrefour des autres sciences du langage, semble fortement hétérogène dans ses filiations et ses méthodes, tant son objet, discours, est tellement sollicité par différentes sciences : sociologie, psychologie, ethnologie, etc. Ce constat est partagé par Maingueneau (1995 : 5) qui associe cette hétérogénéité à « *la même logique de prolifération que son objet, le discours, qui se diversifie à l'infini en fonction des moments et des lieux d'énonciation : les études sur le discours sont aussi du discours.* »

Confronté à la diversité des origines de l'analyse du discours (désormais AD), la pluralité de ses définitions et la variété de ses approches, il nous fallait nous y situer pour soumettre notre corpus à analyse.

Nous nous proposons *infra* de mettre en évidence, d'abord, quelques aspects ayant marqué la naissance de l'AD. Ensuite, nous présentons les différents courants qui ont permis à la discipline de prendre corps tout en se ramifiant et montrons les approches qui convergent le plus avec le traitement de notre objet de recherche. A la fin, nous nous attardons sur les concepts fondamentaux de l'AD qui nous serviront d'outils opératoires pour l'analyse du discours d'investiture du président Bouteflika.

1. Origines de l'analyse du discours : au commencement était ... le discours

Qui sillonne la littérature scientifique de l'analyse du discours à la recherche de son (ses ?) origine(s) sera, sans doute, frappé par un sentiment d'inconfort. Les enracinements variés de l'AD dans des configurations scientifiques et disciplinaires multiples lui donnent un visage kaléidoscopique et semble même jouer à compromettre son identité.

En effet, même si son acte de naissance est controversé, en partie pour les raisons invoquées plus haut, d'aucuns estiment que sa fondation, du moins, nominative est à rapporter à l'article de Harris « *Discourse analysis* », publié en 1952 dans le numéro 28 de la revue *Language* et traduit en français, en 1969, dans le numéro 13 de la revue *Langages*.

En remontant plus loin dans le temps, on peut déjà entrevoir quelques éléments d'émergence de l'AD en suivant le dédoublement du champ de recherche qu'a connu la linguistique. En fait, on connaît la perspective structurale ouverte par Saussure ; la linguistique est pour lui, comme pour beaucoup de ses successeurs, l'étude scientifique de la langue, « *envisagée en elle-même et pour elle-même* ». En définissant le langage comme étant constitué de deux entités, deux dichotomies langue/parole, le linguiste suisse installe déjà un clivage dans la façon d'appréhender les phénomènes de langage. Cette bipartition va drainer les linguistes dans deux directions de recherche :

- (i) ceux qui développent des modélisations en grammaire, syntaxe et sémantique et qu'on peut regrouper sous l'étiquette de « linguistes de la langue » ;
- (ii) ceux qu'on peut ranger dans la catégorie des « linguistes de discours » et qui cherchent à étudier dans quelles conditions de production et d'interaction la langue est utilisée par les locuteurs.

La première direction semble être empruntée par les tenants d'une perspective linguistique formelle, cantonnée dans la description de l'organisation interne et immanente du système (langue) et cela, sans le rattacher à aucune extériorité ; la seconde, en revanche, est revendiquée par un ensemble de théories et de disciplines de langages, toutes faisant de la langue, utilisée dans un contexte particulier, par des sujets interagissant dans des situations déterminées, leur objet prioritaire d'étude. Cette direction enchantera beaucoup de sciences humaines et sociales (psychologie, pragmatique, sociolinguistique, ethnologie, etc.),

lesquelles, gouvernées par des intérêts propres, développent des approches spécifiques dont le discours constitue un terrain d'investigation majeur.

On peut donc voir dans ce clivage l'un des premiers signes d'émergence d'une préoccupation ostensible pour l'étude de la parole que d'aucuns identifient par la suite au discours. Cette assimilation semble déjà dessiner ou en tous cas configurer l'évolution de la (les) théorie(s) du discours.

Cette évolution de l'AD sera estampillée par la marque de la pluralité de ses écoles et l'hétérogénéité de ses filiations, et la diversité de ses modèles, ses méthodologies et ses concepts, rendant ainsi moins aisée voire compliquée la tâche d'en circonscrire les frontières (Mainguenu, 2005). Selon que l'on thématise tel ou tel aspect de cette évolution, on peut distinguer globalement deux traditions qui se sont développées en mettant au centre de leurs préoccupations l'étude du discours envisagé comme une pratique socialement située, constituée.

2. L'école anglo-saxonne de l'analyse du discours

Même si l'on ne peut pas reconnaître de paternité claire à l'AD (Maingueneau, 2005 : 65), la figure de Harris et notamment son article *Discourse analysis* (1969), semble ce qui peut, toutes proportions gardées, marquer le début de sa constitution progressive.

En fait, l'apport majeur de Harris, disciple de Bloomfield, se résume dans ses efforts à dépasser le cadre phrastique pour aller chercher du côté d'une unité supérieure, le discours, des outils d'analyse et de mise au jour de sens. Pour lui donc, « *le discours est un tout spécifique consistant en une séquence de formes linguistiques disposées en phrases successives* » (Harris, 1969 : 22).

En transcendant les limites de la phrase auxquelles étaient attachées les tendances structuralistes d'obédience saussurienne, Harris trace déjà une première frontière. C'est donc au niveau interphrastique que les régularités syntaxiques peuvent être étudiées et non plus à l'échelle de la phrase par l'examen de la distribution de ses constituants immédiats.

Cette configuration de recherche, dessinée par Harris, va être creusée profondément par ses successeurs qui, d'ailleurs, l'élargissent à des niveaux encore plus supérieurs qui englobent des espaces de discours plus vastes tels que les contextes et les situations de productions dans lesquels s'insère le discours. Cela étant, l'AD sera donc conçue comme « *studies not just utterances, but the way utterances (including the language used in them) are activities embedded in social interaction* » (Schiffrin, 1994 : 415). Ce serait donc un type de

linguistique qui s'intéresse aux formes concrètes des discours envisagés dans des contextes particuliers de production : culturelle, sociale, économique, politique, etc.

En partant de cette conception élargie de l'AD, plusieurs perspectives ont essayé de se frayer un chemin d'analyse dans les matérialités discursives les plus épaisses et hétérogènes, inspirées en cela par l'apport d'un groupe de sociologues (Saks, Garfinkel,...), anthropologues (Hymes, ...) auxquels la problématique du discours n'est pas étrangère.

En suivant McVittie & McKinlay (2012), on peut regrouper ces perspectives selon deux directions principales :

3. La perspective micro de l'AD

Elle est notamment représentée par les recherches qui s'intéressent à étudier la cohésion et la texture des discours tels qu'ils s'organisent et se structurent dans le fil des interactions quotidiennes. Deux théories peuvent ici être distinguées :

3.1. L'analyse conversationnelle

Issue des travaux de Saks (1992) de Garfinkel (1967) et de Goffman (1973), cette théorie considère les pratiques discursives des sujets comme résultant de et structurant les interactions que ceux-ci engagent. Elle se focalise sur l'étude de la manière dont les locuteurs organisent et structurent les séquences d'énoncés pour accomplir diverses actions sociales. Ces séquences présentent, en effet, des régularités dont c'est à l'analyste d'observer systématiquement les propriétés structurales afin de mettre au jour leurs implications sur le plan discursif et interactionnel.

3.2. La psychologie discursive

Elle s'est développée grâce aux travaux de Edwards (1997, 2005) et tisse avec l'analyse conversationnelle de multiples analogies en ce qu'elle envisage l'action du discours en interaction. Toutefois, si l'analyste de la conversation dégage et étudie des séquences d'énoncés du point de vue de leur ancrage praxéologique dans l'interaction, le psychologue discursif s'intéresse, lui,

« (...) à l'examen d'épisodes d'interactions, dans lesquels les participants utilisent certains termes psychologiques pour décrire des émotions, jugements, croyances, etc. En outre, il s'intéresse à la manière dont ces descriptions, développées au cours des interactions, permettent des déductions sur des états psychologiques, comme l'intention, le contrôle, le doute ou les préjugés. » (McVittie & McKinlay, 2012 : 432)

4. La perspective macro de l'AD

Elle s'attache à étudier des macro-structures discursives et non pas des épisodes précis de l'interaction. Le discours est ici analysé en relation avec des formations et des organisations sociales plus globales. Également, on peut repérer deux grandes tendances au cœur de cette perspective :

4.1. L'analyse du discours critique

Cette tendance de recherche est notamment influencée par la théorie marxiste de Gramsci et autres théoriciens et philosophes critiques (Habermas, Foucault, Althusser). En adhérant à l'idée que les idéologies sont intimement liées aux événements de communication, cette approche montre que les pratiques sociales sont constituées par les sujets comme autant d'activités sociales imbriquées dans un contexte déterminé qui leur donne sens. Elle s'intéresse donc à mettre en évidence que les discours émergent dans des relations intersubjectives font sens à partir d'un faisceau d'éléments sémiotiques (langage verbal ou visuel) qui sous-tendent les ordres sociaux.

Ce n'est plus ou pas uniquement les discours pris en eux-mêmes qui feront l'objet d'analyses critiques mais notamment la manière dont ces formations discursives sont liées à des processus globaux tels que la construction des identités sociales, les formes de manipulation des minorités (au sein de la société, l'école, etc.) ou encore les différentes manifestations des idéologies dominantes et leur circulation dans les discours.

4.2. L'analyse du discours d'obéissance foucauldienne

Les approches critiques avancées par Foucault (1969) tendent généralement à une archéologie de la pensée, c'est-à-dire qu'une attention accrue est accordée à la constitution des systèmes de pensée. Ainsi, ce qui est en jeu chez Foucault, et cela à travers une plongée historique conjuguée à une réflexion épistémologique,

« c'est une interrogation serrée sur les rapports entre pratiques discursives et pratiques sociales, et, plus généralement, sur « les effets de vérité » produits par les discours. Du point de vue de l'objet, ce qui intéresse Foucault, ce n'est ni « la pensée » ni « la langue » mais « l'instance de l'évènement énonciatif ». (Sarfati, 2005 : 98).

Foucault tente donc d'isoler au sein d'une formation sociale donnée les interrelations entre énoncés, groupes d'énoncés, et événements d'un tout autre ordre (médical, politique, etc.). Cela lui permettra par la suite de dégager systématiquement des formations discursives susceptibles de cerner un

« Ensemble de règles anonymes, historiques, toujours déterminées dans le temps et l'espace qui ont défini à une époque donnée, et pour une aire sociale, économique, géographique ou linguistique donnée les conditions d'exercice de la fonction énonciative. » (Foucault, 1969 : 154).

En plaçant donc le discours et son énonciation par des instances institutionnelles variées (prison, médecine, etc.), au cœur de son programme archéologique immense, le philosophe français contribue à assoir une définition légitime du concept de discours perçu comme « *un ensemble d'énoncés en tant qu'ils relèvent de la même formation discursive* » (*ibid.* : 153)

Ce qui serait notable de souligner ici est que cette tradition anglo-saxonne, telle qu'elle a été dessinée ici, a notamment puisé dans les deux tendances micro/macro en privilégiant parfois des choix mixtes pour éviter de tomber dans les apories que pourrait avoir l'une ou l'autre approche prise exclusivement.

5. AD et linguistique textuelle

L'une des caractéristiques phénoménales qu'on peut mettre en exergue en parlant de cette école est son accentuation marquée sur les discours politiques. On peut ainsi avancer le fait, sans risquer d'exagérer, que son évolution coïncide avec une approche socio-discursive des discours politiques et leurs conditions de production. Toutefois, cette focalisation sur le politique ne doit pas escamoter une certaine hétérogénéité dans les appartenances, les approches, les méthodes, etc.

On peut dire que l'un des éléments à partir desquels on peut dater l'émergence de l'AD en France serait justement la traduction de l'article de Harris (1969) dans le numéro 13 de la revue *Langages*². Les analystes français du discours s'inspirent donc de la méthode harrisienne en appliquant une méthode distributionnelle qui doit leur permettre de rendre compte plus complètement de la langue, qui se présente en « discours suivi », et d'acquérir des renseignements sur « *certaines corrélations entre la langue et d'autres formes de*

² Et cela, même si l'on peut considérer à juste titre que les théories énonciatives de Benveniste et plus tard de Culioli peuvent être rangées dans l'AD.

comportement. Le problème est de prouver « que les discours d'un individu, d'un groupe social, ou relevant d'un style particulier, ou portant sur un certain thème, présentent non seulement des significations propres (dans leur choix des morphèmes) mais aussi des traits formels caractéristiques ». (Guespin, 1971: 14)

A en croire Maingueneau (1993), on peut dire que l'école française d'analyse du discours ne s'est pas constituée uniquement contre l'analyse de contenu importée des USA après le l'immense succès qu'elle y avait connu. En fait, elle s'est développée grâce à la rencontre de trois conjonctures principales :

- a. Une tradition d'analyse textuelle : qui s'intéresse à la philologie et notamment aux problèmes posés par l'interprétation des textes sacrés (l'Écriture).
- b. Une pratique scolaire : qui était très répandue dans le système scolaire et universitaire français. Elle s'occupait de l'explication des textes des grands auteurs classiques.
- c. Une conjoncture intellectuelle : symbolisée par les courants d'idées promues dans les années 60 par le structuralisme, les théories marxistes développées par Althusser et le courant critique impulsé par la psychanalyse (Lacan) et l'archéologie (Foucault).

Ainsi, le structuralisme devait permettre à la linguistique de se constituer en science autonome qui envisage le langage du point de vue immanentiste, sans lien avec les conditions de son émergence ou production socio-économique ou politique. Cela a permis justement à la linguistique de prétendre à la scientificité en ayant son propre objet (la langue) et sa propre méthode (la synchronie). On peut, donc, dire que la linguistique a joué un rôle décisif dans la fondation de l'AD.

Par ailleurs, la psychanalyse, que Lacan diffusait en France à partir d'une lecture critique de Freud, tentait de remettre en cause le concept de conscience constituée. Associée aux efforts de la théorie althussérienne d'idéologie, elle entreprenait de réinterroger l'illusion d'une conscience du sujet autonome, transparente ; car

« Depuis Marx, nous savons que le sujet humain, l'ego économique, politique ou philosophique n'est pas le "centre" de l'histoire — nous savons même, contre les Philosophes des Lumières et contre Hegel, que l'histoire n'a pas de "centre", mais possède une structure qui n'a de centre nécessaire que dans la méconnaissance idéologique. Freud nous découvre à son tour que le sujet réel, l'individu dans son

essence singulière, n'a pas la figure d'un ego, centré sur le "moi", la "conscience" ou l'"existence", — que ce soit l'existence du pour-soi, du corps propre, ou du "comportement", que le sujet humain est décentré, constitué par une structure qui elle aussi n'a de "centre" que dans la méconnaissance imaginaire du "moi", c'est-à-dire dans les formations idéologiques où il se "reconnaît" » (Althusser, 1976 : 33- 34)

En tentant de déceler un autre texte sous le texte, son inconscient, la théorie psychanalytique tout comme la théorie de l'idéologie, pouvaient se prévaloir de leur mérite à montrer que tout discours n'est qu'en apparence innocent, structuré, transparent ; il est au contraire le produit d'un processus historique travaillé par l'idéologie³.

De ce fait, l'ambition de l'AD était de déconstruire les mécanismes d'élaboration idéologique dans le discours, ce qui revient à en déduire que toute entreprise d'étude de l'idéologie dans le discours s'inscrivait pleinement dans un projet d'analyse politique.

Le développement de l'AD en France peut, en effet, être véritablement conquis à partir de 1986, notamment via les travaux entrepris au sein des trois structures de linguistique que sont : le département de linguistique de l'Université de Paris X-Nanterre, dirigé par Jean Dubois ; le centre de lexicométrie politique de l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud, et le Laboratoire de psychologie sociale de Paris VII, au sein duquel Michel Pêcheux animait des recherches autour de l'analyse automatique du discours.

A cette époque, on assiste deux parutions qui vont contribuer grandement à la constitution de l'AD : le numéro 13 de la revue *langages* intitulé justement « l'Analyse du discours » et « l'Analyse automatique du langage », livre publié par Pêcheux. Ces deux ouvrages représentent « *en quelque sorte l'acte de naissance officiel de la nouvelle discipline. Le discours y apparaît comme une plénitude trompeuse dont l'analyse doit révéler l'"inconsistance" radicale en le rapportant aux forces secrètes qui le rendent possible.* (Maingueneau, 1993)

L'approche analytique harissienne se laisse aisément reconnaître ici puisque l'exercice consistait à chercher dans les discours à étudier les formes discursives à travers lesquelles se cachent des formations discursives implicites.

³ Tout comme le rêve est travaillé par un processus psychique.

On peut donc dire qu'à partir de ce moment, l'AD a pu évoluer en empruntant les deux démarches suivantes : la voie analytique (discutée plus haut) et la voie intégrative. Celle-ci peut être caractérisée par les tentatives d'appliquer les enseignements de *l'Archéologie du savoir* (Foucault, 1969) à l'analyse des discours. En fait, si la démarche analytique visait à décomposer le discours – notamment politique – pour en faire sourdre les formations discursives souterraines, la démarche intégrative s'occupait, en revanche, d'étudier différents types de discours (politique, médical, psychiatrique, etc.) en jetant un regard global sur les dispositifs énonciatifs qui y sont mis en œuvre, révélateurs de rapports de forces.

Toutefois, la vision dichotomique analytique/intégrative n'a pas été largement suivie par les chercheurs et l'on peine à trouver des chemins-guides pour détecter une certaine homogénéité dans l'évolution de l'AD, ce qui va rendre difficiles les entreprises ultérieures de délimitation de son objet.

A cet égard, on soulignera l'approche lexicologique de Jean Dubois, qui avait promu une méthode structurale basée sur l'analyse de la distribution des unités lexicales, extraites des discours politiques. Cela lui permettra, en effet, de pouvoir tracer une ligne de correspondance entre les unités ainsi dégagées et leur valeur indexicale de positionnements énonciatifs, eux-mêmes révélateurs/indicateurs d'un ordre social extérieur au discours.

Si donc, comme on a pu le voir plus haut, l'AD s'est intéressée dans ses débuts aux discours, préférentiellement politiques, avec un regard dominé par la philologie et l'analyse de contenu, son développement au fil des ans est marqué par une prolifération de ses objets de recherche et des recoupements avec d'autres disciplines (sociolinguistique, analyse de conversation, linguistique textuelle, etc.) qui, tout en s'en réclamant, cherchent à étudier la langue, employée par des locuteurs déterminés, dans des situations de communication déterminées et des positions sociales et historiques déterminées.

Aussi, les différentes approches de l'AD qui se sont constituées plus récemment mettent-elles en évidence des orientations théoriques et méthodologiques variées, puisqu'inspirées par des disciplines connexes qui s'intéressent en général aux conditions de production des énoncés mais de façon contrastée. L'inconfort dans lequel peut se trouver qui veut se faire une image claire de l'AD aujourd'hui et cela, en raison de la prolifération des objets mais aussi des disciplines qui s'intéressent au discours n'a pas découragé Maingueneau (1993) à tenter d'y dessiner une certaine configuration plus ou moins unitaire qui permettrait de définir ses frontières

De ce fait, l'AD se trouve en pleine interférence avec d'autres disciplines connexes qui, dans un jeu récursif complexe, alimentent sans cesse ses soubassements théoriques et méthodologiques tout en s'en inspirant pour l'étude de leurs objets propres.

A cet égard, nous tenterons essayer de mettre en exergue quelques aspects des rapports entre AD et sociolinguistique, AD et analyse des conversation et AD et linguistique textuelle pour nous limiter aux seules disciplines les plus immédiatement concernées par les problématiques des discours et leurs conditions de production.

6. L'AD et sociolinguistique : le discours, une interface socialement déterminée

La réflexion sur les zones de partage entre AD et sociolinguistique est motivée par les espaces d'analyse en commun qu'elles ont toutes les deux de travailler sur les pratiques langagières et discursives. Pour se faire une idée de certains recoupements entre les deux disciplines, il nous semble plus adéquat de partir de ce que les chercheurs ont pu envisager comme terrain commun aux deux (inter)disciplines. En effet, même si on peut entrevoir des spécificités, AD et sociolinguistique

« sont prises dans ce qu'on pourrait métaphoriquement désigner comme des mouvements de fond. Par là nous entendons un horizon intellectuel commun dont les effets se font sentir sur trois plans étroitement liés : le mode de construction des données, les méthodes d'analyse, la conception même de l'activité de langage. »

(Maingueneau & Boutet, 2005 : 26)

Ainsi, la question du médium par lequel est construit le discours est devenue cruciale pour l'AD qui s'interroge sur le genre de discours perçu comme un élément qui informe le contenu. Tout autant, la sociolinguistique pose comme fondamentale la modalité de construction des données puisque les verbalisations des sujets parlants sont d'abord transcrites avant d'être interprétées. En outre, les deux disciplines partagent un même intérêt pour les interactions. Si la sociolinguistique a dès le départ manifesté une propension pour l'étude micro des interactions, c'est que celles-ci se présentent comme autant d'évènements de communication au travers desquelles les sujets construisent, négocient du sens en permanence. Cette attention pour l'objet interaction se trouve également marquée en AD où de plus en plus les chercheurs prennent

« pour objet des corpus de type interactionnel ; par exemple le travail de M. Doury sur les débats télévisés sur les parasciences (Doury 1997), les travaux du Centre d'Analyse du Discours sur les talk-shows (Ghiglione et Charaudeau éds 1999), de F. Sitri sur la construction des objets de discours dans les débats de copropriétaires (Sitri 2003). De manière générale, en fonction de leurs objectifs, un certain nombre de travaux menés dans le cadre de l'analyse des conversations sur des interactions en contexte institutionnel peuvent être considérés tout autant comme relevant de l'analyse du discours. On notera que dans le récent numéro spécial de *Marges linguistiques* (mai 2005) sur l'analyse du discours, six des dix corpus présentés sont des interactions orales. C'est là une évolution significative ». (Ibid. ; 41)

Cette problématique de l'interaction a fait émerger d'autres questionnements, communs aux deux disciplines, sur la place à accorder à la parole comme praxis sociale puisque l'activité de langage s'inscrit pleinement dans des logiques pragmatiques ayant des effets immédiats sur la construction d'espace de communication, d'autorité, de pouvoir, en différents contextes : politique, professionnel, etc.

7. Discours politique : stratégies et pouvoir

La dimension politique de notre thèse se justifie pleinement ici puisque l'on se propose de traiter de la question de pouvoir, d'éthos, de force et d'action politique. Toutefois, la définition de qu'est le discours politique semble ne pas faire l'unanimité et cela, même si la littérature en AD offre une panoplie de définitions et d'éclairage théorique, nourris à différentes approches.

Nous tenterons de définir, d'abord, ce qu'est le politique en général avant de nous atteler à la présentation de quelques tendances en analyse du discours politique (ADP) et justifierons le choix que nous ferons pour l'une ou l'autre des approches évoquées.

7.1. Le politique

Si l'on cherche à capter quelques acceptions du mot « politique », on sera vite amené à se rendre compte de l'extrême intrication de son faisceau polysémique. A cet égard, la consultation d'un dictionnaire encyclopédique comme le Littré peut nous guider dans notre entreprise de construction d'un noyau de sens autour du « politique ».

Par ailleurs, on peut trouver une autre orientation, mais sans être contradictoire, du côté des spécialistes de la communication politique pour qui le « politique » est un

« Système qui a pour but d'établir les lois qui régiront la vie commune d'une société, permettront l'organisation de projets collectifs et ordonneront l'allocation de ressources, économiques et matérielles bien sûr, mais aussi symboliques. Notre point de départ est que ce système est fondamentalement un système de communication. La politique se distingue de la coercition en ce qu'elle dépend de l'accord ou, du moins, du consentement des gouvernés. Ce consentement ainsi que les lois et les politiques elles-mêmes sont tissés à même la communication. Les revendications des citoyens, les commissions parlementaires, les débats en assemblée et les commentaires en page éditoriale contribuent tous à la naissance de politiques gouvernementales. Ces discours ont des conséquences parce qu'ils sont porteurs de sens, parce qu'ils appuient et justifient certaines ou mesures plutôt que d'autres. Par ailleurs, ces mêmes discours incarnent la relation politique elle-même. Ils se fondent sur les valeurs communes et les transforment ; ils établissent des relations de pouvoir entre citoyens ; ils tentent de forger des consensus et de constituer des collectivités ». (Charlan, 2003 : 69)

On mesure ainsi toute l'importance qui est accordée à l'aspect démocratique, consensuel et citoyen de tout exercice politique. Celui-ci semble se caractériser, d'une part, par des pratiques ou manières de faire qui consistent à légiférer, à établir des plans d'action qui organisent la vie du citoyen dans la Cité, à accorder une place de choix à la construction d'un espace où le vivre ensemble et son développement est une priorité indiscutable. Et d'autre part, le politique est indissociable d'une pratique socio-discursive qui le porte et sur laquelle il se fonde et fonde sa légitimité et son pouvoir.

Afin de mettre en évidence comment le politique en tant que pratique socio-discursive est organisé, nous nous intéressons infra à quelques tendances en AD ayant traité de la question.

7.2. Les études en ADP : un panorama

Les études sur les discours politiques ne s'intéressent pas à la vérité de l'action politique ni non plus aux mécanismes de fonctionnement de tel ou tel comportement politique ; elles questionnent en fait la matérialité socio-discursive en tant qu'elle est inscrite dans des conditions d'émergence ou de production (d'énonciation) déterminées et qui légitiment la place de l'action politique ainsi conduite et aussi le statut de celui qui la mène.

Si l'on suit Charaudeau (2005 : 28), on peut dire que les études en AD, particulièrement celles conduites en France, se sont développées

« Sur un corpus spécifiquement politique. Des notions nouvelles comme celle d'énonciation, de corpus de textes (et non plus seulement de phrases), de contextes, de conditions de production ont permis aux études linguistiques de découvrir et de déterminer un nouveau champ d'analyse du langage qui ne renvoyait plus à la langue, à l'étude des systèmes de la langue, mais au discours, c'est-à-dire aux actes de langage qui circulent dans le monde social et qui eux-mêmes témoignent de ce que sont les univers de pensée et de valeurs qui s'imposent dans un temps historique donnée. »

On peut donc dire que l'école française de l'AD s'est constituée dans ses débuts à partir des théories marxistes d'Althusser et archéologiques de Foucault. Cela a pu permettre à toute une génération de chercheurs de développer une tendance en AD focalisée sur l'analyse du discours politique.

En effet, plusieurs travaux ont été réalisés à l'époque, notamment à travers les publications dans la revue *Langages*⁴. Ces travaux se réclamaient dans leur majorité de courants philosophiques ou sociologiques et tendaient à faire sourdre l'idéologie ou les présupposés idéologiques sous-jacents à des formations discursives déterminées. Nombreuses seront donc par la suite les méthodes d'analyse empruntées et qui chacune tentait de s'intéresser à la formation discursive en y projetant un regard spécifique.

⁴ Les numéros suivants ont été consacrés à la question du discours politique : n°13, (l'analyse du discours) 1969, n° 23 (le discours politique) 1971, n° 37 (analyse du discours, langue et idéologies) 1975, n° 41 (Typologie du discours politique) 1976, n° 52 (Analyse linguistique du discours jaurésien) 1978, n° 55 (Analyse du discours et linguistique générale) 1979, n° 62 (Analyse du discours politique) 1981, n° 71 (Congrès de Metz du Parti Socialiste) 1983, n° 81 (Analyse du discours, nouveaux parcours) 1986].

Conclusion

Cette attention accrue que l'on a portée à l'analyse du discours montre, dans ce premier chapitre de notre thèse, que cette discipline nous offre la possibilité de répondre à notre questionnement du départ, et à dévoiler les caractéristiques de chacun des deux DI.

En effet, l'examen de notre corpus va se baser sur les apports de l'AD, en relation avec d'autres domaines de recherche. Cette interdisciplinarité permet à tout chercheur en AD de ne rien négliger et d'avoir un regard très large sur son objet analysé.

L'ADP, quant à elle, est une partie intégrante de l'AD, elle est spécialisée dans l'étude du discours politique, de l'action et l'exercice politique.

CHAPITRE 2. 1999 : DE L'HISTOIRE SOCIOPOLITIQUE DE L'ALGÉRIE AU RENOUVELLEMENT POLITIQUE

Préambule

Analyser les discours d'investiture de Bouteflika implique corrélativement de se pencher sur les conditions de production du langage, ce qui revient à dire qu'il faudra passer par une mise au jour des circonstances sociopolitiques et des processus socio-historiques et politiques d'émergence de l'Etat-nation algérien. Une telle exigence devrait nous permettre de tirer au clair comment le discours politique en Algérie est lié à des déterminations sociopolitiques et historiques prégnantes et de montrer que les discours d'investiture, loin de constituer une simple formalité diplomatique ou protocolaire, est par contre un acte d'autorité et d'influence.

Nous allons ainsi nous replonger dans l'histoire de l'Algérie, depuis les temps où des récits racontent son existence ou sa formation jusqu'à la période du pluralisme démocratique, en passant bien entendu par l'ère de l'indépendance. Ce qui nous intéressera au premier chef dans ce regard rétrospectif, ce sera tant moins l'aspect lié aux différentes colonisations et leurs effets sur la configuration sociopolitique du pays que les figures du pouvoir politique qui se sont dessinées au fil du temps jusqu'à imprimer une coloration républicaine à l'Algérie indépendante. En outre, à travers un passage en revue des différents projets politiques de l'Algérie indépendante, nous montrerons que l'avènement de Bouteflika au pouvoir constitue une charnière dans l'histoire politique. C'est alors que nous nous focaliserons sur la force illocutoire de ses discours et l'image qu'il se donne ou qui se laisse fabriquer auprès de son auditoire.

On peut distinguer deux grandes périodes dans l'histoire de l'Algérie et cela, relativement à l'indépendance en 1962 : l'Algérie pré-indépendante et l'Algérie post-indépendante.

Ces deux moments, loin de constituer des phases bien distinctes, permettent quand même d'offrir une lecture assez claire du paysage socio-politique à travers l'histoire.

1. L'Algérie pré-indépendante

Cette période couvre à la fois l'ère préhistorique qui comprend donc les premiers peuplements berbères et l'ère historique, qui s'étend des colonisations et occupations phéniciennes,

romaine, arabe, byzantine, vandale, espagnole jusqu'à l'empire ottoman et la colonisation française.

1.1. Les Berbères

La préhistoire de l'Algérie révèle que les populations qui y existaient sont venues de l'Asie, endroit symbolique de la chute d'Adam et de la dispersion de la progéniture de Noé sur toute la terre. C'est ainsi que certains historiens imputent l'origine des Berbères à Mazigh, fils de Canaan, fils de Ham. Et c'est parce qu'ils se sont déplacés du Moyen-Orient vers l'Afrique du Nord depuis des temps très reculés qu'ils sont considérés comme les habitants autochtones de l'Afrique du Nord. D'autres historiens racontent que des Arabes yéménites, des Phéniciens et d'autres encore sont aussi venus avec les vagues « d'immigration » et ont donc cohabité avec les Berbères pendant de longues périodes.

Les Berbères avaient en effet une entité autonome mais se constituaient en de grandes tribus gérées par un régime patriarcal ; ils vivaient dans des conditions socio-politiques simples puisqu'ils n'avaient pas d'empereur ou de président mais juste un roi qui n'avait d'autorité que sur sa propre tribu.

1.2. Les Phéniciens

Ils sont une population dont la profession était le commerce et ne se souciaient guère de la guerre. Ils étaient établis au Moyen-Orient avant de construire une nouvelle capitale en Afrique, Carthage, en Tunisie. Cette nouvelle ville fut très prisée par les commerçants de tous genres : Berbères, Grecs, Romains, etc.

1.3. Les Romains

L'essor et l'harmonie qui caractérisaient Carthage s'est étendus à toute la Numidie (le Maghreb actuellement) et les habitants y vivaient sous le protectorat des Phéniciens qui les appelaient d'ailleurs les Puniques. Or, la ville fut vite la cible d'attaques féroces de la part des Romains qui s'en sont emparés en la détruisant. Toutefois, les Berbères continuaient à vivre comme avant en ne rejetant pas l'héritage carthaginois et cela, même après l'occupation romaine, ce qui signifie que l'influence de Carthage et son mode de gouvernement non coercitif ont joué un rôle prépondérant dans la vie des Berbères.

1.4. Les Vandales

Ils étaient établis en Andalousie et avaient des regards de mainmise sur l'Afrique du Nord, d'autant que celle-ci était en proie à des luttes internes entre Romains et Berbères et aussi à des conflits entre Romains eux-mêmes. Après la défaite de Bonifas, l'un des gouverneurs romains de la ville de Bône, les Vandales ont pu s'en emparer et ainsi s'introduire en Afrique du Nord. Le régime vandale n'a pas consisté après à déposséder les Berbères de leurs biens mais à veiller à laisser le statut quo laissé par les Romains, c'est-à-dire en maintenant les assemblées locales et les normes familiales et tribales qui régissaient les Berbères. Il a juste imposé la présence de zones militaires dans lesquelles était enrôlée la population locale. Le règne des Vandales ne fut pas long (80 ans, selon Ibn Khaldoun) et sa fin le résultats de concours de circonstances dont les luttes berbères contre certains gouverneurs vandales puis la coalition romaine avec certains Byzantins pour libérer Carthage.

1.5. Les Arabes

La présence des Arabes en Algérie date à peu près du Ve siècle après J.C. Les historiens distinguent deux conquêtes. La première fut celle conduite conjointement par Okba Ben Nafaa qui a voulu traversé l'Algérie et le Maroc mais n'a pas pu face à une résistance farouche de la part des Berbères ; et par Tarik, qui réussit à passer le détroit (qui porte maintenant son nom, Gibraltar) reliant le Maroc et l'Espagne en pouvant arriver jusqu'à Poitiers. Cette conquête a eu pour conséquence la diffusion de la langue arabe qui demeure jusqu'à présent la langue la plus utilisée avec ses variantes dialectales. La deuxième fut celle menée par les Hilaliens, des tribus de l'Orient, réputées par leur pillage et leur esprit de destruction. Le gouvernement en place privilégiait une forme de pouvoir non coercitif dans lequel la population était plus ou moins libre à condition de payer des impôts. L'autre conséquence de ces conquêtes est l'adoption de l'islam de rite malékite, par une frange quasi absolue de la population locale.

Du VIIIe siècle jusqu'à l'arrivée des Turcs au XVIe siècle, l'Algérie a connu trois dynasties arabo-berbère :

- La dynastie Ziride (935 – 1152) : fondée par Ziri ben Menad, ses capitales Achir puis Mahdia

- La dynastie Hammadide (973 – 1152) : son fondateur Hammad ibn Bologhine, fils de Ziri, ses capitales sont Kalaa (M'sila) et Bougie
- La dynastie Zianide (1235 – 1554) : fondée par Yaghmorassan ibn Zian, sa capitale fut Tlemcen.

1.6. Les Turcs

Suite à la conquête espagnole vers 1516 de quatre îlots du côté algérois, le chef d'Alger, Selim, appel à l'aide. C'est d'abord Baba Arroudj qui vient à la rescousse mais qui échoue à libérer la côte algérienne des Espagnols. C'est alors son frère cadet, Kheir Eddine qui le remplace en faisant appel au sultan ottoman auquel il fait allégeance. C'est ainsi que la présence turque, en chassant les Espagnols, crée une Régence à Alger et puis devient une sorte de protectorat sur tout le Maghreb. L'administration turque en Algérie ne fut pas militaire et se contentait d'imposer des impôts que la classe dominante récupérait des autochtones. La population était répartie en trois castes :

- Celle du Makhzen supérieur : exempte d'impôts
- Celle du Makhzen inférieur : paie peu d'impôts
- Celle des raïas : exemptes du service militaire mais paie tous les impôts.

La présence turque en Algérie a duré plus de 4 siècles. Cette longue période se laisse encore marquer de nos par la persistance dans le vocabulaire algérien de quelques mots turcs à l'image de Dey, agha, beylik, raïs, etc. La ville de la Kasbah à Alger est le témoignage vivant de l'empreinte ottomane.

1.7. Les Français

C'est la colonisation française qui a débuté en 1830 qui fut la plus violente, sanglante et déshumanisante. En effet, le « prétexte de l'éventail » souvent brandi en guise de motif sérieux légitimant le débarquement français à Alger ne fut qu'un alibi de mauvais aloi pour justifier la conquête puisque les convoitises européennes d'avoir sous leur joug l'Algérie remontent à très loin, la flotte algérienne disposant alors d'une puissance sans égal lui ayant permis d'être à l'abri de tout danger venant de la Méditerranée.

Malgré la prise d'Alger dans des délais assez courts (1830 – 1832), la colonisation française de toute l'Algérie n'était pas dut facile puisque ici ou là (Est, le Bey de Constantine, Ouest,

l'Emir Abd El Kader) se dressaient des populations déterminées pour faire face à l'envahisseur français. Des révoltes systématiques ont pu être organisées et maintenues durant toute la période allant de 1830 jusqu'à 1934 en vue de chasser le colonisateur.

On n'abordera pas ici en détails les affres de la politique de la colonisation française durant presque un siècle et demi, se contentant d'en citer quelques-uns comme : expropriation des biens, asservissement de la population, surimposition des domaines, analphabétisation, christianisation, francisation de l'état civil, des rues, etc. Tout cela a eu pour effet une quasi perte de l'identité algérienne sous le poids déployé d'une politique de dépersonnalisation et de désinformation.

La présence française en Algérie a été d'une telle violence, son projet de colonisation était pensé avec une si grande barbarie, que l'espoir de voir un jour l'Algérie indépendante s'évaporait de plus en plus chez la population réduite à un statut d'indigènes.

Cependant, la volonté du peuple à s'émanciper du joug colonial et à se libérer des chaînes de l'obscurantisme l'ont décidé à mener une guerre sans merci, à partir de 1954. Cela s'est fait notamment après de longues tentatives de regagner la liberté par les moyens pacifiques (partis politiques, associations culturelles, sociales, sportives, etc., manifestations). Les événements tragiques du 8 mai 1945 ont confirmé les Algériens dans leur conviction que la liberté s'arrache et ne se donne pas.

La guerre de libération nationale conduite sous la houlette du parti politique du Front de Libération Nationale (FLN) et de son armée de Libération nationale (ALN) a vite fait de rassembler tous les Algériens autour de l'idée de l'indépendance. Presque 7 ans de combat acharné, d'organisation logistique, politique et stratégique déconcertante, les Algériens ont forcé le colonisateur à admettre sa défaite en signant les accords d'Evian en 1962, prélude au référendum de juillet 1956 dans lequel les Algériens ont largement et à l'unanimité exprimé leur oui pour une Algérie libre, algérienne, démocratique et populaire.

De ce panorama rétrospectif certes assez réducteur, il s'avère que l'Algérie depuis sa préhistoire jusqu'à la colonisation française, n'avait pas sous une forme assez bien organisée une instance de pouvoir assez distincte. Si l'on peut certes affirmer qu'on peut considérer à certains moments de l'histoire que les Algériens étaient régis par un royaume (cas de tribus berbères) ou des formes de sultanat assez localisées (cas des dynasties arabo-berbères), il n'est possible de trancher en faveur d'une forme de gouvernance bien claire. La construction

de l'Etat-nation dans l'occident s'est accompagné d'un désir de nationalisme sans précédent ayant pour fin de fonder une identité nationale sur la base d'une homogénéisation des valeurs, des cultures, des langues, etc.

Ce schéma n'était pas encore à l'ordre du jour en Algérie où de tout temps, la population trouvait son compte dans les normes tribales, archaïques (de ârch), familiales et régionales un instrument d'organisation de la cité qui se passait de toute forme d'inféodation à une quelconque centralité administrative. Beaucoup ont perçu cette configuration politique comme étant une faille qui a nourri les partisans de la thèse de la « colonisabilité » de l'Algérie. Toutefois, force est d'affirmer que les Algériens sont un peuple pacifique qui n'a pas eu besoin de s'attaquer aux autres peuples en vue d'imposer son hégémonie ou encore moins de s'assurer des moyens de subsistance. Bien au contraire, sa force réside dans sa solidarité ancestrale qui a fait qu'il s'appuie sur ses propres moyens et ressources pour garantir sa sécurité et son avenir. C'est cette solidarité et la foi en la collectivité qui a peut-être préservé l'identité algérienne de toutes les conquêtes coloniales qu'a connues le pays et c'est sans aussi les valeurs du vivre ensemble, de la paix, de la foi, etc. qui vont contribuer largement aussi à la libération des Algériens de la colonisation française. Valeurs qui seront en effet préservées et même constitutionnalisées après l'indépendance en 1962.

2. L'Algérie post-indépendante

Le 5 juillet 1962, l'Algérie tourne, avec joie et liesse, la page de 132 ans de colonisation française et ouvre un nouveau chapitre de son histoire sur le rythme des mouvements de libération et de décolonisation un peu partout dans le monde. Commence alors une longue et difficile marche vers le recouvrement de la souveraineté et l'affirmation et le raffermissement d'une identité nationale usurpée depuis longtemps.

Il faut d'emblée dire que le premier impératif qui s'imposait à tous après l'indépendance était de définir les facettes de l'Etat algérien et de son identité nationale. Puisque les valeurs suprêmes qui ont fondé la Révolution étaient l'islam et la langue arabe associés à la solidarité populaire, l'un des gestes fondateurs était de les inscrire dans la 1^{ère} Constitution de 1963. Le régime politique algérien est ainsi fondé sur les principes d'une république démocratique et populaire, même si d'aucuns voyaient plus tard dans ce choix plus un slogan qu'un véritable exercice de pouvoir politique.

Sept chefs d'Etats se sont succédés au pouvoir de 1962 jusqu'à aujourd'hui : Ahmed Ben Bella (1962 – 1965), Houari Boumediène (1965 – 1978), Chadli Bendjdid (1978 – 1992), Mohamed Boudiaf (1992), Ali Kafi (1992 – 1994), Liamine Zeroual (1994 – 1999) et Abdelaziz Bouteflika (depuis 1999). Leur mandat fut selon les personnes et les périodes marqué par des tensions plus ou moins fortes, des équilibres plus ou moins durables et des espoirs plus ou moins grands.

2.1. Ahmed Ben Bella : construire une identité nationale mais sous couvert du socialisme populiste

Les trois premières années après l'indépendance (1962 – 1965) ont été très décisives dans l'histoire de l'Algérie moderne. C'est la période qui fait immédiatement suite à celle de la colonisation et beaucoup de défis se dressaient devant la construction d'un Etat-nation moderne, libre et souverain.

Pour le premier président de l'Algérie indépendante, le peuple algérien doit récolter les fruits de ses sacrifices pendant les moments difficiles et tragiques de la Révolution. Cette « vision socialisante » (Ait Chalal, 2001 : 63) a été le mot d'ordre scandé par toute la classe politique de l'époque et justifiait toute action socio-économique par la volonté d'instaurer une égalité sociale qui a été l'un des moteurs de déclenchement la guerre de la libération en 1954.

L'idéologie socialiste imbibée du marxisme a été très présente dans l'entourage de Ben Bella. Toutefois, le rattachement des Algériens à l'islam a modéré le radicalisme de l'option socialiste en essayant de la faire cohabiter avec une atmosphère religieuse très prégnante, l'islam ayant été choisi comme un des piliers de l'identité nationale. Nonobstant, cette idéologie a été mobilisée dans le grand chantier de la reconstruction du pays, celui-ci devenant un laboratoire de la Révolution :

« La Révolution démocratique populaire doit être menée par la paysannerie, les travailleurs et les intellectuels révolutionnaires. » Nul doute que ce programme d'inspiration marxiste pose les bases du socialisme algérien. Une révolution agraire et la « socialisation des moyens de production » sont annoncées, tout comme la promotion de la culture nationale arabo islamique. » (Rocherieux, 2001 : 29)

C'est le Front de Libération Nationale (FLN), seul parti politique reconnu, après le rejet de toutes les autres mouvances politiques telles que le GPRA et le FFS, créées pour s'opposer au

centralisme du pouvoir autour d'un parti unique, qui devient le seul instrument d'exercice du pouvoir autour de Ben Bella.

Celui-ci se lance alors dans le programme socialiste de la nationalisation des propriétés coloniales et la création de coopératives agricoles autogérées. Toutefois, cette politique, peu réfléchie et entreprise sans réel examen des potentialités locales et des spécificités de la société algérienne, s'est vite révélée comme un échec catastrophique : des milliers de paysans affluent vers les villes dans un exode rural sans précédent, créant un paysage hétéroclite et peu reluisant où des bidonvilles côtoient des cités urbaines dans une espèce d'anarchie dont les séquelles se laissent remarquer jusqu'à présent. Dans les villes, le chômage sévit à grande échelle puisqu'aucune base industrielle n'est réellement installée hormis les quelques centres industriels peu opératoires laissés par le colonisateur. L'inflation démographique va *crescendo* face à un rythme de progrès économique très lent, ce qui a obligé d'importantes franges d'Algériens à émigrer vers la France à partir de 1965, l'ex-colonisateur étant considéré comme une bouée de sauvetage de la misère sociale.

Sur le plan de la politique étrangère, l'indépendance de l'Algérie, grâce à son combat militaire lui a donné une voix forte dans l'Organisation des Nations Unies (ONU) puisqu'elle défendait le droit des peuples à la liberté et en prenant comme principe de non-alignement avec les puissances mondiales colonisatrices.

Malgré le charisme et la diplomatie de Ben Bella, sa politique au sein du parti FLN ne rassemblait pas l'unanimité, notamment aux yeux d'anciens combattants comme Khider, Boudiaf ou Ait Ahmed qui ont tous préféré prendre leurs distances avec le régime ben bellasien. Le chef de l'état sentait le danger qui planait autour de lui en soupçonnant quelques dirigeants du conseil de la Révolution de fomenter des coups contre lui. Aussi, a-t-il essayé de neutraliser Boumediene, son ministre de la défense en impliquant certains de ses proches dans le gouvernement. C'est alors que l'armée décide de renverser Ben Bella, le 19 juin 1965. Officiellement, on parle de « redressement révolutionnaire », comme si la politique socialiste menée par Ben Bella était une erreur qu'il fallait rapidement redresser.

2.2. Boumediene : Bâtir un Etat qui ne disparaît pas avec ses hommes

Dès son auto-proclamation comme chef d'Etat en juin 1965, le colonel Boumediene se lance dans sa politique de concentration du pouvoir autour de l'armée. Déjà ministre de la défense, fonction qu'il occupait sous le mandat du président déchu Ben Bella, il chapeaute le conseil

de la Révolution et le conseil des ministres tout en essayant de faire une épuration du conseil de la Révolution dont il élimine des noms de taille tels que Khider ou Boudiaf ; en revanche, il en garde d'autres comme Abdelaziz Bouteflika, ministre des Affaires étrangères, fonction qu'il va occuper durant tout le mandat de Boumediene.

La nouvelle configuration du pouvoir politique s'annonce donc déjà comme une façon d'encadrer la population. Cette orientation d'encadrement se traduit par l'organisation des communes par des assemblées communales à partir de 1967 et les affaires départementales sont gérées dans des assemblées de wilayas, en 1969.

Les entreprises contribuent elles aussi à diriger la population par le biais des syndicats dont les représentants sont élus dans des conseils de direction contrôlés par le parti politique, le FLN.

Toutefois, le président Boumediene cherche une légitimation de son pouvoir auprès du peuple et décide alors d'organiser un référendum sur la *Charte* de 1975, une sorte de guide idéologique, politique, socio-économique de l'Algérie pour la décennie à venir. Après sa ratification, le président est élu en 1976 au suffrage universel. La Constitution algérienne de 1976 se veut une traduction juridique des principes de la Charte et consolide d'anciennes orientations politiques déjà choisies telles que : l'option du socialisme, le FLN comme parti unique, l'arabité et l'islamité.

Sur le plan économique, une nouvelle ère s'ouvre pour l'Algérie puisque Boumediene se détourne des accords d'Evian qui stipulent que la France garde sa mainmise sur le pétrole. En 1971, la nationalisation des ressources pétrolières s'annonce comme une sorte de décolonisation économique et une marche progressive décisive vers l'émancipation. Le choc pétrolier de 1973 porte les recettes dues aux hydrocarbures au triple, ce qui amène le pouvoir politique à s'orienter vers l'industrialisation de l'agriculture, l'option de la révolution agraire s'étant révélée peu efficace face aux enjeux de la mondialisation qu'il fallait relever.

Or, la réduction de la production économique aux seules ressources naturelles pétrolière et gazière fragilise peu à peu l'économie en général d'autant que le pouvoir en place conçoit ces ressources comme une manne divine dont la distribution au peuple est à la fois un devoir et un droit. Ce qui en fait une politique socialiste par excellence pratiquée jusqu'à aujourd'hui et dont les effets socio-économiques plus ou moins destructeurs sont perceptibles encore.

Ainsi, malgré un développement économique national assez ressenti avec la création de plus d'une soixantaine d'entreprises nationales, l'Algérie n'arrivait pas à l'autosuffisance alimentaire. Pire, la croissance démographique affaiblit la progression économique et obligent des milliers de personnes soit à venir s'installer en ville, soit à émigrer en France.

Sur le plan de la politique extérieure, Boumediene ne change pas radicalement la ligne de conduite tracée par son prédécesseur Ben Bella, d'autant que Bouteflika occupait sous le mandat des deux présidents la fonction de ministre des affaires étrangères. Une mission dont il s'acquittait avec beaucoup de talent malgré sa jeunesse.

Le soutien manifeste et inconditionné de tous les pays colonisés demeure la position irréversible de l'Algérie, qui consolide d'ailleurs sa place dans la scène internationale en tant que pays tiers-mondiste incontournable, notamment grâce à ses atouts pétroliers.

Au plan maghrébin, Boumediene tente de construire une zone intermaghrébine basée sur l'entente et l'intercompréhension, d'autant que les pays maghrébins partagent les mêmes traditions, presque le même passé et le même territoire nord-africain. Toutefois, cette ambition se voit fragilisée à cause du conflit du Sahara occidental. La volonté du roi Hassan II de s'emparer de ce territoire décolonisé en 1975 après le départ des Espagnols a obligé l'Algérie à soutenir le Front Polisario en accueillant les réfugiés sahraouis en défendant même par la voie militaire certaines zones limitrophes avec le Maroc.

La mort soudaine de Boumediene en décembre 1978 plonge l'Algérien dans une crise politique spectaculaire puisque la désignation de son successeur posait problème d'autant qu'au sein du parti FLN, diverses tendances antagonistes proposaient des noms qui représentaient à leurs yeux la voie de salut pour l'Algérie post-boumédienne.

Le Congrès du FLN s'est tenu en 1979 afin de désigner son secrétaire général, appelé en effet à être le candidat unique à la présidence. Les noms de Bouteflika, ministre des Affaires étrangères ainsi que Yahiaoui, l'un des membres centraux et permanents du FLN furent proposés ; toutefois, aucun des deux n'a fait consensus et la situation s'est bloquée, allait même s'envenimer n'était l'intervention de l'armée, qui jouait toujours le rôle de veilleur sur la paix de l'Algérie. C'est ainsi que le colonel Chadli Bendjedid, membre du conseil de la Révolution et commandant de la région militaire d'Oran fut désigné comme le candidat à la présidence, sa place neutre au sein du parti unique ayant fait l'unanimité.

2.3. Chadli BenDjedid : Asseoir une Algérie socialement démocratique et économiquement libérale

Choisi pour une simple période de transition, considéré comme une personne ayant peu d'expérience politique, le nouveau président se révèle un chef d'état potentiellement tacticien en réussissant à imposer son hégémonie sur ses opposants et en neutralisant les différentes tendances antagonistes.

Il se lance d'abord dans la réorganisation de la vie politique au sein du parti unique FLN en en démantelant la structure tout en lui réservant toujours une place de choix dans la décision. Un Bureau politique (BP) et un Comité Central (CC) furent créés :

« Le BP assume le rôle d'instance supérieure d'orientation et de décision pour ce qui est des options politiques, idéologiques et socio-économiques. Le CC adopte, quant à lui, à l'issue de discussions et de débats, les grandes décisions doctrinales. » (Ait Chalal, 2001 : 64)

L'orientation économique du chef d'Etat est d'abandonner l'option socialiste, perçue comme un point négatif ayant fragilisé la progression du développement du pays. C'est alors que le choix a été fait de se tourner vers la libéralisation de l'économie en encourageant l'investissement étranger et l'instauration d'une économie de marché ouverte au monde. Toutefois, cette politique a eu des revers conséquents puisque nombre d'investissements conduits en Algérie n'étaient pas efficaces et leurs rentabilisation n'était pas suffisamment réfléchie, ce qui a donné lieu à des faits de corruption.

La dégradation de la vie sociale a poussé certaines classes fragilisées à se mobiliser dans des manifestations spectaculaires, d'abord en mars 1980 pour la reconnaissance des droit des Berbères (le printemps berbère), méconnus ou ignorés dans les différentes constitutions puis, le 5 octobre 1988, appelant à l'ouverture démocratique, au multipartisme et à l'amélioration des conditions de vie.

La montée du courant islamiste, entre temps, a joué un rôle décisif dans la configuration de la scène politico-sociale en Algérie. Déjà activistes depuis le début des années 80, dans des groupes parfois armés, les islamistes plaident pour un Etat islamiste appliquant la Charia.

Face à la pression sociale, Chadli décide d'ouvrir le champ médiatique et politique. C'est ainsi que plusieurs organes de presse sont créés, dont la plupart sont francophones et de nombreux partis politiques sont fondés comme le Front Islamique du Salut (FIS). L'engrenage de la situation politique en Algérie a atteint un tel blocage que des élections législatives ont eu lieu en décembre 1991. La victoire des islamistes va sérieusement avoir un impact sur toute la décennie à venir, d'abord en poussant du devant de la scène le FLN, très décrié pour son inefficacité politique depuis longtemps, et en occupant la rue et les mosquées avec des slogans appelant à l'instauration d'un Etat islamiste et rigoriste.

Or, si le FIS a obtenu la victoire au premier tour des élections en 1991, le pouvoir militaire décide de suspendre le processus électoral à la suite de la démission du président Benjedid en janvier 1992.

Cet arrêt a marqué de façon indélébile la scène politique, sociale et économique en Algérie puisqu'à partir de cet événement, le pays sombre dans une crise sécuritaire sans précédent ; l'armée ayant intervenu pour juguler la montée de l'islamisme djihadiste. Certaines mouvances islamistes se sont créées en optant parfois pour des choix radicaux consistant à considérer tout ce qui n'est pas islamiste est mécréant. Une guerre sans merci est déclenchée contre les maquisards retranchés d'abord dans les montagnes puis peu à peu infiltrés dans les villes. L'Algérie sombre dans le désarroi sécuritaire jamais connu.

2.4. Chadli BenDjedid : Asseoir une Algérie socialement démocratique et économiquement libérale

Après la démission du président Bendjedid, un Haut Conseil d'Etat (HCE) est créé, composé de cinq membres, à leur tête Boudiaf. L'un des chefs historiques de la Révolution et membre central du groupe 22, Boudiaf se retranche vite à l'indépendance dans le camp des opposants au régime de Ben Bella. Celui-ci, comme on l'a montré plus haut, fait tout pour isoler tous ses adversaires potentiels de la sphère du parti du FLN. Après son exil au Maroc, l'avènement de Boudiaf en 1992, période marquée par une violente confrontation entre l'armée et la nébuleuse islamiste et la montée à l'horizon d'une crise sécuritaire déstabilisatrice, a constitué une lueur d'espoir vivement recherchée par les Algériens. Le nouveau président tend tout de suite la main à tous les opposants islamistes et progressistes pour construire une Algérie de paix. Toutefois, la machinerie guerrière a vite fait de tuer dans l'œuf le projet pacifiste de Boudiaf puisque lors de sa visite à Annaba, le 29 juin 1992, le

président est assassiné froidement, dans des circonstances non élucidées, dans une scène barbare, restée dans la mémoire collective des Algériens, ayant été filmée en direct sur la chaîne télévisée publique.

2.5. Ali Kafi : assurer la transition

Après l'assassinat de Boudiaf, l'un des membres du HCE, A. Kafi assure la fonction de président. Son mandat fut marqué par l'intensification des attentats terroristes et des massacres contre les civils. Un climat général d'insécurité règne dans toute l'Algérie. Sur le plan économique, la situation empire de plus belle, avec un taux d'endettement extérieur très lourd, des pressions inexorables de la part du Fonds Monétaire International (FMI) pour faire des réformes structurelles profondes, ayant conduit ultérieurement à la dissolution de plusieurs entreprises nationales et la mise au chômage de milliers de travailleurs.

Sur plan de la politique étrangère, l'Algérie réduit son rôle de leader des mouvements anti-impérialistes et non-alignés et se préoccupe essentiellement de sa situation intérieure.

2.6. Liamine Zeroual : Vaincre le terrorisme coûte que coûte

En 1994, une Conférence nationale désigne le général Liamine Zeroual comme président. Abdelazziz Bouteflika a d'abord été pressenti pour occuper ce poste, a finalement décliné la proposition. Le nouveau chef d'Etat organise en 1995 des élections présidentielles dont il était l'un des candidats. Il remporte officiellement le scrutin avec 61,3% des suffrages exprimés. Une nouvelle Constitution est adoptée en 1996 qui consolide le pouvoir du président et lui octroie davantage de prérogatives exécutives. Une seconde chambre parlementaire est créée, le Conseil de la Nation (l'équivalent du Sénat), qui vient s'ajouter à la première assemblée populaire nationale (APN), créée en 1977. Des élections législatives sont organisées en 1997 qui furent remportées par le parti du pouvoir le FLN, tandis que la victoire aux élections communales et régionales est revenue à un parti inféodé au pouvoir, nouvellement créé, le Rassemblement National Démocratique (RND).

Face à la recrudescence des massacres collectifs commis par les groupes djihadistes contre la population civile entre 1996 – 1998, l'armée déploie son arsenal d'instruments lourds et les forces spéciales interviennent souvent pour juguler l'avancée des terroristes dans les villes, notamment à la Capitale.

Contre toute attente, le président Zeroual déclare, en septembre 1998, qu'il ne continuait pas son mandat jusqu'au bout et que des élections présidentielles seraient organisées en avril 1999.

Il y a lieu juste de noter ici que la communauté internationale a adopté face à la crise sécuritaire et la situation socio-politique en Algérie des attitudes ambivalentes et flottantes :

De 1992 à 1994, on constate une réelle expectative face au régime, à sa solidité et à sa capacité à faire face à la situation ; la prudence est de rigueur, et des contacts discrets sont mis en œuvre avec certains membres de l'ex-Front islamique du salut (FIS), installés à l'étranger. De 1995 à 1997, on note un progressif changement d'attitude par rapport au pouvoir algérien, avec une inclination plus favorable à son endroit, notamment à partir de l'élection de L. Zeroual en novembre 1995. Depuis 1998, on relève une appréciation significativement plus avantageuse à l'égard des autorités d'Alger et de leur capacité à gérer la situation. (Ait Chalal, 2001 : 71 – 72)

2.7. Abdelazziz Bouteflika : Instaurer la paix, construire un Etat de dignité

Parmi les sept candidats aux élections présidentielles d'avril 1999, Abdelaziz Bouteflika, le candidat du régime, en sort vainqueur après le boycott des autres prétendants soupçonnant le processus électoral de frauduleux

Connu déjà dans les cercles du pouvoir, ayant été ministre des Affaires étrangères auprès de Ben Bella puis de Boumediène, le nouveau président se lance dans la relève de défis colossaux : recouvrir la paix, développer l'économie en faillite, redorer le blason à l'image de l'Algérie à l'extérieur, ternie par la crise sécuritaire de la « décennie noire », des années 90.

Toute suite après son intronisation, Bouteflika met en œuvre le processus de Concorde civile dont le projet est proposé en référendum. Le peuple en plébiscitera à l'unanimité le principe en septembre 1999. Ainsi, des milliers de maquisards terroristes se rendent à l'armée dans des scènes de réconciliation très médiatisées.

Un loi sur la Concorde civile est promulguée et vise à fixer les droits et les devoirs des « rendus » au sein de la société civile. Le pari sécuritaire est vite gagné par le président. Ici, il faudra souligner toutes campagnes du chef de l'Etat dans toute l'Algérie pour défendre son

projet politique de réconciliation, seul moyen de sortie de la crise. Le charisme de l'homme politique ainsi que son pouvoir d'influence sont vite salués dans la presse.

Un tel pouvoir d'influence va également se répercuter sur la scène internationale. Bouteflika promettait au peuple algérien de rehausser l'image de l'Algérie à l'international. C'est ce qu'il a entrepris de faire en se manifestant ostensiblement à tous les évènements politiques extérieurs majeurs : sommet de l'Organisation de l'Union Africaine à Alger en juillet 1999, Obsèques du roi Hassan II, fin juillet 1999, sommet de l'ONU et visite officielle de nombreux pays occidentaux. A cela, le chef de l'Etat intensifie ses manifestations médiatiques en accordant des entretiens à des organes de presse étrangers notamment français, anglais et américain.

Conclusion

Ce second chapitre a été consacré à l'histoire de l'Algérie dans le but de chercher à comprendre la réalité du passé. Cette dernière est caractérisée par la présence d'une multitude de cultures, de religions et de réalités linguistiques qui expliquent justement la présence de ce paysage socio-historico-politique plutôt opulent.

Dans un second temps de ce chapitre théorique, on a tenté de mettre le doigt sur un passé politique en nous intéressant aux chefs d'Etats qui se sont succédés depuis l'indépendance pour arriver à la fin à Monsieur Abdelaziz Bouteflika. En effet, ce dernier est le septième Président de la république algérienne après six prédécesseurs qui, après avoir occupé ce poste, ont pensé, chacun à sa façon et selon son époque, à instaurer des politiques différentes basées, en général, sur les même principes notamment la démocratie.

CHAPITRE 3. DISCOURS D'INVESTITURE : CHOIX DU CORPUS, CADRAGE CONTEXTUEL ET ANALYSE THÉMATIQUE.

Préambule

Ce chapitre est consacré, du début à la fin, au discours d'investiture désormais DI. Ce dernier va faire l'objet d'étude de cette thèse, c'est pourquoi nous avons décidé, dans un premier temps à le définir, ensuite, à faire son histoire en Algérie et partout dans le monde.

A la fin du chapitre, nous tenterons de faire une analyse thématique du DI de 1999, pour ensuite le comparer à celui de 2004. Cette analyse a, en fait, un triple objectif :

Le premier, c'est qu'elle permet une meilleure structuration du travail qui va se faire sur les deux DI et de faciliter les repérages pour nous et pour les lecteurs de ce travail.

Le second, vise à découper les deux DI en micro-séquence, toutes indépendantes les unes des autres, car si « *La description d'une langue vise à fournir les règles permettant de construire toute phrase de la langue, alors que l'objet d'une analyse de discours, dans une première approximation, semble être de décrire une séquence réelle unique et non répétable.* » (Guilhaumou & Maldidier, 1986 : 236).

Le troisième va intervenir dans la structure même de la phrase, ses composants, sa ponctuation, pour une analyse purement syntaxique. En se basant sur un travail de dépouillements dans lequel chaque comptage des séquences et/ou des expressions est suivi d'une interprétation des résultats.

1. Le corpus : de 1999 à 2004

Dans son article publié en 2009, et qui s'intitule « *dis moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique* », Charaudeau a soulevé la question du choix du corpus dans les Sciences du langage d'une façon générale. En effet, pour lui, le choix du corpus reste un travail très difficile pour un chercheur car il suscite une action double, faire un choix et le justifier en le mettant sur une base théorique qui est solide, puisque pour l'auteur (2009 : 37) « *Cela est peut-être le symptôme de ce que le corpus n'existe pas en soi, mais dépend [...] du positionnement théorique à partir duquel on l'envisage.* ».

Pour notre part, l'idée est venue, après avoir traité la question de l'influence du discours sur des discours du Président Bouteflika de la concorde civile dans un mémoire de magistère

⁵ Le dépouillement est un travail personnel, nous n'avons fait appel à aucun logiciel.

soutenu en 2009, du fait que le discours d'investiture se produit dans un cadre très élégant, et obéit aux exigences de l'évènement de la cérémonie d'investiture.

L'accès aux DI de Bouteflika nous a été très facile, puisque les discours sont publics et sont diffusés sur le site officiel de la Présidence d'El Mouradia⁶ dans une qualité de diffusion et dans une grande transparence. Tous les discours présidentiels, pas seulement ceux de l'investiture, sont accessibles au peuple et aux analystes de tout type (politiciens, linguistes, économistes, journalistes, etc.).

Pour cette étude, nous avons choisi le DI de 1999 qui sera comparé à celui de 2004 car « *il est en effet désormais admis que la caractérisation d'un discours ne peut se faire dans l'absolu et nécessite des comparaisons* » (Mayaffre, 2012 : 21). La mise en contraste, sur les deux plans quantitatifs et qualitatifs, permet une meilleure compréhension des discours analysés. En effet, « *la sémantique différentielle, théorisée notamment par François Rastier, pose que le sens est toujours construit et que cette construction se fait par différence.* » (Mayaffre, 2012 : 22-23).

2. Le discours d'investiture en algérie : mythe ou réalité ?

On l'a largement illustré dans le chapitre 1, l'objet de l'analyse du discours est « le discours » pris dans ses différentes définitions, utilisations et oppositions. En effet, le DI s'inscrit dans un cadre particulier celui de l'analyse du discours politique.

Ce type de discours est prononcé lors d'une cérémonie dite d'investiture. Celle-ci constitue l'acte à travers lequel on attribue au chef de l'état une autorité, une délégation d'un pouvoir par le biais de la reconnaissance du statut auquel il va dès lors appartenir.

En Algérie, l'investiture se fait tous les cinq ans, puisque c'est un régime qui fonctionne par quinquennat. En effet, la réalisation du discours se fait devant un public formé de ministres, et de politiciens de tous les rangs, ainsi que devant des journalistes de la presse écrite et télévisée. Durant la cérémonie, le DI se prononce après le serment et doit traiter tous les projets pour lesquels le Président s'est engagé durant sa candidature aux élections présidentielles.

⁶ Voici le lien : <http://www.el-mouradia.dz/francais/president/recherche/presidentrech.htm>

3. Le discours d'investiture de 1999 : de la tradition au choix

Le discours d'investiture est une tradition mondiale, qui est considéré comme reconnaissance de statut et comme une forme de légitimité(ation) de celui à qui l'on confère ce pouvoir par la volonté du scrutin qui se fait pour élire le Chef de l'état.

En effet, et comme nous l'avons déjà montré *supra*, notre choix pour ce type de discours vient d'une curiosité de savoir ce qui le caractérise, et c'est parce qu'ils sont les moins étudiés parmi tous les discours politiques, car en les comparant aux discours de candidature aux élections présidentielles, à ceux que prononcent les chefs d'état au cours de leurs mandats, à ceux des premiers ministres, à ceux des débats politiques, à l'entre-deux des face à face télévisés, le DI reste un objet d'étude très peu exploré et c'est ce qui a motivé notre recherche.

Le DI obéit aux conditions et aux exigences de la situation d'énonciation dans laquelle il se produit, elle est particulière parce qu'elle se fait une fois tous les cinq ans, devant un public particulier en direct, et télévisé pour tout le peuple voire le monde entier. La production de ce discours se déroule selon les traditions de chaque pays car « [...] *dans toute société la production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, d'en maîtriser l'événement aléatoire, d'en esquiver la lourde, la redoutable matérialité »* (Foucault, 1971 : 10-11).

Le DI est un discours très contrôlé car il résume tout ce qui va se faire durant le mandat présidentiel, « *La (re)production d'un corpus officiellement défini est étroitement contrôlée. Autour des discours et de la cérémonie d'investiture s'organisent toute une série de procédures institutionnelles qui conduisent à l'inclusion d'une catégorie de textes et à la glorification de ces discours de louange »*. (A La Guillaume, 2001 : 25)

Etudier le discours d'investiture suppose qu'on pourra procéder à l'analyse des trois discours prononcés par le président Bouteflika pour annoncer ses quatre mandats de présidence (1999, 2004, 2009 et 2014). Travail de longue haleine, vu l'ampleur du corpus possible. C'est pourquoi nous avons songé à un échantillonnage qui semble le plus représentatif du DI bouteflikien en ce qui concerne le sujet à traiter. Notre choix s'est fixé sur le DI de 1999, celui qu'a adressé le président à la Nation le mardi 17 avril 1999. Nous n'avons pas la prétention de pouvoir éviter complètement tout arbitraire dans ce choix, ni d'affirmer que ce discours est le

plus représentatif. Les autres discours auraient pu convenir mieux, de par leur longueur ou la pertinence des sujets traités voire les thèses défendues. Mais nous ne l'avons pas fait non plus intuitivement, notre choix est justifié par le fait que c'est le premier et par ce qu'il va être confronté à un autre celui de 2004 au cours de l'analyse.

Outre qu'il s'adresse à tout le peuple, comme nous l'avons déjà avancé ce discours est le premier DI du président marquant son premier mandat, il est écrit en langue nationale, l'arabe, dans un style élégant, usant de rhétorique et d'éloquence. On devine que le choix des mots et des expressions, dans un discours écrit et solennel de ce type, est principalement nécessaire que dans un discours improvisé car « *Autre caractéristique du discours d'investiture : il est essentiellement un discours prophétique, mais à la fois un discours-appel. Sa visée première, suivant une tradition qui remonte au discours initial, est de mettre le peuple au courant des réalisations qu'on vise à accomplir au cours du mandat et de lui faire part des objectifs projetés.* ».

En outre, la traduction officielle du texte arabe en langue française (si ce n'est pas le contraire, car il est possible que le Président Bouteflika ait écrit ses discours la première fois en langue française puis sont traduits en langue arabe) se fait par des professionnels. Cette traduction est un texte second mais frappé du même sceau d'authenticité que son texte initial.

4. Abdelaziz bouteflika

Abdelaziz Bouteflika est né le 02 mars 1937 à Oujda au Maroc. Voici un tableau synthétique de l'ensemble des postes qu'il a occupés :

POSTES OCCUPÉS ET/OU STATUT	PÉRIODE D'EXERCICE
Président de la République algérienne	Du 15 avril 1999 jusqu'au 08 avril 2004 (premier mandat)
Président de la République algérienne	Du 08 avril 2004 jusqu'au 09 avril 2009 (deuxième mandat)
Président de la République algérienne	Du 09 avril 2009 jusqu'au ...avril 2014 (troisième mandat)
Président de la République algérienne	Du ...avril 2014 et à ce jour (quatrième mandat qui en cours et qui s'achève en 2019).

Tab7 : tableau des postes occupés par le Président Bouteflika.

5. Protocole d'analyse

Nous allons, dans ce qui va suivre, tout en comparant les résultats, analyser les points suivants :

D'abord, la segmentation des deux DI qui va se faire *infra*, permet d'abord de s'approcher du corpus, ensuite de voir les thèmes abordés, la façon dont on les traite, de le découper en micro-séquence thématiques, et de justifier notre lecture interprétative des deux discours.

Ensuite, un travail de comparaison s'impose puisque nous avons l'intention d'étudier le DI de 1999, mais en l'inscrivant dans une optique de confrontation avec celui de 2004, traitant les points suivants :

- (1) Les paramètres quantitatifs du corpus : consiste à comparer les deux discours en matière de longueur, c'est-à-dire le nombre des mots.
- (2) Nombre de micro-séquence : cette comparaison vise à faire la comparaison de la longueur de chaque DI en matière de séquence.
- (3) Nombre des thèmes abordés : cette comparaison a pour objectif de comparer les deux DI sur un plan quantitatif.
- (4) Contenu de chaque séquence : cette comparaison s'intéresse à la vérification des deux DI en matière de sujet traité, et donc sur le plan qualitatif.

6. Segmentation du discours d'investiture de 1999

La segmentation du DI de 1999 et du DI de 2004 est faite sur la base d'une analyse thématique. Cependant, certaines difficultés pour le découpage se sont présentées car « *Dans le discours politique, tout est reprise, rejet, renvoi, reformulation, retournement et torsion, changement de pôle* » (Guilhaumou & Maldidier, 1986 : 236).

Nous allons, dans les tableaux 01 et 02, réalisé un découpage qui se fait sur deux plans, permettant une meilleure structuration de l'analyse rhétorique qui va se faire dans d'autres chapitres, le plan thématique et le plan syntaxique.

En effet, l'analyse thématique est faite sur la base des apports de la linguistique textuelle de J-M Adam (2012) dans laquelle il propose un module qui cerne bien la question des progressions thématiques dans tous types de discours.

Numéro de la séquence	Découpage de la séquence en énoncés
séquence 01 : ouverture	Au Nom de Dieu (1), Le Clément et Miséricordieux (2),
séquence 02 : appel	Monsieur le Président (3),
Séquence 03 : remerciement	Je vous remercie des félicitations que vous m'avez adressées et des vœux que vous avez bien voulu former à mon endroit pour l'avenir de l'Algérie (4).
Séquence 04 : hommage	Je voudrais (5), pour ma part (6), rendre hommage (7), en votre personne (8), à un grand patriote qui a eu à assumer les pouvoirs de la République en des heures particulièrement sombres de la vie du pays (9), menacé alors dans l'existence même de son Etat national (10).
Séquence 05 : projet de rétablissement de la situation sécuritaire	<p>Sous votre conduite (11), Monsieur le Président (12), l'Etat a pu écarter le spectre de l'effondrement (13), annoncé ici et là (14), réoccuper de nombreux domaines dans le champ de sa responsabilité (15), améliorer de manière significative la situation sécuritaire du pays et renouer avec la légalité constitutionnelle (16).</p> <p>Le processus que vous avez engagé en 1995 (17), nous l'avons encouragé et soutenu car nous sommes convaincus (18), comme vous (19), que c'est dans la voie de la démocratisation et de l'instauration de l'Etat de droit que se situent la sortie de la crise et la fin des épreuves que nous subissons (20).</p>

Séquence 06 : déroulement des élections présidentielles	A cet égard l'histoire retiendra (21), Monsieur le Président (22), qu'en faisant tenir (23), avec un souci extrême d'impartialité et de transparence(24), des élections présidentielles anticipées auxquelles vous n'étiez pas candidat (25), vous avez contribué (26), en dépit de vaines péripéties politiciennes (27), à une avancée déterminante de la culture et des principes démocratiques au sein de la Nation (28).
Séquence 07 : formule d'adresse.	Mesdames (29), messieurs (30),
séquence 08 : légitimation.	Au moment où je prends mes fonctions de Président de la République (31), de par la volonté libre et définitivement souveraine du peuple algérien (32),
séquence 09 : prise de conscience.	c'est un sentiment de profonde gravité que je ressens (33). Car je mesure pleinement l'immensité des attentes et des besoins du pays (34), comme je mesure l'importance et la difficulté des écueils qui se dressent encore sur la voie du renouveau national (35).
séquence 10 : la question de la paix en Algérie.	Le plein rétablissement de la paix civile et l'élimination de la violence dans les actes et dans les esprits sont les objectifs prioritaires de toute politique qui réponde aux vœux profonds de la nation (36). Dans ce cadre (37), je veux affirmer nettement que la sécurité des personnes et des biens est la responsabilité essentielle de l'Etat (38), qui ne saurait tolérer (39), en aucune circonstance (40), les atteintes à son égard(41), et qui doit mettre en œuvre (42), les moyens (43), tous les moyens sans exception (44), dont il dispose pour s'opposer aux actes terroristes et ses supports pour les réprimer conformément à la loi

	(45).
Séquence 11 : rôle des pouvoirs publics.	Mais (46), parallèlement (47), les pouvoirs publics se doivent de rechercher les conditions du dépassement des causes qui (48), ayant pu contribuer directement ou indirectement à l'émergence de tels comportements abominables (49), continuent de favoriser leur perpétuation (50).
Séquence 12 : responsabilisation des citoyens et présentation du projet de la concorde civile.	Toutes les forces politiques et toutes les bonnes volontés (51), tous ceux qui voudront prendre conscience des exigences qu'impose la vie en commun dans la Patrie commune (52), tous ceux qui conviennent de l'impérieuse nécessité de tourner une page douloureuse de notre histoire et d'assumer avec responsabilité les séquelles d'une tragédie collective dont les algériens seuls (53), et surtout les plus humbles (54), acquittent la tribut (55), doivent pouvoir s'associer à l'œuvre de restauration de la concorde civile à laquelle s'attachent tant d'enjeux vitaux pour la Nation (56), et à contribuer (57), ainsi (58), chacun à la mesure de son influence et de ses moyens (59), à exorciser les démons de la division et de la violence pour consolider les bases du nouveau départ (60), fondé sur le respect mutuel des convictions (61), la compétition pacifique des idées et des programmes (62), la garantie des droits constitutionnels intangibles aux libertés publiques et individuelles (63).

Séquence 13 : engagement pour la paix.	Pour ma part (64), je m'engage (65), dans un esprit de large rassemblement (66), à ne ménager aucun effort dans le cadre de l'exercice de mes prérogatives pour favoriser (67), sans arrière-pensée ni prévention d'aucune sorte (68), la convergence des efforts que dictent les objectifs vitaux d'une politique nationale (69), exclusivement nationale (70), de paix (71), d'ouverture au progrès et de construction démocratique (72).
Séquence 14 : reconstitution des institutions de l'Etat.	Construire le projet démocratique (73), c'est aussi œuvrer à redonner leur légitimité profonde aux institutions de l'Etat dont le discrédit (74), du fait des pratiques malsaines et des dérives de tout ordres (75), a affaibli la conscience civique au sein de la Nation et contribué (76), essentiellement (77), à précipiter la crise aux multiples aspects que nous vivons (78).
Séquence 15 : La protection du citoyen.	Assurer concrètement la protection du citoyen contre tous les abus d'où qu'ils viennent (79),
Séquence 16 : égalité sociétale grâce à l'effort.	établir dans les faits le principe de la primauté de la loi et de l'égalité absolue devant elle (80), assurer que seuls le mérite et l'effort vaudront l'élévation et la considération sociales (81), garantir l'égalité des chances pour tous les citoyens (82),
Séquence 17 : justice de l'administration.	assurer l'impartialité de l'administration et la qualité des prestations de service public (83),
Séquence 18 : promotion des compétences et de la liberté de l'expression.	consacrer des mécanismes objectifs pour la promotion des compétences et offrir à celles-ci le cadre adéquat à leur pleine expression (84),
Séquence 19 : cessation du gaspillage et des détournements.	créer les conditions d'un contrôle ferme et efficace pour concourir à l'élimination des gaspillages et des

	détournements des moyens de la collectivité (85),
Séquence 20 : conséquences de la mise en place des objectifs de la nouvelle institution sur la confiance personnelle, l'efficacité actionnelle, et le développement de l'économie.	tels sont les principaux objectifs du vaste dessein dont la mise en œuvre conditionne le retour de la pleine confiance dans les institutions étatiques et permettra de donner pertinence et pleine efficacité aux actions publiques de développement économique et social (86).
Séquence 21 : engagement pour une rénovation de l'état basée sur les revendications du peuple.	J'œuvrerai à sa réalisation avec détermination et intransigeance (87), convaincu que la réhabilitation, la moralisation et la rénovation de l'Etat portent en elles la réponse aux revendications fondamentales de la société pour la justice (88), la dignité (89), la solidarité dans l'effort et les sacrifices (90).
Séquence 22: appel.	Mesdames (91), messieurs (92),
séquence 23 : préservation de l'identité et de l'indépendance du pays.	Dans un monde où le rythme des mutations et du progrès technique est fortement accéléré (93), l'Algérie se doit de se doter des moyens de s'intégrer à ce mouvement général dans la préservation de son génie propre et de ses intérêts nationaux (94), sauf à sacrifier (95), dans une passivité inconsciente et suicidaire (96), ses chances de progrès dans un premier temps (97), son identité nationale et son indépendance ensuite (98).
Séquence 24 : engagement pour une meilleure adéquation du système de l'enseignement/apprentissage.	Cette nécessité requiert (99), au premier chef (100), l'adaptation du système d'enseignement qui doit s'ouvrir davantage sur le monde (101), ses évolutions et ses exigences (102).
Séquence 25 : préservation de la souveraineté du pays grâce aux talents et aux compétences	Elle requiert (103), dans le même ordre de priorité (104), le renforcement des conditions favorisant le développement et la valorisation des talents et des

individuels.	compétences (105), l'expression libre (106), l'échange et le débat d'idées (107), terreau sur lesquels (108), seuls (109), peuvent éclore la création intellectuelle et la capacité scientifique et technique qui constitueront dans le monde de demain les seuls remparts efficaces contre l'inféodation totale des nations (110).
Séquence 26 : évolution dans le cadre économique.	La même exigence d'évolution et d'adaptation s'impose à nous dans l'ordre de l'activité économique (111). Les graves difficultés que nous connaissons en ce domaine - qui se traduisent par tant de frustrations et tant de souffrances - ont eu des causes diverses dont il n'est pas le lieu de revenir sur les tenants (112).
séquence 27 : sensibilisation envers la question du travail.	<p>En tout état de cause (113), le travail (114), la rigueur et l'effort se sont trouvés gravement déconsidérés comme valeurs dans la société et comme principes dans la gestion des activités de la nation (115).</p> <p>Là se situe le mal essentiel (116).</p> <p>Là réside l'obstacle majeur à la pleine expression de nos ressources et de nos capacités (117).</p>

<p>Séquence 28 : énumération des avantages du travail sur l'économie nationale notamment sur l'investissement et l'agriculture.</p>	<p>Il nous faut tous (118), impérativement (119), prendre conscience de cette réalité et nous convaincre que seule la réhabilitation du travail et du mérite pourront donner leur plein sens et leur efficacité aux actions, incontournables par ailleurs (120), visant à la rationalisation et à la consolidation du cadre organisationnel de l'économie (121), à la restructuration du secteur public et à sa redynamisation (122), à la promotion de l'investissement privé et à sa réorientation vers les activités productives (123), à la conquête de nouveaux espaces pour notre agriculture et à sa modernisation (124).</p>
<p>Séquence 29 : suppression de la dépendance envers les ressources énergétiques pour répondre aux exigences de la mondialisation grâce au travail.</p>	<p>C'est ainsi, seulement (125), que nous pourrons nous dégager d'une dépendance aliénante vis à vis des ressources énergétiques (126),</p> <p>c'est ainsi que nous pourrons nous hisser à la hauteur des exigences de la mondialisation et éviter que cette nouvelle configuration des relations économiques internationales ne constitue seulement (127), pour nous (128), un handicap supplémentaire et un facteur de régression (129).</p>
<p>séquence 30: conséquences négatives de la discorde sociétale sur la qualité des relations internationales.</p>	<p>C'est précisément au plan des relations internationales que nous ressentons dans notre dignité collective les dommages causés par l'affaiblissement de l'Etat (130), par la perversion de la conscience nationale et par la discorde civile (131).</p>

<p>Séquence 31 : mise en place d'une stratégie visant à améliorer l'image internationale du pays tout en faisant appel aux efforts fournis dans la guerre de libération.</p>	<p>Aussi, est-ce en manifestant clairement notre volonté de trouver ensemble (132), entre algériens la solution de nos problèmes et celle d'assumer solidairement notre destin collectif que nous permettrons de soutenir plus fermement sur la scène internationale notre droit (133), si chèrement conquis (134), à la souveraineté totale et au respect (135), et de revendiquer la part (136), toute la part qui nous revient - de par nos ressources potentielles (137), notre situation géostratégique (138), l'exemple qu'a constitué notre guerre de libération et notre rôle dans l'émancipation du tiers monde - dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques visant à la paix (139), à la stabilité et à la coprosperité dans les espaces régionaux et les ensembles auxquels nous appartenons (140).</p>
<p>séquence 32 : appel</p>	<p>Mesdames (141), messieurs (142),</p>
<p>séquence 33: réalisation du salut national.</p>	<p>Le salut national dépend de nous et nous avons la responsabilité de le réaliser (143), de le réaliser seuls (144), et d'en accepter le prix dans le cadre de la consolidation de l'Etat national (145), du renforcement des Institutions de la République et de la promotion des libertés démocratiques (146).</p>
<p>séquence 34 : réaffirmation de la place de l'Algérie grâce à l'effort de chacun.</p>	<p>Quant à notre place dans le monde qui se redessine (147), c'est tout naturellement en nous d'abord (148), et dans cette capacité à surmonter nos épreuves que nous pouvons l'affirmer (149).</p>
<p>Séquence 35 : l'immensité des tâches à réaliser pour un meilleur avenir.</p>	<p>Les voies du rétablissement et du renouveau existent (150), mais des tâches immenses nous sollicitent afin de les déblayer (151).</p>

Séquence 36 : appel à une forte solidarité de tous pour décider de leur destin.	C'est pourquoi (152), au nom du peuple, grâce à lui et pour lui (153), j'appelle tous les fils de la Patrie Algérie (154), Patrie de tous les algériens (155), à prendre leur part à cette vaste entreprise sans quoi ils ne peuvent prétendre à devenir maîtres de leur destin quelles que soient les promesses (156).
séquence 37 : recommandations pour une Algérie forte.	L'Algérie a des potentialités réelles (157). Elle a l'immense réserve de vitalité de sa jeunesse (158). Elle sera ce que nous voudrions qu'elle soit (159), elle peut être forte et prospère (160).
séquence 38 : appel à l'union et à la solidarité.	C'est à tous les algériens (161), par l'union (162), par l'effort et par la rigueur (163), de mériter l'avenir auquel nous aspirons (164). Il ne peut y avoir d'avenir que par notre volonté et notre mérite (165).
séquence 39 : adresse de clôture.	Monsieur le Président (166), Excellence (167), mesdames (168), messieurs (169),
séquence 40 : remerciement de l'auditoire.	je vous remercie (170).
séquence 41 : formule de clôture.	Vive l'Algérie (171).

Tab 01 : segmentation du DI de 1999.

7. Segmentation du discours d'investiture de 2004

Numéro de la séquence	Découpage de la en énoncés
séquence 01 : formule d'ouverture	Au Nom de Dieu (1), Le Clément et Miséricordieux (2),
séquence 02 : appel	Algériennes (3), Algériens (4),
séquence 03 : appel	Mes chers compatriotes (5),
Séquence 04 : légitimation et confirmation d'un nouveau quinquennat	Vous venez de me témoigner une fois encore votre confiance (6), en me confiant la lourde et difficile responsabilité de diriger le pays durant un nouveau mandat de cinq ans (7).
séquence 05 : remerciement et éloge adressés au peuple algérien.	Je ne me contenterai pas de vous remercier du fond du cœur pour l'insigne honneur que vous me faites (8), car je veux vous dire (9), en toute simplicité (10), mais avec une émotion (11), qu'il m'est bien difficile de contenir (12), combien je suis fier de vous (13), de toutes les Algériennes et de tous les Algériens (14), qui ont donné au monde une image digne de respect (15), celle d'un peuple conscient de ses responsabilités et qui (16), après avoir triomphé de toutes ces années de violence et surmonté inondations et tremblements de terre (17), a montré non seulement (18), son attachement à la démocratie mais (19), sa capacité à la mettre en application (20).

<p>séquence 06 : réussite de la campagne électorale grâce à la participation massive des algériens.</p>	<p>Les élections qui viennent de se dérouler dans notre pays (21), peuvent servir de modèle à bien d'autres sociétés qui appellent à la démocratie sans pouvoir en faire usage pour elles-mêmes (22). La campagne électorale a permis une réelle mobilisation des citoyens et a suscité leur intérêt pour les affaires qui nous concernent tous (23).</p>
<p>Séquence 07 : maintien de la solidarité nationale et de l'amour pour le pays.</p>	<p>Ce réveil de la conscience nationale (24), il faudra le maintenir et en faire le levier de notre action future (25), à laquelle nous devons tous nous associer dans un même élan de solidarité et d'attachement à notre pays (26).</p>
<p>séquence 08 : conditions du déroulement des élections électorales : liberté et sécurité.</p>	<p>Maintenant (27), que les feux de la campagne électorale sont éteints (28), nous devons en tirer les enseignements (29), car nous avons vécu là (30), un moment particulièrement (31), important de notre vie nationale (32). La liberté totale (33), dont ont bénéficié les candidats pour développer leurs programmes et porter leur appréciation sur le mandat précédent (34), l'assistance nombreuse des citoyens à toutes les réunions électorales (35), montrent d'abord que les préoccupations concernant la sécurité (36), passent désormais (37), au second plan sur l'ensemble de notre territoire national (38).</p>
<p>Séquence 09 : Présentation des conséquences de la réduction du terrorisme sur les projets de la nouvelle campagne électorale.</p>	<p>C'est parce que le terrorisme a été vigoureusement et efficacement réduit à quelques poches de résistance que les algériens ont pu porter leur attention sur les problèmes qui ont fait l'objet de la campagne (39).</p>
<p>séquence 10 : reconnaissance envers les efforts des agents de</p>	<p>Ceci est donc (40), une première constatation qui doit nous permettre à tous de reprendre espoir (41),</p>

<p>l'ANP permettant une meilleure atmosphère pour les élections.</p>	<p>de revenir à une vie normale (42), et qui doit nous inciter à marquer notre gratitude à l'égard des services de sécurité et de l'ANP dont la vigilance et les sacrifices hélas trop lourds ont permis d'aboutir à un tel résultat (43).</p>
<p>séquence 11 : comparaison de l'accès à la démocratie pour les Algériens, qui ont pu dire leur mot sans difficulté, avec les autres peuples.</p>	<p>Cette élection et la campagne qui l'a précédée ont (44), d'autre part (45), montré l'aptitude des algériens à s'accommoder de la démocratie dans notre vie politique (46). On sait que (47), pour d'autres peuples (48), il a fallu des siècles d'apprentissage et de lutte avant de se doter de systèmes démocratiques (49). D'autres y aspirent sans doute (50), mais sans parvenir à y accéder (51).</p>
<p>Séquence 12 : valorisation des choix du peuple algérien et donc le choix électoral qui a été en sa faveur.</p>	<p>L'attitude des algériens (52), qui ont eu à opérer des choix (53), engageant leur avenir et leur responsabilité (54), est un signe réconfortant de leur maturité et de leur lucidité et (55), comme l'histoire l'a toujours montré (56), un peuple qui a une telle conscience de ses intérêts et de ses devoirs (57), ne pourra jamais être entraîné dans des aventures mettant en cause son devenir et l'avenir de ses jeunes générations (58).</p>
<p>séquence 13 : présentation des points négatifs de l'élection présidentielle justifiés par la qualité du tempérament des Algériens.</p>	<p>Il était peut-être inévitable qu'une élection de l'importance de l'élection présidentielle donne lieu à quelques excès regrettables durant la campagne qui la précède (59). Notre tempérament d'algériens ou plus généralement de méditerranéens (60), connus pour leur exubérance et la volubilité de leurs réactions (61), peut</p>

	expliquer ces écarts qui (62), par bonheur (63), se sont pour la plupart limités à des écarts de langage (64).
Séquence 14 : encouragement à l'union sociale.	Il est clair (65), qu'il nous reste encore beaucoup à apprendre pour savoir nous supporter les uns les autres et pour parvenir à débattre en toute sérénité de nos divergences sans nous laisser dominer par nos passions ou par nos sympathies ou nos antipathies (66).
séquence 15 : rôle de la famille et de l'école dans l'éducation dans le but de mener une vie quotidienne saine et qui s'inscrit dans le respect mutuel.	Il y a pour nous tous (67), un long apprentissage à entreprendre dans tous les actes de notre vie quotidienne (68). Ce sera le fruit de l'éducation qui devrait être dispensée d'abord dans la famille (69), puis dans l'ensemble du système éducatif (70), et enfin par l'exemple qui devrait être donné par tous ceux qui exercent une responsabilité dans notre société (71).
séquence 16 : rappel de la loi de la concorde civile qui avait pour objectif mettre fin à une violence qui a duré dix ans.	Ce souci n'était pas absent de mes préoccupations (72), lorsque dès le début de mon premier mandat (73), j'ai lancé un appel à la Concorde Civile (74). Bien sûr (75), il s'agissait avant tout de mettre un terme à plus de dix années de violence et de destruction (76). Trop de sang avait coulé et notre pays donnait de lui une bien triste image sur la scène internationale (77).
Séquence 17 : pensée à ceux qui ont été touchés par le terrorisme, et retour à la vie normale.	Il fallait que cela cesse et que (78), moyennant un effort souvent pénible pour ceux qui étaient touchés dans leur chair (79), les algériens oublient le langage de la haine et reviennent à la raison et à une vie normale (80).

<p>Séquence 18 : confirmation de la concorde civile par le Parlement et le peuple algériens.</p>	<p>L'unanimité avec laquelle cette proposition a été appuyée par le peuple ainsi que (81), l'adhésion que lui a apportée le Parlement (82), prouvent que la violence et la haine avaient dépassé le stade du supportable et que (83), dans leur grande majorité (84), dans leur immense majorité (85), les algériennes et les algériens voulaient que s'instaure enfin la Concorde Civile à laquelle je les appelais (86).</p>
<p>Séquence 19 : réussite de la concorde civile.</p>	<p>En toute bonne foi (87), on doit reconnaître que cette politique a largement (88), réussi à rendre aux algériens le goût de la vie (89), en les débarrassant des menaces permanentes qui les faisaient vivre un enfer quotidien (90).</p>
<p>séquence 20 : reconnaissance et encouragement des forces de l'armée et des services de sécurité.</p>	<p>Certes (91), il y a encore à faire pour faire disparaître toute trace de terrorisme et nous nous attellerons à le faire (92), en nous appuyant encore une fois sur notre vaillante armée et sur nos services de sécurité qui ont payé le prix fort pour l'expérience qu'ils ont maintenant (93), acquise dans ce genre de combat (94).</p>
<p>séquence 21 : situation sécuritaire et lutte internationale contre le terrorisme.</p>	<p>De plus (95), le terrorisme s'étant généralisé au monde entier (96), c'est dans le cadre d'une mobilisation internationale que nous inscrivons notre combat qui (97), dès lors (98), prend une autre dimension et un autre caractère (99).</p>
<p>séquence 22 : réussite de la concorde civile et son impact sur le bon déroulement des élections présidentielles qui ont été observées par une délégation internationale.</p>	<p>Je peux donc (100), sans risque d'être contredit (101), affirmer que c'est grâce à la politique de Concorde Civile que les élections présidentielles ont pu être organisées de la manière la plus normale et qu'elles se sont déroulées à la satisfaction de tous (102), et notamment des nombreux observateurs</p>

	<p>étrangers que différentes institutions internationales ont délégué pour en suivre les phases successives (103).</p>
<p>séquence 23 : maintien du projet de la paix avec la réconciliation nationale, considérée comme la clé du progrès.</p>	<p>Je voudrais que ce deuxième mandat (104), que vient de me confier le peuple algérien (105), serve à consolider les résultats de la Concorde Civile (106). Il doit promouvoir une véritable réconciliation nationale qui en élargirait les effets et nous permettrait (107), en renforçant la cohésion de notre société (108), en combattant l'exclusion et la pauvreté (109), de consacrer l'ensemble de nos énergies et de nos ressources au développement de notre pays (110), qui doit sortir définitivement du sous-développement et regarder sans crainte vers l'avenir (111), car l'épreuve douloureuse et tragique qu'il vient de traverser aura durci la volonté de notre peuple et affermi son aspiration au progrès et à la prospérité (112).</p>
<p>séquence 24 : énumération des résultats du premier mandat et préparation du second.</p>	<p>La voie a (113), déjà (114), été tracée durant mon premier mandat (115), pendant lequel des réformes fondamentales ont été préparées (116), touchant en particulier le système judiciaire (117), les missions et le fonctionnement de l'Etat et enfin le système éducatif (118). Comme vous le savez (119), cette préparation a été l'occasion d'une très large consultation et les propositions qui en ont résulté ont été formulées par des experts et des spécialistes (120), chacun agissant dans son domaine (121). Des mesures ont déjà été prises (122), qu'il s'agira de compléter et de mettre en œuvre (123), toujours en association avec l'opinion publique (124), qui devra être dûment éclairée sur nos motivations et sur nos objectifs (125).</p>
<p>séquence 25 : consolidation des</p>	<p>Dans ce domaine (126), comme dans tous les</p>

<p>rapports et de la transparence entre les citoyens et les différents corps du pouvoir.</p>	<p>autres (127), nous ferons tout pour améliorer la communication entre les organes du pouvoir et les citoyens (128), par une information responsable et honnête (129), consciente de ses devoirs et de sa responsabilité dans le renforcement de notre cohésion nationale et dans l'image que nous donnons de notre pays au monde entier qui nous observe et qui nous juge (130).</p>
<p>séquence 26 : discours laudatif visant à mettre en exergue l'adhésion du peuple au premier et au deuxième quinquennat.</p>	<p>Dans son message simple (131), mais puissant (132), avec une maturité exemplaire et un sens élevé des responsabilités (133), le peuple vient d'exprimer (134), avec force (135), son adhésion aux réalisations accomplies dans chaque secteur durant le premier quinquennat (136). Il a exprimé sans détour son attachement à la poursuite du projet proposé de modernisation de la société (137).</p>
<p>séquence 27 : mise en valeur de l'adhésion du peuple dans le projet de la suppression de la Fitna, qui engendre le développement du pays et le maintien des valeurs sociales.</p>	<p>C'est de cette manière (138), qu'il a compris et accepté la signification de la continuité (139): éteindre l'incendie de la Fitna (140), avancer dans le chemin de la solidarité après tant d'années de braises (141), continuer dans la voie du développement (142), continuer à redorer le blason terni du pays sur la scène internationale (143). En toute chose et en chaque chose (144), construire et rester fiers de nos racines autant que de nos valeurs (145). Le peuple a livré son verdict d'adhésion (146).</p>
<p>séquence 28 : engagement pour une prolongation et une multiplication des efforts.</p>	<p>Je suis et resterai à son service pour cette cause (147). Je suis et resterai son fer de lance (148). Je ne peux imaginer mission plus exaltante (149).</p>
<p>séquence 29 : appels, pour la mobilisation, pour le non</p>	<p>Mais il est clair (150), à cet égard (151), que rien ne se réalisera sans la mobilisation de toutes les</p>

<p>gaspillage, pour l'investissement, bref pour tout ce qui peut servir l'Etat et la vie de tous.</p>	<p>énergies (152). Ne dilapidons pas nos chances (153). J'appelle chaque Algérienne (154), chaque Algérien (155), à s'investir pleinement dans cette œuvre de redressement et de renouveau national (156). J'appelle chacun (157), sans exclusive (158), à apporter sa contribution à l'effort commun (159). J'appelle chacun (160), à l'usine (161), au champ (162), à l'école (163), à l'université (164), au bureau (165), à son lieu de travail aussi bien qu'à la maison même (166), à s'investir pour produire le mieux-être (167).</p>
<p>séquence 30 : appel pour la valorisation du travail.</p>	<p>Il n'y a pas de miracle et je n'ai pas la prétention de pouvoir faire des miracles (168). Le seul miracle reste le travail (169), le travail du peuple algérien tout entier (170). Il fera l'Algérie d'aujourd'hui (171), et de demain (172). Il créera le développement (173). Il créera le bonheur (174).</p> <p>J'appelle tout le peuple à renouer avec les valeurs du travail (175). J'appelle tout le peuple à partir en guerre contre le laisser-aller (176), le gaspillage (177), la mauvaise gestion (178). C'est un impératif existentiel de valoriser le travail bien fait et de privilégier la vertu du travail constamment évalué à tous les niveaux de la hiérarchie (179). L'effort de construction nationale auquel tous les algériens (180), sans distinction aucune (181), sont appelés à participer (182), sera exclusivement fondé sur les valeurs sûres du travail (183), de la compétence (184), du mérite (185), de la bonne organisation et de la gestion efficiente (186). L'Algérie a plus que jamais besoin que les meilleures performances de ses enfants soient au rendez-vous (187).</p>
<p>séquence 31 : promotion et</p>	<p>En matière économique (188), notre pays se</p>

<p>élévation de l'économie du pays.</p>	<p>trouve à un moment décisif de son redéploiement (189). L'effort public (190), à travers le plan de soutien à la relance économique qui a fortement dynamisé l'activité (191), doit pouvoir désormais être relayé pour permettre d'installer durablement le pays dans une trajectoire de croissance auto entretenue (192). Un tel enchaînement est favorisé (193), dorénavant (194), par la stabilité macro-économique que nous nous sommes efforcés de construire et de consolider (195); par la position financière extérieure considérablement renforcée de notre pays et par les sensibles améliorations apportées au cadre normatif de fonctionnement de l'économie (196).</p>
<p>séquence 32 : amélioration de tous les corps de l'économie en l'occurrence, le système bancaire, la finance, marché foncier, etc. ainsi que la suppression de certains points négatifs tels que la bureaucratie, l'économie informelle, etc.</p>	<p>Ces améliorations seront poursuivies avec continuité et intensité (197). Notamment (198), par la modernisation et la dynamisation du secteur bancaire public (199), faisant suite à l'assainissement financier (200), récemment réalisé (201). Par l'allègement de contraintes bureaucratiques qui continuent de peser négativement sur l'investissement et l'activité économique (202). Par l'assainissement (203), le développement et la fluidification du marché foncier industriel (204). Par des adaptations du système fiscal en vue de favoriser (205), en particulier (206), l'orientation de l'investissement vers les activités à fort contenu de valeur ajoutée et main d'œuvre (207), ainsi que la résorption de l'économie informelle (208).</p>
<p>séquence 33: détachement d'une économie basée sur le marché des hydrocarbures.</p>	<p>Il est vital pour notre pays de se dégager progressivement de la dépendance par rapport aux hydrocarbures et de commencer à préparer son économie à l'après pétrole dans un contexte de mondialisation accélérée (209).</p>

<p>séquence 34 : développement de l'esprit de la compétitivité basée sur l'emploi.</p>	<p>Dans tous les secteurs de l'activité économique (210), cette orientation érige l'amélioration continue de la compétitivité en objectif central au côté du développement de l'emploi (211).</p>
<p>séquence 35 : soutien du projet de la privatisation du secteur public.</p>	<p>Dans la mesure où elles peuvent permettre de réaliser ces objectifs (212), les solutions de partenariat et de privatisation pourront être mises en œuvre pour les entreprises publiques (213). Mais en aucun cas (214), il ne saurait s'agir de brader le patrimoine national ni de dessaisir (215), de quelque manière que ce soit la puissance publique des intérêts stratégiques de la nation (216).</p>
<p>séquence 36 : effets du retour à la démocratie sur l'image du pays sur le plan international.</p>	<p>Dans cette phase infiniment mouvante et incertaine des relations dans le monde (217), notre pays s'est renforcé par sa victoire démocratique et son retour à la stabilité (218).</p>
<p>Séquence 37 : relation de l'intérêt du pays et de la justice avec la paix.</p>	<p>Il sera mieux assuré dans la défense et la promotion de ses intérêts (219), en conformité avec ses idéaux de paix (220), de justice et d'équité (221).</p>

<p>Séquence 38 : amélioration de l'image du pays au sein des pays du Maghreb.</p>	<p>Il s'attachera comme par le passé à exprimer concrètement ses solidarités naturelles (222). Au sein du Maghreb Arabe (223), d'abord (224), où il continuera sans relâche (225), par-delà les conjonctures (226), à œuvrer pour faire progresser dans les faits la construction régionale (227).</p>
<p>séquence 39 : encouragement de la milite pour la souveraineté de l'Irak et de la Palestine.</p>	<p>Au sein du monde arabe (228), où il soutiendra (229), naturellement et sans faille (230), la juste lutte du peuple palestinien (231); où il militera pour le rétablissement de la pleine souveraineté irakienne dans l'intégrité de son territoire (232); où il s'associera à tous les efforts visant à favoriser la modernisation et la résorption d'un retard dangereusement aggravé dans le développement social et culturel (233).</p>
<p>séquence 40 : amélioration de l'image de l'Afrique, continent auquel il fait partie, en revendiquant la solidarité et l'antiracisme.</p>	<p>En Afrique (234), enfin (235), où il s'associera pleinement aux efforts collectifs de promotion de la paix ainsi (236), qu'à la revendication d'un ordre du monde plus équitable (237), plus solidaire et plus humain (238).</p>
<p>séquence 41 : désignation</p>	<p>Algériennes (239), Algériens (240),</p>
<p>séquence 42 : désignation</p>	<p>Mes chers compatriotes (241),</p>
<p>séquence 43 : résolution des problèmes rencontrés avec la région de la Kabylie et appel à l'union nationale.</p>	<p>En cet instant solennel (242), ma pensée va vers nos compatriotes de Kabylie (243), dont nous partageons les souffrances et les espoirs (244). Nous comprenons leurs préoccupations car (245), comme je l'ai maintes fois répété (246), la Kabylie ne serait rien sans l'Algérie (247), et l'Algérie ne serait pas l'Algérie sans la Kabylie (248). Discutons pacifiquement des problèmes qui se posent (249), poursuivons le dialogue</p>

qui a déjà été engagé et qui a commencé à porter ses fruits (250). Prenons garde surtout de ne pas céder aux extrémistes de tous bords (251), car tout extrémisme en engendre un autre et conduit nécessairement à la violence (252), aux affrontements et à la ruine (253). Il n'est pas de problème insoluble (254), lorsque sont mis en œuvre l'esprit de tolérance et la volonté de compréhension mutuelle (255), lorsque sont pris en charge et les intérêts locaux et les intérêts nationaux (256). Je suis confiant que nous parviendrons à une solution satisfaisante (257), permettant à cette belle région de notre pays (258), de renouer avec la prospérité et avec la joie de vivre (259), et à sa jeunesse de contribuer (260), aux côtés de tous les jeunes d'Algérie (261), à porter haut la gloire de notre pays et la dignité de notre peuple (262).

<p>séquence 44 : remerciements adressés aux émigrés, faisant preuve d'un grand nationalisme, pour leur haute participation au scrutin.</p>	<p>De même (263), je ne peux manquer (264), en ce jour (265), d'accorder une pensée fraternelle à tous ceux de nos compatriotes expatriés et qui viennent de montrer (266), de la manière la plus éloquente (267), leur attachement à leur pays (268). Leur participation très importante au dernier scrutin est un signe certain de grande maturité (269), mais aussi (270), une preuve indéniable de l'intérêt qu'ils portent à l'évolution de notre pays (271). Je les remercie d'avoir (272), eux aussi (273), exprimé avec tant de force et de conviction la confiance qu'ils ont voulu me témoigner (274), et je tiens à les assurer qu'ils ont une place privilégiée dans nos préoccupations (275).</p>
<p>Séquence 45 : appel à la réintégration et au retour des émigrés au pays.</p>	<p>Notre souhait le plus cher est qu'ils puissent un jour (276), que nous voudrions le plus proche possible (278), réintégrer leur patrie et y prendre la place qui restera la leur (279), au sein de notre peuple pour contribuer avec nous à œuvrer pour sa prospérité et sa dignité (280).</p>

<p>séquence 45 : égalité entre la femme et l'homme quant aux droits offerts par la société.</p>	<p>Je veux également (281), m'adresser aux femmes algériennes (282), dont je connais les attentes et partage les revendications (283). Nous ne pouvons pas accepter que la femme algérienne soit soumise à un statut qui porte atteinte à ses droits et la condamne à une condition inférieure à celle de l'homme (285).</p>
<p>Séquence 46 : pénétration de la femme dans tous les domaines, et accès aux emplois qui ne sont plus désormais réservés à l'homme.</p>	<p>Certes (286), des avancées remarquables ont été réalisées par l'accession de la femme à toutes les responsabilités au sein des institutions nationales et par son entrée dans toutes les professions et tous les métiers (287), même dans ceux qui étaient supposés réservés à l'élément masculin (288).</p>
<p>séquence 47 : appel au changement d'opinion envers la femme, élément central de la modernité.</p>	<p>Cette évolution (289), je m'en réjouis et je suis heureux d'y avoir apporté ma contribution (290). Mais (291), nous ne devons pas nous arrêter en si bon chemin (292). D'autres tabous restent encore à renverser et notamment (293), dans certaines mentalités qui n'arrivent pas à s'ouvrir sur la modernité (294).</p>

<p>Séquence 48 : engagement pour la lutte contre les préjugés et les interdits visant à dévaloriser la femme.</p>	<p>Ce combat que nous avons engagé aux côtés des femmes algériennes (295), n'est pas facile (296), parce qu'il ne vise pas moins qu'à renverser un ordre social plus que millénaire et que pour cela (297), il faut s'attaquer à des montagnes de préjugés et d'interdits (298). La même situation s'est d'ailleurs (299), présentée dans beaucoup d'autres pays du monde occidental qui ne se sont pas encore (300), totalement (301), libérés de conceptions périmées en ce qui concerne la place de la femme dans leur société (302).</p>
<p>Séquence 49 : valorisation de la femme, et appel à sa propre participation dans l'amélioration de son statut social.</p>	<p>Je veux donc (303), dès à présent (304), rassurer toutes les femmes algériennes et leur demander d'apporter leur contribution éclairée et enthousiaste à cette lutte pour leurs droits (305), mais également (306), pour l'édification d'une société plus libre et plus humaine (307), et pour l'introduction dans nos mœurs des principes de tolérance et de fraternité (308). Ne sont-elles pas sources de vie (309), elles qui sont les premières à ouvrir nos yeux sur le monde et à nous préparer à y faire nos premiers pas ? (310)</p>
<p>séquence 50 : pensées aux jeunes très liés à la modernité.</p>	<p>Je veux enfin (311), et avant de terminer (312), me tourner vers nos jeunes (313), vers cette jeunesse bouillonnante et quelquefois turbulente (314), qui (315), happée par une modernité envahissante (316), ne comprend pas toujours nos hésitations et ne nous pardonne ni nos erreurs ni nos échecs (317).</p>

<p>Séquence 51: comparaison entre les jeunes d'autrefois et les jeunes d'aujourd'hui, leurs ambitions, leurs rêves, leurs demandes, etc.</p>	<p>Il est vrai que (318), nous avons été jeunes nous aussi (319), mais (320), en toute sincérité (321), peut-on comparer notre jeunesse à celle de nos jeunes d'aujourd'hui (322)? La vie était peut-être plus simple de notre temps alors que (323), pour tous ces jeunes (324), elle représente un chemin difficile et semé d'obstacles et les engage dans une compétition impitoyable à laquelle ils ne sont pas toujours bien préparés (325).</p>

<p>Séquence 52 : espoir d'offrir aux jeunes tous ce dont ils ont besoin, leur permettre de vivre comme tous les jeunes du monde entier.</p>	<p>Nous voudrions bien sûr que (326), le jeune algérien puisse vivre comme les jeunes dont il suit les tribulations dans les programmes de télévision (327), nous voudrions lui offrir les mêmes facilités et le faire bénéficier de tous les agréments d'une vie qui lui permettrait de s'épanouir et de faire fructifier ses potentialités (328).</p>
<p>Séquence 53 : regrets pour la situation dans laquelle se trouvent nos jeunes et appel de suivre le modèle de leurs ancêtres qui ont donné corps et âmes à leur pays.</p>	<p>Nous sommes hélas (328)! Loin de cette situation et nous sommes les premiers à nous en attrister (329), car c'est tout naturellement (330), que nous rêvons le meilleur pour nos enfants (331). La nouvelle génération sera peut-être plus indulgente à l'égard de ses aînés (332), en retrouvant à travers l'histoire de notre pays (333), toutes les étapes qu'il a fallu franchir (334), et au prix de quels sacrifices (335), pour faire de notre pays cette Algérie qui a redonné à ses enfants la dignité et leur permet de faire des rêves d'avenir (336).</p>
<p>Séquence 54 : appel et encouragement de la jeunesse pour croire en un avenir meilleur.</p>	<p>Nos efforts en faveur du développement (337), n'ont peut-être pas toujours été bien inspirés (338), mais il faut maintenir notre progression (339), car nous sommes seuls responsables de notre devenir (340). J'invite donc (341), cette jeunesse ardente et peut-être</p>

	désespérée à reprendre espoir (342), car les portes de l'avenir peuvent s'ouvrir sur des horizons prometteurs si nous persistons dans nos efforts (343).
Séquence 55 : éloge qui vise à inciter les jeunes à participer à la construction d'une Algérie forte.	J'engage tous les jeunes à participer à cette grande et exaltante œuvre de construction d'une Algérie forte et digne (344), car ils peuvent lui apporter l'enthousiasme de leur jeunesse et la détermination qui la caractérise (345).
séquence 56 : désignation	Algériennes (346), Algériens (347),
séquence 57 : désignation	Mes chers compatriotes (348),
séquence 58 : encouragement et reprise d'espoir pour l'avenir.	Vous venez de m'investir d'une très lourde responsabilité (349). Si je vous remercie de votre confiance (350), je veux également (351), vous adresser un appel à reprendre espoir dans l'avenir de l'Algérie et dans le vôtre (352).
Séquence 59 : retour en arrière, aux années du terrorisme, pour ne pas récidiver et pour ne viser que la reconstruction.	Les années difficiles que nous avons vécues constituent une épreuve que nous devons laisser derrière nous, mais nous devons en tirer tous les enseignements pour mener à bien l'œuvre de reconstruction et de réconciliation à laquelle nous devons tous nous atteler (353).
séquence 60 : appel à la solidarité, à l'amour de l'autre,	Apprenons à nous aimer et à nous comprendre (354), apprenons à joindre nos énergies vers un même

pour une Algérie pour laquelle les martyrs se sont sacrifiés.	but (355), celui d'être fidèles au rêve qui a animé nos martyrs (356), cette image d'une Algérie indépendante et d'un peuple algérien debout et fier (357), pour laquelle (358), ils ont souffert et accepté le sacrifice suprême (359).
séquence 61 : glorification des martyrs	Gloire à nos martyrs (360)!
séquence 62 : sloganisation et formule de clôture.	Vive l'Algérie éternelle (361)!

Tab2 : tableau de segmentation du DI de 2004.

8. Comparaison des résultats de la segmentation

Les points que nous allons traiter *infra*, permettent une meilleure lecture des deux tableaux de segmentation précédents. En effet, l'interprétation des tableaux 1 et 2 peut se faire sur deux plans, d'une part, un plan quantitatif qui a pour objectif de comparer les deux DI dans leur longueur, le nombre des séquences, et les thèmes abordés. D'une autre part, un plan qualitatif qui vise à mettre en exergue les ressemblances et les divergences entre les thèmes traités.

8.1. Les paramètres quantitatifs du corpus

Nous allons commencer par les paramètres quantitatifs pour une première approche de notre corpus, qui consiste à, comme nous l'avons déjà avancé, comparer les deux DI par rapport au nombre des mots, des séquences, et des thèmes contenus dans les deux discours.

8.1.1. La longueur des deux discours d'investiture

Locuteur	Nombre de discours	Longueur moyenne des discours
Bouteflika	01 (en 1999)	1625 mots.
	01 (en 2004)	3261 mots.

Tab3 : Tableau des principales caractéristiques des DI.

a- Résultats

D'après le tableau 3, le DI de 1999 est moins long que celui de 2004. Le premier est fait de 1625 mots environ, le second est de 3261 mots environ.

b- Lecture interprétative du tableau

Comment peut-on interpréter la différence de longueur entre les deux discours ? D'abord, on ne peut en aucune façon lier richesse à longueur. Ensuite, le discours de 1999 est le premier DI de Bouteflika, c'est pour la première fois qu'il gouverne le pays, il n'en connaît pas trop, alors que le second est prononcé après un quinquennat de gouvernance.

De plus, les deux discours étudiés sont prononcés pour le même évènement (cérémonie d'investiture), le locuteur est le même (le Président Bouteflika), mais la différence se trouve dans les dates des deux discours le premier prononcé en 1999, le second en 2004 (ancrage historique).

La réponse à la question posée est liée directement aux conditions historico-discursives de production des deux discours car le premier est prononcé dans des conditions où l'Algérie était en pleine crise sécuritaire. Le terrorisme a marqué l'Histoire du pays, l'orateur avait pour ambition majeure d'éteindre les feux et de retourner à une vie sociale paisible. La concorde civile était en plein centre d'intérêt c'est pourquoi le discours qui annonce le premier quinquennat n'a pas traité toutes les questions, et a focalisé son attention sur la crise ensanglante que vivait le pays.

Cependant, celui de 2004 est annonciateur d'un second mandat, l'orateur après avoir réalisé ses projets (surtout celui de l'instauration de la sécurité du citoyen) s'intéresse à d'autres, qui touchent à tous les domaines en l'occurrence sociopolitique, économique, sécuritaire (continuité dans le projet de la paix en proposant la réconciliation nationale) et bien d'autres.

8.1.2. Le nombre des séquences dans les deux discours d'investiture

Discours d'investiture	Nombre de macro-séquence	Nombre de micro-séquence	Thèmes
Discours d'investiture de 1999	40 séquences	171 expressions	33 thèmes

Discours d'investiture de 2004	62 séquences	361 expressions	52 thèmes
--------------------------------	--------------	-----------------	-----------

Tab4 : Tableau de comparaison du nombre des séquences et des thèmes des deux DI.

a- Résultats

Le tableau 4, toujours dans une visée quantitative, traite la question du nombre de séquence que contient chaque discours. En effet, le discours de 1999 est composé de 40 séquences formées de 171 expressions. Celui de 2004, quant à lui, est organisé de 62 séquences faites de 361 expressions.

Le même tableau, traite la question des thèmes abordés dans le DI de 1999 sont inférieurs à ceux de celui de 2004. Le premier a abordé 33 thèmes alors que le second s'est intéressé à 52 thèmes.

b- Lecture interprétative

L'interprétation des résultats rejoint, d'une certaine façon, celle du tableau 3. Le nombre des séquences (macro et micro-séquence) dépend du nombre des sujets traités par le locuteur. Etant donné que le DI de 1999 est le premier DI du Président et qu'il s'ancre dans une crise nationale il traite moins de sujets.

8.2. Les paramètres qualitatifs des thèmes

Nous voulons, dans le tableau suivant, mettre le doigt sur les points convergents divergents et des deux DI sur le plan des thèmes abordés.

Discours d'investiture étudiés	Thèmes abordés	Quel discours	Critères	
			Similitudes	Dissemblances
Discours d'investiture de 1999 et discours d'investiture de 2004	Remerciements adressés à l'ex Président.	1999		X
	Hommage à l'ex Président.	1999		X
	Rétablissement de la situation sécuritaire	1999 et 2004	X	

	Déroulement des élections présidentielles	1999 et 2004	X	
	Légitimation	1999 et 2004	X	
	Difficultés à rencontrer	1999		X
	La paix en Algérie	1999 et 2004	X	
	Rôle des pouvoirs publics	1999		X
	Responsabilisation des citoyens pour la concorde civile	1999 et 2004	X	
	Engagement pour la paix	1999		X
	Reconstitution des institutions de l'Etat	1999		X
	Principes de la nouvelle présidence et leur incidence sur la vie commune	1999		X
	Engagement pour la satisfaction des revendications des algériens	1999		X
	Préservation de l'identité et de l'indépendance du pays	1999 et 2004	X	
	Adéquation du système d'enseignement	1999		X
	Préservation de la souveraineté du pays	1999		X

	Développement du cadre économique	1999 et 2004	X	
	La protection du citoyen	1999		X
	Justice au sein de l'administration	1999		X
	Egalité sociétale par le travail	1999 et 2004	X	
	Protection des compétences de la liberté d'expression	1999		X
	Inconvénients de la discorde nationale	1999 et 2004	X	
	Amélioration de l'image internationale	1999 et 2004	X	
	Le salut national	1999		X
	Immensité des tâches attendues	1999		X
	Solidarité nationale	1999 et 2004	X	
	Pour une Algérie forte et solidaire	1999 et 2004	X	
	Remerciement et éloge adressés au peuple algérien.	2004		X
	Réussite de la campagne électorale grâce à la participation massive des algériens	2004		X
	Présentation des conséquences de la réduction du terrorisme	2004		X

	sur les projets de la nouvelle compagne électorale.			
	Reconnaissance envers les efforts des agents de l'ANP	2004		X
	L'accès à la démocratie	2004		X
	Les points positifs et les points négatifs de l'élection présidentielle	2004		X
	Rôle de la famille et de l'école dans l'éducation	2004		X
	reconnaissance et encouragement des forces de l'armée et des services de sécurité	2004		X
	Situation sécuritaire mondiale et lutte internationale contre le terrorisme.	2004		X
	Maintien du projet de la paix avec la réconciliation nationale	2004		X
	Appels, pour la mobilisation, pour le non gaspillage, pour l'investissement, bref pour tout ce qui peut servir l'Etat et la vie de tous.	1999 et 2004	X	
	Valorisation du travail	1999 et 2004	X	
	détachement d'une économie basée sur le marché des	2004		X

	hydrocarbures.			
	développement de l'esprit de la compétitivité basée sur l'emploi.	2004		X
	soutien du projet de la privatisation du secteur public.	2004		X
	Relation avec les pays du Maghreb.	2004		X
	Encouragement de la milite pour la souveraineté de l'Irak et de la Palestine.	2004		X
	Contribution à l'amélioration de l'image de l'Afrique	2004		X
	Résolution des problèmes rencontrés avec la région de la Kabylie.	2004		X
	Remerciements adressés aux émigrés.	2004		X
	Egalité entre la femme et l'homme.	2004		X
	Valorisation, encouragements, et promesses adressés aux jeunes.			X
	Encouragement et reprise d'espoir pour l'avenir.	2004		X
	Glorification des martyrs	2004		X

Tab5 : tableau de comparaison des contenus thématiques des deux DI.

a- Résultats

Le tableau 5 montre que le nombre des thèmes traités dans les deux discours est de 51, dont 14 thèmes qui sont communs des deux DI et 38 thèmes qui ne le sont pas. Autrement dit, nous avons 14 ressemblances et 38 dissemblances. De plus, sur les 38 thèmes différents, seuls 15 thèmes traités dans le DI de 1999 lui sont propres. Quant aux 23 thèmes restants sont propres au DI de 2004.

b- Lecture interprétative

Les résultats que présente le tableau 5 peuvent être interprétés selon que les deux discours n'appartiennent pas à la même situation d'énonciation et ne répondent pas aux mêmes circonstances et à la même exigence de la période vécue. A un intervalle de cinq ans, beaucoup de choses peuvent changer, une remise en cause peut se faire, un retour en arrière, d'autres ambitions peuvent naître, la société et l'état du pays peut être altéré par l'évolution du monde. C'est pourquoi, beaucoup de thèmes sont semblables, d'autres ne le sont pas. Certains ont été dépassés, d'autres sont désirés. Car « *toute interprétation [...] nécessite, dans une perspective historique [ou non], la prise en compte de la conscience linguistique de l'époque considérée [...]* ». (Guilhaumou & Maldidier, 1986 : 239).

Conclusion

Nous avons montré dans ce chapitre comment une procédure rigoureuse de segmentation des discours d'investiture permet de mieux en saisir la structure et de faciliter l'analyse. En effet, l'étude qui a été réalisée sur les deux DI, inscrite dans une optique de comparaison, a pu ouvrir le corpus sur lui-même, c'est-à-dire que nous avons réussi à le découper jusqu'à arriver à des unités plus ou moins minimales (micro-séquences) pour parvenir à l'analyser, plus loin, d'une façon cohérente et qui permet à tout lecteur de ce travail de suivre notre raisonnement et notre réflexion.

Ensuite, l'analyse quantitative a démontré les particularités de chacun des deux discours en relation avec l'époque dans laquelle les deux DI ont été énoncés. Nous sommes parvenues à énumérer les thèmes, à montrer qu'il y a plus de thèmes traités dans le DI de 2004, à prouver qu'il y a des thèmes qui sont communs, d'autres qui sont propres à chaque DI et enfin à préciser combien de thèmes sont relativement propres à chaque discours.

En effet, le discours de 1999 est caractérisé par la présence de 40 séquences faites de 171 expressions et qui traitent 33 thèmes. Celui de 2004 est fait de 62 séquences qui englobent 361 expressions et qui abordent 52 thèmes. Donc, le DI de 2004 est plus long, traite plus de thèmes, et est formé de plus de séquences.

Du côté des convergences/divergences entre les deux DI quant aux thèmes étudiés, les résultats montrent que les similitudes sont au nombre de 14, et les dissemblances sont de 38. Notre explication des résultats repose sur un critère d'événement, puisque les deux discours ne s'inscrivent pas dans la même époque car « *le temps définit le réel du politique, en ce que c'est dans le temps des événements et des réalisations que peut s'évaluer et se mesurer son ancrage dans la réalité de la vie sociale* » (Lamizet, 2011 : 21), et ne sont pas produits pour assouvir ou satisfaire les mêmes objectifs imposés par le peuple et par le pays lui-même.

Conclusion de la partie

Dans cette première partie de notre thèse, faite de trois chapitres dont deux qui sont théoriques et un analytique, nous avons pu interroger notre corpus ainsi que les situations historique et politique dans lesquelles les deux DI du Président Bouteflika ont été prononcés. Le premier chapitre quant à lui nous a permis de situer notre réflexion dans un domaine (l'analyse du discours) qui est certes large mais qui de par sa richesse et sa composition complexe risque de mettre tout chercheur au milieu d'un croisement de plusieurs voies qui, en ayant, chacune d'elles, des débouchées différentes, mais avec un seul objectif l'étude du discours qui est lui-même défini selon qu'il appartienne à telle ou telle discipline, peut heurter et donner lieu à un sentiment d'égarement au milieu de toutes ces notions, ces concepts et ces théories qui les regroupent.

Dans le deuxième chapitre, nous avons pu lever le voile, un tant soit peu, sur l'histoire de l'Algérie qui est à son tour très complexe de par le fait qu'elle a subi plusieurs occupations de différentes cultures et différentes religions. L'ouverture de cette parenthèse sur l'histoire de L'Algérie a pour objectif e parvenir à une meilleur connaissance du réel et une meilleure compréhension de du présent et du future, pourquoi pas, d'un pays et d'un peuple qui au moment où les deux DI en été prononcés continuent à s'identifier dans un passé-présent qui les forge.

Et enfin, un dernier chapitre a été consacré à une analyse quantitative qui avait pour objectif de comparer les deux DI de 1999 et de 2004 en matière de longueur, de séquences, et de thèmes traités. Après avoir réalisé la segmentation des deux discours, l'analyse a permis de démontrer que le DI de 2004 est plus long que celui de 1999, mais aussi qu'il comprend plus de séquences et plus de thèmes, quant au contenus, certains thèmes sont partagés, d'autres sont traités dans l'un des deux discours et absents dans l'autre.

DEUXIÈME PARTIE.

**ÉNONCIATION, PRAGMATIQUE ET ACTION DANS LES DISCOURS
D'INVESTITURE BOUTEFLIKIENS (1999-2004) : APPROCHE
THÉORIQUE ET ANALYTIQUE.**

*« Apprendre à bien parler,
c'(est) apprendre à bien penser, ... ».*

J. Habermas.

Introduction de la partie

L'objectif primordial de cette seconde partie est de faire une analyse, toujours dans une optique de comparaison entre les deux DI de 1999 et de 2004, à la fois énonciative et pragmatique.

Pour ce faire, nous allons dans un premier chapitre définir l'énonciation comme domaine de recherche qui a inspiré la plupart des analystes du discours à l'instar des travaux de Maingueneau et d'Amossy.

Puis un second chapitre s'ouvre sur la question de l'auditoire. Nous en cernerons quelques contours définitionnels en dépistant les traces de son inscription/adaptation dans le discours, longuement travaillé par Amossy, qui tente de lever certaines ambiguïtés conceptuelles concernant l'une des composantes les plus importantes du discours.

Un troisième chapitre sera consacré à la pragmatique puisque l'un des piliers les plus primordiaux de notre problématique est celui de l'action du langage. A cet effet, nous comptons consacrer ce chapitre à la définition de la pragmatique, en dressant son historique et en mettant au jour les différents actes du langage qui pourraient démontrer ce côté actionnel des deux discours d'investiture.

Enfin, un dernier chapitre sera plutôt contrastif dans la mesure où nous chercherons à faire ressortir l'aspect énonciatif dans les deux discours d'investiture de Bouteflika en vue de l'obtention d'une forte adhésion de la part de son public qui se trouverait (non)impliqué dans les thèses présentées par l'orateur.

CHAPITRE 4. L'AUDITOIRE, DÉFINITION ET CATÉGORIES

Préambule

Après avoir consacré les trois chapitres précédents, à la rhétorique, à l'ethos, et à l'ethos politique, nous nous interrogeons dans celui-ci sur l'auditoire. Puisque tout discours est destiné à un public, nous allons dans ce qui va suivre, tenter de définir l'auditoire, de préciser ses catégories, de déterminer la place qu'il peut occuper non seulement à l'extérieur du discours mais aussi à l'intérieur. En effet, on présuppose que l'instance politique imagine et prévoit un auditoire avant la construction et la réalisation finale de son discours. Donc, quel est le rôle de l'auditoire dans l'exécution du discours politique ?

1. L'auditoire : de l'être réel vers l'inscription dans le discours

1.1. Orateur et auditoire: deux notions corrélatives en rhétorique ancienne

Les notions d'orateur et d'auditoire co-existent depuis la rhétorique ancienne⁷ pour désigner les deux grands pôles de la communication verbales : émetteur, récepteur et donc de : production et réception. En effet, la notion d'auditoire, employée toujours en cas de nombreux récepteurs⁸, est définie comme « *l'ensemble des auditeurs, personnes physiquement présentes et cibles de l'intention persuasive organisant explicitement l'intervention de l'orateur, et par extension, de l'ensemble des destinataires potentiels de son discours.* » (Plantin, 2002 : 172). Dans cette définition de Plantin, on retrouve des noms différents pour parler de la même désignation celles d'auditoire, d'auditeur, de récepteur. D'autres linguistes (Charaudeau, Maingueneau, Goffman, Culioli) parlent respectivement de destinataire, de sujet destinataire, d'allocataire et de co-énonciateur. Mais quelles différences y a-t-il entre ces concepts, et qu'est-ce qui distingue celle d'auditoire dans ce présent travail¹⁰ ?

⁷ Voir chapitre 8.

⁸ La communication verbale ainsi que les pôles qui la constituent ont longtemps fait l'objet de plusieurs études notamment celle de R. Jakobson et de C. Kerbrat-Orecchioni.

⁹ On ne peut aucunement parler d'auditoire s'il s'agit d'une seule personne.

¹⁰ Il se peut qu'il y ait usage des autres notions, qui seront en substitution grammaticale, afin d'éviter la répétition.

a- Auditoire/destinataire

La notion de destinataire¹¹ est un hyperonyme de toutes les autres, autrement dit, elle est inscrite dans ce cas de figure dans une relation d'englobé/englobant. La polyvalence de ses usages la rend ambiguë. En effet, elle est employée pour désigner à la fois un récepteur empirique qui la met dans un rapport symétrique avec celle de récepteur, toutes les deux partenaires de l'échange verbal. Mais aussi, dans un processus d'énonciation, dans une relation symétrique avec celle d'énonciateur.

b- Auditoire/co-énonciateur

Le linguiste A. Culioli (1968, 1973), dans le cadre de la linguistique d'énonciation, a donné naissance à un concept central celui du co-énonciateur en corrélation avec celui d'énonciateur. Pour lui, toute énonciation est une co-énonciation dans laquelle les deux protagonistes jouent chacun son rôle. De plus, le terme peut être employé au singulier pour désigner le destinataire, mais aussi, au pluriel pour désigner les deux partenaires de l'échange verbal. Dans l'énonciation de Culioli, on parle de co-énonciation parce que les deux locuteurs peuvent s'échanger les rôles : le locuteur devient auditeur, et *vice versa*. Un autre cas de figure est à signaler celui de l'infléchissement du message par celui qui écoute car tout dépend de la situation de communication et des deux acteurs qui interagissent en faveur d'une influence verbale.

Dans la même optique, celle de la co-énonciation, certains linguistes (Maingueneau) évoque la question de l'ambiguïté du terme co-énonciateur. En effet, il n'est pas du tout facile de manier ce terme quand il est au pluriel car on ne peut pas savoir s'il s'agit d'un ensemble de destinataires c'est-à-dire Tu + Tu ou de deux destinataires seulement Tu + Je¹². Une autre difficulté soulignée par Maingueneau & Charaudeau (2002 : 169) est celle de « *l'oscillation entre (1) une interprétation du co-énonciateur en termes d'allocutaire, de destinataire présent dans la situation de communication ; dans ce cas s'inscrit dans une problématique interactionniste [...] (2) une interprétation en termes de position abstraite corrélatrice de celle d'énonciateur*¹³ : le co-énonciateur est alors le pôle d'altérité nécessaire à l'énonciation. ».

¹¹ Dans son usage courant, le terme de destinataire désigne celui à qui est destinée une missive.

¹² Tous les pronoms personnels seront définis dans le chapitre suivant qui concerne la linguistique de l'énonciation.

¹³ Il s'agit d'un concept central de l'énonciation (voir. chapitre 8).

c- Auditoire/sujet destinataire

Dans la linguistique de la communication, le sujet destinataire désigne l'être de parole (ou intralocuteur) que le locuteur (ou sujet communiquant) crée en faisant acte d'énonciation se trouvant ainsi dans un rapport symétrique avec le sujet énonçant (ou énonciateur). Les deux acteurs qui réalisent la mise en scène discursive s'opposent à ceux (émetteur-récepteur ou sujet communiquant-sujet interprétant) qui participent dans le déroulement de l'acte de communication.

d- Auditoire/allocutaire

Celui-ci a vu le jour dans le domaine de l'analyse des conversations et des interactions verbales. Il est défini en rapport avec la notion de cadre participatif. Le linguiste E. Goffman distingue un destinataire ratifié d'un autre qui est non-ratifié, tous les deux inscrits dans une relation interlocutive et ayant différents statuts. Dans le format de réception, se trouvent les deux types d'auditeurs, le premier étant engagé et concerné par ce qui se dit est considéré comme destinataire. Cependant, le second n'étant pas concerné et n'ayant pas le plein droit dans ce qui se dit est considéré comme témoin et donc ne présente aucun engagement dans l'échange verbal.

Goffman distingue les destinataires directs des allocutaires, les premiers désignés par celui qui parle, mais les seconds ne le sont pas. Tout analyste est donc appelé, pour déterminer le statut des interlocuteurs, à examiner ou observer l'alternance des tours de parole et la production des régulateurs¹⁴ de parole.

e- Auditoire/auditeur

Les deux termes sont utilisés pour parler du récepteur d'un message. Cependant, il y a une dissemblance entre eux, l'auditeur se dit du récepteur se trouvant dans une situation de communication orale. Il est donc passif car il ne peut pas intervenir à, et aucun moment, dans ce qu'il écoute : le cas de la communication radiophonique, d'une conférence, etc.

¹⁴ Ce concept est la traduction de *back-channel* » employé pour la première fois par V. Ingve pour désigner le tour de parole d'un locuteur en vue de la réalisation de son activité verbale, vocale et mimo-gestuelle.

L'auditoire peut être employé à la place d'auditeur mais pour désigner un récepteur collectif, il est l'ensemble des récepteur-participants qui sont à l'écoute d'une communication orale. Il est inscrit dans une relation symétrique avec « orateur ».

f- Auditoire/public

Les deux notions sont concurrentes mais il y a une différence entre elles car la seconde est souvent utilisée pour parler de performance spectaculaire (match, cinéma, etc.).

La notion d'auditoire, on l'a vu, est concurrencée par bien d'autres qui ont un usage voisin ou lointain ou même contradictoire. Mais elle se distingue dans le fait qu'elle est parmi ce que Goffman (1987) appelle « les monologues d'estrade », puisqu'elle existe dans une relation d'asymétrie, excluant la possibilité d'intervenir dans ce qui se dit.

1.2. Qu'est-ce qu'un auditoire? Quelles caractéristiques pour quels types ?

L'auditoire est défini par Perelman (1970 : 25) comme « *l'ensemble de ceux sur lesquels l'orateur veut influencer par son argumentation*¹⁵ ». Dans cette définition, Perelman désigne par auditoire un nombre de personnes (indéterminé) qu'on vise à influencer à l'oral comme à l'écrit par le biais du discours. Il peut être variable, selon la situation dans laquelle sont ancrés les protagonistes, mais qui est déterminé selon un choix fixé par l'orateur car à lui revient la visée du discours (objectif et public visé). Il précise inconsciemment s'il s'agit d'une seule personne, de plusieurs ou d'un public vaste sur lequel il réalise son entreprise de persuasion.

1.3. De quel auditoire parle-t-on ? Auditoire réel ou virtuel ?

Il s'agit dans notre présent travail, de faire l'étude des discours écrits, ce qui fait de notre public un auditoire virtuel c'est-à-dire qu'il est absent. Cependant, l'auditoire est défini comme nous l'avons avancé *supra* comme un groupe de personne (qui peut être composé d'une seule personne) qu'on vise à influencer. Il importe donc peu que l'il soit présent ou absent, d'un nombre limité ou indéterminé, le plus important est d'arriver à faire passer son idée à un groupe d'individu restreint ou à un vaste public, donc on ne peut jamais déterminer le nombre de personne influencées ou à influencer par le biais du discours.

De plus, il est impossible que l'auditoire intervienne concrètement dans le discours. C'est pourquoi, dans une nouvelle perspective en AD, à l'instar des travaux de Perelman, on ne

¹⁵ Ce concept fera l'objet du chapitre 11.

cherche plus à démontrer l'attitude de l'interlocuteur face au pouvoir que tente le politicien d'exercer sur lui. A cet égard, Le discours politique est adressé

« à un interlocuteur unique ou à un lecteur doit être considéré comme faisant partie d'un dialogue même si l'autre adopte une attitude passive et ne réplique rien [...] même face à un public totalement impassible, l'argumentateur en quête de succès anticipera les contre-arguments possibles en tentera de lever les objections présumées » (Amossy, 2006 : 42) .

La notion de dialogue ne fait pas obligatoirement du discours un texte dialogal mais dialogique. C'est-à-dire que cet aspect du dialogue n'est pas effectif puisque l'auditoire est dans une situation où il doit seulement écouter, une passivité, qui n'est pas totale, puisque l'instance énonciative prend en considération toutes ses répliques et tous ses contre-arguments sans qu'il se prononce.

Tout discours est donc de nature dialogique, mais tout discours n'est pas forcément dialogal. Pour expliquer la différence qu'il y a entre ces deux types de discours, Kerbrat-Orecchioni (1980 : 24) propose une classification qui est la suivante :

- **Classe 1** : public présent + « loquent », exemple de l'échange oral quotidien ;
- **Classe 2** : public présent + non-loquent, exemple de la conférence magistrale ;
- **Classe 3** : public absent + loquent, exemple de la communication téléphonique ;
- **Classe 4** : public absent + non-loquent, exemple de la communication écrite.

Le point commun entre les quatre classes est le fait que toutes permettent l'entreprise d'une activité argumentative. Cependant, la première et la troisième classes appartiennent au dialogal, mais la deuxième et la quatrième appartiennent au dialogique. Ce qui fait cette distinction est le fait que le public soit loquent ou non-loquent.

1.4. L'adaptation de l'auditoire dans le discours : l'orateur construit son public en fonction de sa doxa

S'adapter à son auditoire implique la prise en compte de l'opinion de l'autre. En effet, un discours, pour être efficace, doit être d'accord avec l'opinion de son public. Mais pour connaître l'opinion de son auditoire sans lui donner le droit à la parole, le cas du discours

politique présidentiel, l'orateur est appelé à faire des hypothèses sur les opinions publiques avant même de prononcer son discours.

Cela dit, l'auditoire joue un grand rôle sur le contenu du discours car l'orateur doit prendre en compte l'ensemble des croyances et des valeurs de ceux auxquels il s'adresse. On peut justement émettre l'hypothèse que la réussite de l'acteur politique ne résulte que du « bon mot » au bon moment. Nul ne peut nier le pouvoir du verbe sur le public.

A cet effet, le président Bouteflika a pris conscience, peut-être même très tôt (depuis sa première investiture), de l'importance du verbe en élaborant une technique d'énonciation et un contenu discursif visant à mettre le doigt sur l'ensemble des croyances et des valeurs majeurs du peuple algérien :

1.5. L'inscription de l'auditoire dans le discours

En inventant sa rhétorique, Aristote s'est intéressé à l'examen des actes de persuasion car pour lui « *la preuve par l'ethos consiste à faire bonne impression par la façon dont on construit son discours, à donner une image de soi capable de convaincre l'auditoire en gagnant sa confiance* » (Maingueneau, 2002 : 01).

1.5.1. Les stéréotypes : éléments discursifs de l'inscription de l'auditoire

La notion de stéréotype, longuement travaillée par les chercheurs en analyse du discours, en sociolinguistique¹⁶, et en sciences sociales, est définie par Amossy (2010 : 45) « *comme une image collective figée, qu'on peut décrire en attribuant un ensemble de prédicats à un thème¹⁷* », elle ajoute qu'elle est « *l'opération qui consiste, à penser le réel à travers une représentation culturelle préexistante, un schème collectif figé. Un individu correct ou un ensemble d'individus sont ainsi perçus et évalués en fonction d'un modèle construit. S'il s'agit d'une personnalité connue, elle est vue en fonction de l'image publique que les médias en ont forgée et qui circule dans l'opinion publique* ». Les stéréotypes jouent un rôle primordial dans la construction du discours au moment où ils déterminent la représentation que possède l'orateur sur son auditoire dans le but de l'influencer en prévoyant ses réactions par rapport à ce qu'il dit.

En effet, le stéréotypage de l'allocutaire donne à l'orateur la possibilité de toucher son destinataire et faisant recours à toutes les prémisses éthiques et politiques, car il « *permet de*

¹⁶ La sociolinguistique est une discipline qui a pour objet d'étude la langue inscrite en société.

¹⁷ Les deux concepts sont définis dans la première partie de cette thèse.

retrouver en fonction du groupe-cible les idées, croyances, évidences, préjugés dont l'orateur doit tenir compte » (Amossy, 2010 : 45).

A cet égard, le processus de stéréotypage, faisant appel à tout ce qui caractérise le groupe auquel l'orateur s'adresse, favorise aussi la mise en place, dans le discours, des modes de raisonnements et les contenus de la doxa de l'auditoire. Il est le résultat d'hypothèses de lecture et d'interprétation de son discours par le récepteur, c'est ce que confirme Amossy (2002 : 547) « *le stéréotype comme représentation collective figée est une construction de lecture, dans le sens où il n'émerge que lorsqu'un allocutaire rassemble dans le discours des éléments épars et souvent lacunaires, pour les reconstruire en fonction d'un modèle préconstruit* ».

L'auditoire est donc le résultat d'une construction discursive faite par l'orateur, qui peut être à la fois, l'image du groupe auquel appartient l'interlocuteur, mais aussi une image préconstruite ou préalable au discours qui circule dans l'opinion publique et qui est partagée par les protagonistes de l'échange ou de la communication verbale. Ainsi, la stéréotypie peut faire partie du préconstruit selon M. Pêcheux et fait appel aux maximes¹⁸, qui composent le côté argumentatif du discours. Visant à couvrir tout présupposé, l'orateur, en faisant appel à la stéréotypie dans toutes ses formes (clichés¹⁹ sociaux, ou stéréotypes préconstruits), rend son discours dépourvu d'artificiel, en le montrant comme très naturel, ce qui conduit à de meilleurs résultats quant à l'interprétation même du discours.

1.5.2. L'allocution : des indices de l'image de l'orateur dans son discours

La prise de parole, aussi innocente qu'elle soit, suppose la mise en place de certains indices d'allocution, concept créé par C. Kerbrat-Orecchioni (1990), qui permettent la concrétisation de l'allocutaire dans son discours. En effet, la linguistique de l'énonciation, faisant de l'héritage d'E. Benveniste un centre d'intérêt, fournit des instruments indispensables à toute analyse argumentative. En effet, dans ce qui va suivre, nous allons dresser un répertoire des indices d'allocution qui concernent la mise en place de l'auditoire dans le discours.

¹⁸ En analyse conversationnelle, on parle souvent, dans un principe de coopération régulant toute conversation humaine, de maximes ou règles notamment de qualité, de quantité de relation et de modalité. On peut aussi parler, dans ce cadre, des implicatures (ou implications) qui forment des hypothèses de sens que fait le récepteur du message.

¹⁹ Le cliché est souvent défini comme un ensemble d'expressions figées et orientées selon l'intention de celui qui parle et qui sont sous-jacentes à toute prise de parole qui se rattache aux savoirs partagés réunissant les membres d'une communauté.

1.5.2.1. Les designations nominales directes

La désignation est, pour l'analyse du discours, une notion indispensable visant l'étude des paradigmes désignationnels. En effet, l'allocutaire, et pour désigner son auditoire, use de différents appellatifs qui peuvent même être reformulés. Cette désignation peut être de deux natures : neutre quand il s'agit des appellatifs généraux, ou orientée quand on vise une image particulière du récepteur. Ainsi, l'auditoire va être inscrit dans le discours d'une façon aussi explicite que possible.

1.5.2.2. La description de l'auditoire

Toujours, dans une intention persuasive voire influente, l'orateur fait appel à différentes stratégies discursives. La description de l'auditoire est un mécanisme d'inscription de l'allocutaire dans le discours qui consiste à décrire et à faire un portrait idéalisé de celui à qui est destiné le message. Cette description est une extension à la désignation nominale définie *supra*.

1.5.2.3. Les marques de personne

Les pronoms personnels de la deuxième personne du singulier et du pluriel « tu » et « vous » ainsi que les possessifs « ton, tes » « votre, vos » qui les correspondent sont des indices de l'inscription de l'allocutaire dans le discours. Cependant, ces indices peuvent renvoyer à des référents différents, tout dépend de la situation d'énonciation dans laquelle se trouvent ancrés les interlocuteurs.

De plus, la première personne du pluriel « nous », et les possessifs qui y sont rattachés « nos, notre », est un lieu qui réunit les deux instances énonciatives (je + tu ou bien je + vous), qui par le biais du contrat social qui existe entre elles, forment une entité discursive nouvelle. Cette liaison n'est pas forcément obligatoire car le pronom personnel « nous » peut avoir un autre référent qui est l'orateur lui-même, et qui préfère utiliser cette forme pour se désigner. Il peut faire référence à plusieurs énonciateurs (je + je) quand il s'agit de plusieurs voix du discours.

L'analyse de ses indices de personne « *permet ainsi de faire intervenir l'auditoire, défini comme l'ensemble de ceux qu'on veut persuader, aussi bien sous la forme d'un « tu » et d'un « vous », que d'un « nous ».* » (Amossy, 2010 : 47).

Une autre forme pour interpeller l'auditoire est celle de la troisième personne « il, ils » et les possessifs qui les correspondent « son, ses, leur, leurs ». Cependant, seul le contexte peut déterminer s'il s'agit d'un « il » qui a la valeur d'un vous ou non. Cette substitution, appelée par K. Kerbrat-Orecchioni « trope communicationnel », peut avoir dans le discours un effet d'indirection. En effet, l'utilisation de la non-personne, tel que c'est dit par E. Benveniste, risque d'avoir une incidence négative quant à la réception du discours, car « *il s'agit là de stratégies dont il importe dans chaque cas d'examiner les conséquences* » (Amossy, 2010 : 47).

1.5.2.4. Croyances et valeurs partagées

Opinions, valeurs et croyances partagées peuvent être à leur tour une forme d'inscription de l'auditoire dans le discours. En effet, l'orateur use de cette stratégie pour montrer à son allocataire qu'il le voit et qu'il le désigne par le biais des valeurs, opinions et croyances qui existe en lui, et que lui-même partage avec lui. Ces valeurs sont attribuées à l'auditoire par l'orateur soit implicitement soit explicitement ou même les deux.

A cet égard, on peut dire que les valeurs et les croyances explicitées dans le discours sont facilement analysables et repérables. A contrario, celles qui sont attribuées au destinataire implicitement nécessite un travail qui relève de l'analyse des présupposés, des topoï et des idées reçues. Les instruments nécessaires pour l'analyse de ces trois composantes de la marque des valeurs et des croyances de l'auditoire dans le discours sont fournis par la pragmatique²⁰ et l'analyse du discours, en vue de l'étude du logos. Cependant, on peut les étudier aussi en faisant une analyse restreinte pour poursuivre les traces l'auditoire dans le discours et de dégager ainsi l'image que l'orateur attribut à son public.

Il est important de noter que dans certains cas du discours, les marques de personne tangibles et réelles sont absentes, c'est pourquoi l'analyse des croyances et des valeurs partagées permet à l'analyste d'étudier l'auditoire et la place qu'il occupe dans le discours. « *En effet, le texte peut faire l'économie de l'adresse et gommer toute mention du destinataire, il ne peut omettre l'inscription en creux des valeurs et des croyances à partir desquelles il tente d'établir une communication.* » (Amossy, 2010 : 48).

²⁰ La pragmatique sera définie dans la troisième partie de cette thèse.

2. L'auditoire : de la différence à l'homogénéité, et de la particularité à l'universalité

On accorde, en analyse du discours et en argumentation, une importance majeure à l'auditoire puisqu'il occupe une place très importante dans l'échange verbal surtout quand la visée est purement persuasive. Beaucoup de linguistes, notamment R. Amossy et E. Goffman ont fait des études fructueuses sur la question en allant jusqu'à faire des catégories ou des types d'auditoire.

2.1. Auditoire homogène et auditoire composite

Le type de l'auditoire auquel s'adresse l'orateur peut influencer la construction même du discours. En effet, « *il arrive bien souvent que l'orateur ait à persuader un auditoire composite, réunissant des personnes différenciées par leur caractère. Leurs attaches ou leurs fonctions. Il devra utiliser des arguments multiples pour gagner les divers éléments de son auditoire. C'est l'art de tenir compte, dans son argumentation, de cet auditoire composite qui caractérise le grand orateur.* » (Perelman et Olbrechts-Tyteca (1992), cités par Amossy, 2010 : 48). La question du type de l'auditoire est cruciale dans les études de la nouvelle rhétorique. Cependant, on n'arrive pas vraiment à faire des limites entre les deux types : auditoire homogène et auditoire composite.

A cet égard, Perelman (1970) accorde une grande importance à la distinction vu que l'unification ou non de l'auditoire détermine le degré de complexité du discours lui-même et de l'activité argumentative entretenue par l'orateur.

2.2. Auditoire homogène : de la fiction à la réalité

L'activité argumentative est souvent influencée par le type d'auditoire auquel on s'adresse. En effet, un public homogène (ou qui donne l'apparence d'être homogène) est plus gérable qu'un auditoire composite ou hétérogène (ou qui donne l'apparence d'être hétérogène). Cette homogénéité/hétérogénéité de l'auditoire occupe les travaux en analyse argumentative et est surtout un concept central dans l'entreprise de la persuasion.

Dans le cas de l'auditoire homogène, celui qui partage les mêmes valeurs et les mêmes objectifs avec l'orateur et avec les personnes composant le groupe auquel il appartient, la persuasion est moins ardue que lorsqu'on s'adresse à un auditoire hétérogène.

A cet effet, une condition est à mettre en exergue celle de l'unicité de l'auditoire par rapport à des questions majeures telles que la vision du monde, un programme, une doctrine, etc. Ce n'est que dans ce cas de figure, où ces composantes sont partagées, qu'on parle d'auditoire

homogène. En revanche, cette homogénéité est souvent provisoire, dans la mesure où même si on s'adresse à seule personne, ayant des traits de caractère différents quant à son appartenance religieuse, sa situation sociale et familiale, son sexe, il s'agit d'une hétérogénéité qui est certaine. C'est pourquoi les linguistes notamment Perelman (1970) sont très réticents par rapport à la question et préfèrent parler d'auditoire composite plutôt que d'auditoire homogène.

Mais, cette homogénéité ne peut pas être ignorée car elle existe d'une façon relative c'est-à-dire dans le cas où l'orateur spécule sur un dénominateur commun de son public. Ainsi, l'auditoire peut être perçu comme une unité laquelle on vise à persuader. L'énonciateur, en créant cette unicité de son public, conçoit son discours de façon à le soumettre à « *une opération fructueuse de stéréotypage, et [s'appuie] sur les prémisses et les façons de voir partagées du groupe-cible* » (Amossy, 2010 : 53). Cette homogénéité est donc une donnée réelle de la situation dans laquelle les deux protagonistes s'ancrent, mais aussi fictive quand l'unicité est créée par l'orateur d'une façon provisoire.

Toujours, dans la situation de l'auditoire homogène, mais dans une autre optique, où on distingue deux types d'auditoire. La première situation, est celle dans laquelle l'orateur se trouve face à un auditoire homogène et qui partage avec lui les mêmes points de vue. La seconde, est celle où l'auditoire, toujours homogène, n'est pas d'accord avec les positions de son interlocuteur.

2.2.1. Auditoire qui partage les mêmes points de vue que l'orateur

Il s'agit d'une situation que l'on rencontre souvent dans les discours adressés par un chef de parti politique à ses collaborateurs, c'est-à-dire les membres qui ont adhéré au parti et qui forcément partagent les mêmes opinions que leur chef. En effet, l'orateur s'adapte à ses interlocuteurs sans qu'il les connaisse tous, mais en faisant d'eux un groupe cohérent ayant les mêmes opinions et les mêmes objectifs, et avec lesquels il partage la même idéologie.

Pour ce faire, l'énonciateur s'adresse à eux en utilisant certains lexèmes (camarades, confrères, ami(e)s, frères et sœurs, ...) qui le rapproche de ses auditeurs. Aussi, il peut faire appel à des pronoms personnels (nous, notre, nos...) regroupant ainsi les deux instances dans le même centre d'intérêts. Ce type de stratégie n'est pas propre aux chefs de partis politiques

mais à toute instance politique visant à rendre son auditoire homogène par le biais de son discours, pour qu'il agisse comme un seul homme en faveur de l'objectif visé.

Cependant, on peut se poser la question sur l'utilité même de l'argumentation puisqu'il s'agit d'un auditoire déjà adhérent aux opinions de l'orateur. L'argumentation s'impose dans tout assemblée qui a pour objectif de défendre une opinion même si celle-ci est préexistante ne serait-ce que pour confirmer ou donner plus de précision sur certaines choses.

2.2.2. Auditoire qui partage les mêmes valeurs que l'orateur

Il s'agit, dans ce cas de figure, d'un auditoire qui est à la fois homogène et qui partage les mêmes valeurs que l'orateur et que les membres de son groupe. Le discours serait donc une forme de réaffirmation d'adhésion au bien-fondé des thèses développées par l'orateur, il est donc un endroit et un moment propice pour consolider cette volonté d'admettre tout ce qui vient de l'instance énonciative.

L'orateur peut donc utiliser des lexèmes de rapprochement tel que « patriotes » pour créer cette harmonie qui l'inclut dans ce qu'il dit. Il fait appel à certains pronoms personnels tel que le « nous » qui permet un rapprochement entre les deux instances et qui inclut l'orateur qui se présente comme concerné par ce qu'il dit.

C'est justement ce partage inconditionnel avec l'autre qui crée cette atmosphère où règne une doxa commune que l'orateur utilise non pas pour démontrer mais pour affirmer car il considère ce qu'il dit comme déjà acquis. L'argumentation est donc une forme d'affirmation de quelque chose qui est déjà faite et qui permet un rappel et un enracinement ou ancrage des idées développées.

2.2.3. Auditoire qui refuse les points de vue de son orateur

Persuader un auditoire homogène qui refuse le point de vue de l'orateur est quelque chose de très difficile. L'entreprise de l'argumentation est possible mais elle s'avère très ardue. En effet, l'argumentation doit se baser sur des choses communes aux deux instances malgré les divergences qui existent entre elles. Cette situation est souvent rencontrée par exemple dans le cas de la plaidoirie juridique, quand un avocat plaide pour innocenter quelqu'un qui a commis un délit. Il se trouve dans une situation où il est appelé à défendre une thèse devant un public qui est homogène mais qui s'y oppose complètement. Dans ce cas, on rencontre un « je » qui se trouve face un « vous » qui lui résiste et qui en aucun cas forme un « nous » unis.

Il peut faire appel à une stratégie qui lui permet de d'évoquer des prémisses qui sont communes pour pouvoir passer à la persuasion vis-à-vis de ce qui est totalement refusé « *c'est en se fondant sur les prémisses les plus largement acceptées par son auditoire présumé, qu'il tente de construire un discours susceptible d'être entendu par ses adversaires* » (Amossy, 2010 : 58).

Conclusion

Ce premier chapitre de la seconde partie de notre thèse est consacré à l'auditoire qui, faisant partie intégrante de toute prise de parole puisque l'on parle pour l'autre, apparaît dans le discours de différentes manières. Ces fluctuations, justement, peuvent être la preuve de l'intention de l'orateur, et peuvent traduire une réalité sur la place que le Président Bouteflika accorde à son public pour exercer son pouvoir.

Après avoir commencé par les différentes appellations que l'on donne à l'auditoire telles que « co-énonciateur, public, récepteur, etc. », qui peuvent être parfois juste des substituts lexicaux, et parfois selon le domaine auquel elles appartiennent, nous avons évoqué la question des différents types de l'auditoire ainsi que son inscription dans le discours par l'orateur.

CHAPITRE 5. ENONCIATION, PRAGMATIQUE ET ACTION DISCURSIVE : DES ACTES DU LANGAGE AU SERVICE DE L'ACTION SOCIOPOLITIQUE.

Préambule

« Parler une langue, c'est réaliser des actes de langage, des actes comme : poser des affirmations, donner des ordres, poser des questions, faire des promesses... »

À partir de ce postulat, nous allons, dans ce sixième chapitre de notre thèse, nous intéresser aux actes du langage, pour arriver à prouver que *« dire c'est sans doute transmettre à autrui certaines informations sur l'objet dont on parle, mais c'est aussi faire, c'est-à-dire tenter d'agir sur son interlocuteur, voire sur le monde environnant »* Kerbrat-Orecchioni (2002 : 16).

Dans le but de vérifier le degré d'influence, l'action et le pouvoir des deux DI du Président Bouteflika nous nous fixons pour objectif l'étude des différents actes du langage dans les discours en question. Mais avant cela, une approche théorique s'impose, justement, nous tenterons de donner *infra*, une présentation de la théorie des actes du langage, sa genèse, entre autre, ainsi que les définitions des concepts qu'elle recouvre.

Un premier volet de ce chapitre est consacré à la définition des apports de l'énonciation et donc aux repérages énonciatifs, ce qui nous permettra de comprendre le fonctionnement des deux discours analysés, et ce, grâce à l'analyse des stratégies discursives employées par le Président dans lesquelles les instances énonciatives sont engagées. Avant d'entamer la question des repérages énonciatifs, il semble très important de définir la notion d'énoncé dans ses différentes acceptions et dans les différents domaines où elle a été employée.

Nous définirons donc cette notion par opposition à bien d'autres, telles que phrase, discours, texte, etc.

1. Enonciation : les concepts fondamentaux

1.1. L'énoncé

Énoncé est un terme utilisé dans le langage courant pour désigner tout ce qui est dit ; en linguistique et en analyse du discours, ce concept est employé *« pour souligner le fait qu'il s'agit toujours du produit d'un acte d'énonciation »* (Adam, 2002 : 223). Maingueneau & Charaudeau (2002 : 223) définissent l'énoncé comme *« la réalisation d'une phrase dans une*

situation déterminée ». Harris définit l'énoncé comme « toute partie de discours tenue par une seule personne ». Dans ses définitions l'énoncé a été confronté à différents concepts : l'énonciation, le discours, le texte et la phrase, ces oppositions sont construites selon le domaine d'utilisation du concept d'énoncé.

1.1.1. Enoncé vs énonciation

Comme nous l'avons déjà avancé, l'énoncé a été utilisé dans différents domaines et chacun d'entre eux en a spécifié le sens. Ces emplois s'organisent selon deux axes : le premier dans son opposition à énonciation, dans ce cas « énoncé » est considéré en opposant « *le produit à l'acte de production* » Maingueneau & Charaudeau (*ibid.*). Par le mot « énoncé » (forme de participe passé du verbe « énoncer »), on désigne le produit ou bien le résultat d'un acte d'énonciation, alors que par le mot « énonciation » (construit à partir de la forme active du même verbe « énoncer »), on désigne le processus qui a pour aboutissement ou résultat l'énoncé lui-même. « *L'énonciation est donc ce qui rattache l'énoncé à la réalité mais aussi au temps* » notent Siouffi et Van Raemdonck (1999, p. 114). L'énoncé est donc le produit de l'énonciation, c'est ce qui est dit, c'est le propos ou le message, l'énonciation quant à elle apparaît comme l'activité qui permet de produire ce résultat.

1.1.2. Enoncé vs discours

Dans le cadre de l'analyse du discours, énoncé est opposé à discours, Guespin fait le point sur cette opinion ; pour lui, l'énoncé « *est la suite de phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication* » (Guespin, 1971 : 10). Alors que le discours « *est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne* » (Guespin, *ibid.*).

1.1.3. Enoncé vs texte

Dans le cadre d'une analyse transphrastique, l'énoncé est considéré comme une « *séquence verbale qui forme un tout relevant d'un genre de discours bien déterminé* » Maingueneau & Charaudeau (2002 : 224). En linguistique textuelle, énoncé est opposé à texte, il peut avoir la définition suivante : « *un énoncé au sens d'objet matériel oral ou écrit, d'objet empirique observable et descriptible, n'est pas le texte, objet abstrait, qui doit être pensé dans le cadre d'une théorie explicative de sa structure compositionnelle* » (Adam, 2002 : 222-223), c'est-à-dire que l'énoncé en linguistique textuelle n'a pas le même sens qu'un texte, car un énoncé peut être observé, décrit, alors qu'un texte peut être expliqué.

C'est l'« *environnement discursif* » (Haillet, 2005 : 15) qui le conditionne, ainsi un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration « en langue » en fait un énoncé, une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours. Pour Guespin, la différence entre texte et discours réside dans l'angle de vue par rapport à l'objet analysé, la structuration fait de cet objet un énoncé alors que la production en fait un texte.

1.1.4. Enoncé vs phrase

Dans l'approche de Ducrot (1980), on différencie entre phrase et énoncé sur la base de l'opposition entre langue et parole. La phrase est conçue comme une unité abstraite, alors que l'énoncé c'est la réalisation de cette phrase dans une situation déterminée par un énonciateur. Dans son « Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage », Ducrot (1995 : 728) donne la définition suivante à la phrase : elle est une « *entité linguistique abstraite qui peut être employée dans une infinité de situations différentes* ».

Alors que l'énoncé est pour lui la « *réalisation particulière d'une phrase par un sujet parlant déterminé, en tel endroit, à tel moment* » (Ducrot, *ibid*). Foucault distingue entre énoncé et phrase : « *l'énoncé n'est pas une unité du même genre que la phrase, il est dans son mode d'être singulier, indispensable pour qu'on puisse dire s'il y a ou non phrase, et qu'on puisse dire si la phrase est concrète* » (Foucault, cité par Maingueneau & Charaudeau, 2002 : 223).

1.2. Enonciation

Depuis quelques décennies, la linguistique s'intéresse à l'énonciation, c'est-à-dire à la production de l'énoncé. Cette notion a été empruntée par l'analyse de discours, elle est même considérée comme un élément central des études en analyse du discours. Pour le linguiste Ducrot (1995 : 728), l'énonciation « *est l'avènement historique constitué par le fait qu'un énoncé a été produit, c'est-à-dire qu'une phrase a été réalisée. On peut l'étudier en cherchant les conditions sociales et psychologiques qui déterminent cette production* ».

L'énonciation a été soumise à différentes approches, Kerbrat-Orecchioni distingue entre une conception « discursive » et une conception « linguistique » de l'énonciation. D'autres chercheurs en linguistique d'énonciation voient qu'elle « a pour but de décrire les relations qui se tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif » (Maingueneau & Charaudeau, 2002 :230). Toujours dans le domaine de la linguistique de l'énonciation, on « recherche les procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) », (Maingueneau & Charaudeau, *ibid*). L'étude de l'énonciation est donc

basée sur le repérage des procédés linguistiques utilisés par l'énonciateur. Les particules énonciatives étudiées souvent par les linguistes sont « en particulier les déictiques personnels et spatiotemporels, le discours rapporté, la polyphonie, les guillemets ». (ibid)

1.3. Enonciateur

Chez certains linguistes, la notion d'énonciateur est centrale dans l'analyse du discours, elle peut être remplacée par sujet parlant ou encore par locuteur. Pour Ducrot (1995 : 729), « *par locuteur il ne faut pas entendre la personne qui, effectivement, a produit l'énoncé, mais celle qui est donnée, dans l'énoncé, comme la source de l'énonciation* ».

Autrement dit, le locuteur n'est pas la source de l'énoncé, mais il est celui qui l'énonce. Le « je » dans l'énoncé suivant désigne la personne du Président Bouteflika puisque c'est lui qui a énoncé le discours.

Mais quand on parle de locuteur de l'énoncé, il faut évoquer celui à qui le discours est destiné, « l'allocutaire » ou le « destinataire » du message produit. Celui-ci « *est souvent désigné par le pronom dit de deuxième personne* » (Ducrot, *ibid*), mais aussi l'auditeur « *qui simplement entend ce qui est dit* » (*ibid*). Culioli a associé à la notion d'énonciateur à celle de co-énonciateur ; pour lui, « *les deux sujets énonciateurs sont les termes primitifs dans sans lesquels il n'y a pas d'énonciation* » (Culioli 2000, p. 117).

Personne Le courant de l'énonciation en analyse du discours s'intéresse à ce qu'on appelle « l'aspect indiciel » de langue, en d'autres termes, l'opération consiste en la recherche à relever les traces de l'inscription du locuteur. Cette opération constitue « *l'ensemble des repérages qui inscrivent un énoncé dans une situation particulière* », note Maingueneau (1992, p. 12).
133 Certains chercheurs en linguistique de l'énonciation font appel à la grammaire traditionnelle qui « *plaçait les trois "personnes" verbales sur le même plan : la première personne employée par le locuteur pour se désigner lui-même comme sujet de discours, la deuxième personne utilisée pour renvoyer à l'auditeur, la troisième personne se référant à des personnes ou des choses autres que le locuteur et l'auditeur* », écrit Maingueneau (1992, p. 12). Tandis que la présentation la plus récente montre la différence entre les deux premières personnes et la troisième personne :

- La présence nécessaire du locuteur et de l'auditeur.
- Les deux premières personnes sont définies.

- Elles renvoient à des êtres humains.

A côté des personnes, il existe les déictiques, « ceux-ci sont des unités linguistiques qui mettent l'accent sur le mode de donation du référent » écrit Maingueneau (2002, p. 212), c'est-à-dire qu'elles s'inscrivent dans l'espace et dans le temps.

2. Personne

2.1. Personne et non-personne

2.1.1. La personne

Les études se réclamant du courant de l'énonciation ont pu montrer la différence entre ce qu'on appelle personne et non-personne ; ces appellations sont fondées sur l'impact de ces indiciels sur la situation d'énonciation.

2.1.1.1. « Je » et « tu »

Les pronoms personnels « je » et « tu », sont des indiciels, le « je » dans la tradition grammaticale renvoie « à la personne qui lors d'une énonciation particulière, assume le rôle d'émetteur de l'énoncé » notent Fuchs *et al.* (2002 : 133), puisque « on ne peut interpréter un énoncé contenant "je " qu'en prenant en compte l'acte qui les supporte : est « je » celui qui dit je dans un énoncé déterminé », écrit Maingueneau (1999, p. 21). Certains analystes de discours parlent dans ce cas même de la responsabilité énonciative ; en effet, un énonciateur qui dit « je » prend l'entière responsabilité de ce qu'il dit.

2.1.1.2. « Nous » et « Vous »

Pour Maingueneau, « il n y a pas que "je" qui permet de se poser en énonciateur et "tu" de constituer autrui en allocataire ; ce rôle peut être tenu par nous et vous » (1999, p. 22). Certains considèrent que le « nous » et le « vous » sont le pluriel de « je » et de « tu », mais « je » et « tu » ne sont pas à nous et vous ce que cheval est à chevaux ou de « il » à « ils » ; « il ne s'agit pas tant de pluriels que de personnes amplifiées », note Maingueneau (1999, p. 22). Ces embrayeurs de personnes sont jugés ambigus car ils peuvent entraîner le « il », ainsi dans le schéma suivant, Maingueneau (1999) montre la relation entre le vous et nous et les personnes « je, tu et il » : Je + je (+ je) Nous je + tu (+ je) Je + il (+ il) 136 Tu + tu (+ tu) Vous Tu + il (+ il). Dans le dépouillement de ce schéma, Maingueneau (1999) explique que « nous » c'est avant tout « moi avec toi » ou « moi avec vous ».

Contrairement à ce que dit Maingueneau, Ducrot pense que « *le pronom dit de première personne du pluriel, nous [...] ne désigne pas à proprement parler le locuteur +quelqu'un d'autre, mais construit plutôt un groupe dont le locuteur est supposé faire partie* » (*ibid.*).

Il en est de même pour le pronom de personne « vous », qui pour Ducrot (*ibid.*) « *ne désigne pas à proprement parler le locuteur+ quelqu'un d'autre, mais construit plutôt un groupe dont le locuteur s'exclut et à l'intérieur duquel il situe son interlocuteur* ». Cela veut dire que le pronom de personne « vous » exclut le locuteur de ce qu'il dit mais il implique son interlocuteur.

2.2. Les possessifs « notre » et « nos », « votre » et « vos »

Les indiciels ne concernent pas seulement les pronoms personnels je, tu, nous et vous mais aussi les adjectifs ou les pronoms possessifs : ces derniers « *contiennent en réalité un de ces embrayeurs* » écrit Maingueneau (1999, p. 23). Autrement dit :

- Votre +N → le N de vous • Vos +N → le N de vous (le N est au pluriel)
- Notre + N → le N de nous
- Nos + N → le N de nous (le N est au pluriel) Ces embrayeurs montrent l'appartenance de quelque chose à une personne, à « nous », et à « vous ».

3. La non-personne

La non-personne est présentée dans le discours par l'emploi de « la 3ème personne », Benveniste (1966) la définit comme « *la forme non-personnelle de la réflexion verbale, la seule par laquelle un discours par laquelle un discours peut être tenu sur le monde* », Maingueneau (1992 : 13). La non-personne est une sorte d'anaphore, car elle « *correspond aux groupes nominaux et à leurs substituts pronominaux, plus largement aux éléments ayant le statut syntaxique de groupes nominaux ; ce sont donc tous les objets dont parlent je et tu* » écrit Maingueneau (*ibid.*). Le « il » a certes un point commun entre le « je » le « tu » et le « il », car ces pronoms tirent leur référence du contexte dont ils font partie, mais « *il ne s'agit pas du même contexte situationnel, alors que pour « il » comme pour tout élément anaphorique, il s'agit du contexte linguistique* » (*ibid.*)

Dans son ouvrage intitulé « *L'Énonciation en linguistique française* », Maingueneau (1999) énumère les points sur lesquels s'opposent les personnes et les non-personnes :

- Les personnes sont parfaitement définies par la situation d'énonciation.
- Elles sont nécessairement présentes et en contact.

Elles n'ont pas de substituts possibles, l'énonciation ne peut utiliser que le « je » ou le « tu » pour parler de sa propre personne ou de son interlocuteur. - Les personnes sont des sujets parlants. Alors que :

- Les non-personnes peuvent être définies ou pas.
- Les référents de la non-personne peuvent être visibles ou non, présents ou absents.
- La non-personne concerne n'importe quels référents humains ou non, animés ou non.

3.1. Le « il »

La non-personne existe tout comme la personne dans les discours politiques, le pronom personnel de la troisième personne du singulier « il » représente évidemment la non-personne dans la mesure où il représente un référent –humain (ou non humain), c'est-à-dire dans le cas de notre corpus, il peut désigner des projets, ou autre.

Cependant, il peut dans certains cas représenter un référent qui est humain dans le cas où par exemple, dans le discours politique, on parle du peuple en disant « il », ou d'un adversaire, etc.

3.2. Le « on »

Le pronom « on » est du point de vue morphologique la 3ème personne du masculin singulier, c'est « *un élément autonome qui désigne un sujet humain indéterminé* » (Maingueneau, *ibid.*). Dans ce cas, le « on » est un substitut de « il » (au niveau sémantique), il peut être employé aussi comme substitut d'embrayeur de personne, car il peut se substituer à « nous », comme il peut être un moyen d'éviter la 2ème personne,

Ce « on » reflète un sujet parlant sous lequel se dissimule un « je » qui est égal à « moi » ; se cacher derrière cet embrayeur est une stratégie discursive.

4. Les déictiques

Le mot « déictique » est employé aussi bien comme adjectif que comme nom. Dans le «nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage », Ducrot (1995, pp. 369-370) définit le mot déictique comme suit : « *une expression est dite "déictique" si son référent ne peut être déterminé que par rapport à l'identité ou à la situation des interlocuteurs au moment où ils parlent* ». Autrement dit, l'emploi de « déictique » comme adjectif qui

accompagne le nom « expression », pour désigner une expression dont le référent est en rapport avec l'identité et le contexte des interlocuteurs. Ce qui permet de mettre le doigt sur l'identité des interlocuteurs qui sont les pronoms de la 1ère et de la 2ème personne. Ces pronoms désignent la personne qui parle ou la personne à qui l'on parle. Les temps verbaux jouent un rôle primordial dans l'identification du référent car « *s'ils servent à désigner une période passée ou future, c'est par rapport au moment de l'énonciation* » Ducrot (*ibid.*).

En outre, l'emploi des déictiques a des apports théoriques pour le linguiste :

a- Selon Benveniste, ils constituent une apparition du discours lui-même dans la langue, « *puisque leur sens même (la méthode à employer pour trouver leur référent), bien qu'il relève de la langue, fait allusion à leur emploi* ». (*ibid.*).

b- Selon Benveniste, « *ils amènent, [...], à appliquer au monde réel ce qui est dit de la parole* » (Ducrot, *ibid.*).

G. Kleiber (1986) définit les déictiques de la façon suivante « *les déictiques sont des expressions qui renvoient à un référent dont l'identification est à opérer nécessairement au moyen de l'entourage spatio-temporel de leurs occurrences. La spécificité du sens indexical est de « donner » le référent par le truchement de ce contexte* », écrit Maingueneau (2002 : 159). A partir de cette définition, on peut dire que la fonction des déictiques « *est d'inscrire les énoncés-occurrences dans l'espace et le temps par rapport au point de repère que constitue l'énonciateur* » Maingueneau (1999 : 33). Les déictiques sont donc des embrayeurs basés sur des repérages spatio-temporels des énoncés. Cette notion est donc réservée aux seuls indicateurs spatio-temporels (ceci, hier,...etc.).

Ici Espace	vs	Là Espace
Maintenant Temps		Alors Temps

Dans le tableau ci-dessus, Maingueneau montre le double rôle des de ces embrayeurs ainsi que l'opposition entre –ci et –là.

4.1. Les déictiques spatiaux

Ce type de déictique permet de localiser l'énonciateur ou plutôt il permet de définir « *la position qu'occupe le corps de l'énonciateur lors de son acte d'énonciation* » écrit Maingueneau (1999 : 34).

4.2. Les démonstratifs

Les déictiques démonstratifs comprennent deux classes : celle des « déterminants » (ce...-ci/là) et celle des pronoms (ça, ceci, cela, celui-ci, celui-là). Ces démonstratifs peuvent remplir deux fonctions dans l'énoncé, celle d'un déictique situationnel et celle d'un déictique anaphorique. La distinction entre ces deux types de déictiques se fait selon « *l'environnement spatio-temporel qui permet d'identifier le référent de ces déictiques* ». Maingueneau (1999 : 34) ; ce référent est de deux types :

- Environnement discursif (les unités linguistiques qui accompagnent le déictique).
- Environnement extralinguistique (ou contexte).

4.3. Proximité et éloignement

Maingueneau oppose certains déictiques sur la base de la « proximité » et de « l'éloignement ». Cette opposition est fondée sur l'axe sémantique « proximité de l'énonciateur vs éloignement de l'énonciateur ».

4.4. Déictiques temporels

La présence de ce type de déictique est plus importante que de ceux qui touchent à l'espace, confirme Maingueneau (1999 : 33) : « *le découpage de l'espace est moins riche que celui du temps* ».

En plus, leur repérage est plus complexe que celui des déictiques spatiaux, puisque leur « point de repère, c'est le moment où l'énonciateur parle, "le moment d'énonciation" qui définit le présent linguistique ». Mais, il faut savoir que ces « *déictiques temporels ne sont pas interprétables si on ignore à quel moment cet énoncé-occurrence a été produit, tous deux constituent des éléments déictiques temporels* » écrit Maingueneau (1999 : 37).

4.5. Les adverbes d'énonciation

Dans son « *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* » Ducrot (1995, p. 731) explique la fonction des adverbes dans un énoncé donné car pour lui « *souvent la nuance apportée par une expression adverbiale (adverbe ou groupes de mots jouant le rôle d'adverbe) concerne une indication donnée par un autre élément de l'énoncé* ». C'est ce qu'il appelle « *adverbe de constituant* » (*ibid*).

5. Naissance et définition de la pragmatique

La découverte des actes du langage par le philosophe britannique Austin (1970), et celle de Grice (1979) sur l'étude de l'implicite²¹ ont donné naissance à la pragmatique. Cette discipline est définie comme « *l'étude de l'usage du langage, par opposition à l'étude du système linguistique* » écrit Moeschler é Reboul (1994 :17). Par usage du langage, on évoque la question de l'interprétation des énoncés, car on « *ne peut pas prendre en compte seulement l'information linguistique, non contextuelle ; mais on discute pour savoir si l'on doit distinguer un sens non contextuel et un sens en contexte* » (Maingueneau 2002: 455).

La pragmatique serait une description de certaines procédures non linguistique²² qui permettent l'interprétation des énoncés en contexte, c'est-à-dire qu'on ne peut interpréter un discours sans le mettre en contexte et surtout dans sa situation d'énonciation (deux concepts qui peuvent se confondre mais qui ont deux portée sémantiques différents). En effet, ces deux composantes (discours, contexte) sont intimement liées, l'analyse du discours en entretenant des relations étroites avec la pragmatique appréhendées dans ses diverses facettes fait appel à ces leitmotivs pour analyser des corpus contextualisés.

Elle est définie « *définie comme l'étude du langage en acte (...). Par langage en acte on peut en effet entendre :*

- le langage en situation, actualisé au cours d'un acte d'énonciation particulier (...)
- le langage envisagé comme moyen d'agir sur le contexte interlocutif, et permettant l'accomplissement d'un certain nombre d'actes spécifiques, dits en anglais *speech acts* – que

²¹ En distinguant entre langue scientifique, purement univoque et explicite, et la langue ordinaire, qui peut être dans certains cas explicite, on retrouve ce caractère équivoque, elliptique et implicite du langage non scientifique qui peut regrouper différents types : les conversations ordinaires, le langage politique, le langage publicitaire (Blanchet, 1995 : 15). Par implicite on entend dire que certains discours contiennent des « *contenus implicites (ces choses dites à mots couverts, ces arrière-pensées sous-entendues entre les lignes) [qui] pèsent lourd dans les énoncés, et qu'ils jouent un rôle crucial dans le fonctionnement de la machine interactionnelle, c'est certain* » (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 6).

²² Ici on met le doigt sur la distinction entre la sémantique linguistique et la pragmatique dans l'interprétation des énoncés.

l'expression soit en français traduite par « actes de langage », « actes de discours », « actes de parole », ou « actes de communication », elle désigne en tout état de cause tout acte réalisé au moyen du langage. ». (Kerbrat-Orecchioni, 2001 : 1)

En effet, les DI que nous examinons dans la présente étude pris dans leur sens politique des lors que c'est la situation qui le justifie car selon Charaudeau (2005: 30) « *ce n'est pas le contenu du discours qui fait qu'un discours est politique, c'est la situation qui le politise* » ; donc cette importance accordée au contexte par la pragmatique a un rôle primordial dans l'étude des différents discours selon qu'ils appartiennent à un contexte précis, qui détermine la façon dont ils ont été conçus et la manière dont il vont être analysés.

6. Qu'est-ce qu'un acte du langage ?

La raison pour laquelle notre attention est tournée vers les actes du langage est tout simplement car toute communication linguistique implique l'emploi d'acte purement linguistique repérable explicitement ou implicitement dans le discours.

Or, la communication linguistique est l'émission de certains mots, phrases, suite de phrases dans un contexte bien précis dans lequel se réalisent ces actes. Mais quelle définition peut-on donner à l'acte du langage ?

La naissance de la théorie des actes du langage vient de la publication, en 1962, de l'ouvrage de J.L Austin intitulé « *Quand dire c'est faire* ». Ce philosophe anglais a mis en exergue le côté de l'action dans la parole.

Cependant, cette découverte a été créée indépendamment des études antérieures comme celles de Reinach (1983) qui a parlé des actes sociaux qui veulent bien dire « actes illocutionnaire » chez Austin. Gardiner a traité à son tour la question des actes du langage, il a donc fait l'annonce de la théorie austinienne.

7. La théorie classique

7.1. La version austinienne de la théorie des actes de langage

Toute parole est un moyen d'action, pour ce faire, un énonciateur utilise différentes stratégies discursives dans le but de persuader et d'influencer son interlocuteur.

L'objectif de l'étude des actes de langage dans un discours est de décrire le langage utilisé dans ces discours et de définir les fins auxquelles M. le Président veut le faire servir. Dans notre cas (discours présidentiels), il s'agit de décrire les discours d'investiture pour connaître les fins du Président Bouteflika. Autrement dit, décrire pour repérer certains indices qui nous permettent de voir comment l'orateur arrive à agir sur son public.

La description du langage doit se faire sur trois points de vue : « *le point de vue syntaxique consiste à déterminer les règles permettant, en combinant les symboles élémentaires, de construire les phrases, ou formules, correctes. La sémantique vise, elle, à donner le moyen d'interpréter ces formules, de les mettre en correspondance avec autre chose, cet autre chose pouvant être la réalité, ou bien d'autres formules[...]. Enfin, la pragmatique décrit l'usage des formules par des interlocuteurs visant à agir les uns sur les autres* » écrit Ducrot (1999, p. 776).

Il y a donc trois niveaux d'analyse : le niveau syntaxique, le niveau sémantique, et le niveau pragmatique. Cet ordre est très important dans la mesure où la sémantique et la syntaxe doivent être élaborées à l'abri de toute considération pragmatique. La description linguistique des discours doit avoir une réflexion sur la fonction du langage. C'est cette fonction du langage qui est à l'origine du concept d'acte illocutoire créé par J. L. Austin.

Pour expliquer la fonction du langage, Ducrot (1999) fait appel à plusieurs théories, celle de Lancelot pour qui « *la langue a été inventée pour permettre aux hommes de communiquer leurs pensées* » (Ducrot, 1999 : 778).

Aussi la théorie d'Humboldt, pour qui « *la langue n'est pas un simple moyen de communication [...] mais l'expression de l'esprit et de la conception du monde des sujets parlants* » (Humboldt, 1907, in Ducrot, 1999 : 778). Ce linguiste essaie de montrer la fonction représentative du langage à travers l'accord grammatical, les irrégularités des conjugaisons et des déclinaisons. Ce qui nous conduit à penser que « *l'essence même du langage est ainsi un acte [...] de représentation de la pensée* » (Ducrot, 1999 : 778).

Le linguiste Bühler distingue entre acte et action du langage tout en se basant sur l'idée humboldtienne :

- (i) L'action linguistique : c'est l'utilisation du langage pour en faire un moyen puisqu'on parle à une autre personne pour l'aider, ou la faire agir pour ou contre quelque chose.

- (ii) L'acte linguistique : qui serait l'acte de signifier ou encore l'acte donneur de sens. En se basant sur l'acte de signifier et en partant de l'idée que quelqu'un parle à quelqu'un de quelque chose, Bühler considère tout énoncé linguistique comme un signe triple et l'orientation de l'acte de signifier est faite en trois directions :
- a- L'acte signifie renvoie au contenu communiqué c'est-à-dire représentation du monde.
 - b- L'acte signifie renvoie au destinataire, car ce dernier est concerné par ce qui est dit. C'est la fonction d'appel.
 - c- L'acte signifie renvoie au locuteur. Ce dernier manifeste une attitude psychologique vis-à-vis de l'énoncé. C'est la fonction d'expression. Cette fonction « *peut se réaliser par des intonations (d'amusement, de colère, de surprise,...) ou encore par certaines modalités* » note Ducrot (1999 : 780).

En plus des fonctions proposées par Bühler, le linguiste R. Jakobson qui, pour décrire l'acte de communication, propose un schéma qu'il appelle « *schéma de communication* ²³ » dans lequel il fait intervenir le code linguistique employé, le message composé et la connexion psychologique entre les interlocuteurs du message.

A partir de ce schéma, il tire six fonctions, dont les trois premières (référentielle, conative, expressive) sont égales à celles de Bühler, auxquelles il ajoute les trois fonctions suivantes : la fonction métalinguistique, la fonction poétique et la fonction phatique.

Le linguiste Austin, quant à lui, a développé une théorie des actes de langage dans laquelle il propose la classification suivante des AL :

- a- Un acte locutoire : cet acte concerne l'articulation et la combinaison des sons.
- b- Un acte perlocutoire : cet acte concerne l'énonciation servant à des fins lointaines qu'un locuteur peut ne pas les atteindre malgré sa connaissance de la langue.
- c- Un acte illocutoire : cet acte concerne l'énonciation d'une phrase qui elle-même constitue un certain acte dans lequel soit j'accomplis l'acte de promettre en disant « *je promets* », soit au contraire, j'accomplis l'acte d'interroger en disant « *est ce que ?* ».

Le linguiste Austin propose les caractéristiques suivantes d'un acte illocutoire :

- C'est un acte accompli dans la parole.
- Il est toujours ouvert.

- Il est toujours conventionnel.

7.1.1. Performatifs versus constatifs

La théorie austinienne est à l'origine de ce qu'on appelle les « *énoncés performatifs* » opposés aux « *énoncés constatifs* », comme en témoigne Maingueneau (1976 : 128) « *on nomme "énoncé performatif" des énoncés tels que l'exécution de la phrase est l'exécution d'une action ; en revanche l'"énoncé constatif" décrit un procès, mais sans que son énonciation accomplisse l'événement qu'il décrit* ».

Les énoncés performatifs sont des énoncés « *qui ont la propriété de pouvoir dans certaines conditions d'accomplir l'acte qu'ils dénomment, c'est-à-dire de faire quelque chose, du seul fait de le dire* » écrit Kerbrat-Orecchioni (2002 : 17). Ces deux types d'AL sont possibles dans le langage mais la performativité des seconds fait la force du discours c'est-à-dire qu'elle permet la mise en action du langage parce que chacun de nous, lors de sa prise de parole, a pour unique objectif d'agir sur l'autre, sur son opinion, sa façon de voir les choses, ses sentiments, etc.

En effet, tout discours qu'il soit dans le domaine de la politique, la publicité, la religion ou autre est porteur de cet aspect performatif. Le degré est cependant variable selon l'intention de l'énonciateur, sa façon de le faire et les conditions dans lesquelles il se trouve.

7.1.2. La promesse: une stratégie du discours en action

La promesse comme acte de langage a fait l'objet des travaux en pragmatique à l'instar de ceux de Searle et de Reinach. Ce dernier

« *La fonction de l'acte social [qu'est la promesse] par laquelle il se fait lui-même connaître ne peut pas s'accomplir parmi nous, les hommes, si l'acte en question n'est pas de quelque manière exprimé de façon externe. Les actes sociaux, comme nombre d'actes des autres personnes, peuvent seulement être saisis à travers un médium physique ; ils ont besoin d'une face externe pour être compris.* » (Ambroise, 2005 : 47)

7.2. La version searlienne de la théorie des actes du langage

Toutes ces notions sont reprises et systématisées par J.R. Searle, d'abord dans *Speech Acts* (paru en 1969), (mais d'autres auteurs préfèrent parler d'«actes de discours» ou d'«actes

de parole»), puis dans *Expression and Meaning* (1979). Searle insiste sur la nécessité de distinguer :

- (i) les actes illocutoires (qui correspondent aux différentes actions que l'on peut réaliser par des moyens langagiers : promettre, ordonner, remercier, critiquer, etc.) ;
- (ii) les forces ou valeurs illocutoires (composantes d'un énoncé qui lui permettent de fonctionner comme un acte particulier, en se combinant avec le contenu propositionnel propre à cet énoncé) ;
- (iii) et les verbes illocutoires, unités lexicales qui permettent dans une langue donnée de désigner les différents actes (par exemple: le verbe «ordonner» désigne en français l'acte d'ordre, que réalise un énoncé, dans lequel la valeur d'ordre entre en composition avec un contenu Propositionnel particulier).

Il y a deux points très importants à souligner dans la théorie de Searle, d'abord les principes, et ensuite la taxinomie des actes du langage qu'on nous allons appliquer à notre corpus.

7.2.1. Principes

Pour Searle toute production d'une occurrence de phrase constitue un acte du langage ; donc dans cette optique on considère la théorie du langage comme une partie indissociable de la théorie de l'action, tel est le premier principe.

Quant au second principe, il concerne l'expression même d'une phrase ou d'une suite de phrase. Pour Searle « *tout ce que l'on veut dire peut être dit* » (Moeschler et Reboul 1994 : 64) c'est le principe d'exprimabilité.

7.2.2. Taxinomie

En outre, Searle révisé la classification proposée par Austin, distinguant quant à lui cinq grandes catégories d'actes de langage :

- Les assertifs ; type d'acte de langage qui permet de décrire certaines situations.
- Les directifs ; type d'acte de langage qui vise à créer une certaine attitude ou comportement de la part de l'allocutaire.
- Les promissifs ; type d'acte de langage qui met l'accent sur les promesses du locuteur.
- Les expressifs ; type d'acte de langage à travers lequel l'orateur exprime ses sentiments.

- ET les déclaratifs.

7.2.2.1. Les assertifs

Ce type d'actes est appelé aussi constatif, et est défini comme un acte « *au moyen [du]quel nous disons à autrui, de manière vraie ou fausse, comment sont ou seront les choses* » écrit Adam (2005 : 82). Il représente une constatation sur un fait, et son contenu propositionnel « *est censé être vraie²⁴ indépendamment des co-énonciateurs* » Adam (2005 : 83).

Leur structure syntaxique est :

Je+ verbe illocutionnaire+ que + S

7.2.2.2. Les directifs

En accomplissant un acte illocutionnaire, le locuteur s'assigne un certain rôle et assigne corrélativement à l'auditeur un rôle complémentaire : en donnant un ordre, le locuteur exprime sa volonté que l'auditeur suive une conduite donnée, et se pose comme ayant l'autorité qu'il faut pour que l'auditeur soit obligé de suivre la conduite en question simplement parce que c'est la volonté du locuteur.

Le rôle social endossé par le locuteur quand il donne un ordre est réalisé institutionnellement dans la fonction du « supérieur hiérarchique » ; et Austin a mis l'accent sur ces réalisations institutionnelles des rôles illocutionnaires, pour montrer que le langage est une sorte de vaste institution, comportant une panoplie de rôles conventionnels correspondant à l'ensemble des actes de discours socialement reconnus.

Dans le cadre de notre étude, un chef d'état se donne le droit de demander à son auditoire d'exécuter certaines directives que lui seul juge qu'elles sont adéquate, bénéfique pour le peuple. L'instance politique se permet d'ordonner l'instance citoyenne du moment où il ya ce contrat sociopolitique entre les deux.

Pour pouvoir repérer ces actes dans les discours analysés, nous faisons appel à la structure syntaxique²⁵ suivante :

Je+ te +verbe illocutionnaire+ que+ tu SV (au futur)

²⁴ On dit d'un acte qu'il est vrai

²⁵ Cette structure est proposée par Anne Reboul (1994, p. 72).

Par cet acte directif implicite, notre président fait un appel aux algériens en leur demandant de reprendre « espoir » dans l'avenir, un avenir assuré par leur choix, de l'avoir choisi une nouvelle fois en lui offrant un nouveau mandat.

« Espoir » car pendant le premier mandat, le projet de la paix a été entrepris et réalisé avec succès, et ce, par le biais du projet de la concorde civile, car on ne peut évoluer dans une atmosphère de guerre. Mais malheureusement la guerre en Algérie a duré toute une décennie.

7.2.2.3. Les promissifs

Les actes de langage promissifs (appelés aussi engageants) sont des actes « *au moyen desquels nous nous engageons à faire telle ou telle chose* » écrit Adam (2005 : 82).

7.2.2.4. Les expressifs

Les actes expressifs sont des actes de discours « *au moyens desquels nous exprimons nos sentiments, nos attitudes* » écrit Adam (2005 : 83).

Cet acte de discours est « performatif », du moment où il fait quelque chose, c'est-à-dire quand il agit sur l'interlocuteur.

7.2.3. Les déclaratifs

Les actes déclaratifs sont des actes de langage à travers lesquels nous assumons dans un discours nos déclarations sur des faits.

Conclusion

Ce second chapitre théorique de la deuxième partie de notre thèse est fait de deux volets, le premier s'est intéressé à l'énonciation. En effet, nous avons pu, dans un premier temps, définir l'énonciation ainsi que son objet d'étude, l'énoncé, en le confrontant à d'autres notions qui peuvent le concurrencer en matière d'usage notamment : discours, texte, etc. Aussi, avons-nous fait appel à la distinction personne/non- personne, dans le but de l'utiliser dans notre analyse dans le chapitre suivant. Et enfin, un dernier point est celui des déictiques spatiaux et des déictiques temporels qui permettent de situer la prise de parole dans son contexte.

Le second volet est celui de la pragmatique dans lequel nous avons, comme pour le premier, défini certains concepts fondamentaux que nous allons utiliser pour l'analyse de notre corpus.

CHAPITRE 6. ANALYSE ENONCIATIVE ET PRAGMATIQUE DE L'INVESTITURE BOUTEFLIKIENNE (1999- 2004)

Préambule

Ce second chapitre²⁶ analytique, a pour objectif d'étudier les deux DI d'investiture (celui de 1999, et de 2004) sur le plan des positionnements énonciatifs dans un premier temps car « *La nouveauté réside essentiellement [...] dans le mouvement par lequel la description des places énonciatives engendre ses propres catégorisations.* » (Guilhaumou & Maldidier, 1986 : 237), et sur celui des actes du langage désormais AL, dans un second temps.

Il est important de signaler que l'étude va se faire comme pour le chapitre analytique de la première partie dans une optique de comparaison. Cette mise en contraste permet de déceler les points forts de chacun des deux discours en matière de paysage énonciatif (orateur et auditoire) et des différents actes de langage réalisés par l'orateur.

Pour répondre aux objectifs et aux questionnements que nous nous sommes fixée au début du travail, nous allons suivre un protocole bien précis pour faire l'examen des deux DI composant notre corpus, un examen qui se veut cohérent et qui s'articule autour des théories présentées dans les trois chapitres précédents.

1. Protocole d'analyse

Pour faire l'analyse du DI de 1999 du président Bouteflika tout en le comparant à celui de 2004, nous allons procéder de la façon suivante :

- (i) Termes d'adresse: l'orateur choisit à chaque fois qu'il s'adresse à son peuple une formule d'adresse. Elle change en fonction de l'ethos visé par celui qui parle. Dans les DI que nous allons étudier, nous vérifierons comment Bouteflika s'adresse-il à son peuple? Quels sont les mots qu'il choisit ? sont-ils la base de l'ethos qui véhiculent les messages fournis par le discours et les différentes séquences qui le composent ?
- (ii) Marques de personne : l'étude des embrayeurs permet de montrer comment l'énonciateur (ou instance politique), par le biais de l'utilisation des pronoms personnels notamment je (première personne), tu (deuxième personne), nous

²⁶ Le premier chapitre analytique se trouve dans la première partie, il s'est intéressé à l'étude quantitative des deux DI visant d'abord leur segmentation et ensuite un ancrage historique par rapport aux thèmes abordés.

(quatrième personne), vous (cinquième personne) abrégés désormais P1, P2, P4, P5 respectivement, s'implique dans son discours et implique son interlocuteur (ou instance citoyenne). Tout se fait dans une relation d'intersubjectivité linguistique dévoilant des rapports intimement liés entre les protagonistes.

- (iii) L'étude des différents AL permet de rendre compte des différents va et vient entre l'orateur et son auditoire. Une relation qui vise l'action, c'est-à-dire à agir sur l'autre, selon laquelle l'auditoire va prendre des décisions par rapport aux recommandations et/ou propositions faites par le chef de l'Etat.
- (iv) la visée ou la force illocutoires du discours.

2. Bouteflika : pour une investiture partagée

Dans le tableau suivant, nous comparons les postures énonciatives du Président, de la première personne « je » (et ses possessifs), de la quatrième personne « nous » (traditionnellement la première personne du pluriel avec ses possessifs) et de la cinquième personne « vous » (traditionnellement deuxième personne du pluriel avec ses possessifs) désormais P1, P4 et P5 respectivement, dans le discours d'investiture de 1999.

EMBRAYEURS	P1	P4	P5
OCCURRENCES	14	41	09
POURCENTAGES	soit 17,3 %	soit 32,0 %	soit 10,7 %

Tab8 : Tableau des comparaisons des occurrences des embrayeurs dans le DI de 1999.

Nous remarquons à première vue, dans le tableau 08, que les occurrences de P1 sont au nombre de 14, un chiffre inférieur à celui des occurrences de P4 qui est au nombre de 41. Le président Bouteflika emploie la première personne moins que la quatrième personne. Et l'utilisation de celle-ci dépasse celle de la cinquième personne qui est au nombre de 09. Comment peut-on interpréter cette différence ?

Le même tableau montre que l'utilisation de la P4 est plus importante que celles de P1 et P5. Ce phénomène énonciatif peut être expliqué comme une forte manifestation de la part de

l'énonciateur. On remarque que dans le DI de 1999, Bouteflika emploie 13 fois la P1, ceci peut être interprété comme une manière de se présenter explicitement, une forme de subjectivité et une façon de prise en charge totale des énoncés concernés et des messages qu'ils véhiculent.

En effet, l'orateur se pose explicitement dans la scène énonciative en employant plusieurs fois non seulement la P1 mais aussi la P4 (24 fois) pour se désigner (tout en impliquant son auditoire dans son dire), tandis qu'il n'emploie la P5 que 08 fois pour désigner son auditoire. Ainsi le paysage énonciatif du DI de 1999 est caractérisé par une intersubjectivité réalisée dans un mode disjonctif affirmant une alternative entre les interlocuteurs et dans lequel les deux protagonistes du discours sont parfaitement discriminés.

De ce fait, le mode du fonctionnement énonciatif du DI de 1999 est caractérisé par :

- (i) Premièrement : une forte utilisation de la quatrième personne mettant les deux pôles de l'énonciation dans une dynamique commune, et qui les appréhende dans une situation partagée. La quatrième personne réunit l'instance énonciative et citoyenne comme s'ils partageaient les mêmes idées. Ainsi, l'orateur implique directement son auditoire dans son discours.
- (ii) Deuxièmement, par une moyenne utilisation de la première personne faisant de Bouteflika la source, le garant, celui qui prend en charge son discours. Les énoncés concernés se présentent sous une forme très subjective laissant apparaître les idées de l'orateur ainsi que les thèses pour lesquelles il s'engage.
- (iii) Troisièmement, la faible utilisation (par rapport aux autres) de la cinquième personne met le discours dans un mode disjonctif, qui sépare et discrimine la présence de celui qui parle et de ceux qui reçoivent son discours.
- (iv) Quatrièmement, l'emploi de la première, la quatrième, et la cinquième personne construit le plan embrayé du discours.

Pour récapituler tous les emplois de P1, P4 et P5 décelés dans le DI de 1999, on propose le tableau 09. Celui-ci se distingue, par rapport au précédent, par la recherche des embrayeurs dans chacune des séquences du discours analysé. Autrement dit, nous procéderons à l'analyse

des embrayeurs cités *supra* dans toutes les séquences, du discours en question, suite au découpage fait dans le tableau 02²⁷.

Pronom personnel Séquence	P1	P4	P5
Séquence 01	/	/	/
Séquence 02	/	/	/
Séquence 03	03	/	03
Séquence 04	02	/	01
Séquence 05	/	03	03
Séquence 06	/	/	02
Séquence 07	/	/	/
Séquence 08	02	/	/
Séquence 09	02	/	/
Séquence 10	01	/	/
Séquence 11	/	/	/
Séquence 12	/	01	/
Séquence 13	02	/	/
Séquence 14	/	02	/
Séquence 15	/	01	/
Séquence 16	/	/	/
Séquence 17	/	/	/
Séquence 18	/	/	/
Séquence 19	/	/	/
Séquence 20	/	/	/
Séquence 21	/	/	/
Séquence 22	/	/	/
Séquence 23	/	/	/
Séquence 24	/	/	/

²⁷ Le tableau 2 (se trouvant dans la partie I, chapitre 3) est consacré à la segmentation du DI de 1999 et de 2004 faite sur la base d'une analyse thématique.

Séquence 25	/	/	/
Séquence 26	/	02	/
Séquence 27	/	02	/
Séquence 28	/	03	/
Séquence 29	/	05	/
Séquence 30	/	01	/
Séquence 31	/	10	/
Séquence 32	/	/	/
Séquence 33	/	02	/
Séquence 34	/	04	/
Séquence 35	/	01	/
Séquence 36	01	/	/
Séquence 37	/	01	/
Séquence 38	/	03	/
Séquence 39	/	/	/
Séquence 40	01	/	/
Séquence 41	/	/	/

Tab9 : tableau des occurrences de la P1, la P4 et la P5 dans les 40 séquences du DI de 1999.

Les résultats du tableau 09 nous ont permis de prouver qu'il y a deux types de séquence dans le DI de 1999 que nous distinguons de la façon suivante:

- (i) Les séquences 03, 04, 05, 06, 08, 09, 10, 12, 13, 14, 15, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 33, 34, 35, 36, 37, 38, et 40 sont des passages qui sont embrayés par l'emploi de la P1, ou de la P4 ou la P5. Ces séquences sont au nombre de 24 séquences sur un total de 41.
- (ii) Les séquences 01, 02, 07, 11, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 32, 39, et 41 sont des séquences débrayée et qui composent donc le plan non-embrayé du DI de 1999. Ces passages sont au nombre de 17 séquences sur un total de 41 séquences. Comment peut-on interpréter cette différence ?

Le DI de 1999 se caractérise par la présence de deux plans, le premier analysé *supra* qui est le plan embrayé. Le second est dominé par des procédés d'effacement énonciatifs qui permettent de travailler l'évidence. Ce plan est composé de quatre types de séquence :

- (i) D'abord, la (01) qui est une phrase d'ouverture (voir tableau 02).
- (ii) Ensuite les séquences (02), (07), (32) et la (39) qui sont faites de formules d'adresse.
- (iii) Ensuite, les séquences (11), (16), (17), (18), (19), (20), (21), (22), (23), (24) et (25) sont des séquences marquées par un effacement énonciatif.
- (iv) Et enfin, la séquence (41) qui est formée de formules de clôture du discours.

Cette action de débrayage du discours est une stratégie énonciative qui vise à nier la présence de l'énonciateur. Cet acte de « *débrayage qui nie l'instance fondatrice de l'énonciation pour laisser la place à un énoncé qui se réfère de façon implicite à cette énonciation.* » (Madelon, 2008 : 03). La mise en place de ce jeu énonciatif travaille à la fois l'évidence, mais aussi la manipulation²⁸ de l'énonciataire. En effet, ce processus d'illusion énonciative vise un faire-croire qui se traduit en un faire-faire collectif.

Dans le tableau suivant, nous allons comparer les occurrences des embrayeurs figurant dans le DI de 1999 avec ceux du DI de 2004.

DISCOURS/EMBRAYEUR	1999	2004
P1	14	44
P4	41	105
P5	09	10

Tab10: tableau de comparaison des embrayeurs dans les deux DI.

Le tableau 10 a révélé que le nombre des embrayeurs utilisés varie d'un discours à un autre. En effet, la P1 est au nombre de 44 dans le DI de 2004, et de 14 dans le DI de 1999, la P4, quant à elle, elle réapparaît beaucoup dans le discours de 2004, jusqu'à ce qu'elle atteigne le

²⁸ Ce concept est emprunté à la théorie de Courtès (1991) et à celle de Charaudeau (2005).

nombre de 105, nombre vraiment supérieur à celui de 1999. Enfin, la P5 qui est au nombre de 10 presque égal à celui du discours de 1999.

Cependant, les deux DI se présentent sous la même architecture, puisque tous les deux se caractérisent par une domination de la P4, suivie de la P1, puis à la fin vient la P5.

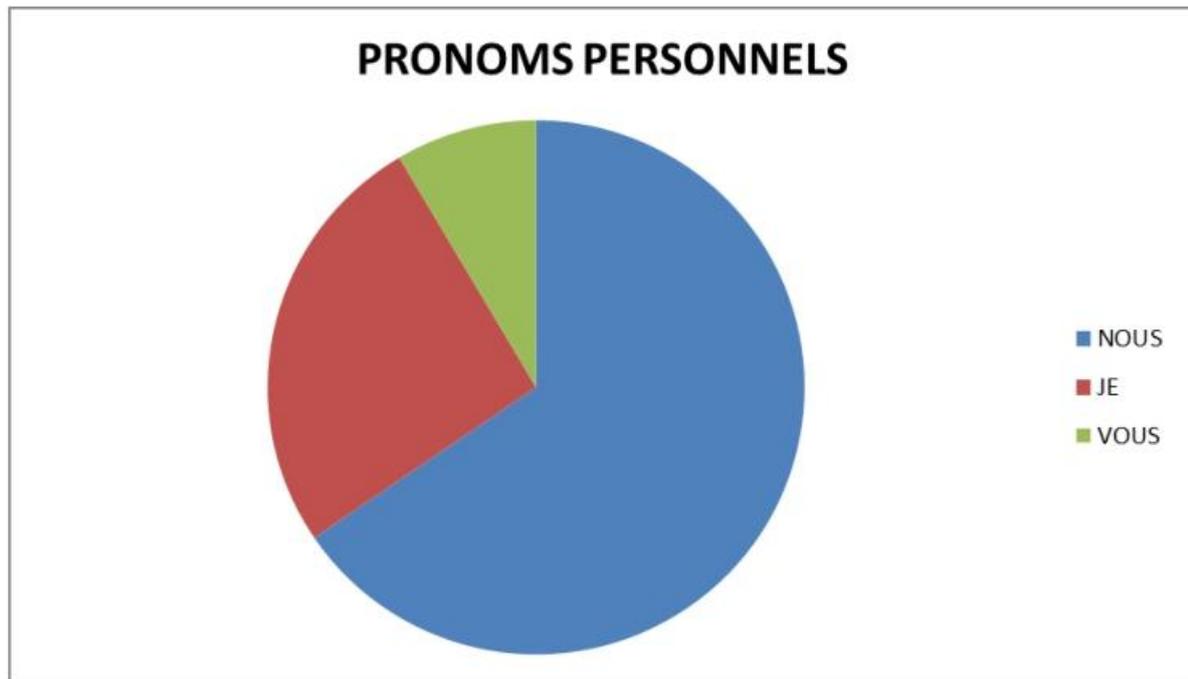


Fig02 : Les P1, P4, et P5 dans les deux DI.

L'histogramme précédent, montre clairement que le recours à la P4 par l'énonciateur est le plus important parmi les trois. De plus, il représente les résultats de comptage dans les deux DI, regroupés afin de donner une impression globale sur ce qui caractérise l'investiture bouteflikienne.

L'activité de comptage des embrayeurs par séquence dans le tableau suivant vise à vérifier le nombre des P1, P4, et P5 dans toutes les séquences qui constituent le DI de 2004 :

Pronom personnel Séquence	P1	P4	P5
Séquence 01	/	/	/
Séquence 02	/	/	/
Séquence 03	01	/	/
Séquence 04	01	/	02
Séquence 05	05	/	03
Séquence 06	/	02	/
Séquence 07	/	03	/
Séquence 08	/	04	/
Séquence 09	/	/	/
Séquence 10	/	03	/
Séquence 11	/	01	/
Séquence 12	/	/	/
Séquence 13	/	01	/
Séquence 14	/	07	/
Séquence 15	/	03	/
Séquence 16	03	01	/
Séquence 17	/	/	/
Séquence 18	01	/	/
Séquence 19	/	/	/
Séquence 20	/	05	/
Séquence 21	/	02	/
Séquence 22	01	/	/
Séquence 23	01	06	/
Séquence 24	01	/	/
Séquence 25	/	05	/
Séquence 26	/	/	/

Séquence 27	/	01	/
Séquence 28	03	/	/
Séquence 29	02	01	/
Séquence 30	03	/	/
Séquence 31	/	04	/
Séquence 32	/	/	/
Séquence 33		01	
Séquence 34	/	/	/
Séquence 35	/	/	/
Séquence 36	/	01	/
Séquence 37	/	/	/
Séquence 38	/	/	/
Séquence 39	/	/	/
Séquence 40	/	/	/
Séquence 41	/	/	/
Séquence 42	01	/	/
Séquence 43	03	10	/
Séquence 44	03	02	/
Séquence 45	/	03	/
Séquence 46	/	/	/
Séquence 47	04	01	/
Séquence 48	/	01	/
Séquence 49	01	04	/
Séquence 50	04	02	/
Séquence 51	/	05	/
Séquence 52	/	02	/
Séquence 53	/	06	/
Séquence 54	01	05	/
Séquence 55	01	/	/
Séquence 56	/	/	/
Séquence 57	01	/	/
Séquence 58	03	/	05
Séquence 59	/	05	/

Séquence 60	/	06	/
Séquence 61	/	01	/
Séquence 62	/	/	/

Tab11 : tableau des occurrences de la P1, la P4 et la P5 dans les 62 séquences du DI de 2004.

Le dépouillement du tableau 11 montre que le DI de 2004 se caractérise, à son tour, par la présence de deux types de séquence, le premier est celui des séquences qui contiennent des embrayeurs qu'on va regrouper sous la catégorie du plan embrayé. Le second, quant à lui, est constitué de séquences qui sont dépourvues d'embrayeurs et sera catégorisé comme plan non-embrayé. De ce principe, nous relevons les caractéristiques du DI de 2004 dans ce qui va suivre :

- (i) Le nombre des séquences embrayées est de 44 sur un total de 62.
- (ii) Le plan non-embrayé est constitué de 18 séquences.

De ce fait, nous constatons que le paysage énonciatif du DI de 2004 est consolidé par des embrayeurs qui marquent cette relation d'alternance entre la P1, la P4, et la P5. Ainsi, l'énonciateur construit son DI d'une façon à le rendre le plus représentatifs possible d'un échange entre les deux instances énonciatives concernées.

Mais aussi, Bouteflika fait appel à un procédé énonciatif, dans certaines séquences du DI de 2004, celui du débrayage, par lequel il tente d'exercer une manipulation de l'allocutaire. Cet effacement énonciatif vise aussi à montrer certaines parties du discours sous la forme d'un discours qui va de soi c'est-à-dire évident et qui ne suscite aucune prise en charge de la part de l'énonciateur.

Dans le tableau suivant, nous allons faire une comparaison des deux DI basée sur les résultats des tableaux 09 et 11 :

Discours d'investiture	Plan embrayé (nombre de séquence)	Plan non-embrayé (nombre de séquence)
1999	24/41	17/41
2004	44/62	18/62

Tab12 : tableau de comparaison des deux DI sur le plan embrayé et le plan non-embrayé.

Les résultats du tableau 12 prouvent que les deux DI analysés ont été conçus de la même façon et dans le même raisonnement, c'est-à-dire que le plan embrayé domine les postures énonciatives du président Bouteflika. En effet, l'orateur choisit de se mettre avec son co-énonciateur dans une relation intersubjective.

En revanche, les deux DI présentent un côté marqué par un débrayage qui couvre l'instance fondatrice de l'énonciation. Cette stratégie d'effacement énonciatif entreprise par Bouteflika a pour but de laisser passer certains messages, que véhiculent les énoncés, comme implicitement faisant partie de l'énonciation. En effet, ce débrayage a un rôle précis celui de la mise au jour d'un procédé informatif mais sous une forme objective.

2.1. Les Algériens au cœur de l'investiture bouteflikienne : l'incarnation du Peuple

La désignation de l'auditoire et la façon même de le faire est très importante pour accrocher l'attention de celui qui est à l'écoute du discours. Cependant, la désignation du peuple par Abdelaziz Bouteflika peut se faire de plusieurs façons, en faisant appel à des formules d'adresse telles que « *algériennes, algériens* » ou « *mes chers compatriotes* » et bien d'autres, ou par le biais des pronoms personnels ou même par les valeurs qu'il partagent avec son public.

Il est évident que but primordial d'un discours politique en général et des deux DI en particulier est d'agir sur l'énonciataire. L'utilisation des termes d'adresse ou désignation du destinataire du message politique dans les deux DI se fait depuis le début du discours. Cette stratégie d'implication du récepteur a pour but d'agir sur lui, de le séduire, de le convaincre, et d'infléchir ses croyances et les modifier en fonction de l'intention de l'instance politique.

Cependant, malgré le fait que le DI soit un discours de pouvoir, il fait appel à certaines stratégies énonciatives qui atténuent cette visée qui peut être choquante pour celui qui reçoit le discours. C'est justement pour cela qu'Abdelaziz Bouteflika utilise certaines formes de désignation qui permettent un rapprochement avec son allocataire.

Le tableau suivant, est une énumération-comparaison des formules d'adresse mise en place par l'énonciateur dans les deux DI :

	DI de 1999	DI de 2004
Formules d'adresse ou de désignation du public	<ol style="list-style-type: none"> 1. Monsieur le Président. 2. Mesdames, messieurs. 3. Mesdames, messieurs. 4. Mesdames, messieurs. 5. Monsieur le Président Excellence. Mesdames, messieurs. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Algériennes, Algériens, Mes chers compatriotes. 2. Algériennes, Algériens, Mes chers compatriotes. 3. Algériennes, Algériens, Mes chers compatriotes.

Tab13 : Tableau des désignations de l'auditoire.

La désignation du public par le Président Bouteflika se fait de trois façons différentes :

- (i) S'adresser à l'ex-Président Zeraoual, en utilisant les deux expressions « Monsieur le Président » ou « Monsieur le Président, Excellence » dans le DI de 1999 au début et à la fin du discours.
- (ii) S'adresser au public, toujours dans le DI de 1999, en faisant appel à la seule expression « Mesdames et Messieurs » mais qui se répète souvent (quatre fois), au début, au milieu et à la fin du discours.
- (iii) S'adresser au public, dans le DI de 2004, en employant deux expressions consécutivement « Algériennes, Algériens, Mes chers compatriote », au début, au milieu et à la fin (donc trois fois).

2.1.1. Bouteflika : le président qui nomme son public

Un discours politique, en général, est une alchimie entre l'homme politique et son peuple. On peut mesurer l'intensité de ce va et vient entre les deux instances ainsi que le mode utilisé par le Président par le biais des désignations. En effet, l'inscription du peuple algérien s'est effectuée dans le DI de 1999 différemment de celle de 2004.

Le choix et le maniement des désignants ou des syntagmes désignationnels est l'une des stratégies discursives auxquelles l'orateur peut faire appel dans son discours. Elle a pour but de façonner l'image de l'autre prise en compte dans le discours, car « *si, depuis la tradition du dialogisme bakhtinien, on reconnaît que tous les énoncés sont en principe adressés, on comprendra les phénomènes d'adresse comme l'ensemble des formes linguistiques renvoyant (de façon explicite ou implicite) à l'allocutaire* » (Truan, 2015 : 52).

Parmi les formes linguistiques explicites rencontrées dans les deux DI, nous avons repéré en premier lieu l'expression « *mesdames et messieurs* ». Ce syntagme désignationnel lancé au début du DI de 1999 relève d'une intention de captation, c'est-à-dire d'une stratégie énonciative visant l'interpellation de l'autre et l'attraction de son attention, envers le contenu du discours, puisque comme le souligne (Charaudeau, 2007, 14) les formes d'adresse, dans leur majorité, « *visent à satisfaire [différents] types d'enjeu relationnel : [entre autres], un enjeu de légitimation, un enjeu de crédibilité, un enjeu de captation* ».

Abdelaziz Bouteflika, visant la captation de son public et sa propre légitimation entant que Chef de l'Etat, emploie cette forme d'adresse pour désigner son co-énonciateur.

Dans le DI de 2004, comme en témoigne le tableau 08, la formule d'adresse a eu une autre forme de présentation celle de « *Algériennes, Algériens, mes chers compatriotes* ». Si on met les deux expressions dans une optique de comparaison, on remarquera que la première (« *Mesdames et messieurs* ») est plus générale que la seconde, on peut même parler d'un degré de rapprochement moins élevé avec l'auditoire.

Il est vrai que l'intention est la même puisque le Président cherche toujours, par le biais de ses expressions d'adresse, de capter l'attention son interlocuteur, mais la différence réside dans le degré de rapprochement et l'effet que peuvent avoir ces expressions quant à leur réception.

« *Algériennes, algériens* » met l'auditoire dans un nationalisme incarné, en le faisant penser au but qui le relie à son allocataire, celui d'agir en faveur de l'intérêt commun, celui du pays. Cette formule vise donc à rassembler locuteur et auditoire, et à rappeler leur appartenance au même pays permettant de créer cette relation familière encourageant tout sentiment de citoyenneté et d'intégrité sociales, elle renvoie à un collectif national spécifique englobant et impliquant des personnes, inscrites dans un contrat de communication, qui a, lui-même, une dimension d'un agrégat organisé autour de finalités économiques, sociales, politiques, et religieuses partagées.

Ce que l'on peut dire aussi, de cette expression, c'est qu'elle se présente sans les déterminants. Cette absence de détermination a une incidence sur la catégorisation de l'auditoire sous le dénominateur commun « *Algérie* ».

L'acte interpellatif réalisé par l'expression « *mes chers compatriotes* », est une interpellation collective visant à s'adresser au public dans sa pluralité. En effet, le mot « *compatriote* »,

faisant le noyau de l'expression, est proche en valeur sémantique de celui de concitoyen. Cependant, la différence est bien située dans la valeur pragmatique puisque compatriotes met les deux protagonistes du discours dans une collectivité basée sur un patriotisme politique. Les deux instances sont donc réunies sous le même régime patriotique et politique, cette mise en relation, à la fois, idéologique et symbolique, ne relève pas uniquement d'une stratégie énonciative mais aussi d'une stratégie identitaire, mettant les deux instances dans un présent (situation actuelle) et un futur (appel pour les projets envisagés) communs.

Aussi, par le biais du possessif « *mes* », Bouteflika en faisant appel à une grande notoriété, crée cette familiarité avec son allocutaire. Cette stratégie d'approximation donne naissance à un sentiment de rapprochement, de solidarité chez l'auditoire.

Quant à l'adjectif « *cher* », qui fait penser à la structure d'une lettre, a une double incidence sémantique, l'une relève de la formule de politesse, l'autre de cette volonté de créer cet attachement et ce privilège accordé au récepteur, des stratégies toutes inscrites dans un objectif de mise en proximité.

Au retour à la comparaison entre les deux DI, nous pouvons dire que le DI de 1999, caractérisé par l'emploi de « mesdames et messieurs », formule qui est moins approchante que les deux expressions du DI de 2004. La différence réside dans le degré de rapprochement qu'on peut expliquer comme suit :

- (i) La première forme est un indice linguistique d'autorité, et de légitimité de celui qui prend la parole en tant que président de la République.
- (ii) La seconde forme est un indice linguistique d'une proximité patriotique affective symbolique et politique, qui se confond avec une relation de familiarité créant ce sentiment de solidarité et d'appartenance géographique et sociopolitique.

Mais, la question que l'on peut se poser ici, pourquoi cette différence ? En 1999, Bouteflika met en exergue son autorité et sa crédibilité, alors qu'en 2004, il choisit le rapprochement affectif et symbolique de la vie en commun. Cette différence réside, dans la réélection elle-même. Le public est, en 2004 plus, connu, plus proches, après une gouvernance de plus de cinq ans.

Pour finir, nous confirmons que le choix des interpellatifs est lié directement aux ambitions discursives de l'orateur pour qui l'entreprise de l'influence et de la persuasion est un objectif

majeur comme le souligne Rigat (2010 : 05) « *les mots d'adresse sont des embrayeurs de valeurs réciproques, et non une désignation objective. Leur usage offre aux orateurs une cheville identitaire pour capter la bienveillance de l'auditoire et créer un consensus tacite, quitte à rectifier le tir par la suite – mais adapter son discours à l'auditoire, n'est-ce pas le but de la rhétorique ?* ».

2.1.2. La part du prédécesseur dans le discours d'investiture : éloge à Liamine Zeroual

Le Président Bouteflika met son prédécesseur Monsieur Liamine Zeroual dans son discours, puisque la tradition de l'investiture impose une forme de passation de pouvoir lors de la cérémonie. La présence de l'ex-président parmi le public exige, par conséquent, sa présence dans le discours.

Monsieur Zeroual²⁹ est l'ex-président de l'Algérie, c'est pourquoi dans une forme très élégante, Bouteflika s'adresse à lui dans le DI de 1999. En effet, il s'agit d'une désignation suivie d'un discours de louange dithyrambique qui a pour but de remercier l'ex-chef pour les projets accomplis.

Depuis le début de sa prise de parole, une interpellation de l'ex-président est réalisée « *Monsieur le Président* ». Désigner son allocataire (Liamine Zeroual) dans le but d'attirer son attention et pour montrer à l'ensemble des citoyens que ce qui va être dit va concerner l'ex-président, sa personne, et les projets qu'il a accompli.

Dans l'expression de l'adresse, nous rencontrons le lexème « Président », qui décrit la fonction est le statut de celui à qui est adressé le discours. Précédé d'un déterminant défini, la fonction requiert une sorte de confirmation et un témoignage de la part du successeur.

De plus, « monsieur » est un appellatif que l'on emploie pour conférer une certaine autorité tout en reconnaissant son statut et sa fonction. L'expression toute entière serait donc une façon de interpeler le prédécesseur en le faisant inscrire sur la scène énonciative en reconnaissant son statut de Président jusqu'au jour de la nouvelle présidence.

²⁹ Liamine Zeroual est présenté dans le chapitre 02 (première partie).

Cette expression ouvre un discours de louange dans lequel Bouteflika fait l'éloge des actions entreprises par l'ex-président. Cet acte de désignation de Zeroual, est une formule signifiante qui montre le statut de celui à qui est adressée la séquence discursive. Cette forme de dénomination se distingue de la précédente, dans le fait qu'elle s'adresse à un récepteur unique inscrit dans le DI de 1999. Cependant, elle n'exclut pas le reste de l'auditoire, puisque l'on a choisi de le remercier devant tous les Algériens.

2.2. Bouteflika et le vouvoiement des Algériens

L'inscription de l'auditoire dans le discours peut se faire de différentes façons, nous avons pu prouver *supra* qu'elle peut être réalisée par le biais de l'emploi de l'interpellation. Cependant, cette stratégie discursive n'est pas la seule à relever car l'énonciateur peut avoir recours au pronom personnel de la cinquième personne.

En effet, l'étude quantitative des embrayeurs a démontré que le recours à l'embrayeur « vous » et de tous les possessifs qui se relie à lui (votre, vos) est relativement faible en la comparant à celle des autres personnes en l'occurrence le « je » et le « nous ». d'autant plus qu'il est connu du discours politique, en général, qu'il fait appel à cet embrayeur, entre autres stratégies visant l'adaptation du public dans le discours, et/ou pour faire inscrire son allocutaire dans son dire marquant une relation d'interlocution entre les deux instances énonciatives.

Cette relation d'interlocution, entre le président en son public, inscrite dans les deux DI est réalisée dans quelques énoncés desquels nous citons quelques-uns :

[1] « *Je vous remercie des félicitations que vous avez... ».*

[2] « *Le processus que vous avez engagé... ».*

[3] « *Comme vous, c'est dans la voie de la démocratisation ... ».*

[4] « *Auxquelles vous n'étiez pas candidats ... ».*

[5] « *Vous avez contribué... »*

[6] « *Je vous remercie ».*

Comme nous l'avons déjà avancé, une partie importante du DI de 1999 est consacré à un discours d'éloge adressé à l'ex-président Zeroual. En effet, dans les énoncés (1), (2), (3), (4),

et (5), le Président Bouteflika s'exprime en utilisant le pronom personnel « vous » dans le but de s'adresser à son précurseur dans une forme de politesse au lieu d'utiliser le « tu » qui ne convient ni au statut ni au cadre formel dans lequel sont inscrits les deux politiciens.

En revanche, le « vous » de l'énoncé (6) est un vous qui désigne un collectif c'est-à-dire l'ensemble des personnes formant l'auditoire, c'est donc un ensemble de « tu » (tu+tu+tu...). C'est un « vous » qui est prononcé pour remercier les Algériens pour leur attention et leur écoute, il est inclusif dans la mesure où il met l'ensemble de l'auditoire, c'est-à-dire Monsieur Liamine Zeroual et le peuple algérien, impliqué dans cet acte de remerciement.

Dans le DI de 2004, le nombre d'emploi de la P5 est moins important que celui de la P1 et de la P4. Mais contrairement au DI de 1999, le « vous » est dans tous les énoncés un vous collectif.

[1] « *Mes chers compatriotes, **vous** venez de me témoigner encore une fois **votre** confiance* ».

[2] « *je ne me contenterai pas de **vous** remercier du fond du cœur pour l'insigne honneur que **vous** me faites...* ».

[3] « *car je veux **vous** dire, en toute simplicité...* ».

[4] « *Je suis fier de **vous**, de toutes les Algériennes et de tous les Algériens...* ».

[5] « *si je **vous** remercie de **votre** confiance, je veux également **vous** adresser un appel à reprendre espoir dans l'avenir de l'Algérie et le **votre**.* ».

Ce vous collectif implique l'adaptation et l'inscription de l'auditoire dans le DI bouteflikien, relié à des sujets différents dont le renouvellement du mandat basé sur la confiance qui est un lexème à très forte connotation pour le peuple algérien ayant perdu confiance aux gouverneurs lors de la décennie du terrorisme. En revanche, Ce regain et retour à la confiance n'est pas gratuit car il vient d'un ratio collectif appelé « effort-bénéfice », c'est-à-dire d'une action individuelle accomplie pour un collectif. La mise au jour d'une loi dite de la concorde civile a pu éteindre les feux du terrorisme dans sa grande majorité.

De plus, ce label et cette certification sur lesquels est basée cette relation entre le Chef de l'Etat et le peuple algérien implique une confiance rationnelle et logique entre les

protagonistes. La présence donc de cette rationalité se situe dans le fait qu'elle soit confortée par un certain nombre d'actes, en faveur du bien-être du peuple algérien, les choix donc de l'acteur sont jugés gagnants et utiles avant même leur accomplissement.

A cet effet, l'emploi de ce vocable dans [1] et [5] n'est pas gratuit, il est utilisé dans la but de rappeler le renouvellement de ce contrat de confiance basé sur cette rationalité et cette intuition à la fois, dans le but de mener à bien l'avenir d'un collectif souverain, qui décide et qui pense, et qui ressent et prévoit.

Dans [2] et [5], l'orateur met en relation le « vous » avec l'action de remercier pour le nouveau mandat. Cette gratitude et reconnaissance envers l'octroi d'un nouveau mandat fait partie des rituels de la cérémonie de l'investiture, car le choix d'un vous souverain peut tomber sur un autre candidat des présidentielles. En effet, puisque la démocratie donne le droit au peuple de faire un choix de se faire représenter par une personne en laquelle la collectivité a plus de confiance et de croyance et d'attente, un remerciement de la part de la personne choisie, et donc non imposée, est logique.

La part des émotions n'est pas négligée par l'orateur, puisque dans l'énoncé [4] le vous est lié à la fierté qui est un élément motivationnel et décisionnel à la fois. Depuis la philosophie ancienne et jusqu'aux études récentes sur la psychologie, la fierté ou le sentiment d'être fier a enflammé les discussions, qui vont du négatif au positif. C'est-à-dire du sentiment de l'arrogance et de l'orgueil à un autre sentiment qui très positif et qui provoque chez l'autre une certaine confiance en soi, un bien-être et une motivation. La fierté dans cet énoncé, est mise au centre du sujet que véhicule l'énoncé, le soi du Président se trouve gonflé d'émotion basée sur une certaine présentation de soi dans le but d'une activation de sentiment de motivation chez le vous réceptif.

Enfin, dans l'énoncé [3], le vous exprime un appel au peuple algérien dans sa globalité et dans son unicité à reprendre espoir. Cette façon d'incarnation du peuple n'est pas anodine dans la mesure où elle représente un phénomène discursif qui se joue entre l'orateur et son public c'est-à-dire un je-vous appelant à la mise au jour d'une action collective visant au retour à l'espoir pour la construction de l'avenir du pays.

2.3. Agissons ensemble pour l'Algérie : un « nous » collectif

La théorie de l'énonciation de Benveniste (1946) stipule que sur les trois personnes (je, tu et il) de la langue, deux seulement peuvent être amplifiées (en nous et en vous), la troisième étant exclue pour son effet non-personne et pour son caractère de pluralité pure (ils).

Cette question de pluralité et de singularité de la personne n'existe pas en elle-même, car la distinction est étroitement relevée « *la distinction ordinaire de singulier et de pluriel doit être sinon remplacée, au moins interprétée, dans l'ordre de la personne, par une distinction entre personne stricte (= « singulier » et personne amplifiée (= « pluriel »). Seule la « troisième personne », étant non-personne, admet un véritable pluriel.* » (Benveniste, 1966 : 236). La lecture amplifiée appelée aussi associative (Corbett, 2000) des deux personnes (je) et (tu) donne naissance à des expressions elles-mêmes amplifiées ou pluralisées.

Comme nous l'avons précisé, le DI bouteflikien se caractérise, d'après l'activité de comptage réalisée sur les deux DI *supra*, par une domination considérable de la P4. En effet, le « nous » signifie, en général, pour la personne qui parle « moi et vous », « moi et d'autres » (pluralisation) ou uniquement « moi » (amplification) qu'on peut déterminer selon la situation d'énonciation et le contexte linguistique auquel appartient l'embrayeur.

Pour faire l'interprétation des énoncés dans lesquels, s'inscrit la P4 (le pronom personnel « nous » et ses possessifs « notre », et « nos »), nous allons nous baser sur le schéma suivant :

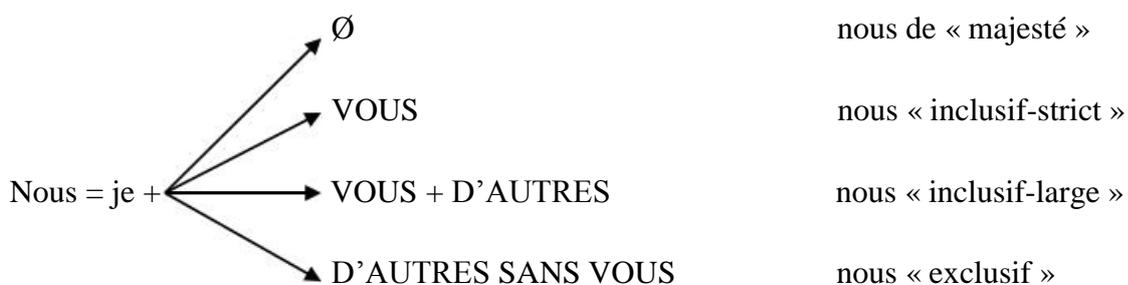


Fig03 : Schéma des portées sémantiques du pronom personnel « nous ».

L'analyse sémantique de la P4, met les deux critères d'amplification et de pluralisation avec deux autres catégories qui sont respectivement « somme » et « groupe ». La première catégorie est dissociable la seconde est constituées d'éléments qui sont sémantiquement indissociables. Ainsi, le « je de majesté » est un groupe de « je », « le nous inclusif et exclusif » forment une somme de personnes qu'on peut distinguer.

2.3.1. Grandeur et puissance du discours bouteflikien : un « je » amplifié

L'énonciation se réalise non seulement par le biais de certains procédés linguistiques qui peuvent affecter le sens des messages transmis, mais aussi par leur mise en relation avec le contexte et la situation d'énonciation. Ainsi, l'interprétation, le sens et la catégorisation que peut avoir le « nous » d'un énoncé à un autre dépend de l'environnement linguistique de ces parties du discours en relation avec la situation de l'énonciation et l'analyse de la chercheuse.

En effet, le contexte et la situation (contexte politique) dans lequel se trouvent les deux DI donne naissance à un « nous » qui équivaut sémantiquement le « je » dans une version amplifiée qui a pour objectif non pas la personnalisation du discours mais permet une apparition trop marquée de la part de l'énonciateur.

Dans le DI de 1999, nous avons pu repérer les énoncés suivants dans lesquels se trouvent des « nous de majesté », c'est-à-dire qui renvoient à la personne du Président :

[1] « *Le processus que vous avez engagé en 1995, **nous** l'avons encouragé et soutenu car **nous** sommes convaincus, comme vous, que c'est dans la voie de la démocratisation...* ».

[2] « ***nous** ferons tout pour améliorer la communication entre les organes du pouvoir et les citoyens...* ».

Dans [1] et [2] l'amplification du « je » signifiant un « je de grandeur » est une stratégie énonciative qui vise à marquer la scène énonciative par une forte présence du locuteur. En effet, renouer avec la démocratie est une trajectoire qu'emprunte un « nous » convergeant avec un « vous » et qui, tous les deux, représentent les stratégies entreprises par les deux acteurs politique.

L'emploi d'un vous et d'un nous amplifiés dans [1] se met en la faveur d'une consolidation politique de la démocratisation de la société et du pays. L'Algérie, ayant vécu deux ères de déstabilisation, entre colonisation française et terrorisme, marquées par des processus longs

et complexes d'atteinte à la souveraineté et de « *dé-démocratisation*³⁰ » (Brown, 2007), tente de retrouver avec conviction sa démocratie. Le nous de majesté, représente un processus qui s'est opéré préalablement par un « vous de majesté », et qui continue à se réaliser conformément à l'hypothèse faite sur la base des revendications du peuple en faveur du retour à la paix sociale.

Dans [2], le nous de majesté représente une ré-ouverture et un engagement politique envers la communication bilatérale entre le pouvoir politique, représenté par ce nous, et le citoyen. Toujours dans une optique basée sur l'acceptation de la démocratie, l'installation du nouveau gouvernement représentatif et responsable encourage un processus de mise en œuvre de certaines procédures qui garantissent le retour à la démocratie notamment celui de l'amélioration de la communication entre le pouvoir et le peuple. C'est donc, dans un nous de majesté que s'affiche Bouteflika, en étant engagé et responsable, dans son investiture afin de promouvoir la démocratisation du pays en y instaurant certaines démarches qui rejoignent les travaux pionniers de son prédécesseur sur la question du retour à la paix.

Dans les deux énoncés le recours au nous de majesté met l'instance énonciative dans une position supérieure en lui confiant une position très marquée sur l'avant de la scène énonciative.

2.3.2. Pour une investiture réciproque : les Algériens concernés et impliqués

Après avoir traité la question du nous de majesté, nous nous intéressons maintenant à celui de la pluralité qui inclut le « vous » et le met dans une somme (et non pas dans un groupe), sémantiquement parlant, avec le je présidentiel.

Cette relation solidement réalisée entre le « je » et le « vous » dans un caractère flexionnel marquant cette pluralité qui se déclenche lors de l'interprétation des énoncés concernés par l'emploi de cet indice linguistique, permet de réaliser un va et vient sous forme d'un nous collectif.

En effet, les énoncés suivants présentent tous ce qu'on appelle le « nous inclusif », c'est-à-dire un nous contenant un je + vous (qu'il soit strict ou large). Ce pronom, qui peut être identifié déictiquement et/ou anaphoriquement, renvoie soit à un nous de majesté (ou de modestie) soit au locuteur du discours incluant avec d'autres personnes qui sont présentes au

³⁰ Wendy Brown, *les Habits neufs de la politique mondiale. Néolibéralisme et néoconservatisme*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2007, 135 p.

moment de l'énonciation du discours. Ce qui est le cas de (78), (111), (112), (118), (120), (124) et de (126).

[1] « *la conscience civique au sein de la Nation et contribué (76), essentiellement (77), à précipiter la crise aux multiples aspects que nous vivons (78).* »

[2] « *La même exigence d'évolution et d'adaptation s'impose à nous dans l'ordre de l'activité économique (111). Les graves difficultés que nous connaissons en ce domaine - qui se traduisent par tant de frustrations et tant de souffrances - ont eu des causes diverses dont il n'est pas le lieu de revenir sur les tenants (112).* ».

[3] « *Il nous faut tous (118), impérativement (119), prendre conscience de cette réalité et nous convaincre que seule la réhabilitation du travail et du mérite pourront donner leur plein sens et leur efficacité aux actions ... (120).* ».

[4] « *... à la conquête de nouveaux espaces pour notre agriculture et à sa modernisation (124).* ».

[5] « *C'est ainsi, seulement (125), que nous pourrions nous dégager d'une dépendance aliénante vis à vis des ressources énergétiques (126),...* ».

Dans (78), l'orateur appelle au retour, par un nous inclusif énoncé, à une prise de conscience civique qui a favorisé la crise économique que l'Algérie vit dans tous ses aspects. Dans une conscience civique, un nous inclusif large permet de sensibiliser l'auditoire envers des attitudes sociales en faveur du développement sociétal et non à la destruction de la nation. Des gestes quotidiens accomplis par un « je + vous » vivant dans la même société peuvent avoir des conséquences positives sur la crise dans ses différentes apparences.

Toujours dans une démarche de sensibilisation, le Président, dans (111), et (112), appelle à l'évolution dans le domaine économique dans un « nous inclusif strict » (c'est-à-dire vous et moi sans les autres) puisque l'économie du pays concernent surtout ceux qui détiennent le pouvoir.

En revanche, dans (118) et (120), le nous est inclusif large, du moment où l'appel au travail concerne à la fois le peuple, le Président et les gouverneurs de tout ordre. En effet, les transformations sur le plan économique, social et culturel ainsi que la mondialisation, le capitalisme, les techniques de l'information peuvent engendrer une dévalorisation de la place accordée au travail au sein des sociétés. La question évoquée ici est d'une importance

cruciale, puisque entant que politicien, qu'économiste, que membre de la société, on doit embrasser, d'un même regard, toutes les questions de la société, y compris celle qui concerne le travail. Le retour à la valorisation du travail doit faire le centre des préoccupations de tous pour un meilleur avenir du pays.

Le « notre » dans le (124), est inclusif large, puisque l'agriculture concerne aussi bien le citoyen que l'économiste ou le politicien car c'est « *l'agriculture qui nourrit le monde* » (wiggins et al, 2015 : 07). L'orateur, ici, cherche à promouvoir l'agriculture et à la moderniser dans le but d'offrir emploi et revenu aux habitants des zones rurales, et donc un moyen de lutte contre la pauvreté et la dépendance envers les ressources énergétiques en Algérie.

Au final, dans (126), le Président Bouteflika en utilisant un nous inclusif large invite le peuple algérien à une nouvelle politique visant à dépasser la dépendance envers les ressources énergétiques en proposant des solutions telles que la valorisation des activités économiques et du domaine de l'agriculture qui restent des potentiels encore sous-exploités en Algérie.

Le nous inclusif large ou strict est donc fortement présent dans le DI de 1999, puisque ensemble (instance politique et instance citoyenne) nous parvenons(-drons) à suivre le courant de la mondialisation et celui du développement de tous les secteurs.

Le DI de 2004 est caractérisé, à son tour, par la présence d'un très grand nombre de nous inclusif. Voici quelques énoncés dans lesquels le nous inclusif strict ou large apparaît:

[1] « *Les élections qui viennent de se dérouler dans notre pays (21), peuvent servir de modèle à bien d'autres sociétés ...* ».

[2] « *La campagne électorale a permis une réelle mobilisation des citoyens et a suscité leur intérêt pour les affaires qui nous concernent tous (23).* ».

[3] « *Ce réveil de la conscience nationale (24), il faudra le maintenir et en faire le levier de notre action future (25), à laquelle nous devons tous nous associer dans un même élan de solidarité et d'attachement à notre pays (26).* ».

[4] « *une première constatation qui doit nous permettre à tous de reprendre espoir (41), de revenir à une vie normale (42), et qui doit nous inciter à marquer notre gratitude à l'égard des services de sécurité et de l'ANP dont la vigilance et les sacrifices hélas trop lourds ont permis d'aboutir à un tel résultat (43).* ».

[5] « *Notre tempérament d'algériens ou plus généralement de méditerranéens (60), connus pour leur exubérance et la volubilité de leurs réactions (61), peut*

expliquer ces écarts qui (62), par bonheur (63), se sont pour la plupart limités à des écarts de langage (64). ».

L'énoncé [1] traite une question majeure considérée comme le fondement de la démocratie partout dans le monde, celle de l'élection. En effet, l'Algérie, en étant un pays qui a depuis son indépendance adopté un régime basé sur la démocratie, accorde une attention accrue au bon déroulement des élections considéré comme l'un des plus grands piliers de la démocratie.

Dans une fierté considérable, l'orateur, en faisant appel à un nous inclusif large, évoque la question du bon déroulement des élections présidentielles de 2004. Cet acte d'autodétermination des Algériens, pour le candidat élu, est salué par le Président qui vit le début d'un second mandat approuvé par la volonté du peuple algérien.

L'émergence de la société civile par le biais de la tenue des élections présidentielles de 2004 en Algérie a créé un sentiment de fierté réunissant peuple et gouverneurs dans un climat de paix, de démocratisation et de responsabilité pour les intérêts et le bien de tous. En effet, le nous inclusif large dans (23) met les deux instances dans un intérêt commun, celui pour lequel ils se sont tous mobilisés durant les élections, le candidat par sa compagne électorale, et le peuple par son choix libre et définitif.

Conscience nationale, action future, solidarité et attachement au pays, tels sont les principes qui unissent l'acteur social et l'acteur politique, tous présents dans les nous de (25) et de (26). La solidarité elle-même est le fondement d'un tout collectif, qui pense et qui agit sur le terrain en tenant compte de cette appartenance au même pays et du respect de chacun. L'ethnologue Diallo (2004 : 126) confirme qu'*« elle est pour chacun de nous ce que la sève est à l'arbre. »*.

L'énoncé [4] présente dans (41), un nous inclusif large qui traite ce que Malraux³¹ considère nécessaire comme l'air qu'on respire « l'espoir ». L'énonciateur fait appel à ce sentiment d'espoir, en s'unissant avec tous les Algériens, dans un je+vous permettant au peuple d'adhérer à des projets qui sont porteur de l'espoir. Le président tente de se mettre avec son peuple dans un imaginaire social commun basé sur l'espoir comme un élément de motivation

³¹ André MALRAUX est un romancier qui s'est intéressé à l'espoir social durant la première guerre mondiale dans un roman auquel il a donné pour titre « l'espoir » édité en 1937 par les éditions Gallimard.

et non de rêve ou de rêverie, dans une volonté ferme de casser les obstacles et les difficultés qui font de lui un peuple méprisé et vulnérable.

Ensuite, la (43) traite la question de la mobilisation des agents de la police nationale quant à leur action pour assurer les élections présidentielles. L'une des missions policières prioritaires est d'assurer la sécurité du citoyen dans les différentes situations qu'il rencontre. Bouteflika, ici, met en exergue la mission accomplie par les policiers lors des élections de 2004.

Pour finir, dans (60) de l'énoncé [5], quand le Président dit « notre tempérament d'Algériens », par notre ici il parle de son tempérament à lui et de celui du peuple algérien. Le psychologue Funder (2001 : 48) définit le tempérament comme « *l'organisation dynamique, interne à l'individu, des systèmes psychophysiques qui déterminent son adaptation particulière à l'environnement* » une définition qui est basée sur « *ce qu'est réellement un individu, sans tenir compte de la manière dont les autres perçoivent ou évaluent ses qualités* » (ibid. : 49). Cette attribution concerne les deux instances et les met dans un type de caractère commun celui d'un peuple qui s'exprime naturellement en toutes aisance mais d'une façon excessive. Il est intéressant donc de dire que le tempérament n'est pas d'une façon négative puisque l'orateur s'attribue le même type de personnalité que ses co-énonciateurs.

2.3.3. Des projets pris en charge par l'Etat

Le lexique, utilisé par Bouteflika dans ses deux DI et laissant transparaître des éléments sur sa personne, n'est jamais choisi au hasard. En effet, le « nous » comme on l'a déjà vu *supra* peut désigner tantôt le président et le peuple, tantôt le président seul excluant ainsi son auditoire et faisant apparaître cette partie du DI comme prise en charge par un je +je.

Cependant, l'analyse sémantico-énonciative du nous exclusif est extrêmement délicate, et ce depuis le repérage des énoncés concernés, du moment où les frontières entre le nous inclusif et le nous exclusif sont très minimales et étroites, et jusqu'à l'analyse.

Rappelons que dans les deux DI de Bouteflika, l'emploi de la première personne du pluriel est plus important que celui de la première personne du singulier et celui de la deuxième personne du pluriel. Un « nous » qui permet et assure cette prise en charge des énoncés par

l'orateur qui, en préférant utiliser ce déictique et pas un autre, dans ce cas, fait recours à cette stratégie pour un effet d'auto-désignation mais d'une façon un peu moins expressive que celle du « je ».

En effet, dans le DI de 1999, l'énoncé [1] est bien le seul à présenter ce type de stratégie énonciative visant à présenter l'énonciateur sous cette forme de pluriel qui s'accorde clairement avec le « je » désignant un même référent du discours. Les deux « nous » de majesté de (18), contrairement à celui de (20), se montrent et s'affichent comme étant d'accord avec le processus que l'ex-président Zeroual a entretenu visant l'instauration de la paix par le biais de la loi de la clémence.

[1] « *Le processus que vous avez engagé en 1995 (17), nous l'avons encouragé et soutenu car nous sommes convaincus (18), comme vous (19), que c'est dans la voie de la démocratisation et de l'instauration de l'Etat de droit que se situent la sortie de la crise et la fin des épreuves que nous subissons (20).* ».

La (18) recouvre donc ce « nous » de majesté montrant ainsi la multiplicité des « je » qui tous se réunissent dans la personne de l'orateur qui, lui, a soutenu et encouragé tout acte qui participe dans l'entreprise du retour à la paix et qui reste convaincu de l'importance du processus entamé par Zeroual.

Le DI de 2004, quant à lui, contient des énoncés mettant en valeur cette disjonction entre Bouteflika et les Algériens dans « nous » qui exclut totalement le « vous ».

[2] « *Certes (91), il y a encore à faire pour faire disparaître toute trace de terrorisme et nous nous attellerons à le faire (92), en nous appuyant encore une fois sur notre vaillante armée et sur nos services de sécurité qui ont payé le prix fort pour l'expérience qu'ils ont maintenant (93), acquise dans ce genre de combat (94).* ».

[3] « *De plus (95), le terrorisme s'étant généralisé au monde entier (96), c'est dans le cadre d'une mobilisation internationale que nous inscrivons notre combat qui (97), dès lors (98), prend une autre dimension et un autre caractère (99).* ».

[4] « *Dans ce domaine (126), comme dans tous les autres (127), nous ferons tout pour améliorer la communication entre les organes du pouvoir et les citoyens (128), par une information responsable et honnête (129), ...* ».

Dans [2], [3] et [4], l'emploi du « nous » exclusif est réalisé pour traiter certaines questions fondamentales de l'époque, notamment celle du terrorisme, où le DI de 2004 est prononcé, dans des conditions sociopolitiques particulières et qui nécessite une action de la part de l'instance politique afin de répondre à un besoin vital pour tout Algérien. En effet, à l'instar de Zeroual, Bouteflika entreprend et adopte une loi dite de la concorde civile durant son premier mandat, et celle de la clémence pour le second d'où la présence de ces énoncés porteurs d'un engagement envers des valeurs sociétales inscrivant l'Algérie parmi ces pays où l'affirmation mondiale va de pair avec la paix qui ferait d'elle une société moderne. Un « nous » qui s'engage et qui promet tout en excluant le « vous », c'est-à-dire un message plus tourné vers la personne de Bouteflika que vers son public.

2.3.4. Démocratie et concorde civile à l'indéfini

Le pronom (im) personnel « on » ou ce que certains appellent première personne plurielle du singulier est présent dans l'investiture de Bouteflika de 2004. Mais avant de faire l'analyse des énoncés dans lesquels il apparaît, ne faut-il pas revenir sur les définitions possibles qu'il peut avoir ? « *Classé parfois dans la catégorie des pronoms personnels (Charaudeau, 1992), parfois dans celle des pronoms indéfinis (Sandfeld, 1970 ; Grevisse & Goosse, 2002), parfois également comme pronom personnel indéfini (TLFI), ou encore comme pronom impersonnel (Cabredo Hofherr, 2008 ; Creissels, 2011), avec selon les époques des allers-retours entre les catégories – cf. l'article de Nathalie Fournier et l'article de Francine Mazière dans (Danon-Boileau & Morel, 1994) – on pose toujours des problèmes de catégorisation, problèmes qui reflètent sa complexité d'emploi. L'important, c'est d'une part qu'il peut jouer un rôle de pronom personnel, valant pour je, tu, il, nous, vous, ils, d'autre part qu'il peut jouer un rôle de pronom indéfini, valant soit pour quelqu'un, des gens (emploi épisodique), soit pour chacun, les gens (emploi générique), et ce en suivant un ensemble de contraintes syntaxiques et sémantiques qui lui sont propres.* ». (Landragin & Tanguy, 2014 : 112).

Pour pouvoir donner un référent au pronom « on », seul le contexte discursif peut déterminer le(s) sens qu'il peut avoir. La valeur sémantique de ce pronom dépend donc du contenu de la phrase et peut être favorable pour une lecture plutôt qu'une autre.

En effet, comme le potentiel sémantique du pronom « on » est très complexe, nous tenterons, dans la mesure du possible, dans les énoncés suivants de faire une lecture interprétative,

malgré sa plasticité, et bien évidemment de donner des valeurs sémantiques à ce pronom selon les contenu phrastique :

[1] « **On** sait que (47), pour d'autres peuples (48), il a fallu des siècles d'apprentissage et de lutte avant de se doter de systèmes démocratiques (49). D'autres y aspirent sans doute (50), mais sans parvenir à y accéder (51). ».

[2] « En toute bonne foi (87), **on** doit reconnaître que cette politique a largement (88), réussi à rendre aux algériens le goût de la vie (89), en les débarrassant des menaces permanentes qui les faisaient vivre un enfer quotidien (90). ».

[3] « peut-**on** comparer **notre** jeunesse à celle de **nos** jeunes d'aujourd'hui (322)? ».

Dans (47) et (48), la relation qu'entretient le pronom « on » avec les autres paradigmes de la phrase montre que sa valeur sémantique est équivalente à celle du pronom personnel « nous ». Sa description sémantique permet donc de le classer dans un paradigme personnel et non dans un paradigme indéfini. Mais si l'orateur préfère dire « on » au lieu de « nous », c'est qu'il y a sûrement une intention derrière, dans ce cas laquelle ?

En évoquant la question de la démocratisation des autres peuples, sans les citer, l'information portée par cet énoncé est elle-même indéfinie, puisqu'on ne sait pas de quels peuples il s'agit ni lesquels sont parvenus à l'instaurer difficilement ni ceux qui ne sont pas encore arrivés instaurer ce système dans leur société. Cette ambiguïté et ce manque de transparence et de détail ne sont pas involontaires, mais visés. Désirant masquer l'information, l'énonciateur préfère frapper l'énoncé avec ce coup d'indétermination.

Le « on » de (88), remplace à son tour un « nous » dans lequel les deux instances énonciatives sont mise en relation. En effet, pour parler de l'arrêt de la guerre civile et des hostilités et le retour à la paix grâce à la loi de la concorde civile, l'énonciateur l'annonce dans une forme indéfinie au lieu de le faire dans un nous expressif, en se déclarant un peu plus distant par rapport à ce que l'on peut penser sur la loi de la concorde civile.

Une reconnaissance envers une loi qui a pu anéantir toutes les hostilités de la guerre est suffisamment mise en place dans l'énoncé [2], le passage de l'insécurité à la sûreté est un fait reconnu par ceux qui gouvernent et par le peuple qui par l'œuvre d'une volonté a pu écarter les feux et faire disparaître les conflits entre les uns et les autres.

Dans (322), une inversion clitique du sujet possible remplacé par on est mise en place suivie de possessifs de la première personne du pluriel. Le référent est donc l'auteur et une communauté étendue ou limitée (Carter-Thomas & Chambers, 2012). Dans notre cas, le référent du pronom « on » est un « nous » mettant l'énonciateur et l'auditoire (élargi) auquel il s'adresse dans une relation d'intersubjectivité visant à monter cette coexistence entre deux générations ayant vécue des jeunesses différentes. Il est vrai que la question de la jeunesse et des jeunes se pose avec acuité dans le discours de 2004, pour deux raisons, d'abord pour le nombre important des jeunes en Algérie et ensuite parce que la politique imprègne tous les aspects de la vie sociale.

L'analyse des trois énoncés est faite sur la base des trois dimensions du contexte : le contexte linguistique, puis celui de la production, et enfin celui de l'interprétation, « *Les opérations interprétatives se font dans une interaction de l'analyste, de ON et les contraintes sémantiques du texte* » (Rastier, 2001 : 37).

3. L'Algérie : exaltation des croyances et des valeurs communes

Les DI de 1999 et de 2004 sont un lieu où des rapports entre l'énonciateur et son auditoire se jouent et se tissent de différentes façons, dans une énonciation qui, parfaitement faite, tente de réguler et de maintenir ce lien qui *a contrario*, et malgré le contrat de communication, peut se rompre si cette relation n'est pas assurée du début à la fin de différentes façons notamment celle de la mise en scène des valeurs.

En effet, faisant partie du discours épideictique³², les DI de Bouteflika se fondent sur un levier d'argumentation où les valeurs se renforcent et se consolident, justement « *toute argumentation, en particulier au sein d'un discours politique, s'appuie sur un socle de valeurs que l'orateur suppose partagées par son auditoire* » (Herman et Micheli, 2003 : 02).

La mise en scène des valeurs dans le discours politique assure une mise en place de l'auditoire, son inscription et son adaptation même en faveur d'une certaine harmonie discursive car le discours « *renforce une disposition à l'action en augmentant l'adhésion aux valeurs qu'il exalte* » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1992 : 66). Elle vise « *à susciter une émotion et, dès lors, [à] implanter chez l'auditeur une disposition à agir dont le contenu proprement actionnel reste, par ailleurs, très indéterminé* » (Michaux & Dominicy, 2001 : 142).

³² Voir chapitre 5.

L'analyse des valeurs et des croyances communes entre le Président Bouteflika et son auditoire va se faire sur trois plans qui se complètent : par une stratégie d'amplification qui vise à créer un effet de communauté sur la base des valeurs partagées.

3.1. L'amplification : une stratégie du discours d'investiture

Par cette analyse, nous nous mettons dans une situation qui s'avère un peu périlleuse mais notre appartenance³³, entant que chercheure algérienne, au même contexte sociopolitique que celui de l'orateur et de son auditoire, va nous permettre un tant soit peu de repérer ce qui, dans les deux DI, peut, à travers la stratégie d'amplification, susciter une certaine émotion qui va se traduire, par la suite, dans une action en faveur des arguments présentés par l'énonciateur puisqu' « elle vient à l'appui de la preuve et permet de donner plus d'efficacité aux arguments avancés » (Macé, 2014 : 05).

En effet, la stratégie d'amplification est rattachée à la rhétorique par les dictionnaires de langue mais aussi par les chercheurs en analyse du discours et pourtant certains pensent qu'elle possède une place importante aussi dans la grammaire française, assurée par un transfert conceptuel entre les deux disciplines.

Les deux DI que nous analysons forment un lieu de croisement entre différentes stratégies d'amplification, soit par le biais de l'accumulation et redondance de vocables ou lexèmes, à forte représentation pour le public, soit au travers de la mise en place de certains mots perçus par l'auditoire, ainsi impliqué et adapté, comme extraordinaires dans un effet du discours, permettant une action favorable et propice envers les projets visés par le discours et par l'orateur qui a pour objectif ultime d'influer sur les opinions de son auditoire.

3.1.1. L'accumulation comme stratégie d'amplification

On remarquera dans [1] tiré du DI de 1999, l'accumulation assurée par l'emploi de l'adverbe « tant » qui, en se plaçant avant deux noms « frustrations » et « souffrance », pour cet effet d'intensité et par soucis de précision, vient se multiplier dans l'énoncé apportant cette touche de style sur cette expression mise en apostrophe.

³³ Les approches phénoménologiques/herméneutiques (PH) (Robillard, 2016, ed.), liant herméneutique et phénoménologie, accordent une importance cruciale à la part du chercheur, sa touche personnelle, son vécu, son histoire même dans l'entreprise de son analyse et dans sa façon même de voir son corpus et de l'adopter.

[1] « *La même exigence d'évolution et d'adaptation s'impose à nous dans l'ordre de l'activité économique (111). Les graves difficultés que nous connaissons en ce domaine - qui se traduisent par **tant** de frustrations et **tant** de souffrances - ont eu des causes diverses dont il n'est pas le lieu de revenir sur les tenants (112).* ».

Des affects se trouvent multiplier dans un mode d'interpellation du locuteur par le biais d'une apostrophe, mettant l'individu dans un sentiment de prédisposition à la révolte contre le fait social qui a provoqué ce sentiment dans lequel, tout être humain se sent démuné. Ces pivots nominaux sont mis en exergue par l'emploi de l'adverbe tant dans une répétition faisant une charnière entre affects et action en faveur du développement de l'activité économique.

[2] « **Toutes** les forces politiques et **toutes** les bonnes volontés (51), **tous ceux qui** voudront prendre conscience des exigences qu'impose la vie en commun dans la Patrie commune (52), **tous ceux qui** conviennent de l'impérieuse nécessité de tourner une page douloureuse de notre histoire et d'assumer avec responsabilité les séquelles d'une tragédie collective dont les algériens seuls (53), et surtout les plus humbles (54), acquittent la tribut (55), doivent pouvoir s'associer à l'œuvre de restauration de la concorde civile à laquelle s'attachent tant d'enjeux vitaux pour la Nation (56), ...».

Dans [2], la répétition de l'adverbe « toutes » suivie de celle des deux syntagmes nominaux « les forces politiques » puis « les bonnes volontés », crée cet effet d'accumulation qui met en exergue la valeur de la subordonnée qui vient, par la suite avec le verbe « devoir », demander et appeler à la loi de la concorde civile.

Ensuite, le noyau de la phrase sur lequel porte le prédicat puis celle à deux reprises de « tous ceux qui... ». Composée d'un adverbe+pronom+pronom relatif, suivie de deux syntagmes verbaux, dans une stratégie du discours basée sur l'accumulation, cette expression répétée a pour objectif de mettre en valeur les individus qui, ayant un profil précis, vont agir en la faveur de cette loi.

Dans [3], la répétition de « je mesure » représente un effet de style qui provoquerait chez l'auditoire une image positive de l'énonciateur qui est conscient des attentes et des difficultés qui se présentent à lui durant le quinquennat.

[3] « Car **je mesure** pleinement l'immensité des attentes et des besoins du pays (34), comme **je mesure** l'importance et la difficulté des écueils qui se dressent encore sur la voie du renouveau national (35). ».

L'énoncé [4] extrait du DI de 2004, et est pris ici pour l'analyse de l'accumulation assurée dans deux apostrophes consécutives présentées selon le modèle syntaxique suivant : Préposition+adjectif possessif+adjectif (1) + nom ou préposition+adjectif possessif+adjectif (2) + nom, représente une nouvelle forme de répétition.

[4] « L'unanimité avec laquelle cette proposition a été appuyée par le peuple ainsi que (81), l'adhésion que lui a apportée le Parlement (82), prouvent que la violence et la haine avaient dépassé le stade du supportable et que (83), **dans leur grande majorité** (84), **dans leur immense majorité** (85), les algériennes et les algériens voulaient que s'instaure enfin la Concorde Civile à laquelle je les appelais (86). ».

En effet, essayant de canaliser la violence et la haine, causées par le terrorisme, dans leur caractère protéiforme au sein de la société algérienne l'énonciateur, en mettant en place la loi de la concorde civile qui a été approuvée par les membres du Parlement, salue la décision du peuple d'avoir répondu favorablement à son appel. Cette régularité entre les deux expressions avec un effet de gradation entre les deux adjectifs épithètes « grand » et « immense », l'un moins dans que le second, l'un utilisé pour décrire une taille l'autre pour une étendue, vise à prouver que la mise en place de cette loi vient de la volonté de presque tous les algériens ou la quasi-totalité de la société.

Force est de s'interroger ici sur la façon avec laquelle l'orateur tente de montrer l'importance de cet acte collectif et démocrate envers une violence inouïe de brutalité et avec tous les ravages qu'elle a causé, à l'aide de deux syntagmes nominaux juxtaposés semblables dans une accumulation presque identique, en utilisant un adjectif montrant cet aspect graduel dans la pensée, et qui se concrétise dans la suite par deux noms précisément énoncé Algériennes et Algériens pour avoir répondu à son appel qui consistait à dire « oui » à une loi visant le retour à la paix.

3.1.2. L'extraordinaire au service de l'amplification

L'exagération est une forme semblable à l'amplification, justement pour certains chercheurs cette dernière « *n'est ni un argument, ni une figure : elle est l'âme de la rhétorique* » (Reboul cité par Macé, 2014 : 04). En plus de l'accumulation, l'extraordinaire est une stratégie qui donne à un fait une certaine ampleur ou taille, semblable ou non à la réalité, qui se réalise dans et par le discours.

Ce que nous pourrions juger d'extraordinaire ici, sont des lexèmes porteurs d'un pouvoir et qui, dans des sociétés bien précises, crée une certaine émotion pour leur valeur que l'auditoire partage avec son orateur.

Ainsi, l'Algérie pays qui a connu des ères bouleversantes, entre occupations, colonisation et terrorisme, vit une nouvelle période qui se caractérise par une volonté pressante d'un peuple qui revendique des droits vitaux et qui tourne autour de certaines chose, jugées ailleurs comme ordinaires, mais pour eux comme extraordinaire.

[1] « ... tous ceux qui conviennent de l'impérieuse nécessité de tourner une page douloureuse de notre histoire et d'assumer avec responsabilité les séquelles d'une tragédie collective dont les algériens seuls (53), et surtout les plus humbles (54), acquittent la tribut (55), doivent pouvoir s'associer à l'œuvre de restauration de la concorde civile à laquelle s'attachent tant d'enjeux vitaux pour la **Nation** (56), et à contribuer (57), ainsi (58), chacun à la mesure de son influence et de ses moyens (59), à exorciser les démons de la division et de la violence pour consolider les bases du nouveau départ (60), fondé sur le respect mutuel des convictions (61), la compétition pacifique des idées et des programmes (62), la garantie des droits constitutionnels intangibles aux libertés publiques et individuelles (63). ».

Le lexème « Nation » amplifié est rendu extraordinaire à la fois par sa forme à l'écrit, la majuscule, et par son contenu. En effet, cette notion qui est d'ordre identitaire a un caractère amplifié pour ce qu'elle représente, pour un peuple longuement privé de cette unicité et de cette union, à laquelle il aspire de nouveau.

Il est connu que pour toute nation, trois critères sont fondamentaux culture, territoire et citoyenneté, les Algériens privés de leur culture arabo-musulmane et de leur territoire par la colonisation française puis de leur citoyenneté par le terrorisme, se trouvent aujourd'hui dans

une situation qui en rappelle une autre, ils sont dans l'après, c'est-à-dire l'après guerre civile soit-elle ou étrangère.

3.2. La communauté effet du discours bouteflikien

[1] « Apprenons à nous **aimer** et à nous **comprendre** (354), apprenons à joindre nos énergies vers un même but (355), celui d'être **fidèles au rêve** qui a animé nos **martyrs** (356), cette image d'une **Algérie indépendante** et d'un **peuple algérien debout et fier** (357), pour laquelle (358), ils **ont souffert et accepté le sacrifice suprême** (359). ».

On notera que dans [1] tous les aspects d'un effet de communauté se sont présentés, de prime abord, par les deux verbes « aimer » et « comprendre » qui rassemblent sentiment et raison et qui, pour éveiller en son public le sentiment de la patrie, sont tous deux indispensables pour qu'une communauté se tienne. Ensuite, dans un sentiment d'appartenance à la même communauté, l'énonciateur met son auditoire dans un passé marquant ainsi une même appartenance historique entre les concitoyens qui met en exergue cet attachement et cette union par le biais du lexème « fidèle ».

Faisant du rêve des martyrs un modèle en lequel tous les Algériens unis croient, Bouteflika met le doigt sur ce qui peut nourrir l'action collective pour résoudre une situation pathogène, celle d'un peuple vivant dans les frustrations du terrorisme. Puis dans la suite (357), il définit cette représentation idéale, celle d'une Algérie indépendante au regard du peuple algérien, qui par le biais de cette expression fait un imaginaire populaire commun qui s'installe dans un esprit de communauté.

Cet effort volontaire et volontariste de mettre les Algériens dans ce sentiment de communauté, visant l'action collective, sous la pression du besoin, envers l'avenir du peuple et du pays, est assuré dans un mode impératif du verbe « apprendre » qui s'insère dans un discours-appel visant à mobiliser le peuple pour un pays pour lequel des martyrs se sont sacrifiés, un imaginaire collectif d'une signification très lourde pour les Algériens. Ne soyons pas indifférent vis-à-vis du fait et de la réalité que c'est Bouteflika le Moudjahid qui a témoigné des œuvres des martyrs envers la libération du pays, qui appelle maintenant, tout en

s'impliquant dans cette action, à la même mobilisation que celle des Martyrs de la guerre de la libération.

[2] « *Gloire à nos martyrs (360)!* ».

Dans la suite de l'énoncé, le lexème « Gloire » apparaît pour qualifier l'action des martyrs comme honorable pourvue d'admiration et de mérite devant un vaste public, qui à son tour reconnaît aussi le prix de l'indépendance. L'effet de communauté est créé ici par ce geste de reconnaissance collective par Bouteflika et le peuple algérien envers le sacrifice suprême des martyrs, l'éloge rendu à ces personnes fait cette unification entre les membres d'une communauté.

3.3. Les valeurs partagées : la place dans l'investiture bouteflikienne

Un discours d'investiture, qui se tient après une décennie marquée par des tueries de tous genres contre tous types d'individu petit ou grand, femme ou homme, doit mettre le doigt sur certaines valeurs que le peuple algérien a perdu et qu'il doit et veut retrouver de nouveau.

Parler des valeurs de la société algérienne pluraliste et rationalisée c'est toucher avec vigueur à ce qui est le plus sensible possible par les teneurs du régime politique.

En effet, dans [1] et [2], extraits du DI de 1999, les expressions « la voie de la démocratisation et l'instauration de l'Etat de droit » et « le renouveau national » représentent des valeurs primordiales pour le peuple algérien qui, après une décennie sanglante, ne souhaite que revoir et revivre dans une Algérie où la démocratie règne.

Faisant recours à cet ensemble de valeur Bouteflika, et en se donnant l'image du président-militant, tente de mettre son auditoire dans son discours par le biais de la mise en valeur de ces piliers de l'ordre naturel du monde qui font une sorte de ciment qui permet aux deux instances de se souder l'une à l'autre pour arriver à la fin à une « Algérie forte et digne », dans [3] après avoir été longuement fragilisée par le terrorisme.

[1] « *Le processus que vous avez engagé en 1995 (17), nous l'avons encouragé et soutenu car nous sommes convaincus (18), comme vous (19), que c'est dans la voie de la démocratisation et de l'instauration de l'Etat de droit que se situent la sortie de la crise et la fin des épreuves que nous subissons (20).* ».

[2] « je mesure l'importance et la difficulté des écueils qui se dressent encore sur la voie du **renouveau national** (35). ».

[3] « J'engage tous les jeunes à participer à cette grande et exaltante œuvre de construction d'une **Algérie forte et digne** (344), ... ».

Le DI de 2004 est à son tour caractérisé par la présence de lexèmes qui renvoient à l'inscription de l'auditoire dans le discours par le biais des valeurs communes.

[4] « *Je voudrais que ce deuxième mandat (104), que vient de me confier le peuple algérien (105), serve à consolider les résultats de la Concorde Civile (106). Il doit promouvoir une véritable **réconciliation nationale** qui en élargirait les effets et nous permettrait (107), en renforçant la cohésion de notre société (108), en combattant **l'exclusion et la pauvreté** (109), de consacrer l'ensemble de nos énergies et de nos ressources **au développement de notre pays** (110), qui doit sortir définitivement **du sous-développement et regarder sans crainte vers l'avenir** (111), car l'épreuve douloureuse et tragique qu'il vient de traverser aura durci la volonté de notre peuple et affermi son aspiration au **progrès et à la prospérité** (112).* ».

En effet, l'énoncé [4] prouve qu'il s'agit d'un ensemble de valeur que les Algériens ont hérité d'un passé qui fait leur présent c'est-à-dire l'unicité de la société algérienne d'aujourd'hui qui, malgré ce par quoi elle est passée, aspire à un futur meilleur celui du progrès et de la prospérité. Bouteflika fait appel à cet ensemble de valeur « l'omission de la pauvreté et le développement du pays », pour arriver à mettre les Algériens dans une même intentionnalité collective. En faisant appel à quelques souvenirs du passé rude que l'auditoire a vécu « l'épreuve douloureuse et tragique », l'énonciateur se porte garant du futur grâce à l'action collective envers la (re)mise en place des valeurs qui leur sont communes.

4. Quand parler c'est agir : analyse des actes du langage

« *Dans le cadre des théories de l'énonciation ou de la pragmatique, on appelle « discours » l'énoncé considéré dans sa dimension interactive, son pouvoir d'action sur autrui, son inscription dans une situation d'énonciation (un sujet énonciateur, un allocutaire, un moment, un lieu déterminé)* » (Maingueneau, 2012 : 24).

Cette définition du discours proposée par Maingueneau met en valeur l'aspect interactif du langage, c'est-à-dire son caractère dialogique³⁴, tout en l'inscrivant dans cette dynamique

³⁴ Le dialogisme est un concept central dans la théorie de Bakhtine qui, tout en considérant l'être comme le résultat d'un certain nombre d'interrelation humaine, pense le discours, qu'il appelle « slovo », comme

interactionnelle assurant ainsi ce continuum actionnel qui, pour d'autres chercheurs, peut être central dans l'entreprise de l'influence « *Le point de vue pragmatique considère que le langage est un acte doté d'une certaine force (illocutoire, perlocutoire) orientée vers l'interlocuteur, force qui d'une part témoignerait de l'intention langagière du sujet parlant et d'autre part obligerait l'interlocuteur à avoir, à son tour, un comportement langagier conforme aux caractéristiques de cette force* » (Charaudeau, 2005³⁵)

En effet, l'analyse des AL, s'inscrivant dans une optique pragmatico-linguistique, s'impose à nous dans le but d'analyser, dans les deux dimensions du discours implicite et explicite, ce qui peut donner naissance à quatre protagonistes comme le propose Charaudeau (2005) et non à deux à savoir, deux qui sont réels et deux qui sont créés par l'effet du discours c'est-à-dire par le biais de l'imaginaire social.

le pouvoir de l'instance politique exercé par le biais du langage ne peut être pris séparément de celui de la réception ce qui donne lieu à un produit fini qui allie les deux instances dans discours ayant une face interne et une autre qui est externe faisant appel à un réseau d'actes et d'actions « *Cette question du pouvoir du sujet ne peut être traité langagièrement que dans un modèle qui pose un externe et un interne à tout acte de langage [...]* » (Charaudeau, *ibid*).

Pouvoir, action, et actes du langage trois dimensions du DI de Bouteflika que nous avons l'intention d'analyser *infra* tout en vérifiant leur pertinence en se posant dans un intérieur et extérieur du discours basés sur l'interprétation des deux DI tout en faisant appel un imaginaire social, duquel et auquel appartiennent les sujets interprétants eu nous avons l'intention de le déterminer, que nous partageons avec le peuple algériens du moment où nous faisons partie de cette société et ayant le même imaginaire social qui peut être variable selon l'expérience de chacun.

résultant de son appartenance sociale non pas comme un simple sujet qui agit mais sur qui des actions sont réalisées.

³⁵ Consulté le 20 juin 2017 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*.
URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Quand-l-argumentation-n-est-que.html>

En effet, la pertinence des deux DI peut être prise dans trois dimensions, dans une problématique basée sur l'action et les rapports qui se nouent entre les protagonistes pour donner naissance à la fin à un produit fini, que l'on peut traduire dans le tableau suivant :



Une co-construction du sens de l'investiture des deux DI par Bouteflika et les Algériens

Lieu des conditions de production (l'investiture de 1999 et de 2004)	Lieu de la construction textuelle (le DI de 1999 et de 2004)	Lieu de l'interprétation (les algériens dans l'investiture bouteflikienne)
Identité sociale du Bouteflika	Identité discursive de Bouteflika et des Algériens	Identité sociale des Algériens
Dans une situation de délégation du pouvoir au Président de la république algérienne	Dans l'organisation discursive des deux DI	Dans la société algérienne
Effets visés Action politique sur l'opinion publique sur des sujets sociopolitiques	Effet possibles Action sociale en faveur des thèses présentées.	Effet produits Action interprétative du discours

Tab11. Tableau de la pertinence des deux DI.

L'étude des AL se basera sur ces trois dimensions du DI dont l'objectif est d'arriver à vérifier la façon avec laquelle le Président et le peuple Algériens co-agissent et co-construisent ces discours. A cet effet, la performativité³⁶ ou l'illocution des deux DI de Bouteflika permettra de définir l'intention de l'énonciateur par le biais de son discours, en faisant recours à certains types d'actes du discours plutôt que d'autres, qui pourraient aussi être plus utilisés que d'autres c'est-à-dire en matière de degrés.

L'analyse des actes du discours et leur effet produit sur le sujet interprétant va se faire selon un protocole précis :

- a. analyse des actes du discours selon la classification de Searle distinguant les énoncés, pris dans leur situation d'énonciation, selon une logique constituée de cinq buts différents : l'assertif, l'engageant, le directif, déclaratif et expressif.
- b. Vérification du degré d'utilisation d'un type d'actes plutôt qu'un autre et son incidence sur l'interprétation du discours.
- c. Comparaison entre les deux DI concernant les AL.

4.1. Les AL assertifs : sécurité et démocratie dans l'investiture bouteflikienne

L'acte assertif accompli dans l'énoncé suivant est assuré par l'emploi du verbe illocutionnaire « affirmer ». Le Président Bouteflika, par l'utilisation de ce verbe, montre bien que la sécurité des personnes et des biens dans le pays est la responsabilité de l'Etat. L'incidence de la question « est-ce-que ? » sur cet énoncé peut littéralement prouver que l'énoncé est vrai car en posant la question est-ce que la sécurité des personnes et des biens est la responsabilité de l'état ? On répond par « oui », évidemment parce que l'énoncé le montre explicitement.

A travers cet assertif, l'orateur s'engage pour l'un des projets pour lequel il se bat et il s'investit le plus qui est la question de paix en Algérie depuis son investiture de 1999.

[1] « *Dans ce cadre, je veux **affirmer nettement que** la sécurité des personnes et des biens est la responsabilité essentielle de l'Etat, qui ne saurait tolérer, en aucune circonstance* ».

³⁶Un concept central de la théorie des actes de parole proposée par Austin est celui de la performativité qui, en parlant de certains énoncés répondant à tous les critères des courants linguistiques positivistes, donne au discours une dimension réa-actionnelle en vue de l'obtention d'une action qui se traduirait socialement par un l'accomplissement de quelque chose.

Le même verbe illocutionnaire « affirmer » a été réemployé dans l'énoncé suivant par l'énonciateur où il confirme que c'est grâce à la loi de la concorde civile que les élections présidentielles se sont déroulées dans les meilleures conditions.

L'acte assertif assuré ici, montre bien à l'instance citoyenne que le projet de la concorde civile a instauré la paix au sein du pays.

[2] « **Je** peux donc, sans risque d'être contredit, **affirmer que** c'est grâce à la politique de Concorde Civile que les élections présidentielles ont pu être organisées de la manière la plus normale et qu'elles se sont déroulées à la satisfaction de tous, et notamment des nombreux observateurs étrangers que différentes institutions internationales ont délégué pour en suivre les phases successives. ».

De même pour l'énoncé suivant, l'acte assertif est introduit par le verbe illocutionnaire « savoir », avec l'emploi de ce verbe, le locuteur parvient à mettre le doigt sur la question de la « démocratie » comme système politique adopté en Algérie.

L'orateur fait appel à cet acte assertif dans le but de montrer que l'instauration de la démocratie a été difficile pour d'autres peuples, alors que les Algériens ont bel et bien parvenu à s'exprimer et à décider du sort de leur pays et de leur société.

De même pour le DI de 2004, Le verbe « vouloir » dans [4], montre l'intention de l'orateur de continuer dans le projet de la paix, il déclare et il s'engage à consolider les résultats de la concorde civile. Il présente qu'il va y avoir une suite, une continuation vers un pays de paix. Une stratégie qui s'appuie sur ce qui a été présenté puis approuvé par le peuple ayant pour but une action collective pour ce qui vient.

[4] « **Je voudrais que** ce deuxième mandat, que vient de me confier le peuple algérien, serve à consolider les résultats de la Concorde Civile »

De la même façon, dans l'énoncé qui suit, l'acte assertif est présent grâce à l'emploi du verbe « vouloir ». En s'adressant aux jeunes algériens, le Chef de l'Etat fait appel à la séduction. Il tente de séduire les jeunes en leur promettant une vie sociale qui s'inscrit dans la facilité pour s'épanouir comme les jeunes vivant dans de meilleures conditions dans d'autres pays.

[5] « Nous **voudrions** bien sûr **que**, le jeune algérien puisse vivre comme les jeunes dont il suit les tribulations dans les programmes de télévision, nous voudrions lui offrir les mêmes facilités et le faire bénéficier de tous les agréments d'une vie qui lui permettrait de s'épanouir et de faire fructifier ses potentialités ».

Ainsi, avec l'emploi de ces AL assertif Bouteflika met son co-énonciateur dans son discours visant à le faire agir en faveur de la portée significative de ses énoncés par le biais de différents verbes et dans différents buts illocutoires.

4.2. Les AL promissifs : les Algériens en pleine re-construction

Les actes promissifs jouent sur l'identité discursive du président Bouteflika, c'est-à-dire sur la façon dont son co-énonciateur re-construit son discours. En effet, dans l'énoncé [1], l'orateur fait la promesse de « veiller » sur l'accomplissement de certains projets qu'il propose à son auditoire. En effet, l'accélération de la modernisation des services publics, la rationalisation de leur organisation, l'optimisation de leur gestion sont à présent des projets sur lesquels va veiller le Chef de l'Etat. Grâce à cet AL engageant, l'orateur met son auditoire dans l'attente de l'accomplissement de ces promesses auxquelles il va à son tour participer, une incorporation discursive assurée par une stratégie performative et illocutoire.

autrement dit, à travers cet acte promissif, l'orateur fait une promesse explicite en usant du verbe « veiller » (conjugué au futur simple), mettant ainsi son allocataire dans un imaginaire social d'attente d'accomplissement de cet action, un espoir en la personne de l'orateur qui oriente, dans une attention accrue, les regards du public pour ce qui est dit après ce verbe pour y croire et y participer.

[1] « *L'accélération de la modernisation des services publics, la rationalisation de leur organisation, l'optimisation de leur gestion sont des objectifs à la réalisation desquels je veillerai tout particulièrement. Notre peuple est en droit d'attendre que les immenses efforts qu'il a consentis pour la mise en place d'infrastructures de toute nature et des moyens de leur fonctionnement soient pleinement fructifiés* ».

Le verbe « œuvrer » dans l'énoncé [2], définissant une action qui va se produire dans le futur marquant ainsi une adhésion des deux acteurs de l'énonciation. En effet, la protection du citoyen et l'égalité entre les membres de la société algérienne sont maintenant vues comme pris en charge par l'Etat et approuvés par l'auditoire, qui lui, se trouve dans un acte performatif qui lui dicte d'accepter, d'espérer et ainsi de participer dans la réalisation de ces promesses énumérées par Bouteflika.

[2] « *Assurer concrètement la protection du citoyen contre tous les abus d'où qu'ils viennent, établir dans les faits le principe de la primauté de la loi et de l'égalité absolue devant elle, assurer que seuls le mérite et l'effort vaudront l'élévation et la considération sociales, garantir l'égalité des chances pour tous les citoyens, assurer l'impartialité de l'administration et la qualité des prestations de service public, consacrer des mécanismes*

*objectifs pour la promotion des compétences et offrir à celles-ci le cadre adéquat à leur pleine expression, créer les conditions d'un contrôle ferme et efficace pour concourir à l'élimination des gaspillages et des détournements des moyens de la collectivité, tels sont les principaux objectifs du vaste dessein dont la mise en œuvre conditionne le retour de la pleine confiance dans les institutions étatiques et permettra de donner pertinence et pleine efficacité aux actions publiques de développement économique et social. **J'œuvrerai** à sa réalisation avec détermination et intransigeance, convaincu que la réhabilitation, la moralisation et la rénovation de l'Etat portent en elles la réponse aux revendications fondamentales de la société pour la justice, la dignité, la solidarité dans l'effort et les sacrifices ».*

Dans [3], le verbe « rester » précédé du verbe d'état « être », tous deux présentant le président de la république comme le chef sur lequel le peuple peut compter, exprime bel et bien cette promesse de l'homme qui garantit le futur, un futur dans lequel il vit et ré-agit avec son peuple qui a déjà montré en toute souveraineté, par le biais des urnes, qu'il est déjà adhérent à tout ce qui va suivre. Cet acte engageant permet cette appropriation et cette acceptation de Bouteflika qui se présente comme « sauveur », « guide suprême », « force protectrice » d'un peuple qui a besoin d'être sauvé et guidé par lui.

[3] « *Le peuple a livré son verdict d'adhésion. **Je suis et resterai** à son service pour cette cause. Je suis et **resterai** son fer de lance. Je ne peux imaginer mission plus exaltante.* ».

[4] « ***Je veillerai** avec constance à ce que tous les moyens de l'action publique soient pleinement tendus vers la réalisation de cet objectif qui permettra l'insertion professionnelle de la très grande majorité de nos jeunes et le dégagement de perspectives concrètes pour tous.* ».

[5] « *Pour ma part, **je m'engage**, dans un esprit de large rassemblement, à ne ménager aucun effort dans le cadre de l'exercice de mes prérogatives pour favoriser, sans arrière-pensée ni prévention d'aucune sorte, la convergence des efforts que dictent les objectifs vitaux d'une politique nationale, exclusivement nationale, de paix, d'ouverture au progrès et de construction démocratique.* ».

Dans [4] et [5], une parole engagée et prometteuse est à écouter par le peuple algérien qui est pris dans une situation d'énonciation particulière celle de l'investiture du Président

Bouteflika. Le verbe « veiller » qui revient, marquant ce lien entre les deux instances énonciatives, pour expliciter cette relation qui engage l'action publique en faveur l'effacement du chômage, une promesse due à une partie spéciale de la société algérienne celle des jeunes. Cette promesse qui vient s'ajouter aux autres vise à donner une valeur au travail des jeunes tout en les mettant dans un univers de motivation et de travail sérieux et efficace pour la société.

Pour exprimer une promesse de paix et de progrès, l'orateur emploie le verbe « s'engager » mettant le peuple algérien dans le même univers que celui de l'énonciateur qui vise un engagement double le sien et celui de l'autre protagoniste du discours. Le récepteur se trouve pris par le discours qui tente de lui inculquer des valeurs auxquelles il est adhérent par le biais de cet acte promissif.

4.3. Les AL expressifs : discours et émotion

Beaucoup de linguistes, notamment Charaudeau (2006 : 49) qui confirme « *l'hypothèse que les émotions relèvent d'une « rationalité subjective » parce que – cela nous vient de la phénoménologie –, elles émanent d'un sujet dont on suppose qu'il est fondé en « intentionnalité », elles sont orientées vers un objet « imaginé » parce que cet objet est arraché à la réalité pour devenir un « réel » signifiant, le rapport entre ce sujet et cet objet se fait par la médiation de représentations.* ». En effet, le recours à l'émotion par Bouteflika dans son discours est fort présent, par exemple dans [1], où l'acte expressif des remerciements qui viennent « du fond du cœur », avec « un honneur » ressenti, une « fierté » provoquant une image de « dignité » et de « respect » met en valeur ce rapport de désirabilité qui, mettant Bouteflika et le peuple algérien dans un univers commun celui du besoin qu'éprouve les allocutaires vis-à-vis de la mise en place de certains affects, se tisse entre l'énonciateur et son public.

Ce mariage longuement étudié par les analystes du discours entre raison et émotion dans le discours peut se manifester sous différentes formes, ici dans un acte expressif ailleurs peut être sous une autre forme, permet de mettre en exergue cet effet pathémique du discours visant à régler les émotions selon les représentations de la société à laquelle les deux

protagonistes du discours appartiennent. Cette intention-alité de créer cet ensemble de sentiment³⁷

[1] « *Je ne me **contenterai** pas de vous remercier du fond du cœur pour l'insigne honneur que vous me faites, car je veux vous dire, en toute simplicité, mais avec une émotion, qu'il m'est bien difficile de contenir, combien je suis fier de vous, de toutes les Algériennes et de tous les Algériens, qui ont donné au monde une image digne de respect* ».

4.4. Les AL déclaratifs : souveraineté du peuple pour la légitimation du président

[1] « *Au moment où **je prends** mes fonctions de Président de la République (31), de par la volonté libre et définitivement souveraine du peuple algérien (32),...* ».

L'acte déclaratif réalisé dans [1] est assuré par l'emploi du verbe « prendre » par lequel le Président Bouteflika se déclare comme Chef de l'état. Un acte qui lui permet son acceptation et celle de sa prise de parole.

A travers ce type d'acte, Bouteflika se légitime son statut de Président ce qui justifie sa prise de parole dans la cérémonie d'investiture comme une source du discours d'investiture.

³⁷ « Sentiment » et « émotion » sont deux notions qui peuvent

Conclusion

Ce second chapitre analytique de la thèse nous a permis de faire l'examen des deux DI sur trois plans :

- a- L'interpellation de l'auditoire, les désignations lexicales et grammaticales utilisées par l'orateur en vue d'une meilleure entreprise d'influence et de persuasion.
- b- Les repérages énonciatifs qui nous ont permis de vérifier les différents positionnements que prend le Président Bouteflika dans son discours.
- c- Les différents actes du langage adopté par l'orateur dans son discours.

Cette analyse a abouti à un ensemble de résultats qui sont à la fois attendus et imprévus :

- (i) l'emploi de la première personne et de la cinquième personne est moins important que celui de la quatrième personne.
- (ii) le nous inclusif large est plus employé que celui de l'exclusif et de celui de l'inclusif strict.
- (iii) l'exaltation ces valeurs par le biais de certaines stratégies énonciatives notamment celle de l'accumulation, celle de l'effet de communauté et celle de la mise en exergue des valeurs.
- (iv) la présence des quatre types des AI dans les deux discours en l'occurrence les actes expressifs, déclaratifs, promissifs et assertifs.

Conclusion de la partie

Dans cette seconde partie, nous avons pu définir l'énonciation, la pragmatique ainsi que l'auditoire, éléments que nous avons jugé indispensables pour le chapitre analytique de la partie.

En effet, le dernier chapitre de la seconde partie avait pour objectif de montrer la particularité des deux DI en matière de paysage énonciatif et de caractère actionnel du discours d'investiture bouteflikien.

D'abord, l'analyse quantitative nous permet de dire que l'emploi de la première personne et de la cinquième personne est moins important que celui de la quatrième personne, ce qui nous a inspirée pour l'étude de la présence de l'auditoire inscrit et adapté dans les deux DI.

En effet, nous avons constaté par le biais de l'étude de la cinquième personne que le "nous" inclusif large est plus employé que celui de l'exclusif et de celui de l'inclusif strict. Un autre moyen est utilisé par l'énonciateur, celui de l'exaltation des valeurs par le biais de certaines stratégies énonciatives notamment celle de l'accumulation, celle de l'effet de communauté et celle de la mise en exergue des valeurs que Bouteflika tente d'insérer dans son discours pour une meilleure incorporation discursive inscrite dans une scène d'énonciation particulière celle de l'investiture.

L'analyse des actes du langage a révélé la présence des quatre types des AI dans les deux discours en l'occurrence les actes expressifs, déclaratifs, promissifs et assertifs.

TROISIEME PARTIE.

ETHOS DISCURSIF, IMAGE DE SOI ET SUBJECTIVITÉ DANS LES DISCOURS D'INVESTITURE BOUTEFLIKIENS (1999-2004): APPROCHE THÉORIQUE ET ANALYTIQUE.

« Les idées sont construites par des manières de dire

qui passent par des manières d'être ».

(Maingueneau, cité par Charaudeau, 2005 : 90).

Introduction de la partie

« Dans tout discours qui se veut persuasif, le locuteur est amené à établir une stratégie argumentative, dans la prétention d'influer sur les opinions, les attitudes et les croyances de son/ses interlocuteur(s), dans le but de le(s) faire adhérer à ses idées ou de le(s) faire agir à son propre profit. Mais, comme cela est admis en rhétorique, tout orateur¹ voulant exercer une quelconque influence sur son auditoire ne peut déposer tous ses espoirs de réussite sur le seul recours aux arguments, d'autres facteurs interviennent. Il doit, par exemple, mettre son public en bonne disposition à l'égard de sa personne et de son discours. Il doit donc inspirer confiance, c'est-à-dire transmettre une image positive de lui-même, peu importe, comme le souligne Roland Barthes (1970 : 212), qu'elle soit sincère » (Tejedor, 2002 : 768).

Dès que Bouteflika est proclamé président de l'Algérie, il prononce un discours dans lequel il tente de persuader son auditoire d'avoir élu l'homme qu'il faut et l'invite par la même occasion à adhérer à son projet politique. Un tel discours fait valoir des idées et un raisonnement qui peuvent ne pas être ceux auxquels adhère le public ; aussi, l'usage de procédés argumentatifs visant à rassembler le maximum possible d'opinions autour de la ligne politique souhaitée par l'élu devient-il une affaire à la fois politique et rhétorique qui exige l'organisation et l'agencement d'une parole efficace et persuasive.

Dans ce qui va suivre, nous montrerons que l'argumentation n'est pas un simple ordonnancement des arguments et des preuves ; elle est bien au centre des théories du langage, entre autres l'analyse du discours (politique) qui en examinent les modalités de fonctionnement et les effets produits sur l'auditoire.

Devant la multiplicité des typologies recensées dans la littérature, nous avons dû restreindre notre choix à des approches plus adéquates à l'examen des procédés argumentatifs utilisés par Bouteflika. Ce choix demeure partial et partiel mais nous en assumons l'orientation et la portée heuristique pour notre thèse.

CHAPITRE 7. RHÉTORIQUE ET ANALYSE DU DISCOURS.**Préambule**

Elu au suffrage universel en 1999, Abdelaziz Bouteflika se donne pour ambition de rassurer les Algériens qu'ils avaient choisi l'homme qu'il fallait en les invitant à adhérer à son projet politique d'abord de « concorde civile » puis de « « réconciliation nationale ». Un tel projet, pour être efficace et crédible, devrait s'annoncer dans un discours tout à la fois raisonnable et persuasif afin de prétendre à une quelconque adhésion de l'auditoire auquel il est destiné.

En toute logique, un tel discours se rapproche à s'y confondre aux anciens discours rhétoriques de la Grèce antique puisqu'il mobilise un arsenal de stratégies argumentatives et stylistiques visant à persuader le public. Cela étant, il est donc tout à fait justifiable dans cette thèse que nous nous tournions vers la rhétorique afin d'examiner (i) la façon dont elle envisage le discours et ses effets sur l'autre et de façon plus ou moins induite (ii) comment elle entretient des liens (in)directs avec l'analyse du discours moderne.

Vu la multiplicité des conceptions attribuées à la rhétorique, nous nous replongeons dans la tradition pour y puiser quelques éléments caractéristiques qui nous permettent de dresser les contours saillants de ce qu'il était connu sous le nom de « l'art rhétorique ». Nous cherchons, ensuite, à établir les liens que l'analyse du discours a pu tisser avec une certaine conceptualisation, contextualisée et reconfigurée, de la rhétorique, ce qui nous obligera sans doute à parler de l'argumentation, de la démonstration.

1. Petite histoire de la rhétorique

Sans prétendre sillonner l'ensemble de l'histoire de la rhétorique dans une perspective exhaustive, vu l'ampleur de la tâche, il nous semble plus commode de pointer quelques phases marquantes à la fois en tant que tournant décisif et moment crucial permettant une cristallisation du rhétorique comme force et caractéristique du discours et ce, depuis la Grèce antique jusqu'aux Temps modernes.

Si l'on suit Barthes (1970 : 171) la Rhétorique ancienne était liée à des pratiques sociales et politiques où l'enjeu de taille consistait, entre autres, à user d'un discours éloquent pour revendiquer ses droits ou les défendre :

La Rhétorique (comme métalangage) est née de procès de propriété. Vers 485 av. J-C, deux tyrans siciliens, Gélon et Hiéron, opérèrent des déportations, des transferts de population et des expropriations, pour peupler Syracuse et lotir les mercenaires ; lorsqu'ils furent renversés par un soulèvement démocratique et que l'on voulut revenir à *Vante quo*, il y eut des procès innombrables, car les droits de propriété étaient obscurcis. Ces procès étaient d'un type nouveau : ils mobilisaient de grands jurys populaires, devant lesquels, pour convaincre, il fallait être « éloquent ». Cette éloquence, participant à la fois de la démocratie et de la démagogie, du judiciaire et du politique (ce qu'on appela ensuite le délibératif), se constitua rapidement en objet d'enseignement. Les premiers professeurs de cette nouvelle discipline furent Empédocle d'Agrigente, Corax, son élève de Syracuse (le premier à se faire payer ses leçons) et Tisias. Cet enseignement passa non moins rapidement en Attique (après les guerres médiques), grâce aux contestations de commerçants, qui plaidaient conjointement à Syracuse et à Athènes : la rhétorique est déjà, en partie, athénienne dès le milieu du Ve siècle.

L'une des figures emblématiques de la rhétorique ancienne est donc Corax qui, enseignant de l'art rhétorique, pose les bases de l'*oratio*, lesquelles deviennent vite célèbres et constituent pendant des siècles les composantes fondamentales de tout discours oratoire : 1) l'exorde, 2) la narration ou action (relation des faits), 3) l'argumentation ou preuve, 4) la digression et 5) l'épilogue. L'on peut déjà constater que cette conception de la rhétorique est basée sur des relations syntagmatiques (enchaînement des parties du discours) et s'oppose à l'autre conception, apportée par Gorgias, qui défend une perspective paradigmatique dans le sens où il met en priorité les figures de styles et les tropes donc l'*elocutio* avant toute organisation du discours (*disposio*).

Toutefois, le rôle et la valeur de la rhétorique ne seront pas considérés de la même façon par les deux philosophes majeurs de l'Antiquité grecque.

1.1. Les deux rhétoriques : Platon et Aristote

En effet, Platon aura un double regard évaluatif sur la rhétorique. Pour lui, il existe une rhétorique mauvaise, celle des Sophistes et des Rhéteurs, qui consiste à chercher la vraisemblance à travers la fabrication d'un discours truffé de contrefaçons et de flatteries, « *d'industries serviles* » (Barthes, *ibid.* : 177), de complaisance ; la vraie rhétorique,

la bonne, selon lui, est celle qui forme les âmes par la parole, une psychologie, une dialectique entre les mains du philosophe en quête de vérité.

Ce qui serait intéressant à retenir de la conception platonicienne est son rejet de l'art rhétorique en le taxant donc de pure illusion puisque privilégiant l'écrit où de subtils artefacts stylistiques sont mobilisés de nature à contourner la vérité. En revanche, elle accorde une réelle importance au discours oral, au dialogue proprement dit, car c'est le mode fondamental d'où jaillit le sens, en débat, entre le maître et l'élève, dans une dialectique

Contrairement à Platon, Aristote valorise la Rhétorique en l'associant dès le départ à la Poétique. Pour lui, les deux disciplines, si l'ose se permettre un terme un peu anachronique à cette époque, s'intéressent au discours mais chacune à sa façon :

la *Techné rhétoriké* traite d'un art de la communication quotidienne, du discours en public ; la *Techné poiétiké* traite d'un art de l'évocation imaginaire ; dans le premier cas, il s'agit de régler la progression du discours d'idée en idée ; dans le second cas, la progression de l'œuvre d'image en image : ce sont, pour Aristote, deux cheminements spécifiques, deux « *technai* » autonomes ; et c'est l'opposition de ces deux systèmes, l'un rhétorique, l'autre poétique, qui, en fait, définit la rhétorique aristotélicienne.

L'on peut ainsi dire que toutes les conceptions ultérieures procéderont de la conception aristotélicienne et lui doivent, en tout cas, un tant soit peu de leurs définitions respectives de l'art rhétorique.

Pour Aristote, la rhétorique est une *techné* utilisée par l'agent créateur qui vise à produire quelque chose. Cette technique se formule dans un discours (*oratio*) dont il analyse bien les parties dans ses trois livres composant la *Rhétorique*. Le Livre I traite de l'orateur et des arguments qu'il mobilise pour influencer son public selon la division maintenant bien consacrée : judiciaire, délibératif et épideictique. Le livre II concerne le récepteur en tant que destinataire du message et de la façon dont celui-ci, à travers ses émotions et ses passions (*pathos*) reçoit les arguments de l'orateur. Le livre III s'intéresse à la façon dont le discours lui-même s'organise (*dispositio*) et aux stratégies stylistiques (*elocutio*) qui y sont mises en œuvre.

Si l'on tente maintenant une comparaison simple entre les deux philosophes à propos de leur conception de la rhétorique, il en découle les traits suivants que nous préférons schématiser dans le tableau ci-dessous.

1.2. Le chemin de la Rhétorique d'Athènes à Rome

La conception aristotélicienne de la Rhétorique ne va pas radicalement changer en passant à Rome. Il est habituel dans la littérature de considérer Cicéron comme le continuateur immédiat du philosophe grec même s'il a contribué de façon notable à apporter une nouvelle orientation à l'art oratoire hérité de la Grèce en se concentrant beaucoup plus sur les deux composantes essentielles : ethos et pathos, reléguant ainsi à un plan secondaire les dimensions liées au logos.

Disciple d'Aristote, il se rallie à sa doctrine en s'opposant à l'idée de Platon qui subordonnait la Rhétorique à la philosophie. Pour lui, le discours a une fonction persuasive centrale qui vise à faire adhérer l'auditoire en utilisant toutes les ressources stratégiques nécessaires telles que émouvoir, instruire plaire (*movere, docere, delectare*). Ce qu'il convient de noter est qu'à cette époque, la Rhétorique devient un enseignement de la culture hellénistique dans la mesure où les études rhétoriques se résumaient en généra à l'apprentissage de l'éloquence :

« Apprendre à bien parler, c'était en même temps apprendre à bien penser, et même à bien vivre. L'éloquence possédait, aux yeux des Anciens, une valeur proprement humaine (...) Elle véhiculait ce qui faisait l'homme vraiment homme, tout le patrimoine culturel qui distinguait le civilisé du barbare. » (Marrou, 1981 : 294)

Ainsi, pour les Romains, Rhétorique et culture deviennent deux faces d'une même monnaie à telle enseigne que Cicéron organise l'ensemble des connaissances par rapport à elle et institue son enseignement à l'école. L'un des inconvénients majeurs qui ont été reprochés à l'orientation imprimée par la conception cicéronienne est d'avoir priorisé dans la formation du futur orateur sa préparation aux discours au détriment d'une prise en compte du souci de la vie réelle, ce qui réduit l'orateur à n'être qu'un simple instrument de langage.

Toutefois, on peut mettre à l'actif de Cicéron sa contribution à la discipline puisqu'il a été à l'origine de l'organisation de tout discours autour des parties, devenues un canon dans les études de rhétoriques jusqu'au XIXe siècle : l'exorde, la narration, l'argumentation et la péroraison.

Pour Quintilien, la Rhétorique est perçue comme la *scientia bene dicendi*, l'art de bien parler, où « bien » doit s'entendre dans les deux sens : moral et esthétique. Cette indissociabilité intrinsèque amène le philosophe romain jusqu'à considérer que

« Dès que la cause est injuste, il n'y pas de rhétorique » et que l'orateur est « un homme de l'art » (...) On ne peut bien parler sans être homme de bien. La rhétorique n'est pas seulement un art, c'est une vertu. Bien parler, c'est être homme de bien et, à l'inverse, seul l'homme de bien, honnête et cultivé, parle bien. » (Buffon, 2002 : 41)

On voit bien donc comment Quintilien conditionne l'acte oratoire à des principes éthiques dans la mesure où il consigne dans ses enseignements que l'orateur doit allier à ses capacités d'éloquence des vertus ou, pour parler un langage moderne, « un éthos d'honnêteté et d'intégrité » (Danblon, 2005: 39).

1.3. Du Moyen Age à la Renaissance

La Rhétorique est enseignée au Moyen Age dans le cadre de ce qu'on appelait le *Trivium* (Grammaire, Rhétorique, Dialectique) et le *quadrivium* (Géométrie, Arithmétique, Astronomie et Musique). Cet enseignement est basé sur un lien indissociable entre la rationalité et l'éloquence puisqu'on pensait que la parole est le lieu par excellence où s'exprime une raison de nature éminemment divine. Ici, il faudrait sans doute souligner le rôle prépondérant joué par le Christianisme dans la réhabilitation de la Rhétorique en assimilant tout l'héritage gréco-latin au profit de son entreprise d'évangélisation et de luttes contre les hérésies. Si les Chrétiens s'intéressent à l'art rhétorique c'est que, d'un côté, la « Bible est profondément rhétorique, parsemée de métaphores et d'allégories, de jeux de mots et d'antithèses » (Buffon, 2002 : 41) et, de l'autre, ils veulent comprendre de manière correcte les enseignements et les recommandations contenues dans l'Écriture sainte, parole de Dieu,

laquelle ne peut être interprétée, selon eux, par une lecture ordinaire mais nécessite au contraire un effort de compréhension des subtilités stylistiques et oratoires.

En revanche, Saint Augustin avait un positionnement un peu critique à l'encontre de la Rhétorique puisqu'il la considérait comme peu utile, la parole divine étant persuasive par elle-même et n'a donc point besoin d'être examinée à l'aune de la Rhétorique. Pour lui, l'orateur doit jouer le rôle de simple médiateur, Dieu se révélant au peuple à travers la parole proférée.

On voit bien donc le discrédit jeté sur la Rhétorique à cette époque tant le souffle chrétien s'est répandu dans toute l'Europe au point où l'emprise de l'Eglise était la seule autorité reconnue par les hommes à la fois comme autorité divine sur terre mais aussi comme instance de gouvernement des affaires sociales.

Il a fallu donc attendre qu'un nouveau souffle se manifeste pour voir apparaître un certain regain d'intérêt pour la Rhétorique, à la Renaissance.

En effet, grâce aux découvertes scientifiques, entre autres l'imprimerie, une nouvelle configuration sociale commençait à se dessiner en prenant comme caractéristiques principales un effort tangible de laïcisation dans la mesure où l'emprise de l'autorité cléricale s'ébranlait et la foi aveugle en un Dieu gérant la Cité était mise en doute. Le développement de l'écriture et sa démocratisation progressive ont permis la redécouverte de certains traités de Rhétorique antique et l'on commence de proche en proche à entrer dans une ère qui revalorise la subjectivité et l'individualisme.

On se souvient bien comment la notion d'auteur était quasiment absente au Moyen Age étant donné qu'un écrit est souvent commenté, réinterprété et glosé dans une reprise parfois systématique à telle enseigne qu'il se fond dans une pensée collective qui dilue son identité auctoriale.

Or, la tendance à signer son texte à la Renaissance est devenue vite une nouvelle habitude qui a permis de laisser régner le culte de la responsabilité, Quintilien ayant déjà mis au-devant de la scène la notion d'éthos de responsabilité et le fait qu'un homme libre et honnête est celui qui se sait responsable par sa parole devant autrui.

Cela étant, le concours des événements historiques (technologique, idéologique et scientifique) ayant marqué cette époque de la renaissance a donc permis à la Rhétorique de se doter d'un nouveau rôle de libération des esprits et d'élucidation de la vérité à travers l'activité critique. Une fois le rapport au texte sacré est laïcisé, l'Écriture sainte n'est plus alors qu'un texte ordinaire certes provenant de source divine mais réécrit par des hommes ; son interprétation se base sur la mise au jour de ses outils argumentatifs qu'il possible désormais de critiquer.

1.4. Du XVIIe au XVIIIe : une nouvelle chute

Si l'on s'attendait à ce que la Rhétorique retrouvait sa place d'antan en profitant des nouveaux bouleversements scientifiques et idéologiques qui ont ébranlé le Moyen Âge, rien de tel, en effet, ne s'est produit ; bien au contraire, la confiance dans la liberté de l'homme va conduire la Rhétorique à une nouvelle crise existentielle. L'usage de l'art oratoire en politique est suspecté de compromettre l'éthos de responsabilité de l'orateur et l'adhésion de l'auditoire est sujette à caution. Autrement dit, la question qui est posée est celle de savoir comment on peut concilier le logos et le pathos sans courir le risque de déformer le vrai sens des choses, de passer à côté du réel.

Cette question était d'autant plus d'actualité qu'à cette époque-là, le culte de la raison était à son apogée. Le *Discours de la Méthode* de Descartes prônait une conception neutralisante du langage, où celui-ci joue le rôle de simple médiateur entre l'évidence des faits et la construction d'un discours scientifique, l'évidence étant quelque chose qui ne s'argumente pas. Cela montre donc comment la Rhétorique devient un écran de fumée qui déforme le cours naturel des choses et obnubile l'esprit scientifique censé saisir l'essence des choses. La conception cartésienne répudie ainsi l'art rhétorique en lui réservant une place minimale, instrumentale, celle consistant à exposer les démonstrations :

« *Descartes répudia et la dialectique et la rhétorique parce qu'elles ne procurent que des opinions vraisemblables et sujettes à contestation, alors que la vérité ne peut qu'être évidente et recueillir un accord unanime. Il réduisit l'une et l'autre à une méthode d'exposition de*

vérités, déjà connues, à un art de parler et non pas de penser. De cet art de parler, il convenait de proscrire tout ornement rhétorique, car les figures détournent l'homme de la raison et le soumettent à l'empire des passions. Il fallait en tout point se conformer à la clarté et à la concision du langage mathématique ». (Buffon, 2002 : 46)

Toutefois, il faudrait pour autant placer cette méfiance à l'égard de la Rhétorique à l'endroit qu'elle mérite, c'est-à-dire comme simple appréhension que la langue ne vienne altérer l'authenticité des choses puisque d'autres philosophes tels que Bacon ont en revanche plaidé pour la fonction heuristique de la Rhétorique mais sans admettre le fait qu'elle soit une fin en soi, la reléguant à son rôle d'instrument de la science.

Le descriptif succinct de cette époque permet de montrer combien la Rhétorique s'était éloignée de son terrain originel, le politique et l'action, pour occuper d'autres tâches, en étant asservie au scientisme qui régnait. Cette dépréciation était quand même accompagnée d'une sorte d'engouement pour une autre conception de la Rhétorique. Le XVII^e a connu la période typique des courtisans, ce qui a eu pour conséquence que se développait de façon spectaculaire tout un art du beau langage pris comme outil et arme d'éloquence en vue de plaire à la cour.

C'est ainsi que la Rhétorique se voit imploser pour laisser apparaître deux objets d'études bien distincts : la science et la littérature ; le langage y est tiraillé entre deux visions antagonistes qui rappellent l'Antiquité grecque : « *Phèdre ou la bonne rhétorique pure et austère, Gorgias ou la mauvaise rhétorique outrancière et manipulatrice.* » (Danblon, 2005 : 44)

La dévalorisation de la Rhétorique va se poursuivre au XVIII^e siècle en accentuant encore une fois les attitudes méprisantes à son encontre. Le rationalisme en plein essor continue à se servir du langage comme médium de pensée et bannit tout recours, aussi superficiel soit-il, aux usages décoratifs de l'éloquence. Cette situation a amené à ce que l'enseignement de la rhétorique soit annulé en France par la loi Jules Ferry au profit des études de l'histoire, promue alors par Lanson. Paradoxalement, nonobstant le rejet dont la rhétorique a fait l'objet,

elle n'en continue pas moins d'être utilisée dans le politique en servant de slogan aux révolutionnaires qui faisaient preuve de grands talents d'éloquence. C'est dire qu'aucun discours de ne peut se passer de rhétorique même en convoquant des thèses scientifiques ou instrumentales puisqu'elle l'art de s'exprimer est intimement lié à la vie politique de l'homme.

Durant ce siècle, la Rhétorique se trouve aussi intégrée dans les réflexions linguistiques sur la Grammaire historique et comparée. La linguistique, en plein développement, définissait ses champs d'étude et le langage devient un objet de questionnement, ce qui a permis à ce qu'un certain intérêt soit redonné aux fonctionnements des langues, leurs origines, leur évolution, etc. et a également contribué à une laïcisation radicale de la pensée.

1.5. XIXe et XXe : l'époque de la (nouvelle) rhétorique

Le déclin de la rhétorique aux siècles précédents n'a été que momentané. L'homme du XIXe, enchanté par les progrès scientifiques, grisés par les avancées phénoménales de la technique, se réveille ébranlé au XXe par le désastre de ces découvertes et presque désenchanté du monde que faisait rêver la science. Il cherche refuge dans un langage qui puisse le rassurer et le persuader d'un lendemain meilleur. C'est ainsi que la rhétorique réapparaît comme une condition *sine qua non* de tout discours et non point seulement comme simple instrument au service de la technique.

Ce basculement vers la réhabilitation du rhétorique n'est pas l'œuvre fortuite du hasard ; bien au contraire, des philosophes comme Nietzsche, Vico, Schopenhauer, etc. ont joué un rôle déterminant dans la configuration philosophique du XIXe. « La mort de Dieu » annoncé par Nietzsche constitue un coup mortel pour la conception religieuse de l'histoire de l'humanité ; l'homme se met à s'interroger sur ses origines en se référant à d'autres hypothèses que celles imposées par le dogme théologique. Vico critique de façon virulente Descartes en l'accusant d'avoir donné une conception solipsiste de l'homme puisque la recherche de l'évidence exige une disposition de *tabula rasa* de tout ce qu'il connaît y compris son entourage, ses valeurs,

etc. Or, pour Vico, l'homme existe dans une collectivité qui lui donne ses repères et dans laquelle il puise ses valeurs, entre autres, le sens du vrai, du vraisemblable, etc.

C'est dire qu'une mutation profonde était en train de se produire à ce siècle et qui a largement préparé le terrain à la rhétorique pour se réinvestir au XXe siècle. Celui-ci a connu une telle croissance de l'information et de la communication que toute la planète en fut affectée.

Les découvertes technologiques de la radio, télévision, téléphone, etc. ont rendu la communication entre les hommes plus faciles. En même temps, s'est fait sentir le besoin de toucher un large public en se servant de ces nouvelles techniques pour faire passer de façon efficace le message souhaité. L'engouement pour les médias a été vu par les politiques comme une chance inouïe en vue de reconquérir le peuple, désabusé et presque désespéré, après les guerres mondiales catastrophiques.

Toutefois, pour attirer le public, il fallait justement avoir recours à un discours persuasif. C'est là justement que revient par la grande porte l'intérêt à la Rhétorique comme technique de persuasion et stratégie discursive. La société occidentale fait l'expérience de la démocratie grâce à l'exercice libre de la parole, engagée tantôt dans la défense de droits, dans l'adhésion d'un public à une thèse, tantôt mise au service de la critique d'un état de fait.

A cet égard, on peut citer les deux genres de discours qui se sont côtoyés de façon quasi permanente au XXe siècle : la propagande et le pamphlet.

La propagande se charge de faire adhérer le public en essayant d'emporter son assentiment à certaines conceptions de la réalité : guerre, projet de loi, etc., en utilisant des proverbes, des répétitions, des prophéties, etc. L'on connaît trop bien les stratégies propagandistes utilisées dans la guerre froide pour les aborder ici. En revanche, le pamphlet tente de questionner un état du monde en montrant à l'auditoire que ceci ou cela est sujet à controverse et ne devrait pas être accepté pour telle ou telle raison.

Ces deux genres de discours montrent donc qu'en démocratie, rien ne s'impose, tout se discute, s'argumente, se justifie mais selon des perspectives différentes. On observe ainsi que

la rhétorique s'incruste de nouveau dans le champ de l'argumentation politique grâce à ces deux genres qui instituent deux dimensions essentielles : la critique et la persuasion :

D'un côté, la propagande remplace les mécanismes de la critique par ceux de la persuasion. Elle met l'accent, chez l'auditoire, sur le besoin de certitude en le plaçant dans des habitudes de pensée déterministe qui cherchent à atteindre l'évidence. D'un autre côté, le pamphlet semble, à l'inverse, transgresser toutes les contraintes qui pèsent habituellement sur la persuasion pour le remplacer par la critique. Mais ici la critique devient un attribut du caractère de l'orateur : elle se voit transférée du logos vers l'ethos et ce transfert bloque finalement toute possibilité d'échange d'arguments. (Danblon, 2005 : 55)

Il semble donc bien admis que la rhétorique a bien acquis ses lettres de noblesse au milieu du XXe puisqu'elle est convoquée dans le champ politique, médiatique, artistique, littéraire, etc. comme ayant une force de persuasion et de validation. Cette situation confortable s'est encore renforcée grâce à d'autres travaux qui redonnent à la rhétorique une place de choix dans le débat philosophique en général et lui consacrent ainsi des réflexions approfondies quant à sa fonction pratique dans l'argumentation.

Dans ce sillage, le projet de Toulmin s'inscrit dans le climat philosophique anglo-saxon marqué par des débats sérieux sur le positivisme et la logique formelle. Toulmin tente alors de proposer une conception anti-logiciste de l'argumentation en montrant qu'elle n'est pas uniquement affaire d'auditoire mais qu'elle est bien soumise à tout un ensemble de règles rhétoriques et linguistiques ; autrement dit, ce qu'il intéresse c'est moins l'auditoire que la façon dont l'orateur présente ses arguments.

A ce titre, il met au point son modèle argumentatif dans lequel il essaie de mettre en évidence comment la rationalité pratique (promesse, menace, désir, etc.) se met en œuvre à travers des procédés rhétoriques spécifiques. Cela étant, la persuasion pour lui engage plus l'orateur à travers des raisonnements inductifs fondés sur des prémisses et une conclusion bien justifiées.

Toutefois, sa modélisation a rencontré des difficultés manifestes quant à l'articulation entre une rhétorique du discours et une raison pratique puisqu'elle ne propose de compréhension suffisamment claire du phénomène de persuasion en évacuant la théorie aristotélicienne des

genres (épidictique, délibératif et judiciaire) d'un côté ; de l'autre, sa conception de l'argumentation demeure quand même logiciste du moment qu'elle n'inscrit pas l'acte argumentatif dans une visée pratique du discours :

L'absence de toute mise en œuvre d'une dimension pratique et juridique dans le modèle toulminien nous empêche d'appréhender les différentes possibilités concrètes auxquelles conduit le discours argumentatif : prononcer des sentences, prendre des décisions qui soient « bonnes » pour la cité, renforcer le lien social, etc. (Danblon, 2005 : 75)

De son côté, Perelman affiche clairement sa distance avec le logicisme ambiant à l'époque de l'après-guerre et entend donc renouveler la rhétorique, d'où son traité la *Nouvelle Rhétorique*, en essayant de renouer avec une conception certes aristotélicienne de la rhétorique mais plus tendue vers la conciliation entre l'efficacité de la persuasion et la raison pratique.

Perelman trace les contours de l'argumentation en la faisant articuler autour de deux critères : le raisonnable et le rationnel. En effet, pour lui, l'argumentation s'étend à des domaines où il y a de l'incertain et s'appuie sur le caractère évident de la rationalité. Or, toute la difficulté est de définir ce qu'est raisonnable. Sa conception consiste à penser que le raisonnable est ce qui emporte le plus de consensus possible auprès des interlocuteurs d'une communauté donnée. Cela peut se laisser apparaître clairement à travers sa conception renouvelée du désaccord.

Si l'évidence sur laquelle doivent se mettre d'accord les hommes d'une communauté est un critère de rationalité, pour Perelman, le désaccord n'est pas un malheur ou un élément perturbateur ; bien au contraire, l'existence du différend nourrit la discussion (dans une cour de justice, dans une assemblée délibérative, etc.) avant d'aboutir à une décision quelconque. Cela donc contredit l'idée cartésienne d'une suprématie de l'évidence comme critère absolu dans l'argumentation et fonde donc la rationalité sur des éléments de débat organisé, dans la société, sous forme de discussions, joutes électorales, etc. Cela étant, l'existence de désaccord dans une institution donnée témoigne non pas d'un inconvénient mais serait plutôt le signe rationnel qu'il y a nécessité d'avoir des débats qui amènent progressivement les participants à prendre position, argumenter afin d'aboutir à une décision collective.

La brève histoire que nous avons donnée à la Rhétorique, de façon bien évidemment sélective et partielle, atteste de son importance pour l'homme dans l'organisation de la cité car elle est intimement liée à sa condition d'existence. L'examen des origines et de l'évolution de cette

discipline a montré que celle-ci est faite de décadence et de renouveau, suite à des attitudes ambivalentes concernant sa validité et son utilité pour la pensée : dans l'Antiquité, Platon s'en méfie alors qu'Aristote en fait l'une des composantes essentielles de tout discours ; au Moyen Age, elle est tantôt répudiée au nom de ses effets pervers sur la conscience et notamment la parole divine et tantôt elle est convoquée pour servir à l'exégèse de l'écriture sainte ; Descartes la proscrit comme source de déformation de la réalité au profit de la science et à l'époque moderne, elle investit l'espace public et les discours en étant omniprésente dans tout évènement (politique, sportif, littéraire, économique, etc.).

Cet aperçu historique aura aussi montré que les différentes conceptions successives de la rhétorique s'attachent chacune à un aspect particulier de ses composantes : ethos, logos, pathos. Cette focalisation sur un seul pôle a toujours été vu comme un manque, d'où l'emphase des théories modernes sur une vision complémentaire des trois éléments constitutifs mais envisagés en tension, selon la finalité du discours, son genre, ses circonstances d'énonciation, etc.

Nous tenterons nous aussi de conserver, aussi faire que se peut, cette tripartition dans l'approche des discours d'investiture de Bouteflika mais avec le parti pris, cependant, de nous consacrer à l'examen des dimensions éthique et logique, laissant pour une autre occasion l'analyse du pathos.

Mais avant de poursuivre notre chemin, il est sans doute légitime de se demander, après toute cette plongée dans l'histoire de la rhétorique, quelle est notre conception de la discipline. Une telle interrogation nous amène à aller chercher dans la littérature les différentes définitions données, exercice à la fois fastidieux et peu opératoire dans la mesure où cela peut nous détourner de l'objectif central de cette thèse. Aussi, avons-nous privilégié de se référer à quelques choix définitionnels sur lesquels nous sommes d'accord, ce qui sera argumenté plus bas.

1. La rhétorique n'est pas autant de persuader que de voir l'état probable des choses par rapport à chaque question (Aristote)

2. La rhétorique est l'art de persuader par le discours (Declercq, 1990 : 7)
3. Il s'agit d'étudier les techniques discursives qui permettent de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1992, cité par Danblon, 2005 : 79).

Ces définitions, malgré leur opposition, se mettent d'accord sur le fait que l'essence de la rhétorique est de nature discursive et s'articule autour de deux enjeux principaux : elle vise (i) la persuasion et (ii) l'adhésion de l'auditoire.

Toutefois, chacune des définitions s'oriente dans une direction bien spécifique qui dessine autant de chemins de frayage pour l'analyse du discours. En effet, la conception aristotélicienne fait de la persuasion un trait essentiel du discours rhétorique, caractéristique, comme on le voit bien, est demeurée permanente à travers l'histoire puisque même Declercq la reprend. Par contre, pour Aristote, l'objectif de la rhétorique n'est pas de viser prioritairement la persuasion mais de montrer le côté vraisemblable des choses par rapport à une question donnée.

Cela a été montré plus haut lorsque nous avons abordé l'attitude opposée entre Aristote et Platon et leur querelle à propos du statut du vrai et du vraisemblable en philosophie. Il nous semble pertinent de garder cette acception aristotélicienne de la rhétorique dans la mesure où l'orateur s'évertue pour montrer les choses sous un jour vraisemblable et non pas telles qu'elles sont dans la réalité. Cela est en effet cohérent avec notre logique d'analyse des discours d'investiture dans le sens où le président Bouteflika fait voir un état du monde en donnant sa propre vision des choses de façon à nous la rendre aussi vraisemblable que possible.

La définition de Declercq est assez basique dans la mesure où elle insiste sur le fait que la rhétorique est d'ordre discursif par excellence, ce qui légitime notre approche rhétorique des discours de Bouteflika ; par ailleurs, l'auteur polarise la finalité de la rhétorique dans la persuasion, ce qui montre à quel point un discours, qui plus est, politique est tissu de stratégies argumentatives afin de faire adhérer à une thèse.

Le troisième essai de définition proposée par Perelman et Olbrechts-Tyteca met en valeur l'importance de l'auditoire comme composante essentielle de la rhétorique. Un discours politique ne peut se prétendre efficace s'il ne se donne pas les moyens rhétoriques convenables pour emporter l'assentiment de son public.

On peut ainsi synthétiser ces définitions en proposant une conception plutôt cohérente avec notre thèse et compatible avec notre positionnement épistémologique. La rhétorique est ce qui permet dans un discours de persuader en mobilisant des stratégies argumentatives qui vise à emporter l'adhésion de l'auditoire à la thèse défendue concernant telle ou telle question. Cela voudrait donc dire qu'une étude rhétorique du discours doit intégrer non seulement le raisonnement de l'orateur (logos) mais aussi son image et son inscription dans le discours (ethos) ainsi que l'effet qu'il produit sur son auditoire (pathos).

Ces trois dimensions, comme nous l'avons signalée plus haut, sont interdépendantes puisqu'elles agissent ensemble :

Qu'il s'agisse non de faits, mais d'opinions, et surtout d'appréciations, non seulement la personne de l'orateur, mais aussi la fonction qu'il exerce, le rôle qu'il assume, influencent indéniablement la manière dont l'auditoire accueillera ses paroles [...]. Mais inversement, les propos de l'orateur donnent de lui une image dont l'importance ne doit pas être sous-estimée : Aristote la considérait, sous le nom d'ethos oratoire, comme une des trois composantes de l'efficacité dans la persuasion, les deux autres étant le logos et le pathos, l'appel à la raison au moyen d'arguments et les procédés rhétoriques visant à susciter les passions de l'auditoire (Adam, 1977 : 111).

2. Rhétorique et genres de discours

Si l'on reconnaît l'importance décisive de la rhétorique pour tout discours, il faudrait également reconnaître que tout discours ne peut s'énoncer de la même façon suivant la situation de communication, le statut de l'orateur, la visée discursive, etc. Cette contrainte qui pèse sur le discours a été soulignée dès l'Antiquité grecque, puisque Aristote a bien distingué des genres de discours spécifiques

En effet, Aristote a montré dans sa *Rhétorique* que tout discours doit s'inscrire dans des genres oratoires bien définis et cela, en fonction

« de l'auditoire auquel ils s'adressent, sa préoccupation étant celle de la nécessaire adaptation de l'orateur à son public -, des fins qu'ils se proposent, des rapports au temps qu'ils entretiennent, des valeurs qui les sous-tendent et, le cas échéant, des types de circonstances où ils apparaissent. » (Tabet, 2003 : 9)

Et c'est ainsi qu'Aristote en est venu à distinguer trois genres de discours : le judiciaire, le délibératif et l'épidictique, lesquels recouvrent en fait la plupart des discours qu'un orateur est amené à faire devant un auditoire.

Nous allons donc mettre en évidence les particularités de chacun et la façon dont l'un ou l'autre genre peut s'appliquer au cas du discours d'investiture de Bouteflika.

2.1. Le genre judiciaire

Les discours qui font partie du judiciaire ont pour finalité d'établir des faits passés. Ils ont lieu généralement dans des tribunaux ou cours de justice. Ils visent soit à accuser (réquisitoire) ou à défendre (plaidoirie) quelqu'un eu égard à un acte jugé juste ou injuste vis-à-vis de la loi. Puisque l'acte à juger est advenu, donc le juge doit suivre un raisonnement déductif qui l'amène à argumenter de façon à ranger d'abord l'acte en question dans telle ou telle catégorie de justice : homicide, crime involontaire, etc. avant de se prononcer son verdict et infliger la peine méritée. On voit bien ici que ce qui prime aux yeux d'Aristote c'est moins la capacité du juge à discerner le juste ou l'injuste que son habileté à appliquer la loi, perçue comme bien faite, de façon appropriée, ce qui montre l'intérêt que porte le philosophe grec à la responsabilité du juge.

2.2. Le genre délibératif

Ce genre de discours est aussi appelé « politique ». Il se prononce devant une assemblée (le Sénat, l'Assemblée) ou devant un groupe de personnes organisées (entreprise, cité, etc.). Il vise à conseiller ou déconseiller une action tout en laissant la latitude à l'auditoire de décider. Aristote limitait le nombre de sujets dont on peut délibérer à quelques-uns comme : les salaires, la guerre et la paix, la législation, l'importation et l'exportation et la sécurité. Bien évidemment, l'époque moderne montre qu'une telle limitation ne peut jamais être exhaustive du moment que la vie politique actuelle regorge de sujets, de faits, d'évènements qu'on ne peut pas classer uniquement dans l'une ou l'autre catégorie aristotélicienne.

Si le genre judiciaire porte sur le passé, le délibératif concerne des décisions qui ont un impact sur le futur, avec pour finalité de viser des actions utiles pour la cité. Puisque ce genre de discours s'adresse en général à un auditoire non spécialisé, l'orateur doit donc avoir recours à l'exemple, lequel a une grande valeur expressive et persuasive. L'orateur peut s'inspirer d'exemples encore présents dans la mémoire collective pour orienter son discours dans telle ou telle visée. On se souvient ici de la campagne présidentielle de Bouteflika en 1999 et dans laquelle ses discours étaient truffés d'exemples relatifs à la période noire qu'avait vécue l'Algérie dans les années 90.

2.3. Le genre épидictique

Ce genre de discours sert à faire l'éloge ou blâmer une personne, une action ou une idée. Même si Aristote a rencontré une certaine difficulté à qualifier de façon précise ce genre, il s'avère important de souligner que l'auditoire joue un rôle capital dans la mesure où celui-ci doit juger de la beauté, des vertus et des vices de l'orateur ainsi que de la qualité de son discours. La temporalité qui le caractérise est beaucoup plus lâche que dans les deux autres discours car même si le présent domine de par la description et l'évaluation d'actions actuelles, il n'en demeure pas moins vraisemblable de trouver des traces d'autres temps comme le futur ou le passé convoqués à titre d'influenceurs du public.

Puisque la dimension esthétique (beau, laid, noble, vil, etc.) est au cœur de son organisation, il est assez évident que l'orateur ait recours aux procédés d'amplification c'est-à-dire l'ensemble des moyens qui sont mis à la disposition de l'orateur pour souligner l'ampleur des vices ou des vertus dont il est question. Il utilisera donc autant de figures de rhétorique que son talent l'autorisera à le faire, ce qui confère à ce type de discours, plus qu'à tout autre, un statut de spectacle. (Danblon, 2005 : 37).

Si le rapport entre les genres judiciaire et délibératif et la persuasion est évident, la question mérite d'être posée quant au genre épидictique. En effet, on peut penser que la dimension esthétique qui prévaut dans ce genre lui ôte toute visée persuasive ; il n'en est rien. L'épidictique exerce une influence sur l'auditoire mais de façon moins directe que celle des deux autres genres puisque son rôle est d'amener le public, à travers l'éloge d'un produit, une

marque, un programme politique, etc. à adhérer, ce qui représente bel et bien une action persuasive :

« Le rapport de l'épidictique avec la persuasion est indirect et diffus. Il exerce un effet persuasif mais sur le long terme. Il ne persuade pas d'opter pour tel choix immédiat, il oriente les choix futurs. En faisant l'éloge de tel héros national, par exemple, il fortifie le sentiment civique et patriotique. En vantant telle marque, il entretient le prestige de celle-ci. L'épidictique sert à renforcer une disposition à l'action en augmentant l'adhésion aux valeurs qui la fondent. » (Buffon, 2002 : 84)

On peut ainsi, à la lumière des caractéristiques saillantes des trois genres oratoires, proposer le tableau récapitulatif suivant, emprunté à Buffon (*Ibid.* : 83), qui schématise assez clairement les spécificités de chacun :

Critère						
Genre oratoire	But	Temps	Norme/ Valeur	Type préféré d'argumentation	Auditoire	Activité de l'auditoire
Judiciaire	Accuser/ Defender	Passé	Ethique juste /injuste	déduction	Les juges	Juger
Délibératif	Conseiller/ Déconseiller	futur	Politique utile/nuisible	exemple	Les citoyens	Decider
Epidictique	Louer/blamer	présent	Esthétique- moral noble/vil	figures	Les spectateurs	Évaluer

Tab4 : Tableau récapitulatif des caractéristiques principales des trois genres oratoires

3. Rhétorique et argumentation

3.1. La rhétorique : un art avant tout argumentatif

La brève histoire de la Rhétorique retracée plus haut a mis en évidence que l'art oratoire a partie liée avec l'argumentation du moment que l'orateur, pour bien dire les choses, devra avoir recours à des procédés de persuasion. Cet intérêt pour l'argumentation ne s'est pas manifesté de façon équilibrée et systématique avec le temps mais il a été très souligné, à l'époque moderne, grâce aux travaux de linguistes mais aussi de philosophes qui ont intégré la dimension argumentative dans l'analyse linguistique, pragmatique et politique du discours.

En effet, la conception aristotélicienne a bien posé que la rhétorique est un discours qui vise à agir sur le réel, entre autres, un auditoire en mobilisant des ressources verbales orientées dans une visée particulière et appuyée sur un raisonnement solide. Bien qu'il accorde une place importante au logos, Aristote n'en minimise pas pour autant la place dévolue aux pathos et ethos puisque :

les preuves inhérentes au discours sont de trois sortes: les unes résident dans le caractère moral de l'orateur; d'autres dans la disposition de l'auditoire; d'autres enfin dans le discours lui-même, lorsqu'il est démonstratif, ou qu'il paraît l'être (Aristote 1998 : g3).

Cette conception persuasive et praxiologique de la rhétorique a été progressivement remplacée avec une approche restreinte, la réduisant à l'art de bien parler (De Ramée) où toute l'attention devient portée sur l'art figural et la composition esthétique du discours.

Or, la *Nouvelle Rhétorique* de Perelman rompt avec cette conception restreinte et réhabilite la force du verbe comme étant une dimension décisive dans l'acte de communication. On peut donc dire que la reconsidération de l'ancienne rhétorique a amené à ce que l'argumentation soit replacée au centre des théories des discours.

En définissant l'argumentation comme « les techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment (Perelman et Olbrechts-Tyteca (1992 : 5), les deux théoriciens entendent donc réintégrer l'auditoire, exclu dans l'ancienne rhétorique, de toute implication dans l'action du discours. Cette implication de l'auditoire n'est pas perçue comme une sorte de discrédit jeté sur le rôle et la force des arguments déployés dans le discours mais plutôt un recadrage de la force argumentative qui

ne peut se concrétiser que dans un échange entre l'orateur et son public, même si celui-ci n'est pas réellement présent, le discours lui étant adressé.

La prise en compte de l'auditoire dans l'acte oratoire amène ainsi à séparer démonstration et argumentation. La première est basée sur des axiomes qui ne requièrent pas l'accord de l'auditoire et à partir desquels elle déduit des conclusions, tandis que la seconde se fonde sur des prémisses qui doivent avoir l'assentiment préalable du public :

L'argumentation n'est pas un raisonnement déductif qui se déroule dans le champ du pur raisonnement logique, en dehors de toute interférence du sujet. Elle nécessite tout au contraire une interrelation du locuteur et de l'allocutaire. L'influence réciproque qu'exercent l'un sur l'autre l'orateur son auditoire dans la dynamique du discours à visée persuasive constitue ainsi l'une des clés de voûte de la « nouvelle rhétorique ». (Amossy, 2010 : 16)

Ce regain d'intérêt pour l'auditoire va avoir des conséquences importantes, entre autres, celles qui consistent à revaloriser la fonction du genre épideictique, relégué à un plan secondaire dans l'ancienne rhétorique car considéré plutôt comme une pratique spectaculaire, à faible argumentation, qu'une véritable action verbale tendue vers une visée.

Or, Perelman pense que les discours de commémoration, les discours officiels prononcés à l'occasion d'une cérémonie, sont éminemment argumentatifs dans la mesure où ils incluent une dimension persuasive et cela, même de façon médiate, puisqu'ils accentuent l'adhésion du public aux valeurs et aux opinions partagées par l'orateur, ce qui renforce du coup ses positions :

« L'argumentation du discours épideictique se propose d'accroître l'intensité de l'adhésion à certaines valeurs » ; elle cherche à créer une communion autour de certaines valeurs reconnues par l'auditoire , en se servant de l'ensemble des moyens dont dispose la rhétorique pour amplifier et valoriser » (Perelman & Olbrechts-Tyteca 1992: 67).

En mettant ainsi l'emphase sur la dimension argumentative de l'épidictique, Perelman élargit le domaine de l'argumentation et l'ouvre sur de nouvelles perspectives. Toutefois, il convient de souligner que ce qui importe pour lui, c'est moins l'argumentation dans son volet langagier que les schèmes de pensée qui la sous-tendent. Cela va l'amener à distinguer les techniques argumentatives d'association, celles qui persuadent en établissant un lien entre les éléments du raisonnement et les techniques de dissociation, celles qui argumentent en séparant entre les éléments du raisonnement. En dépit du fait qu'elle ne prend pas en ligne de compte les stratégies langagières d'argumentation en insistant sur l'étude et la classification des déliaisons argumentatives, la *Nouvelle rhétorique* de Perelman a légué aux théories contemporaines du discours un cadre d'analyse fécond.

Selon Amossy (2010 : 18), la théorie de Perelman offre néanmoins à l'analyse du discours un cadre essentiel dans la mesure où elle insiste sur quelques constituants majeurs: l'importance de l'auditoire, le caractère fondateur des prémisses et des points d'accord dans l'interaction argumentative, et les lieux communs qui balisent l'argumentation. Alors que dans les premières décennies, les philosophes du langage (comme Austin) ou les pragmaticiens (comme Ducrot) ne se réfèrent pas à l'œuvre de Perelman, de nos jours au contraire, les linguistes et les analystes du discours y voient de plus en plus une source féconde pour la recherche linguistique.

4. Logique et argumentation

4.1. Du rejet du formalisme logique

Si la rhétorique ancienne s'inscrivait dans une atmosphère globale éminemment philosophique, la *Nouvelle rhétorique* de Perelman est elle aussi ancrée dans un climat philosophique, marqué par un débat sérieux sur les liens entre la philosophie et la logique formelle. Toutefois, Perelman se positionne d'emblée à l'encontre de l'orientation de la logique formelle, considérant que celle-ci cherche la vérité à travers des axiomes et des opérations logiques, alors que l'argumentation vise le vraisemblable et intervient au sein d'une cité, requiert un cadre d'analyse qui échappe au formalisme.

En effet, puisque l'argumentation a lieu dans une langue naturelle et non pas artificielle (comme en logique formelle), devant un auditoire et non pas dans l'abstrait et en ayant

recours à des prémisses partagées et non pas seulement supposées (axiomes), il en conclut que la logique formelle ne peut s'appliquer à la théorie de l'argumentation.

Le rejet de la logique formelle par Perelman ne signifie pour lui que l'argumentation soit dépourvue de toute logique ou rationalité ; tant s'en faut. L'argumentation verbale, puisque reposant sur un raisonnement cognitif, dans une langue naturelle et ayant lieu dans des contextes sociaux, suppose sa propre logique. Cette nouvelle orientation a permis d'impulser divers travaux engagés dans la recherche des fondements logiques des raisonnements ordinaires. C'est dans ce sens que l'entreprise de Toulmin se situe en essayant de montrer comment les gens ordinaires au cours de leurs échanges tentent de se persuader en mobilisant leur raison pratique.

Cela va le conduire à mettre en évidence le fait que la validité d'un argument ne dépend pas uniquement de sa force ou logique interne mais aussi du domaine d'usage. Cela veut donc dire pour lui que l'argumentation verbale se rapproche des efforts consentis pour justifier une proposition donnée. Autrement dit, si nous avançons une assertion, nous devons fournir les raisons, bonnes, qui sont de nature à la faire accepter par notre interlocuteur. D'où la nécessité de recourir à des données référentielles.

La modélisation de Toulmin a inspiré d'autres courants dans la mesure où elle montre que la validation des arguments ne dépend pas uniquement d'un effort d'inférence formelle mais peut également être validée par le recours à de bons arguments provenant de sources informelles.

4.2. Porte ouverte à la logique informelle

Des chercheurs nord-américains s'inscrivent en porte-à-faux contre la logique formelle et promeuvent toute une tendance d'études du raisonnement tel qu'il s'effectue dans la vie quotidienne en prenant en considération des propositions concrètes. Dans l'une de ses orientations, cette branche de la logique entendait donc apprendre aux gens (aux étudiants) la réflexion critique en leur donnant des instruments pour évaluer les arguments. Ainsi, la logique informelle se souciait notamment de réfléchir à : ce qu'est un argument, ce qui fait la validité d'un argument, ce qui fait la force d'un argument, ce qui rend un argument fallacieux, etc. Cela lui a ouvert largement le champ d'études des paralogismes avec pour enjeu particulier et prédominant une préoccupation plutôt normative que descriptive.

Toutefois, le champ des paralogismes pose la question de savoir quelle place il faut réserver aux sophismes dans les discours argumentatifs. Une telle question en appelle d'autres que Amossy (*Ibid.*) a soulevées dans le souci de montrer qu'en sus d'une approche descriptive, l'approche normative est de rigueur puisqu'elle inclue une dimension critique dans son entreprise de dévoilement des stratégies mises en place dans un échange verbal donné en vue de persuader et qui peut faire appel à des instruments plus ou moins honnêtes :

N'est-il pas indispensable de distinguer dans l'entreprise de persuader les sophismes des arguments valides, la manipulation de l'appel à la raison? Le refus d'évaluer et de juger risque de faire obstacle à toute approche critique susceptible de dénoncer des pratiques douteuses. Le même danger menace les approches normatives dont le seul cri est l'efficacité.

Considérer qu'une bonne argumentation est celle qui porte ne permet pas de dénoncer les discours qui cherchent à gagner une influence à partir de manœuvres malhonnêtes et de raisonnements faux. On retrouve là tous les reproches adressés dès l'Antiquité à la rhétorique, et qui font souvent de ce terme un synonyme de sophistique et de manipulation. C'est pour séparer le raisonnement valide et l'argumentation honnête des tentatives d'une emprise sur les esprits par tous les moyens possibles, y compris les paralogismes, des approches normatives du discours ont été mises en place. (Amossy, *Ibid.* : 20)

Conclusion

La rhétorique est donc un art qui a vu le jour avant même Aristote qui, de par son génie, a pu lui apporter un nouveau gout à partir d'un héritage qui lui a été offert par son disciple Platon. Cette discipline a été introduite en analyse du discours pour permettre à tout chercheur, ayant l'intention de travailler son corpus d'un point de vue philosophique, touchant à l'une des facettes du discours ethos, pathos, ou logos de trouver les moyens de le faire en puisant ses outils de recherche de cette rhétorique ancienne mais intégrée en sciences du langage sous une forme moderne.

Dans ce chapitre, nous avons évoqué la question des différents types du discours en rhétorique, ce qui va nous permettre de situer notre corpus, et de le classer selon qu'il appartienne à tel ou tel genre.

Et enfin, il a été question de mettre le doigt sur le rapport, que nous considérons comme très étroit, entre la rhétorique et l'argumentation car l'appel à la raison dans une entreprise de manipulation ou de persuasion est primordial, puisqu'on ne peut parler sans avoir l'intention de convaincre l'autre de notre raisonnement et de notre façon de voir les choses. Dans son discours, justement, le Président Bouteflika, et dans son discours d'investiture, tente de convaincre son auditoire de son nouveau statut (même si préalablement choisi par le peuple) mais aussi des projets qu'il adopte pour son quinquennat.

CHAPITRE 8. L'ETHOS, GENÈSE ET DÉFINITION D'UNE NOTION.**Préambule**

Basée sur la persuasion du discours, l'ethos³⁸, notion rhétorique par excellence, sera l'objet de ce premier chapitre. Ce concept a des liens étroits avec la rhétorique qui peut être défini, de façon succincte ici, comme « *l'aptitude à bien parler et à persuader, autrement dit l'éloquence* » (Motte, 2012 :14). Une éloquence qui a toujours existé, mais qui, à travers le temps, a connu un usage scientifique car elle s'est pliée à des règles et a été codifiée. Elle est désormais enseignée et apprise, et ce, grâce aux apports de la rhétorique aristotélicienne. Cette discipline va être dès lors le levier de la vie politique car la prise de parole dans ce domaine est centrale. En effet, cette primauté accordée à l'art oratoire a animé en nous une curiosité sur l'originalité des discours d'investiture bouteflikiens.

Le président Bouteflika possède une aptitude à discourir devant tout le peuple algérien, il a réussi, contre toute attente, à évincer ses concurrents lors des élections présidentielles de 1999 et pourtant il venait d'apparaître sur la scène politique. Pour ce faire, il est donc indispensable pour nous de faire l'histoire du concept *ethos*, ainsi que les domaines auxquels il appartenait avant de devenir un terme central en analyse du discours.

1. L'ethos: parcours chronologique

Dans ce qui va suivre, nous allons dresser un historique du concept d'« ethos » qui a connu un changement de sens et d'usage depuis sa naissance jusqu'à ce qu'il soit adopté et/ou adapté en analyse du discours. L'évolution de la notion dépend bien évidemment de celle de rhétorique qui est née réellement dans les écrits d'Aristote mais qui a existé préalablement sous une autre appellation qu'est l'éloquence.

1.1. L'ethos avant même Aristote : une brève histoire

On ne peut aucunement parler de l'évolution du concept d'ethos sans s'attarder sur la naissance de la rhétorique elle-même. Justement, beaucoup de chercheurs notamment Motte

³⁸ Avant d'approfondir la notion d'ethos, nous jugeons très important de justifier l'absence de l'accent sur la lettre « e ». Cette écriture existe dans la plupart des écrits sur l'ethos chez la majorité des analystes de discours francophones, qui préfèrent écrire « ethos » au lieu d'« éthos », bien que la seconde soit la plus appropriée pour la transcription française car « é » est la transcription logique de la lettre « êta » de l'alphabet grecque. Mais nous avons, dans cette étude, pris le parti de suivre la tendance générale en adoptant donc la graphie conventionnelle francophone de ce terme.

(2012) se sont intéressés à la question, leur objectif était de savoir ce que c'était l'ethos avant la rhétorique aristotélicienne, et ont réussi à montrer l'évolution du concept à travers le temps. En effet, depuis

« l'Iliade et l'Odyssée où près de la moitié des vers sont occupés par des discours directs. Souvenons-nous, par exemple, de l'émouvante supplication de Priam venu réclamer le corps de son fils ou de la prière qu'Ulysse, échoué sur la plage des Phéaciens, adresse à Nausicaa. Toute la littérature grecque continuera de faire un usage intensif de la parole persuasive, qu'il s'agisse de la poésie ou de la prose, songeons par exemple, aux débats dont regorgent les tragédies d'Euripide ou aux discours fictifs de Thucydide. » (Motte, 2012 : 14).

Mais à ce temps-là, on ne parlait pas encore de *Τέχνη ῥητορική*, car ce n'est qu'à partir du V^e siècle que les éditeurs font apparaître les premières éditions de l'« art rhétorique³⁹ ». Or cette invention grecque, c'est-à-dire prouver que l'éloquence du discours politique ne vient pas de soi et que son caractère persuasif est soumis à des règles qui peuvent être enseignées, est décisive en Grèce et l'art oratoire va subir dès lors un élargissement vers le domaine juridique.

« L'enjeu de cette invention va s'avérer décisif dans l'histoire politique et culturelle de la Grèce, car découvrir que le discours, pour être persuasif, ne peut pas se déployer au hasard, mais doit se plier à des règles qu'il est possible de codifier, cela signifie que l'éloquence peut désormais s'apprendre et se transmettre par l'enseignement. La rhétorique va devenir dès lors une pièce maîtresse dans l'éducation de la jeunesse et un formidable levier de la vie politique, tout particulièrement en démocratie. Dans ce régime, en effet, la prise de parole est le mode principal de participation à la vie politique et, comme les institutions judiciaires obéissent aux mêmes principes d'égalité des citoyens et de débat public, l'art oratoire devient un précieux auxiliaire de la justice. Et il est encore un autre lieu où la parole sera à l'honneur, ce sont les cimetières où hommage est rendu aux soldats morts au combat. Voilà donc une troisième sorte de discours que l'art rhétorique va prendre en compte. » (Motte, 2002 : 14).

³⁹ Art rhétorique ou techniques rhétoriques c'est selon les auteurs.

La rhétorique est donc le symbole de la gloire des heures de la démocratie à Athènes car le pouvoir n'appartient plus à un seul roi sacerdotal ou tyran issu du peuple, mais à l'assemblée des citoyens. Pour conserver le pouvoir la force physique ne suffit plus, c'est le pouvoir et l'habileté oratoire qui prennent le dessus. Tourner les suffrages vers soi est essentiel, persuader l'assemblée pour certaines décisions se fait par la force de la parole, la persuasion dépasse donc la violence car elle suppose des orateurs semblables et égaux disposant d'un même temps de parole et réunis tous dans un état démocratique.

Depuis cette découverte à Athènes, bon nombre de citoyens considèrent l'aptitude à discourir en politique (devant une assemblée) ou en juridique (devant un jury) non seulement comme une garantie pour influencer les autres qu'ils souhaitent tous exercer en société mais aussi comme une preuve d'une éducation réussie qu'ils veulent tous acquérir voire la faire acquérir à leurs enfants. Beaucoup de professeurs d'éloquence ont décidé de venir séjourner à Athènes dans le but de donner des cours dits d'éloquence des leçons qui s'avèrent très coûteuses que les citoyens offrent à leurs progénitures pour leur donner le statut de ce qu'ils ont appelé « les sophistes »⁴⁰. La cité athénienne est devenue donc un lieu d'échange avec ces penseurs lucides et habiles pédagogues qui sont désormais des professeurs d'éloquence qui est fondamentale selon eux pour réussir la vie sociale et politique.

Depuis lors, une nouvelle conception de l'homme et de l'humanisme est née car

« L'homme est la mesure de toutes choses, proclame le sophiste Protagoras et l'âge d'or n'est pas derrière, mais devant lui. La nature, en effet, a créé l'homme nu et c'est l'invention des τέχναι, des arts issus de la découverte du feu, qui lui ont permis de survivre et d'améliorer ses conditions d'existence. Or l'art oratoire, fer de lance de la πολιτικὴ τέχνη, de l'art politique, est propre à accroître la maîtrise que l'homme peut avoir de sa destinée. Il est ce qui lui confère l'ἀρετή, l'excellence humaine. La parole n'est-elle pas le propre de l'homme et l'aptitude à persuader ne vaut-elle pas mieux que la force brutale dont usent les animaux ? » (Motte, 2012 : 15).

Protagoras et Gorgias sont les principaux acteurs de cette rhétorique devenant l'épicentre des débats politiques de l'époque. Cette remise en cause des conceptions traditionnelles va

⁴⁰ Ce qu'on appelle, de nos jours, les experts.

subir une résistance accrue de la part de certains philosophes de l'époque. En effet, Socrate puis Platon et Isocrate étaient vraiment contre cette nouvelle rhétorique que l'on enseigne eu que l'on réduit à une simple éloquence soumise à des règles d'usage. Il est donc pour nous très important d'esquisser brièvement ce débat pour parvenir *infra* à la rhétorique aristotélicienne.

1.1.1. Le temps de Protagoras

Il est vrai qu'à notre époque, peu d'écrits nous sont parvenus et parfois on ne les rencontre que dans ceux de leurs adversaires chose qui ne nous conduit pas à dire que leur participation dans la rhétorique est moins importante.

« A **Protagoras**, on prête notamment des recherches sur les éléments grammaticaux du langage et on lui attribue aussi la création d'un genre d'exercice appelé *Δισσοὶ λόγοι*, « Discours doubles », qui apprennent à plaider le pour et le contre. Cette invention suggère que la préoccupation du sophiste n'était pas ici d'articuler son discours à un savoir vrai, mais bien de réussir à persuader. Il professait du reste une conception relativiste de la vérité, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir de fortes convictions et de les défendre âprement. Savoir ce que les choses sont en soi, c'était à ses yeux l'ambition illusoire des philosophes de la nature. Mais savoir ce que les choses sont pour les hommes et être capable de faire triompher ses opinions, voilà ce qui importe. » (Motte : 2012, 15).

1.1.2. Gorgias et la question de la vérité du discours

Gorgias est le contemporain de Protagoras, il est d'un radicalisme inégalé duquel découle une provocation car

« Son ambition avouée pour la rhétorique, cette « ouvrière de persuasion » comme il l'appelle, c'est de procurer à l'homme le plus grand des biens : « la liberté pour lui-même et, dans sa cité, le pouvoir sur autrui », qu'il s'agisse de persuader les juges au tribunal, le peuple à l'assemblée ou encore, dans les relations privées, son médecin, son pédotribe, son financier. On peut dire de la rhétorique qu'elle est toute-puissante car, quand il s'agit de persuader, l'orateur qualifié l'emporte sur n'importe quel spécialiste. Gorgias avait un frère médecin et se vantait d'être bien plus efficace que lui quand il s'agissait de convaincre un patient de prendre telle médication. » (Motte, *ibid.*).

Gorgias a accordé une attention particulière au « style » de l'écrivain non seulement en poésie mais en prose car la dimension esthétique est pour lui primordiale dans le discours. Ainsi, il est le premier de son temps qui aurait inventé plusieurs figures de style, et aurait mis en exergue le pouvoir enchanteur de la parole humaine par le biais du discours. Son apparat intitulé « *Eloge d'Hélène* », vise à innocenter Hélène qui était aux yeux des Athéniens la seule responsable de la guerre de Troie⁴¹

« Or parmi les raisons propres à la disculper, il en est une qui intéresse directement la rhétorique : il se pourrait, en effet, que la jeune femme ait été persuadée par un discours qui aurait abusé son âme. Car, explique longuement Gorgias, le discours est « un puissant tyran », entièrement invisible mais capable de réaliser les œuvres les plus divines, comme dissiper la peur ou le chagrin, exciter la joie et la pitié. Sa puissance incantatoire charme l'âme et, alliée à la magie, elle en altère les dispositions. Il existe, ajoute encore le sophiste, une analogie entre le pouvoir du discours qui s'exerce sur l'âme et celui des drogues qui affectent le corps. A supposer donc que la belle Hélène soit tombée sous le charme d'un tel discours, le coupable, c'est l'auteur de la persuasion et non pas elle, car elle a été contrainte » (Motte : 2012, 15).

C'est grâce à cette démonstration que ce sophiste met le caractère persuasif du discours en importance, autrement dit la grande capacité de la rhétorique à déclencher les passions et à séduire l'auditeur par le contenu du discours et par la façon de le relater. *« Mais comment comprendre qu'en exhibant aussi éloquemment et aussi cyniquement la perversion de la rhétorique, il ait pris le risque de fournir à ses adversaires des armes qu'ils pourraient retourner contre lui ? » (Motte : 2002, 16).* La perversion de la rhétorique par le sophiste Gorgias sera la base de la philosophie de Platon qui tentera dans son raisonnement de montrer que le rôle de la rhétorique n'est pas de prouver le vrai et le faux, la vérité ou le mensonge mais de créer certaines opinions au gré de certaines circonstances. En effet, pour Platon la rhétorique

« ne s'adresse donc pas à la raison de l'auditeur, mais cherche à susciter en lui des passions. Indifférente à la justice, elle est mue par une volonté de puissance débridée et par la recherche d'intérêts égoïstes. L'adhésion qu'elle emporte par la tromperie n'est jamais qu'apparente ; elle est une violence feutrée, plus pernicieuse encore que la

⁴¹ La guerre de Troie est un élément fondateur dans la culture légendaire des Grecs.

violence ouverte. Gorgias a beau protester que la rhétorique n'est qu'une technique moralement neutre et ne peut être tenue pour responsable du mauvais usage qu'on en fait, cette indifférence aux valeurs fait qu'elle est intrinsèquement perverse.». (Motte : 2012, 16).

1.1.3. Platon et le rêve : un monde qui raisonne.

En dépit de leur grande influence sur la Grèce antique, les Sophistes seront durement touchés par la critique qu'en fera Platon. Ce dernier, ayant donné à la philosophie occidentale ses ancrages les plus profonds, a trouvé nécessaire d'en faire une critique sévère et irréversible.

L'art oratoire de Platon est basé sur un rêve qui fonde la rhétorique sur un savoir qui est stable et qui résiste aux fluctuations de la passion. Platon ne nie pas la persuasion mais il croit en une autre qui est basée sur un savoir qui est enseigné. Une persuasion scientifique et non une persuasion de croyance.

1.1.4. La condamnation platonicienne

L'œuvre platonicienne est une critique constante de la philosophie des sophistes, elle est surtout accusatrice qu'investigatrice. En effet, Platon consacre beaucoup de dialogues contre les sophistes notamment Gorgias dans lequel il condamne la rhétorique en relatant comment les grands orateurs du siècle de Socrate, c'est-à-dire Périclès, Cimon, Miltiade et Thémistocle, ont été condamnés par les citoyens et c'est là où se situe la perversion rhétorique pour ce philosophe.

Pour lui, les gouvernants ne doivent pas être condamnés par les gouvernants pour leur niveau d'étude, d'ailleurs il traite les citoyens de pervers et les compare à des bêtes de traits. Platon propose, dans son œuvre, de choisir des hommes de politiques dont la formation est médicale pour qu'ils arrivent à traiter les citoyens qu'il considère comme malades car ils sont si pervers qu'ils condamnent leurs gouvernants et qu'ils se plient aux passions qui naissent de leurs corps que l'homme politique doit s'employer à guérir.

1.2. L'ethos aristotélicien⁴² ou ethos discursif: la mise en confiance

Dans ce qui va suivre, nous envisageons l'ethos dans sa tradition latine, c'est-à-dire qu'il sera considéré dans la lignée d'Aristote. L'héritage aristotélicien est une rhétorique qui a su réunir trois pôles qui sont ethos, pathos et logos. Et pourtant, beaucoup ont fait une lecture erronée de la rhétorique et ont ignoré l'ethos et le pathos pour ne considérer que le logos malgré que, le Stagirite n'a proposé aucune hiérarchie, aucun aspect graduel entre les trois composantes de sa trilogie :

« Les preuves administrées par le moyen du discours sont de trois espèces : les premières consistent dans le caractère de l'orateur ; les secondes, dans les dispositions où l'on met l'auditeur ; les troisièmes dans le discours même, par ce qu'il démontre ou paraît démontrer. » (Aristote, 1998 : 1356).

Ainsi, on confirme qu'Aristote ne considère guère l'ethos et le pathos comme mineurs ou moins important dans sa logique démonstrative, et que le logos ne fonctionne jamais d'une manière autonome :

« Puisque la rhétorique a pour objet un jugement [...], il est nécessaire non seulement de considérer l'argumentation et les moyens de la rendre démonstrative et convaincante, mais encore de se montrer soi-même sous certaines couleurs et de mettre le juge en certaine disposition ; car il y a grand avantage pour la persuasion, principalement dans les délibérations, mais aussi dans les procès, à se montrer soi-même sous un certain jour et à faire supposer aux auditeurs que l'on est à leur endroit en une certaine disposition, en outre à ce qu'ils se trouvent eux-mêmes en telle ou telle disposition envers l'orateur. » (Aristote, 1998: 1377)

A la lumière du texte précédant, on voit que l'ethos (Se montrer soi-même sous certaine couleurs) a eu une part importante dans la rhétorique du Stagirite, le pathos (de mettre le juge en certaine disposition) n'y est pas moins important. Certains linguistes (Eggs, 1999 : 31) confirme qu'« on peut dire que parmi les trois preuves engendrées par le discours : logos, ethos, pathos, l'ethos constitue presque la plus importante des preuves » d'où notre intérêt,

⁴² Nous avons opté pour l'écriture de l'ethos sans accent car la plus part les études réalisées sur l'ethos ont une préférence pour cette forme.

dans cette partie, à l'étude de l'ethos c'est-à-dire de toutes les couleurs sous lesquelles l'orateur se montre dans ses discours.

Mais qu'est-ce que l'ethos pour Aristote ? Comment peut-on le définir ?

« *En écrivant sa Rhétorique Aristote entend présenter une technè qui vise à examiner non pas ce qui est persuasif pour tel ou tel individu, mais pour tel ou tel type d'individus. La preuve par l'ethos consiste à faire bonne impression, par la façon dont on construit son discours, à donner une image de soi capable de convaincre l'auditoire en gagnant sa confiance* » (Maingueneau, 2002 : 01).

Dans la rhétorique antique l'ethos en grec signifie « ἦϋΖ [, *personnage* », est défini comme l'image de soi que se donne l'orateur dans son discours pour le rendre efficace et pour assurer sa crédibilité dans le but d'exercer une influence sur son auditoire⁴³. Il est « *l'image de soi que le locuteur construit dans son discours pour exercer une influence sur son allocutaire* » (Amossy, 2002 : 238).

Contrairement aux rhétoriciens de son époque pour qui l'ethos ne contribue pas dans la composante persuasive du discours. Aristote, dans un premier passage de sa rhétorique, envisage la persuasion dans le caractère moral de l'orateur :

« *On persuade par le caractère quand le discours est de nature à rendre l'orateur digne de foi. Mais il faut que cette confiance soit l'effet du discours, non d'une prévention favorable sur le caractère de l'orateur.* » (Aristote, 1991 : 83)

Dans d'autres passages de sa rhétorique, Aristote propose un autre sens au concept d'ethos, un sens qui n'est pas moral mais neutre. En effet, ces deux sens peuvent être, à première vue, contradictoires mais, en vérité, ils entretiennent une relation de complémentarité.

Selon Eggs (1999 : 39), l'ethos aristotélicien a un caractère bidimensionnel :

« *Nous nous trouvons donc, dans la Rhétorique d'Aristote devant deux champs sémantiques opposés liés au terme ethos: l'un, au sens moral et basé sur l'epieikeio*

⁴³ Le concept « auditoire » sera défini dans le chapitre 04 de cette partie.

englobe des attitudes et des vertus comme honnêteté' bienséance ou équité ; l'autre, au sens neutre ou « objectif » de hêxis rassemble des termes comme habitudes mœurs et coutumes ou caractère. N'y a-t-il pas ici deux conceptions contraires' voire contradictoires, de la force persuasive de l'ethos? Est-ce qu'on convainc en montrant, dans son discours' une haute moralité ou, au contraire, en s'exprimant d'une façon appropriée à son caractère et son type social ? ».

Dans la suite de son raisonnement, Eggs (1999) met les deux caractères de l'ethos d'Aristote dans une relation solide, en les considérant comme les deux faces nécessaires qu'on ne peut aucunement dissocier dans l'activité argumentative.

- Le sens moral (réputation): ce premier sens est basé sur ce qu'Aristote appelle « *epieikeia* », c'est-à-dire les vertus telles que l'honnêteté, la bienséance, et l'équité.
- Le sens neutre (discours) : le second est un sens neutre ou objectif qu'Aristote, dans sa rhétorique antique nomme « *hexis* ». Ce dernier rassemble l'ensemble des termes liés au caractère de l'orateur tels qu'habitudes, mœurs, et coutumes. Pour Aristote, celui qui parle en cherchant à influencer le plus grand nombre d'allocutaire, il utilise un style et évoque des thèmes bien choisis et qui travaillent son intention ultime. Il les choisit et il les approprie à son ethos. c'est ce que les interactionnistes⁴⁴ appellent « le type social »

⁴⁴ Les interactionnistes s'intéressent à l'étude des interactions dans une société donnée. C'est un courant de pensée qui est né aux Etats-Unis, et qui conçoit la société non comme une entité supérieure aux individus qui la composent mais elle est le produit de leurs interrelations.

Dans le schéma 1 ci-dessous, nous mettons en relation les deux sens de l'ethos sur lesquels nous allons revenir *infra*. Nous présentons les deux facettes qui composent l'ethos.

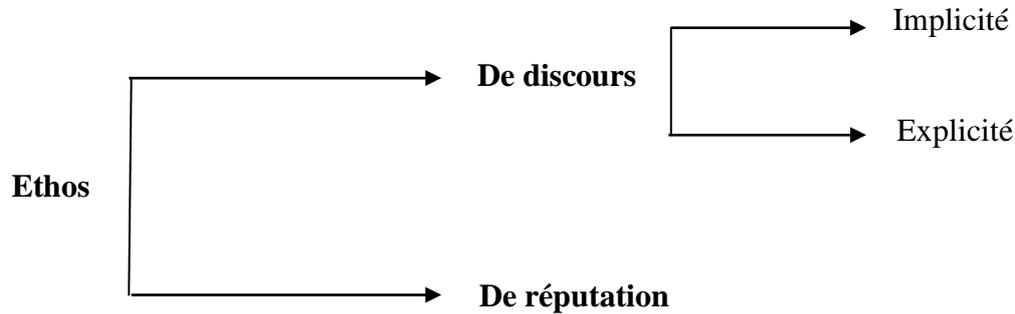


Schéma 01 : les composantes de l'ethos

Un problème d'un autre ordre est à souligner, les études sur l'ethos ne sont pas absentes dans la recherche moderne. Mais elles ont été prises dans d'autres problématiques, autre qu'appartenant à la rhétorique aristotélicienne. Le texte suivant du linguiste Eggs (1999 : 33) montre que l'ethos est bel et bien étudié mais souvent dans d'autres champs de recherche voire sous d'autres noms scientifiques :

« [...] les traces de l'ethos[...] sont bel et bien présentes dans la recherche moderne, souvent cachées, voire refoulées derrière d'autres problématiques - soit comme condition de sincérité dans la théorie des actes de langage de Searle, soit comme principe de coopération ou sous forme de maximes de conversation chez Grice, soit comme maximes de politesse, de modestie ou de générosité chez Leech et d'autres auteurs ; et il suffit de lire les passages sur « l'adaptation de l'orateur à son auditoire » (Perelman et Olbrechts-Tyteca.) ou sur « la personne et ses actes » [...] ou sur le discours comme acte de l'orateur dans Perelman pour se rendre compte que l'ethos est toujours présent comme réalité problématique de tout discours humain. »

Considéré par certains linguistes comme appartenant à la persuasion, et non à la conviction⁴⁵, l'ethos pour Charaudeau (2005) est en relation avec le pathos dans le processus langagier

⁴⁵ Pour Charaudeau (2005), convaincre n'est pas persuader, le premier est tourné vers le « je », le second au contraire vers le « tu ».

tendant à influencer autrui. Pour ce linguiste, la distinction⁴⁶ entre conviction et persuasion se fait de la façon suivante :

« La première relèverait du pur raisonnement, reposerait sur des facultés intellectuelles et serait tournée vers l'établissement de la vérité. La seconde relèverait des sentiments (on dirait aujourd'hui de « l'affect »), reposerait sur des mouvements émotionnels et serait tournée vers l'auditoire. Le « logos » d'un côté, le « pathos » de l'autre, à quoi il faut ajouter l'« ethos » qui concerne l'image de celui qui parle et qui est également susceptible de toucher l'auditoire par identification⁴⁷ possible de celui-ci à la personne de l'orateur » (2005 : 69).

« Etablissement de la vérité ? », une question que l'on se pose quand on est impliqué, concerné, et pris dans une situation de communication politique. La question de la vérité ou non-vérité est posée par Charaudeau quand il parle de masque. L'emploi de ce concept impose une certaine prudence car masque est un objet qui cache quelque chose, il ne cache pas toujours la vérité, pour tromper. Le masque n'est pas donc une tromperie. Il est représentatif des différents ethos que peut évoquer un orateur dans une situation de communication politique. Que l'on peut définir comme une « *situation de communication dans laquelle se trouvent pris les partenaires d'un échange langagier* » dans un domaine politique.

« Il n'y a pas d'un côté le théâtre, qui ne serait que fiction, et de l'autre la société, qui ne serait que réalité. Les deux sont fiction et les deux sont réalité. C'est pour cela que l'orateur a le devoir sacré de soutenir son personnage quand il pénètre sur le plateau d'une émission de télévision, comme l'acteur de théâtre, depuis des siècles, soutient le sien à l'instant où il sort de la coulisse pour s'exposer aux jeux de la scène. [...] Le public se soucie peu de rencontrer dans l'expression du tribun un comportement ordinaire analogue à celui qu'il adopte lui-même dans la vie de tous les jours. Il espère le personnage. Il veut voir le masque. [...] Au théâtre, le masque ne sert pas à cacher, il sert au contraire à exprimer. » (André, 2000 : 73-74).

La question du « vrai » et du « faux » a toujours existé et ce depuis la rhétorique classique. En effet, et dans la même optique, pour Barthes l'ethos relève du paraître et non de l'être.

⁴⁶ La distinction est déjà posée par Aristote, pour qui l'argumentation serait un lieu qui réunit la raison et la passion à la fois. Donc le logos d'un côté, ethos et pathos de l'autre.

⁴⁷ La question de l'identification de l'auditoire dans le discours politique fera l'objet du chapitre 4

Pour lui, la sincérité n'est pas indispensable pour que le discours soit pris comme vrai, ce qui importe ce sont les traits de caractère que montre l'orateur de lui-même dans son discours.

« *Ce sont les traits de caractère que l'orateur doit montrer à l'auditoire, peu importe sa sincérité, pour faire bonne impression (...). L'orateur annonce une information et en même temps il dit : je suis ceci, je ne suis pas cela.* » (Barthes, 1970 : 12).

2. L'ethos aristotélicien : les possibilités et les frontières d'un concept

La notion d'ethos, qui est le concept central de cette partie, a connu en ces débuts une instabilité constitutive. Après de longues années de discrédit dans le domaine de la rhétorique, la notion a vu un nouveau jour car elle est de plus en plus présente non seulement dans les sciences du langage mais encore dans les sciences humaines et sociales. Cependant, ce regain d'intérêt vient du fait qu'elle a été mise à l'intérieur d'une problématique liée au discours, et ce, depuis les années 80.

Justement, nous allons l'étudier dans une optique qui lui donnera plus d'importance que celle que l'on peut accorder aux deux autres pôles de la triade *ethos-logos-pathos*. Malgré la polyvalence sémantique de la notion, nous allons tenter pour notre part, en tant que chercheuse en analyse du discours de la concevoir et de la faire inscrire dans une distinction *entre* ethos discursif lié à l'énonciation même, et *ethos* extérieur à l'énonciation.

Mais comme nous travaillons sur des discours écrits, on ne peut aucunement cerner la question de l'ethos extra-discursif puisqu'

« *Il ne s'agit pas des affirmations flatteuses que l'orateur peut faire sur sa propre personne dans le contenu de son discours, affirmations qui risquent au contraire de heurter l'auditeur, mais de l'apparence que lui confèrent le débit, l'intonation, chaleureuse ou sévère, le choix des mots, des arguments...* » (Ducrot, 1984 : 201).

Nous allons donc nous baser sur l'ethos effectif de Maingueneau⁴⁸ (2002 : 133), pour qui

« *L'ethos a été élaboré dans un cadre de pensée où le locuteur est un « orateur ».[pour lui] au lieu de le réserver à l'éloquence judiciaire ou même à l'oralité, [il] considère que les textes écrits également, même s'ils la dénie, possèdent une vocalité spécifique qui permet de*

⁴⁸ Cet ethos est le résultat de la confrontation entre les différentes instances.

les rapporter à une caractérisation psycho-sociale de l'énonciateur (et non, bien entendu, du locuteur extradiscursif) construite par le destinataire, à un garant qui à travers son ton authentifie ce qu'il dit ; le terme de « ton » présente l'avantage de valoir aussi bien pour l'écrit que pour l'oral. Le destinataire construit la figure de ce « garant » en s'appuyant sur un ensemble diffus de représentations sociales évaluées positivement ou négativement, de stéréotypes que l'énonciation contribue à conforter ou à transformer ».

Mais pour mieux cerner le concept, nous allons, dans ce qui va suivre, tenter de déterminer le et/ou les sens que l'on peut donner au concept à partir de l'héritage aristotélicien. Ceci dit que nous nous intéressons à l'ethos dans la tradition d'Aristote pour pouvoir l'adopter dans une science basée sur l'étude du discours notamment politique.

2.1. Qu'est-ce que l'ethos aristotélicien ?

Pour la rhétorique antique, l'ethos en grec « ἦϋϋϋϋ[*], personnage » désigne l'image de soi que l'orateur construit dans son discours pour contribuer à l'efficacité de son dire, autrement dit, pour persuader son auditoire dans le but de le faire adhérer aux thèses qu'il défend.*

Amossy explique l'ethos comme suit « La notion d'éthos a été définie par Aristote comme l'image verbale que l'orateur produit de sa propre personne pour assurer son entreprise de persuasion. Elle est fondée sur la phronesis (la sagesse, la prudence), l'aretè (la vertu) et l'eunoia (la bienveillance), paramètres selon lui nécessaires pour assurer la crédibilité de l'orateur. » (Amossy, 2014 : 14).

Selon Aristote, contrairement à ces prédécesseurs, l'ethos contribue bel et bien dans l'activité de la persuasion car « *il emploie dans ce contexte le terme epieïkeia que [le linguiste E. Eggs traduir[a] d'abord avec Dufour par " honnêteté ". Disons donc que l'orateur qui montre dans son discours un caractère honnête paraîtra le plus crédible aux yeux de son auditoire » (Eggs, 1999 : 31).*

Dans sa rhétorique, Aristote met l'ethos en relation avec le pathos et le logos. En effet, le Stagirite a proposé de répartir les moyens de persuasion en trois catégories « *le logos d'un côté qui relève de la raison et permet de convaincre, l'ethos et le pathos de l'autre qui relèvent de l'émotion et permettent d'émouvoir. [...] cependant, si le pathos est tourné vers l'auditoire, l'ethos, lui, est tourné vers l'orateur » (Charaudeau, 2005 : 87).* Ces trois

éléments constituent ainsi la trilogie des moyens de preuves ou de persuasion techniques « *pisteis* » qui rendent le discours persuasif. Mais il « *oppose ces preuves dites techniques aux preuves extra-techniques comme le témoignage et les aveux sous la torture* » (Amossy, 2000 : 69).

Faisant partie importante de la *tecknê*, l'ethos est « *ce qui permet à l'orateur d'apparaître digne de foi, de se montrer crédible en faisant preuve de pondération (la phronésis), de simplicité sincère (l'arété), d'amabilité (l'eunnoia)* » (Charaudeau, 2005 : 87).

2.2. Relation entre ethos, pathos et logos : éléments qui constituent la rhétorique

Nous rappelons que dans sa rhétorique, Aristote met en exergue l'importance de l'ethos parmi les trois preuves qu'engendre le discours. En effet, pour lui « *l'ethos constitue presque la plus importante des preuves* » contrairement aux rhétoriciens de son époque « *selon lesquels l'ethos ne contribue pas à la persuasion* » (Eggs, 1999 : 31).

Au début, certes pour Aristote, l'orateur doit se montrer le plus honnête possible pour que son discours soit crédible, mais dans d'autres passages, l'ethos a un sens neutre c'est-à-dire qu'il doit être lié au style de l'orateur. En termes sociologiques, l'ethos est lié directement au type social⁴⁹ de celui qui parle. Ces deux faces de l'ethos (haute moralité et caractère ou type social de l'orateur) sont donc nécessaires pour toute prise de parole visant à persuader, c'est-à-dire qu'elles sont complémentaires l'une à l'autre pour l'accomplissement de toute activité argumentative.

Aristote, a consacré toute sa rhétorique à une question fondamentale, dans laquelle il voulait prouver que la crédibilité d'un orateur est l'effet de son discours, et que tout ce qui est extérieur au discours (caractère réel de celui qui parle) n'intéresse pas la rhétorique, chose à laquelle, ses prédécesseurs donnaient beaucoup d'importance.

A cet effet, Aristote a exclu tout ce qui est extérieur au discours pour ne s'intéresser qu'aux arguments, au début, tout en confirmant le rôle persuasif de l'ethos et du pathos, par la suite. « *Il veut tout simplement souligner que ces deux preuves ne sont pas entechniques – c'est-à-dire n'appartiennent pas à l'art rhétorique – que si elles sont produites dans et par le discours lui-même* » (Eggs, 1999 : 34). Les trois preuves « ethos, pathos, et logos » sont donc nécessaires pour la mise en confiance de l'auditoire car « *les orateurs inspirent confiance, (a)*

⁴⁹ Les sociologues interactionnistes ont remplacé, dans leurs études, la notion de style par celle du type social.

si leurs arguments et leur conseils sont compétents et raisonnables, (b) s'ils argumentent honnêtement et sincèrement et (c) s'ils sont solidaires et aimables envers leurs auditeurs » (Eggs, *ibid.*).

Voici un tableau proposé par Eggs (1999 : 36) qui montre les adjectifs qui qualifient les trois preuves de la rhétorique aristotélicienne :

(a)	(b)	(c)
phrônesîs →	areté →	eûnoia →
phrônimos →	epieikés/spoudaios	eûnous
raison	vertu →	bienveillance →
raisonnable	honnête/sincère	solidaire

Tab.6: tableau des noms et des adjectifs liés aux trois pôles de la rhétorique

L'explication du tableau des noms et adjectifs traduits est commentée de la façon suivante par le linguiste Eggs (1999 : 36) « *La phrônesis (qui fait partie du LOCOS) et l'areté (qui est " la vertu » de L'ETHOS) expriment des dispositions ou des habitus positifs, l'eûnoia relève du PATHOS car il s'agit d'un affect qui montre à l'auditeur que l'orateur est bien intentionné envers lui. ».*

Ainsi, dans la rhétorique aristotélicienne nous trouvons les trois preuves ethos pathos et logos dans tout exercice de pouvoir et dans toute activité langagière visant à persuader autrui.

2.3. Le primat rhétorique de l'ethos et du pathos sur le logos : l'émotion comme moyen de persuasion

Le statut de l'ethos inscrit dans le réseau conceptuel de la rhétorique d'Aristote est réalisé par le linguiste E. Eggs dans son article intitulé « *ethos aristotélicien, conviction, et pragmatique moderne* ». Ce linguiste met en exergue la primauté de l'ethos ainsi que son rôle dans la constitution de la rhétorique aristotélicienne en démontrant la nécessité du concept pour l'étude de la persuasion.

En effet, dans son traité Aristote présente ces trois composantes de la rhétorique dans un triangle pragmatique qui lie l'orateur à l'auditeur dans et par le discours :

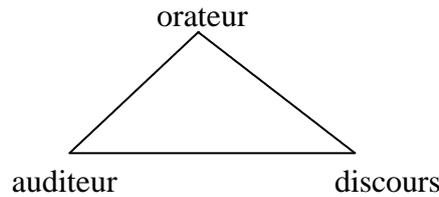


Schéma 02 : le triangle rhétorique

De cette façon, et dans un premier temps, Aristote a montré la relation entre ethos (orateur), pathos (auditeur) et logos (discours). « *Les preuves fournies par le discours sont de trois espèces : la première se trouve dans l'ethos de l'orateur, la deuxième dans le fait qu'on met l'auditeur dans une certaine disposition, la troisième dans le discours (logos) même dans la mesure où il démontre ou semble démontrer* » (Aristote, 1356a 1).

Dans un second temps, il propose une théorie dans laquelle il explicite les caractéristiques de chaque élément « *dans ce modèle, le pathos est donc lié à l'auditeur Aristote dit d'ailleurs dans le même chapitre qu'il faut, pour manier ces preuves, avoir une théorie des « caractères » ou « habitus », (éthe) et des « vertus » (areta) ainsi que des affects (pâthe), et être capable de raisonner par des arguments* » (Eggs, 1999 : 45).

Ainsi, pour bien manipuler et maîtriser l'usage des trois composantes, il donne un réseau conceptuel pour chacune d'elles afin de déterminer leurs particularités sous forme de deux blocs l'un consacré au logos, le second à l'ethos et au pathos.

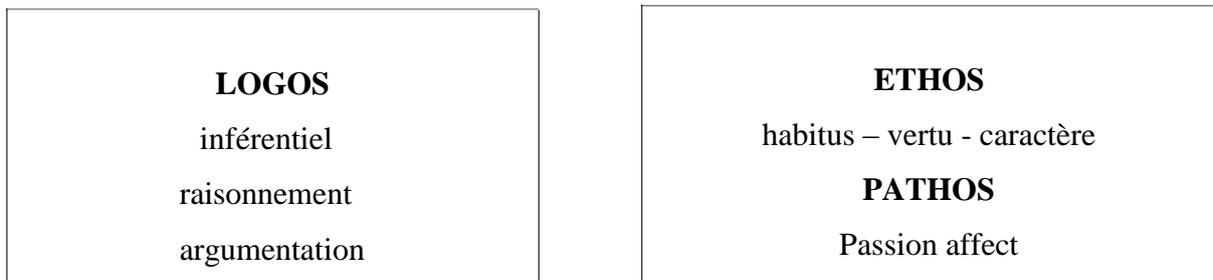


Schéma 03 : relation de l'ethos et du pathos avec le logos

Dans le schéma suivant, sous forme de deux blocs aussi, le linguiste Eggs (1999 : 36) distingue deux types de logos, car la démonstrativité et la conclusivité du logos inférentiel est certes indispensable mais incomplète puisque l'orateur doit aussi raisonner pour bien délibérer. Ainsi, nous aurons un dédoublement de la notion, le logos inférentiel et le logos raisonnable (celui-ci est en relation directe avec la personne de l'orateur).

Nous remarquons que dans le deuxième bloc, les trois dimensions existent à l'intérieur d'un ethos représentant la personne de l'orateur

« on pourrait aussi dire que tout ethos constitue une condensation spécifique de ces trois dimensions. D'ici, on comprendra la portée inouïe du passage 1 378a 6 : seul l'orateur qui réussit à montrer dans son discours les plus hauts degrés dans ces trois dimensions de l'ethos - phrônesis, oreté, eûnoio - convaincra réellement. En ce sens, " L'ethos constitue presque la plus importante des preuves » (Eggs, 1999 : 47)

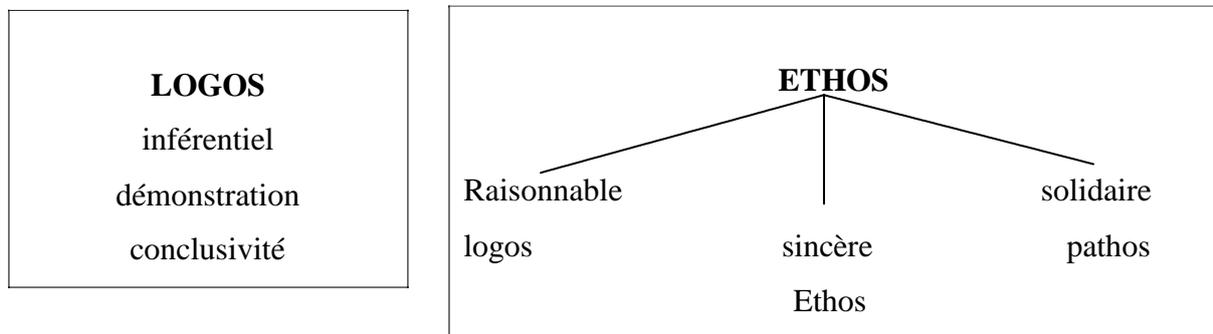


Schéma 04 : la primauté de l'ethos sur le logos et le pathos .

3. L'ethos en sciences du langage : héritage rhétorique pour une analyse linguistique

L'analyste du discours Ruth Amossy (2014 : 13) souligne que « La notion rhétorique d'ethos – l'image que l'orateur construit de sa propre personne pour assurer sa crédibilité – a pris une place de plus en plus considérable dans les sciences du langage depuis les années 1990 ». En effet, cette notion d'ethos a été traitée dans plusieurs disciplines notamment la rhétorique. Dans la présente recherche, nous allons nous intéresser à l'ethos discursif inscrit donc en analyse du discours. Mais cela ne nous empêche pas de voir comment les autres sciences appréhendent la notion, car elle se trouve au croisement des résultats auxquels ont abouti les recherches sur le concept.

Cependant, chaque locuteur, pendant sa prise de parole, construit une image de soi par laquelle il décrit son portrait et met en avant ses qualités personnelles. En effet, pour une meilleure représentation de sa personne le locuteur utilise un style plus ou moins personnalisé en faisant appel à ses compétences langagières et à ses croyances qu'il inscrit implicitement dans son discours.

Cette image de soi, rappelons-le, que les anciens appellent « ethos » la définissent ainsi « *c'est au caractère moral que le discours emprunte je dirai presque sa plus grande force de persuasion* » (Aristote, 1999 : 89). A partir de cet héritage aristotélicien, la notion d'ethos va voir sa renaissance en sciences du langage. Roland Barthes (1970 : 315) définit l'ethos comme l'ensemble des « *traits de caractère que l'orateur doit montrer à l'auditoire (peu importe sa sincérité) pour faire bonne impression : ce sont ses airs [...] L'orateur énonce une information en même temps il dit : je suis ceci, je ne suis pas cela* ».

Le souci primordial des recherches modernes, à l'instar d'Aristote, est de savoir ce qui fait d'un discours un discours efficace. Quels sont les éléments langagiers et les modalités d'interaction utilisée pour arriver à une telle efficacité ?

Les différents courants qui se sont intéressés à la question de l'ethos dans le discours se sont basées sur la rhétorique aristotélicienne. Mais une question est à poser sur la façon dont elles l'ont repris : est-il simplement un travail de re-conceptualisation ou s'agit-il d'une réactivation d'un ancien champ de recherche ? Pour répondre à cette question, Amossy (1999 : 89) déclare que « *la façon dont les sciences du langage reprennent la rhétorique, mais aussi s'en déprennent, apparait dans les reformulations et les débats auxquels donne lieu la notion d'ethos* ».

3.1. L'ethos dans la sémantique pragmatique : la théorie de la polyphonie énonciative de Ducrot

L'intégration du terme d'ethos dans les sciences du langage apparaît pour la première fois dans une expression qui se trouve dans la théorie de la polyphonie énonciative d'Oswald Ducrot (1972).

En effet, en se basant sur l'ethos aristotélicien, Ducrot désigne par énonciation l'émergence d'un énoncé et non pas l'acte d'un sujet parlant qui donne naissance à cet énoncé. Il s'intéresse à cet énoncé comme lieu de renseignement sur le sujet parlant, et non pas à celui qui l'a énoncé. Amossy (1999 :15) note qu'il ne faut pas « *confondre les instances internes au discours, qui sont des fictions discursives, avec l'être empirique qui se situe dans un en-dehors du langage* ». Ainsi, la pragmatico-sémantique délaisse le sujet parlant réel pour s'intéresser à l'instance discursive du locuteur. Mais, elle le fait en remettent radicalement en cause l'unicité de l'énoncé.

Ainsi Ducrot distingue un locuteur-**L** ou fiction discursive (comme sujet de l'énonciation) et le locuteur- λ (lambda), ou l'être du monde (comme sujet de l'énoncé).

Dans la linguistique de Ducrot, analyser le locuteur-**L** n'est pas du tout analyser ce qu'il dit de lui-même mais c'est analyser ce que sa parole fait de lui, c'est-à-dire les apparences qu'elle lui confère. C'est là où Ducrot emprunte la notion d'ethos à la rhétorique aristotélicienne. A ce propos, il dit que (1984 : 201) « *l'ethos est rattaché à **L**, le locuteur en que tel : c'est entant qu'il est à la source de l'énonciation qu'il se voit affublé de certains caractères qui, par contrecoup, rendent cette énonciation acceptable ou rebutante* », il ajoute (1984 : 201) qu' « *il ne s'agit pas des affirmations flatteuses que l'orateur peut faire sur sa propre personne dans le contenu de son discours, affirmations qui risquent au contraire de heurter l'auditoire, mais de l'apparence que lui confère le débit, l'intonation chaleureuse ou sévère, le choix des mots des arguments.* »

La pragma-sémantique est le lieu où la notion d'ethos a été évoquée pour parler de l'énonciation, et ce n'est pas un hasard car il s'agit d'une théorie visant le caractère influençant de la parole pour agir sur son partenaire. Mais on reproche à l'argumentation de la pragma-sémantique son éloignement de la rhétorique aristotélicienne du moment où l'on considère l'argumentation comme la logique qui relie les énoncés les uns aux autres. C'est là où réside la différence, car les rhétoriciens considéraient l'argumentation comme moyen de persuasion.

Cependant, l'utilisation du terme d'ethos est la même puisqu'on y recourt quand on veut désigner l'image du locuteur comme être du discours.

3.2. L'ethos en analyse du discours : une place déterminante pour Maingueneau

Dans le domaine des sciences du langage, notamment celui de l'analyse du discours, la notion d'ethos a eu une promotion considérable, et ce, à partir des années 1980. Et pourtant, la rhétorique d'Aristote a eu un regain d'intérêt à partir des années 1950 avec les travaux de Chaïm Perelman et Stephen Toulmin. Il a fallu donc attendre à peu près trente ans pour voir réapparaître le concept d'ethos sur scène, celle de l'analyse du discours qui le fait inscrire dans une problématique liée au discours.

En effet, en 1984, Dominique Maingueneau pose une problématique qui s'articule autour de l'ethos. La lecture de la rhétorique aristotélicienne par ce linguiste est tatillonne, elle est allée à l'essentiel qui est l'« ethos ». Ce linguiste a développé une conception de la notion qui est nouvelle, dans une approche discursive. En effet, voici comment ce linguiste explique sa logique, pourquoi il a fait introduire le concept dans une théorie qui vise à analyser le discours inscrit dans une problématique d'influence :

« Deux raisons m'ont incité à recourir à la notion d'ethos : son lien crucial avec la réflexivité énonciative et le rapport entre corps et discours qu'elle implique. L'instance subjective qui se manifeste à travers le discours ne s'y laisse pas concevoir seulement comme statut ou rôle, mais comme « voix », et au-delà, comme « corps énonçant » ; historiquement spécifié et inscrit dans une situation que son énonciation tout à la fois présuppose et valide progressivement ». (Maingueneau, 1999 : 76).

Beaucoup de travaux se sont intéressés à la question de l'ethos, notamment ceux de Maingueneau (1984) suivis d'un volume collectif dirigé par Ruth Amossy (1999). Dans la même lignée que les études francophones, les recherches anglo-saxonnes, en particulier, de l'Amérique du nord remplace l'ethos par les deux termes d' « identité » et de « self ».

Récemment, cette notion a fait l'objet de beaucoup de manifestations scientifiques dans les pays francophones. En effet, plusieurs colloques ont eu lieu parmi lesquels on peut citer « style et ethos » en 2012 à Sfax (Tunisie), « Ethos : perspectives disciplinaires » en 2012 à Courtrai (Belgique), et « Figures, Ethos et postures d'auteurs au fil des siècles » en 2013 à Lausanne (Suisse). Plusieurs ouvrages ainsi que des numéros de revues internationales ont été également consacrés à l'ethos : Amossy (1999), Amossy (2010), revue *Argumentation et analyse du discours* n° 3 (2009), Grinshpun (2014).

3.2.1. La scénographie énonciative de Maingueneau

La notion d'ethos a connu une migration de la rhétorique à l'analyse du discours, un cadre considérablement différent, et qui va s'intéresser aux mêmes corpus et va la faite intégrer dans les mêmes problématiques, mais les intérêts seront différents.

A cet effet, Maingueneau a été amené à travailler longuement sur le concept pour aboutir à étendre sa portée et son investigation aux corpus écrits (dans la rhétorique aristotélicienne, on s'intéressait à la dimension orale) et aux textes dont la dominante séquentielle n'est pas forcément argumentative (contrairement, aux spécialistes de l'argumentation) et qui ne figurent pas dans une situation d'argumentation car pour Maingueneau (1999 : 76)

« Au-delà de la persuasion par des arguments, la notion d'ethos permet en effet de réfléchir sur le processus plus général de l'adhésion des sujets à une certaine position discursive. Processus particulièrement évident quand il s'agit de discours tels la publicité, la philosophie, la politique, etc. qui - à la différence de ceux relevant de genres " fonctionnels " comme les formulaires administratifs ou les modes d'emploi - ne font pas l'objet d'une adhésion immédiate, mais doivent gagner un public qui est en droit de les ignorer ou de les récuser. »

En outre, ce qui a motivé Maingueneau pour l'intégration de la notion d'ethos dans le champ de l'analyse du discours est

« son lien crucial avec la réflexivité énonciative et le rapport entre corps et discours qu'elle implique. L'instance subjective qui se manifeste à travers le discours ne s'y laisse pas concevoir seulement comme statut ou rôle, mais comme « voix », et au-delà, comme « corps énonçant », historiquement spécifié et inscrit dans une situation que son énonciation tout à la fois présuppose et valide progressivement. » (Maingueneau, 1999 : 76).

L'ethos permet donc de considérer le locuteur comme une instance subjective, et d'analyser ses traces par le biais de sa voix dans un discours inscrit dans une situation d'énonciation particulière.

3.2.2. L'incorporation discursive

Revenons à la citation d'Aristote citée *supra*, « On persuade par le caractère (*ethos*) quand le discours est de nature à rendre l'orateur digne de foi, car les honnêtes gens nous inspirent une confiance plus grande et plus prompte. [...] Mais il faut que cette confiance soit l'effet du discours, non d'une prévention sur le caractère de l'orateur » (Rhét. II, 1356a.). Cet *ethos* rhétorique traduit en français dans la plupart des cas malheureusement par caractère est étroitement lié à l'énonciation. Ce qui importe peu est ce qui est connu préalablement sur le locuteur (le savoir extradiscursif).

Dans la même optique, Barthes parle, dans sa théorie sur l'ethos, des traits de caractère explicités par l'orateur dans son discours. « En termes plus pragmatiques on dirait que l'*ethos* se déploie sur le registre du « montré » et sur celui du « dit » »⁵⁰. L'efficacité de l'ethos ou du discours lui-même n'est donc pas explicite dans l'énoncé mais elle se trouve enveloppée dans et par l'énonciation.

Le linguiste O. Ducrot préfère parler dans sa théorie, comme nous l'avons déjà montré *supra*, de la distinction entre locuteur entant que tel et locuteur entant qu'être du monde. Cette distinction rejoint celle des pragmaticiens quand ils affirment que l'ethos se montre, il ne se dit pas. En effet, cette conceptualisation recoupe celle d'Aristote et s'inscrit en Sciences du Langage comme un prolongement de la théorie aristotélicienne sur l'ethos.

⁵⁰ Plus loin, nous montrerons la différence entre « ethos montré » et « ethos dit ».

D'autres linguistes accordent une importance cruciale à l'ethos selon qu'il soit lié à l'acte d'énonciation et selon qu'il puisse exister construit par le public avant que l'orateur ne prenne la parole car l'auditoire peut construire un ethos de l'orateur avant même qu'il ne parle. C'est donc la distinction entre ethos discursif et ethos prédiscursif (ce qu'Amossy et Haddad nomment « ethos préalable »⁵¹).

En revanche, l'apport majeur de Maingueneau (1999 : 78) est sa

« première déformation (d'aucuns diraient trahison) de l'ethos [qui] a consisté à le reformuler dans un cadre d'analyse du discours qui, loin de le réserver à l'éloquence judiciaire ou même à l'oralité, pose que tout discours écrit même s'il la dénie, possède une vocalité spécifique qui permet de le rapporter à une source énonciative, à travers un ton qui atteste ce qui est dit ; le terme de « ton » présente l'avantage de valoir aussi bien à l'écrit qu'à l'oral : on peut parler du « ton » d'un livre. »

La notion d'incorporation développée par Maingueneau (1999 : 79-80) et introduite dans l'étude de l'ethos pour

« désigner la manière dont le co-énonciateur se rapporte à l'ethos d'un discours. En trahissant quelque peu les règles de la saine étymologie on peut en effet faire jouer cette « incorporation » sur trois registres indissociable : l'énonciation du texte confère une corporalité au garant, elle lui donne corps. Le co-énonciateur incorpore, assimile ainsi un ensemble de schèmes qui correspondent à une manière spécifique de se rapporter au monde en habitant son Propre corps. Ces deux premières incorporations permettent la constitution d'un corps, de la communauté imaginaire de ceux qui adhèrent à un même discours ».

Maingueneau prodigue à l'ethos trois catégories qu'il met en relation avec le degré d'efficacité pour l'étude des types de textes qui n'ont pas été traités dans son étude⁵². Il fournit donc les trois dimensions les plus proéminentes notamment : catégorielle, expérientielle et idéologique que Maingueneau (2014 : 32) explique ainsi :

⁵¹ Cette question va être traitée *infra*.

⁵² La conception de l'éthos chez Maingueneau est plus ou moins réductible car elle est marquée seulement par l'étude des textes religieux, publicitaires et littéraires.

« 1) La dimension « catégorielle » recouvre des choses très diverses. Il peut s'agir de rôles discursifs ou de statuts extradiscursifs. Les rôles discursifs sont ceux qui sont liés à l'activité de parole : animateur, conteur, prédicateur... Les statuts extradiscursifs peuvent être de natures très variées : père de famille, fonctionnaire, médecin, villageois, Américain, célibataire, etc. ;

2) La dimension « expérientielle » de l'éthos recouvre les caractérisations socio-psychologiques stéréotypiques, associées aux notions d'incorporation et de monde éthique : bon sens et lenteur du campagnard, dynamisme du jeune cadre... ;

3) La dimension « idéologique » renvoie à des positionnements dans un champ : féministe, de gauche, conservateur ou anticlérical... dans le champ politique, romantique ou naturaliste... dans le champ littéraire, etc. ».

En effet, ces dimensions sont complémentaires les unes aux autres car elles interfèrent considérablement dans l'analyse de l'éthos. L'ensemble des prédicats que l'on peut associer dans l'étude des ethos d'un homme politique, par exemple, forme une liste indéterminée. Cet homme politique (catégoriel) dont on parle a un penchant pour la modernité (expérientiel) et le féminisme (idéologique).

3.2.3. Les catégories d'éthos

Il est indispensable, pour nous, de s'attarder sur la question des types ou catégories de l'éthos car nous allons nous baser, plus loin, dans notre étude, sur l'éthos effectif ou discursif fondé sur une identification du locuteur comme sujet parlant. Pour ce faire nous allons, dans ce qui va suivre, dresser un éventail de tout ce qui constitue ce concept c'est-à-dire les sous-catégories d'éthos émanant de ce que Maingueneau appelle l'éthos effectif. Il sera question donc de définir toutes les catégories d'éthos présentée sous forme de trois dichotomies qui sont les suivantes: ethos prédiscursif (ou préalable)/ethos discursif, ethos montré/ethos dit, et enfin ethos produit/ethos visé.

3.2.3.1. Ethos discursif et ethos prédiscursif ou préalable

La première distinction entre l'éthos prédiscursif et l'éthos discursif émane respectivement de la différence entre locuteur entant qu'être du monde et le locuteur entant que tel⁵³ (« locuteur-L et locuteur-λ »)⁵⁴. En effet, l'éthos préalable⁵⁵ ou prédiscursif est associé

« à l'ensemble des informations émanant de ce que l'on sait par avance, et aussi de ce que l'on perçoit de l'orateur malgré lui, indépendamment de ce qui tient au discours et à l'énonciation, aux différents rôles énonciatifs qui lui sont associés, qu'il revendique par ses actes. L'éthos prédiscursif et le sujet parlant sont tout à fait étrangers aux rôles énonciatifs associés au discours et à la communication. Ils ne peuvent que s'y articuler indirectement dans certaines circonstances » (Perrin, 2009 : 02).

L'éthos discursif quant à lui, concerne l'ensemble des points de vue possibles développés par l'énonciateur et/ou les co-énonciateurs⁵⁶. En effet,

« L'éthos discursif concerne les rôles énonciatifs dévolus au locuteur en tant que responsable des actes de langage réalisés (locutoires, illocutoires, argumentatifs, ou autres), le cas échéant aux différents énonciateurs responsables des points de vue qui s'y trouvent impliqués. Qu'il s'agisse du comportement locutoire, de la gesticulation locutoire (dont parle Berrendonner 1981), ou de ce qui a trait à l'illocutoire selon Austin (1961), de l'assertion, véridiction, aux diverses formes d'exclamation, question, requête, etc., ou même au plan de l'argumentation, de ce qui a trait à la prise en charge des points de vue (Rabatel 2008), tous ces éléments, sur lesquels repose l'éthos discursif sous toutes ses formes, n'impliquent pas forcément, ni en tout cas directement, de sujet parlant empirique. » (Perrin, 2009 : 02).

⁵³ La distinction entre le locuteur entant qu'être du monde et le locuteur entant que tel a été traitée dans la théorie de la polyphonie énonciative par Ducrot voir le § 3.1.

⁵⁴ Cette distinction rejoint celle des pragmaticiens entre monter et dire que nous allons développer dans le § 3.2.3.2.

⁵⁵ Chez certains auteurs, Ruth Amossy et Galit Haddad l'éthos préalable remplace l'éthos prédiscursif. Choix que Amossy (2010 : 74) justifie de la façon suivante : « j'utiliserai plutôt le terme de *préalable* car le terme de *prédiscursif* risque d'induire en erreur : on pourrait déduire que l'image élaborée dans les discours écrits et oraux précédant la présentation de soi est extralinguistique, ce qui n'est pas le cas : elle se forme dans les discours qui circulent dans la communauté. »

⁵⁶ Ce concept a été créé par Antoine Cullioli

L'ethos discursif est celui qui a été longuement développé par Aristote, dans son traité et c'est celui sur lequel nous allons nous baser dans notre étude. L'ethos prédiscursif quant à lui, il concerne beaucoup plus le co-énonciateur du moment où celui-ci dispose préalablement de certaines représentations de l'ethos de l'énonciateur c'est-à-dire avant sa prise de parole. Justement, un élément très important est à souligner, c'est qu'il existe dans certaines situations d'énonciation où le co-énonciateur ignore totalement ou partiellement l'ethos de l'énonciateur, c'est-à-dire qu'il n'a aucun éthos préalable au moment de l'énonciation, mais le fait qu'il soit dans une situation particulière, par exemple politique, cela lui donne une certaine image et provoque un certain nombre d'attentes par rapport à l'ethos de celui qui va prendre la parole « l'homme politique ».

« Certes il existe des types de discours ou des circonstances pour lesquels le co-énonciateur n'est pas censé disposer de représentations préalables de l'ethos de l'énonciateur: ainsi lorsqu'on ouvre un roman. Mais il en va autrement dans le domaine politique par exemple, où les énonciateurs, qui occupent constamment la scène médiatique, sont associés à un ethos que chaque énonciation peut confirmer ou infirmer. En fait, même si le co-énonciateur ne sait rien au préalable de l'ethos de l'énonciateur, le seul fait qu'un texte relève d'un genre de discours ou d'un certain positionnement idéologique induit des attentes en matière d'ethos » (Maingueneau, 1999 : 78).

3.2.3.2. Ethos dit et ethos montré

L'ethos est montré implicitement dans et par le discours car comme le précise Maingueneau (1993 : 138)

« Ce que l'orateur prétend être, il le donne à entendre et à voir : il ne dit pas qu'il est simple ou honnête, il le montre à sa manière de s'exprimer. L'ethos est ainsi attaché à l'exercice de la parole, au rôle qui correspond à son discours, et non à l'individu " réel ", indépendamment de sa prestation oratoire c'est donc le sujet d'énonciation en tant qu'il est en train d'énoncer qui est ici en jeu. » L'éthos dit qui « au-delà de la figure du garant ou de l'anti-garant peut aussi porter sur l'ensemble d'une scène de parole, présentée comme un modèle ou un anti-modèle de la scène de discours. Une telle scène de parole peut être appelée scène validée, où « validée » signifie déjà installée dans la mémoire collective, que ce soit à titre de repoussoir ou de modèle valorisé. La " scène

validée » se fixe aisément en représentations stéréotypiques popularisées par l'iconographie. ». (Maingueneau, 1999 : 89).

3.2.3.3. Ethos produit (ou construit) et ethos visé

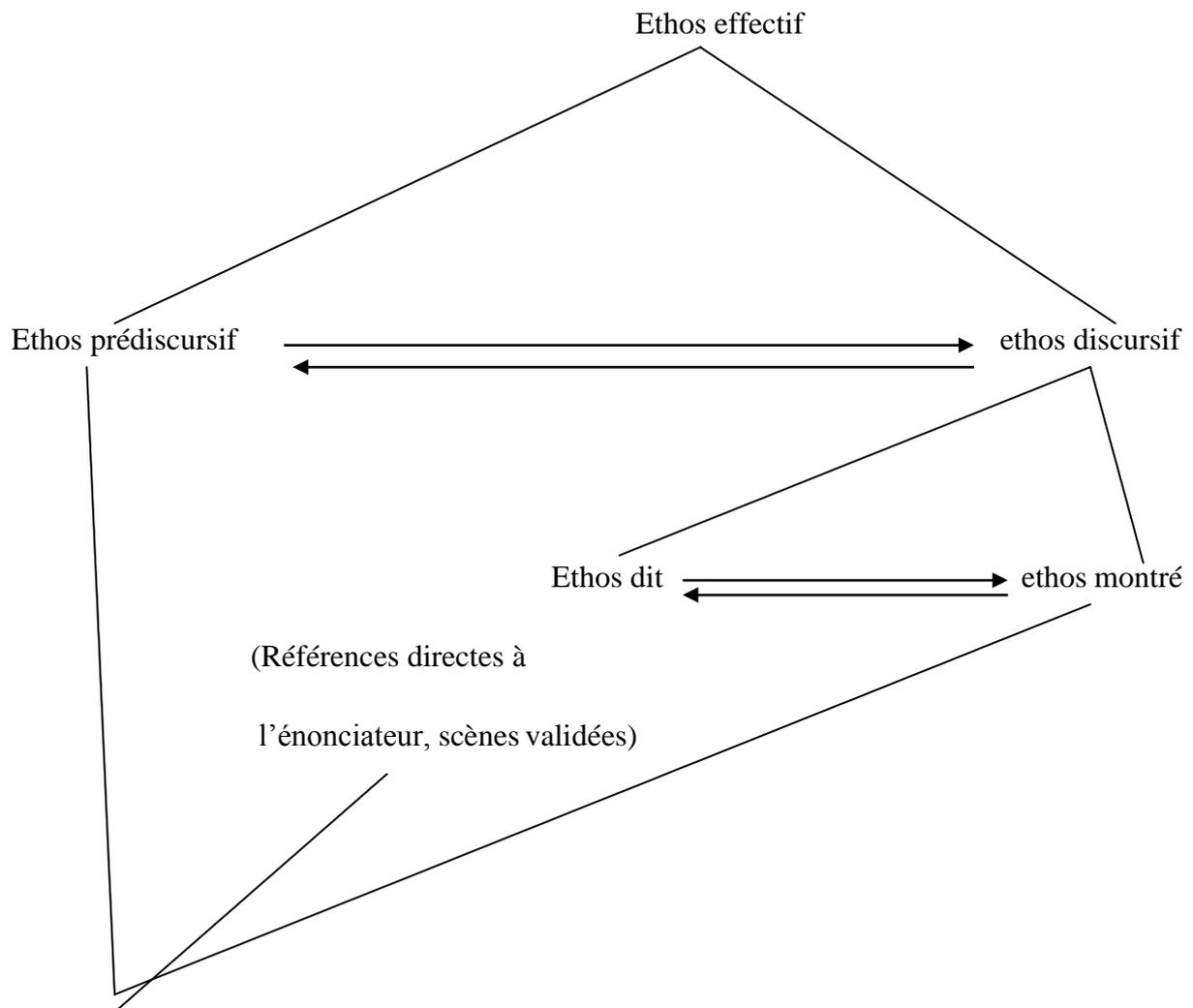
Quand un locuteur prend la parole, il a toujours un objectif, il vise toujours à se donner à provoquer une certaine image chez celui qui l'écoute. Mais, il se peut que dans certaines situations, la communication soit vouée à l'échec car l'objectif visé n'a pas été atteint en créant un ethos contraire à celui qu'on cherche à imposer chez son co-énonciateur, telle est la différence entre ethos visé et ethos produit : *« L'éthos visé n'est pas nécessairement l'éthos effectivement construit. Le politicien qui veut donner l'image du sérieux peut être perçu comme « froid », « éloigné du peuple »* (Grinshpun, 2014 : 09).

Concernant l'échec en matière d'ethos, Amossy (2010 : 61) précise que *« cette divergence peut être due soit à un effet de distance temporelle, soit au fait d'une opposition de vues dans le présent, voire à l'incapacité de l'étranger de le déchiffrer ».*

3.2.3.4. Ethos effectif

L'ethos effectif est le résultat de l'interaction entre les différents types de facteurs contribuant à la création d'une image de soi qui relie l'énonciateur à son co-énonciateur dans une situation d'énonciation particulière faisant appel à un ensemble de représentations et cliché sociaux.

« L'ethos d'un discours résulte d'une interaction entre divers facteurs : ethos prédiscursif, ethos discursif (ethos montré), mais aussi les fragments du texte où l'énonciateur évoque sa propre énonciation (ethos dit): directement (« c'est un ami qui vous parle »), ou indirectement, par exemple par le biais de métaphores ou d'allusions à d'autres scènes de parole (ainsi F. Mitterand dans sa Lettre à tous les Français de 1988 comparant sa propre énonciation à la parole du père de famille à la table familiale). La distinction entre ethos dit et montré s'inscrit aux extrêmes d'une ligne continue puisqu'il est impossible de définir une frontière nette entre le « dit » suggéré et le « montré ». L'ethos effectif, celui que construit tel ou tel destinataire résulte de l'interaction de ces diverses instances dont le poids respectif varie selon les genres de discours. La double flèche dans le schéma ci-dessous indique qu'il y a interaction. » (Maingueneau, 2002 : 15).



Stéréotypes

Schéma 05 : Catégories d'ethos

3.3. L'ethos dans l'argumentation contemporaine de Perelman et la théorie des actes de langage d'Austin

Le concept d'ethos fait partie intégrante des préoccupations actuelles d'une discipline à l'autre en l'occurrence la pragmatique. Une redéfinition de la notion s'impose à chaque fois qu'elle soit empruntée par un nouveau domaine de recherche en vue d'une adoption/adaptation. L'argumentation est née dans et par la rhétorique d'Aristote qui

« part d'une compétence naturelle, la compétence discursive, et la travaille en l'orientant vers les pratiques langagières sociales. Elle combine des capacités énonciatives et interactionnelles (mettre en doute, s'opposer, construire une position autonome). Une intervention rhétorique est constituée d'un ensemble d'actes de langage planifiés, finalisés, s'adressant à un public dubitatif, sollicités par des discours contradictoires, visant à une action sur les participants à la réunion, en vue d'une prise de position » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 507).

En effet, l'ethos est un instrument d'analyse central dans l'argumentation de Chaïm Perelman qui a pu renouveler l'art de la persuasion en démontrant *« La nécessité pour l'orateur de s'adapter à son auditoire, donc de s'en faire une image et corrélativement de construire une image fiable de sa propre personne en fonction des croyances et valeurs qu'il prête à son auditoire. »* (Amossy, 2010 : 15).

Cette néo-rhétorique définit l'argumentation comme *« les techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leurs assentiments »* (Perelman in Amossy, 2010 : 15).

Cette nouvelle orientation de la rhétorique met en exergue la dimension communicationnelle de l'argumentation c'est-à-dire l'adaptation de l'orateur à son co-énonciateur comme notent (Perelman et Obrechts-Tytera in Amossy, 2010 : 16) *« l'orateur est obligé s'il veut agir, de s'adapter à son auditoire »* et c'est *« Ce dynamisme met en valeur la construction d'une image de soi dans le discours »* (Amossy, 1999 : 21-22).

Dans une autre optique, celle des actes de langage initié par J. I. Austin et de John. R. Searle et qui se sont inspirés des travaux de la polyphonie analytique anglo-saxonne et de la pragmatique -où l'énoncé est pris en contexte- on considère que le discours est efficace en situation car elle est *« une approche susceptible d'appréhender le langage comme force*

s'exerçant dans un contexte » (Maingueneau, 1991 : 11). Depuis lors, cette pragmatique est considérée comme une linguistique du discours.

La réflexion de Marc Angenot (1982) vient pour former entre la théorie de l'argumentation de Perelman et la théorie des actes de langage de Searle et d'Austin un point de jonction concernant la question de l'ethos. En effet, dans son traité intitulé « *la parole pamphlétaire* » (1982), Angenot s'intéresse à l'image de l'énonciateur dans un genre de discours précis qui est le pamphlet⁵⁷. Ce linguiste considère cette catégorie de discours comme un acte de langage dans lequel l'orateur « *S'engage, se porte garant de ce qu'il constate et cherche à influencer l'auditoire* » (Angenot, in Amossy, 1999 : 22). En effet, dans sa réflexion Angenot donne naissance à un « *je*⁵⁸ performatif ». Ce « *je* » reflétant la personne de l'énonciateur s'approprie les énoncés dits doxiques⁵⁹ pour faire d'eux ses propres opinions

« Cette omniprésence de l'ego est aussi marquée par une thématique, qui dessine l'image-type du pamphlétaire : une image de soi d'autant plus générique qu'elle se donne comme plus personnelle. Le pamphlétaire se présente en marginal qui s'auto-mandate (il est exclu du système institutionnel), en homme qui ne possède aucune compétence particulière hors le pouvoir de la vérité qu'il assume par nécessité intérieure, en solitaire doté de courage intellectuel, en homme du pathos et de l'indignation » (Amossy, 1999 : 22).

Ainsi, il définit un genre de discours⁶⁰ dans lequel l'image de soi représentée par le pamphlétaire est propre à chaque discours et qui est défini selon des régularités précises.

4. L'ethos au carrefour des disciplines : de la sociologie à la linguistique

Comme nous l'avons déjà avancé *supra*,

« En France, l'éthos a été rappelé aux bons souvenirs des chercheurs en 1970 par l'aide-mémoire sur la rhétorique antique publié par Roland Barthes dans la revue Communications. L'art de la formule a sans doute joué un rôle dans le retour d'une

⁵⁷ Le pamphlet est emprunté à l'anglais pour signifier brochure. Ce genre de récit satirique qui est considéré comme violent contre quelqu'un ou quelque chose, a fait objet d'étude de la réflexion de Marc Angenot.

⁵⁸ Les pronoms personnels sont définis dans le chapitre 06 de la seconde partie.

⁵⁹ Les énoncés doxiques sont ceux qui traitent des questions de croyances en relation avec l'opinion.

⁶⁰ Genre de discours/type de discours, cette distinction est déjà travaillée dans la partie I, dans le chapitre 4.

notion participant d'une discipline quelque peu négligée, à laquelle Barthes entendait restituer sa visibilité [...]» (Amossy, 2014 : 15).

Après avoir montré dans ce qui précède comment cette notion a vu le jour en sciences du langage, nous tenterons dans ce qui va suivre d'insister sur son importance dans les sciences sociales car comme le confirme Amossy (2014 : 13) « *elle a été développée dans un ensemble d'autres disciplines relevant des sciences humaines et sociales, souvent sous des appellations différentes, mais clairement dans un même intérêt porté à la production d'une image de soi dans la communication verbale et non verbale* ». Cette notion a vu un changement de dénomination considérable d'un champ de recherche à un autre puisque

« dès lors qu'un phénomène attire l'attention dans un état de société donné où il semble remplir des fonctions importantes, il est pensé par des disciplines différenciées en fonction de leurs cadres propres. Pour le désigner, ces disciplines forgent une dénomination permettant de l'intégrer dans leur réseau conceptuel et dans leurs problématiques ».

Pour désigner l'ethos, on parle souvent de : présentation de soi, de gestion d'impressions, d'image corporative, de *branding*, etc. que nous allons définir dans les sciences sociales et humaines notamment dans la microsociologie d'Ervin Goffman et dans la sociologie de Bourdieu.

4.1. L'ethos : de la psychosociologie de Goffman à la linguistique des interactions verbales

L'ethos aristotélicien doit sa réincarnation dans les sciences sociales, à la notion de « *présentation de soi* ». En effet, ce concept a vu le jour et a été développé grâce aux travaux d'Ervin Goffman qui les a fait inscrire dans une problématique sociale. La présentation de soi « *se réfère au fait que dans toute interaction sociale, même la plus informelle, chacun projette à l'intention de son partenaire une image de sa personne qui doit contribuer à la bonne marche de l'échange.* » (Amossy, 2014: 15)

Ce sociologue, et dans son ouvrage intitulé « *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi* (1973), a fait appel à la technique de la dramaturgie en considérant que « *chacun de nous est semblable à un acteur qui doit manifester ce qu'il est et ce qu'il vise*

dans un jeu théâtral qui peut aussi bien être programmé que spontané, voire inconscient. Il assume un rôle qui est réalisé dans une représentation, à savoir « la totalité de l'activité d'une personne donnée, dans une occasion donnée, pour influencer d'une certaine façon l'un des participants » (Amossy, 2014 :15).

En effet, Goffman, à travers sa théorie, ouvre un nouveau débat sur la question de la présentation de soi, qui est tout à fait contraire aux théories des rhétoriciens⁶¹. Ce sociologue ne s'intéresse pas au verbe ni au discours mais aux comportements des acteurs sociaux. Ces attitudes sociales sont prises en considération dans la communication en face à face et sont analysées dans toutes leurs dimensions gestuelles, visuelles, spatiales, ... etc. Amossy (2014 : 15) confirme que « *C'est dans ce cadre qu'il considère la façon dont l'image de soi que projette le participant à un échange exerce son influence dans l'interaction et en autorise la bonne réalisation.* ».

Pour Goffman, la présentation de soi n'est pas limitée au locuteur mais concerne tous ceux qui participent dans l'échange ou la communication verbale. Le travail du sociologue consiste à analyser les pratiques quotidiennes qui se sont réellement et concrètement réalisées pour en dégager une identité qui n'est pas préexistante mais qui se construit à travers l'échange.

Aussi, la question du vrai et du faux peut se poser dans la théorie de Goffman mais d'une façon secondaire car

« être réellement un certain type de personne, c'est aussi adopter les normes de la conduite et de l'apparence que le groupe social y associe, donc passer par une socialisation qui permet d'accomplir certaines routines. Pour l'individu dit sincère, ce n'est pas qu'il n'y a pas eu de représentation mais tout simplement que les participants ne se sont pas rendus compte qu'il y en avait une » (Amossy, 2014 : 15).

La vie sociale est comparée à un théâtre où chaque acteur joue un rôle qu'il choisit selon les circonstances et dans lequel il construit son identité sociale, laquelle est faite de connaissances préalables du monde. Dans ce cas, la présentation de soi est une construction d'identité sociale, donc « *en termes d'éthos : l'identité n'est pas le reflet d'une réalité préexistante, mais une construction dynamique en situation* » (Amossy, 2014 : 16).

⁶¹ Les rhétoriciens qui sont Aristote et ses prédécesseurs se sont intéressés au verbe, c'est-à-dire à l'ethos par le biais du discours.

Tout en faisant appel aux apports de la psychosociologie goffmanienne, et dans une perspective interactionnelle, Kerbrat-Orecchioni passe de l'interaction à l'interlocution dans l'échange verbal et qu'elle met dans une optique basée sur un concept fondamental qui est « l'influence » car

« tout au long du déroulement d'un échange communicatif quelconque, les différents participants, que l'on dira donc des "interactants", exercent les uns sur les autres un réseau d'influences mutuelles » (Amossy, 1999 : 12).

L'analyse des conversations est donc très influencée par la sociologie de Goffman qui offre une panoplie de concepts dont représentation, rôle, routine et surtout celle de face. Cette dernière a été adoptée, adaptée et redéfinie par Kerbrat-Orecchioni comme « *l'ensemble des images valorisantes que l'on tente, dans l'interaction, de construire de soi-même et d'imposer aux autres* » (Kerbrat-Orecchioni in Amossy, 1999 : 14).

C. Kerbrat-Orecchioni reprend aussi de la sociologie d'E. Goffman ce que lui appelle *face-work*, traduit en français comme figuration, ce principe de régulation ou ménagement des faces lui a permis de montrer comment cette régulation de la présentation de soi se fait en langue dans une situation de conversation :

« *L'analyse conversationnelle relie ainsi l'étude des phénomènes de langue à proprement parler (morphèmes spécialisés, types de modalisateurs, énallages de personnes : on ou nous pour je et tu, etc.) à celles des interactions au sein desquelles l'image que le locuteur construit de soi et de l'autre est capitale* » (Amossy, 1999 : 15).

4.2. L'éthos en psychologie sociale et en marketing et gestion des entreprises

La psychologie sociale est aussi l'un des domaines de recherche qui se sont intéressés à l'éthos pris sous la désignation de « présentation de soi ». La masse des travaux publiés sur la question est vraiment impressionnante. En effet, la psychologie sociale fait inscrire la présentation de soi dans une perspective comportementale, qui n'ignore pas le côté verbal mais qui le considère comme mineur par rapport au non verbal.

Les travaux d'Edward Jones se sont intéressés à la présentation de soi dans une perspective purement expérimentale car

« Ces recherches partent du fait que les gens utilisent leur comportement social comme un moyen de communiquer des informations sur leur personne, donc une image de soi – de façon à établir, maintenir ou affiner l'image que les autres se font d'eux » (Amossy, 2014 : 17).

Toujours dans le domaine de la psychologie sociale, l'expression « gestion des impressions »⁶² est définie comme « *tout comportement visant à contrôler les impressions que les autres se forment de notre personne* », et est souvent employée comme synonyme à présentation de soi. Elle se trouve au centre des réflexions des psychologues sociaux, lesquels tentent de « *comprendre les motivations de la présentation de soi, les tactiques utilisées, leur degré de prise de conscience ou de spontanéité ; mais aussi de voir dans quelle mesure les expériences en laboratoire touchant à ce phénomène permettent de mieux comprendre les comportements sociaux* » (Amossy, 2014 : 17).

On essaie donc de comprendre la logique interne par le biais de l'analyse des comportements verbaux. La psychologie sociale est aussi l'un des domaines qui se sont intéressés à l'ethos sous la désignation de « présentation de soi ». La masse des travaux publiés sur la question est vraiment impressionnante et la font inscrire dans une perspective comportementale mais elles n'ignorent pas le côté verbal, considéré comme mineur par rapport aux autres composantes de la communication. En effet, les travaux d'Edward Jones se sont focalisés sur la question de la présentation de soi inscrite dans une perspective expérimentale.

Une attention accrue est tournée vers ce qu'on appelle l'« image corporative⁶³ » ou image d'entreprise inscrite dans le domaine du marketing ou de la gestion des entreprises. En effet, l'image corporative provoquée chez un individu envers une firme est repérable à partir de ses comportements envers elle. Cette image est double : elle est à la fois intérieure et extérieure car elle

« *se décline à la fois de l'intérieur (la représentation que s'en font les personnes qui participent à l'entreprise et contribuent à la faire être) et de l'extérieur (la façon dont l'entreprise est perçue par les clients et l'ensemble du public)* » (Amossy, 2014 : 18).

⁶² L'expression « gestion des impressions » est la traduction (de l'anglais) de celle d'« *Impression management* ».

⁶³ Cette expression est la traduction de l'expression anglaise « corporate image ».

Dans cette optique, l'entreprise est amenée à faire des hypothèses, pour la commercialisation des produits, sur ce que public désire et attend d'elle dans l'intention de provoquer en lui une image qui correspond à son souhait, le travail est donc double :

- Quelle est l'image visée par l'entreprise?
- Que fait-il faire pour ajuster cette image selon les attentes du client potentiel ?

Il s'agit donc d'une image de soi collective ayant une visée persuasive et qui est inscrite dans un projet purement commercial.

De plus, la notion de « brand⁶⁴ » renvoie tout comme la précédente, toujours à l'intérieur d'un projet commercial ou financier, à une efficacité dans le domaine du marketing. Elle est la liaison entre une logique économique et une logique symbolique. C'est-à-dire qu'elle cherche l'évolution du côté de la réputation de la marque et de la firme en générale au service d'une bonne commercialisation du produit vendu.

4.3. L'ethos de Bourdieu: un concept central en sociologie

Dans le champ sociologique, l'ethos existe dans les travaux de Max Weber, en particulier *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (trad. française 1964) ouvrage dans lequel il essaie de comprendre quel est le type d'individu requis par le nouveau type d'économie capitaliste, ou encore de Norbert Elias. Dans la sociologie française c'est sans doute Pierre Bourdieu qui utilise le concept en lui donnant la définition suivante:

« *J'ai employé le mot d'ethos, après bien d'autres, par opposition à l'éthique, pour désigner un ensemble objectivement systématique de dispositions à dimension éthique, de principes pratiques (l'éthique étant un système intentionnellement cohérent de principes explicites) [...] nous pouvons avoir des principes à l'état pratique, sans avoir une morale systématique, une éthique.* » (Bourdieu, 1984 : 133)

Ainsi, Bourdieu rejoint dans sa définition de l'ethos, l'image de soi dans la rhétorique d'Isocrate et non celle d'Aristote. En effet, ce sociologue affirme qu'on peut donner un certain pouvoir à ces mots en les inscrivant dans de bonnes « *conditions institutionnelles de leur production et de leur réception* » (Bourdieu, 1982 : 105). Autrement dit, la situation d'énonciation du discours doit être adéquate avec la fonction sociale de celui qui parle. On

⁶⁴ Appelée aussi « *branding* ».

introduit donc la notion de légitimité et de légitimation pour toute prise de parole pour qu'elle ait un véritable pouvoir et pour agir sur l'opinion du co-énonciateur. En effet, Patrick Charaudeau (2005 : 50) reprend la notion de légitimité pour la définir comme

« un mécanisme de reconnaissance d'un sujet par d'autres sujets, au nom d'une valeur qui est acceptée par tous. Elle est ce qui donne droit à exercer un certain pouvoir avec la sanction ou la gratification qui l'accompagne ».

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons pu mettre en exergue les différentes définitions qu'a eues la notion d'ethos depuis la rhétorique ancienne jusqu'à son atterrissage en analyse du discours. L'image de soi que se donne un orateur est construite par son co-énonciateur qui observe, se met à l'écoute de celui qui parle et met en rapport avec l'image préalable qui vient d'un souvenir ou d'une réputation sociale faite avant la prise de parole et c'est cette dernière qui va soit la conforter soit la détourner.

« On voit donc que l'image de soi construite dans le discours ou, plus largement, dans la communication, est au centre des préoccupations de diverses disciplines allant de la sociologie au marketing en passant par la psychologie sociale et la gestion d'entreprise. Au sein de ces disciplines, les sciences du langage occupent une place particulière. La spécificité de l'approche discursive par rapport à ces disciplines consiste essentiellement dans le déplacement qu'elle opère du comportemental au sens large vers le verbal, et de l'interaction sociale en face à face vers le discours sous tous ses aspects – échanges écrits en différé aussi bien qu'interactions orales en face à face, discours monogérés de nature très diverse allant du discours politique et institutionnel au discours médiatique et littéraire » (Amossy, 2014 : 20).

En effet, l'ethos est adopté par toutes les disciplines qui s'intéressent à l'image des acteurs sociaux dans leur discours notamment la sociologie, le marketing et bien d'autres. Mais seules les sciences du langage lui ont donné ce caractère purement verbal et non comportemental.

CHAPITRE 9. ETHOS POLITIQUE : DÉFINITION, CATÉGORIES ET CARACTÉRISTIQUES

PRÉAMBULE

« Séparer les idées de l'ethos est toujours un alibi qui empêche de voir qu'en politique les idées ne valent que par le sujet qui les porte, les exprime et les met en œuvre. Il faut que celui-ci soit crédible et qu'en même temps il soit support d'identification à sa personne. Crédible, parce qu'il n'est d'homme politique sans que l'on puisse croire en son pouvoir de faire ; support d'identification parce que, pour que l'on adhère à ses idées, il faut que l'on adhère à sa personne. De là, le déploiement des figures identitaires du discours politique qui se regroupent en deux grandes catégories d'ethos : les ethos de crédibilité et les ethos d'identification. Les premiers fondés sur un discours de raison : « pour être crédible, il faut... », les seconds sur un discours d'affect : « voilà un chef ! » » (Charaudeau, 2005 : 91)

Peut-on parler d'une stratégie du discours ? Après avoir vu dans le chapitre précédent, l'évolution et l'adoption de l'ethos aristotélien, et ce, après l'avoir défini depuis son essence, dans les sciences du langage et dans les sciences sociales et humaines, nous tenterons dans ce présent chapitre de définir l'ethos politique inscrit en analyse du discours, et de déterminer les différents types qui le composent. Cette classification va nous servir pour modèle dans l'analyse des DI du Président Bouteflika de 1999 et de 2004.

En effet, l'étude des DI de 1999 et de 2004 s'inscrit dans le domaine politique, un champ largement étudié par des chercheurs dans différentes spécialités notamment les sciences politiques, la rhétorique et l'analyse du discours.

1. Ethos collectif vs ethos singulier

« [...] J. M Le Pen construit son ethos aussi bien par son corps massif, son comportement physique, sa voix d'orateur tonitruant, sa mise en spectacle de ses apparitions, ses propos qui interpellent, invectivent, injurient l'adversaire, que par ses

idées dont le contenu est conforme à l'image de puissance qu'il veut se donner »
(Charaudeau, 2005 : 91).

A la lumière de cette citation, nous nous interrogeons sur la particularité des discours d'investiture, des stratégies utilisées par le président Bouteflika dans son discours, qui font que son discours soit le plus persuasif voire influençant.

2. L'ethos politique : du discours politique à la situation politique

L'ethos politique est le résultat d'une construction d'une image de soi particulière par le biais du discours. Ce qui est à souligner ici, c'est le fait que les idées même si elles sont bonnes c'est la façon de les transmettre qui les met en valeur. Cette possible dé-valorisation commence avant tout par une légitimation, une façon de reconnaître le statut de l'homme politique, lequel est inscrit dans une situation d'énonciation politique, car le discours n'est jamais politique de lui-même mais c'est le contexte qui le politise. En effet, nous pouvons tous parler politique sans être forcément du domaine et cela ne fait pas de nous incontestablement quelqu'un de crédible.

En effet, ce côté qui est extérieur au discours Charaudeau l'appelle la dimension « sociodiscursive », car, pour lui, « *le social étant intégré dans l'acte de langage par le biais du contrat* » c'est-à-dire

3. Les catégories d'ethos : entre crédibilité (raison) et identification (affect)

Le linguiste P. Charaudeau (2005), en mettant en cause la question des marques spécifiques de l'ethos politique, distingue entre deux grandes catégories : l'ethos de crédibilité et l'ethos d'identification, elle-même divisées en sous catégories.

En effet, la première concerne le discours de raison, c'est-à-dire qu'elle relève du côté raisonnable et logique du discours, la seconde quant à elle, elle est directement liée à l'affect c'est-à-dire qu'il s'agit de toutes les marques du discours visant à toucher l'assentiment de l'auditoire.

3.1. L'ethos politique de crédibilité: construction d'une identité crédible dès lors la légitimité

L'intention primordiale d'un homme politique, dès qu'il est appelé à discourir, est d'être jugé, par son auditoire (voire toute l'opinion publique) comme digne de confiance et de crédit. Ce jugement n'est aucunement le résultat de sa simple légitimité en tant qu'homme politique, mais elle est le résultat d'un travail de construction au long de la prise de parole, elle est une identité purement discursive.

Tout homme politique, et depuis sa légitimité, se pose la question suivante, avant de prendre sa parole, « comment je fais pour gagner la confiance de mon public, pour être cru, et pour que mes projets soient validés ? » pour cela, trois conditions s'implosent :

- (i) Condition de sincérité et de transparence: montrer que ce qu'on dit correspond réellement à ce qu'on pense.
- (ii) Condition de performance : il est possible d'appliquer dans la réalité, ce qu'on promet dans le discours.
- (iii) Condition d'efficacité : montrer que ce qu'on compte faire aura un effet positif sur l'avenir du peuple et du pays.

Si l'une de ces conditions manque, le sujet parlant va être considéré comme « menteur » et cela va conduire à le discréditer. Ces trois conditions sont à la fois, dans le cas du discours politique bien sûr, complémentaires et toutes nécessaires car : « *dans le discours politique, la crédibilité est fondamentale puisque l'enjeu consiste à tenter de persuader un certain public que l'on a un certain pouvoir. Cependant, cette crédibilité est particulièrement complexe car elle doit satisfaire à la fois aux trois conditions [...] : condition de sincérité qui, comme pour le discours d'information, oblige à dire vrai ; condition de performance qui, comme pour tout discours qui annonce des décisions et fait des promesses, oblige à mettre en œuvre ce que l'on promet ; condition d'efficacité qui doit prouver que le sujet a les moyens d'appliquer ce qu'il promet et que les résultats sont positifs* » (Charaudeau, 2005 : 92).

3.1.1. L'ethos de sérieux

Etre sérieux dans une situation politique, indépendamment de ce que veut dire sérieux d'un groupe social à un autre, engage des comportements (verbaux et non-verbaux) bien spécifiques de la part de l'homme politique.

En effet, ces comportements peuvent être corporels tels que les gestes et les mimiques, ils peuvent être aussi d'ordre relationnel avec l'autre comme le contrôle de son *sang-froid* vis-à-vis des accusations et des provocations des adversaires politique. L'ethos de sérieux peut être perçu dans l'omniprésence de l'homme politique dans tous les domaines de la vie politique et sociale du peuple car il doit être aux côtés des pauvres et des personnes souffrantes. Ces gestes ont une certaines incidences positives dans la construction d'un ethos de sérieux qui peut être aussi l'effet d'un colportage médiatique.

Cependant, trop de plaisanteries est un comportement qui peut engendrer des résultats négatifs et qui peuvent provoquer un effet contraire chez l'auditoire car l'homme politique peut être perçu comme ridicule ou même comme désinvolte si le degré de sérieux dépasse un certain degré pour aller à l'exagération.

3.1.2. L'ethos de vertu

Cet ethos regroupe des qualités morales chez l'orateur en l'occurrence la sincérité, la fidélité, et l'honnêteté personnelle. En effet, la fidélité se construit à travers le temps car elle concerne celle qui est centrée sur les engagements et les promesses explicités dans le discours et réalisés par la suite dans la réalité. La sincérité concerne toutes les informations relatées par l'instance énonciative et qui décrit vraiment la réalité : telles que les statistiques concernant l'économie, ou le chômage, bref tous les secteurs qui concernent le pays et les concitoyens.

Cependant, cet ensemble de valeurs n'est pas négociable pour atteindre cet ethos de vertu, la personne politique visant cet ethos doit présenter tous ces traits de caractère à son public pour bénéficier de cette image positive aux yeux des personnes sur lesquelles elle a l'intention d'influer. L'orateur doit se montrer, même s'il ne l'est pas vraiment en réalité, justement on ne doit pas oublier la question des masques, à la fois fidèle à ces promesses, sincère dans ses déclarations, et honnête pour le bien de tous. À la fidélité, comme il est déjà dit précédemment, vient s'ajouter « l'honnêteté personnelle ».

Mais l'opinion publique peut avoir des soupçons, concernant la question de la sincérité ou du degré même cette qualité personnelle de l'homme politique, et est souvent guidée par ce qu'on appelle « *des sondeurs d'opinions* » (ibid. : 95). L'opinion publique qui n'est pas du tout dupe, est influencée négativement par les arguments ou plutôt les contre-arguments et les jugements des équipes adverses, qui ont pour unique et seule ambition dévaloriser l'image du

concurrent, mais aussi la propagande médiatique qui tente toujours d'ouvrir grand les yeux du peuple en faisant appel à des spécialistes de tous les domaines : économique, politique, juridique, médicale voire même linguistique telle que la présence du linguiste et analyste du discours dans l'émission française « Déshabillons-les »⁶⁵, qui vise à déshabiller pour reprendre leur mot les hommes politique de la France.

L'ethos de vertu est donc « *une réponse politique* ». Ce type d'ethos allie le respect envers le citoyen (ses attentes et ses désirs), la transparence quant à la situation politique et économique du pays, mais aussi sur la vie privée, dans certaines cultures, de l'acteur politique, puis celle de la fidélité (ne pas tromper son public) et celle de la franchise (être direct avec son public).

3.1.3. L'ethos de « solidarité »

L'ethos de solidarité est image très positive pour un homme politique du moment où il partage avec son peuple leur douleur en se montrant concerné par ce qu'il leur arrive. En effet, pour réussir cette image de soi de solidarité il faut que le politicien ait la volonté de partager les mêmes idées et les mêmes points de vue des membres de son groupe, et de faire partie et de s'impliquer dans ce qui leur arrive. Car si le groupe se sent solitaire et voit que le responsable est indifférent et se met à l'écart, ils vont surement le refuser.

Il ne faut pas confondre solidarité et compassion : la première s'inscrit dans une relation univoque c'est-à-dire que l'homme politique peut se montrer touché mais non concerné. La seconde quant à elle s'inscrit dans un rapport de réciprocité et d'égalité entre l'instance politique et citoyenne.

La solidarité peut s'afficher de différentes façons, par le biais des déclarations politiques, dans les slogans, mais surtout en faisant des actes (se rendre au lieu de la catastrophe naturelle et essayer d'aider et de superviser). Les personnes souffrantes ne se contentent pas de la parole mais elles exigent des gestes plus concrets que la parole. Cela ne veut pas dire que la parole ne vaut rien, au contraire il existe une relation de réciprocité entre les déclarations et les actes : les unes précèdent les autres. La solidarité se fait aussi quand on défend les opinions du groupe auquel on appartient.

⁶⁵ Il s'agit d'une émission qui passe sur une chaîne française privée LCP qui se diffuse à 19 heures.

De plus, pour qu'il ait solidarité, il faut qu'il y ait une opinion, un groupe et des circonstances qui favorisent et qui permettent l'existence de ce processus identitaire qui naît donc d'une idée et/ou d'une opinion qu'on vise à défendre.

Cette action identitaire peut apparaître dans différentes situations notamment dans les meetings électoraux où l'homme politique cherche à se faire une image d'un homme solidaire en créant cette cohésion avec son public.

La figure la plus importante de cet ethos est celle de l'*écoute* dans toutes ses formes : écouter, savoir écouter, être à l'écoute, etc. En effet, toutes ces expressions sont des preuves de considération de la part de l'homme politique et peuvent influencer l'opinion publique. Le politicien a donc le devoir d'écouter les demandes du citoyen, ses problèmes, ses souffrances, etc. écouter est aussi une forme de respect pour l'autre et de croire en son existence même.

Cependant, pour montrer qu'on est à l'écoute de quelqu'un il faut qu'on présente ou on adopte un certain silence qui peut avoir des résultats négatifs tels que l'impuissance ou l'indifférence. L'homme politique est devant un dilemme : le « trop parler » ou le « ne pas parler ». Qui tous deux peuvent engendrer une réaction négative chez l'autre, le trop parler peut être interprété comme un manque d'action vis-à-vis du problème posé. Car ce que l'on recherche c'est l'action, parler ou trop parler de la chose importe peu les personnes concernées car elles sont désireuses d'une solution. Le « ne pas parler » est aussi source d'une image négative et peut même faire disparaître le politicien de la scène.

De plus, La figure du *silence* concerne aussi, les adversaires et l'ensemble de commentaires qu'ils déclarent. Dans ce cas de figure, répliquer aux critiques d'autrui évoque une image de quelqu'un qui se bat et qui ne laisse pas ses adversaires maîtriser la situation sans qu'il agisse contre ce qu'ils disent de lui. Cependant, elle peut animer une image négative de l'homme politique ne faisant de lui quelqu'un qui se laisse entraîner dans des polémiques et les débats stériles et laissant derrière lui des choses beaucoup plus importantes. Entre ça et ça, l'homme politique doit harmoniser, parler là où il faut, et faire preuve d'écoute quand il le faut.

3.1.4. L'ethos de compétence

Toujours dans le cadre des ethos de crédibilité Charaudeau (2005) évoque la question de la justification ou du discours de justification. En effet, la crédibilité des acteurs politiques est mise en question non seulement, pas les critiques des adversaires, mais aussi par les faits qui peuvent se produire et qui construisent les promesses et les projets pour lesquels l'énonciateur s'engage.

Justement, pour retrouver sa crédibilité, l'homme politique est appelé à discourir, à apparaître sur la scène, à faire des déclarations pour justifier ses actes de parole qui ont été critiqués par les adversaires. Cette justification peut se faire par anticipation (prévoir et réfuter les objections possibles) ou *à postériori* en réponse à ce qui a été dit de lui.

Toutes fois, la justification peut être prise comme une forme ou façon de reconnaître sa faute et de reconnaître, à la fois, le statut de la personne qui critique. L'homme politique se trouve désormais devant un dilemme, situation très difficile, répondre ou non aux critiques et aux accusations qui sont faites. de ce fait, s'il choisit de ne pas se défendre cela peut être perçu comme une forme de confirmation des critiques, ou ça peut être pris comme une forme de faiblesse. L'autre possibilité est de choisir de se défendre en répondant aux critiques et aux accusations des adversaires, peut entraîner des résultats négatifs, comme il a été dit, telle que la reconnaissance du statut de l'autre.

Les DI analysés et les discours d'investiture en général ne répondent pas à ce type d'ethos puisqu'aucun président ne tente de se justifier car la cérémonie d'investiture vient pour confirmer sa victoire contre ses adversaires et contre toutes les critiques possibles de l'opinion publique.

3.2. L'ethos politique d'identification : la composition d'une image qui se construit au fil du discours.

Nous rappelons que l'ethos est un lieu de rapport triangulaire entre :

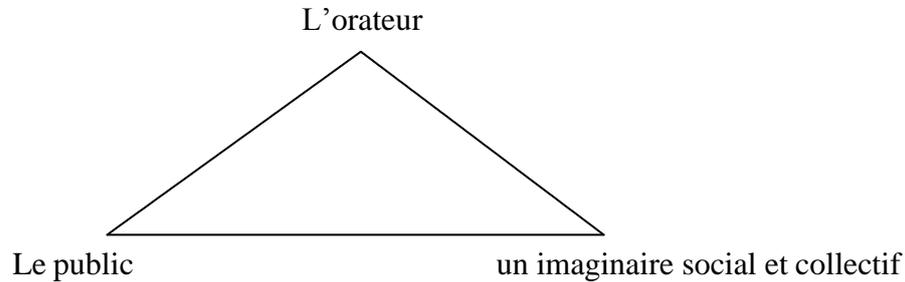


Fig4. Schéma du caractère triadique de l'ethos politique.

En réalité nous avons donc deux composantes qui sont palpables, et ce tiers absent qui est le résultat des connaissances du monde, dans lequel s'inscrivent les deux instances énonciatives et réceptrices du discours, et que l'orateur partage ou crée avec son public.

En effet, cet idéal est ce que recherche l'auditoire en la personne de l'orateur pour s'identifier à lui, et faire de lui un modèle à suivre « *dans le discours politique, les figures d'ethos sont à la fois tournées vers soi-même, vers le citoyen et les vers les valeurs de référence. Il en va ainsi des ethos de crédibilité, et en va également des ethos d'identification dont les images puisent cette fois dans l'affect social : le citoyen, au travers d'un processus d'identification irrationnel, fonde son identité dans celle de l'homme politique.* » (Charaudeau, 2005 : 105).

En effet, l'ethos politique vient d'une alchimie complexe dans laquelle est mélangée l'action verbale, l'image préalable de l'orateur, ses comportements mais aussi l'imaginaire social de l'auditoire. Ce dernier est un ensemble de valeurs qu'attribue l'auditoire à l'orateur à travers sa façon d'être.

Cependant, devant une hétérogénéité considérable du public, l'acteur politique doit exprimer toutes les valeurs possibles pour atteindre un nombre important d'adhérent à ses thèses. Pour ce faire, il doit être conscient de la complexité de valeurs qu'il doit partager avec son public. Il met en place donc des valeurs contradictoires : telles que la tradition et la modernité, la puissance et la modestie, il doit montrer qu'il pense aux riches et aux pauvres, etc.

Cette duplicité de caractère peut être perçue comme négative mais elle peut considérer comme une qualité, c'est justement selon les cultures et les contextes dans lesquels s'inscrivent le discours qui doit avoir des facettes ajustable et adaptable selon les situations d'énonciation possibles.

Aussi, les acteurs politiques peuvent faire appel à leur privée pour meilleure image d'eux - mêmes. Puisque l'image politique reflète celle du personnage mais l'image familiale représente celle de la personne ce qui permet d'avoir une grande incidence sur l'image globale provoquée chez le public.

Toutes ces stratégies sont utilisées par les politiciens pour créer des ethos différents qu'on casse dans la catégorie des ethos d'identification. Certaines images de soi sont plus orientées vers soi-même, donc l'orateur : l'ethos de « puissance », l'ethos de « caractère », l'ethos d'« intelligence », et l'ethos d'« humanité ». D'autres sont orientées vers le citoyen car elles mettent l'orateur en relation avec son public : l'ethos de « chef ».

3.2.1. L'ethos de puissance

La puissance est une qualité corporelle plus qu'elle ne l'est force du caractère. Elle peut être selon les politiciens et selon les cultures auxquelles ils font partie, perçue comme *une force physique* ou une virilité dépassée voire exagérée. En effet, certains politiciens essaient de se donner cette image de puissance à tel point qu'ils essaient de se donner une réputation d'« hommes à femmes » en mettant en valeur des relations extraconjugales considérées comme marque de puissance masculines. Ce type d'ethos concerne plus les hommes politiciens que les femmes en politique.

Dans d'autres cas, les politiciens peuvent aller jusqu'à se montrer plus forts que les autres sur le plan physique en se bagarrant, en donnant des coups de poings, par exemple avec les adversaires lors des meetings au Parlement. D'autres formes sont aussi possibles et peuvent avoir d'autres apparences telles que l'utilisation de la force physique en levant sa voix ou en s'exprimant mal sur un adversaire pour se montrer plus fort et n'ayant pas peur de lui. Certains vont jusqu'à la violence verbale en traitant son adversaire de menteur, de voleur, etc.

De plus, il existe d'autres formes de puissance politique dans lesquelles l'acteur politique met en valeur *sa surdétermination* pour agir pour l'accomplissement de tel ou de tel projet, car en politique ce qu'on recherche c'est des actes et pas seulement des promesses non tenues.

En fin, se montrer très *actif* par exemple dans les campagnes électorales, ou tenir des discours qui durent longtemps, se montrer sportif se sont aussi d'autres manières pour créer une image d'un homme de politique puissant.

3.2.2. L'ethos de caractère

Si l'ethos de puissance est force physique et corporelle, l'ethos de caractère lui est force de caractère et d'esprit. *La vitupération* est une technique utilisée souvent par les politiciens, qui blâment et critiquent leurs adversaires, et pas uniquement, pour réussir à se montrer fort par le caractère. C'est donc blâmer avec une force verbale et avec détermination mettant en exergue sa force de personnalité.

En effet, cette vitupération se fait par des « coups de gueule » calculés pour obtenir un ethos de caractère justifié par la position politique que prend l'acteur politique vis-à-vis de quelque chose qui concerne le pays. Elle est réalisée à travers des réactions prononcées envers les critiques d'autrui qui ne doivent pas être d'un rang inférieur c'est-à-dire qu'un chef d'état doit réagir aux critiques d'un autre chef d'état, un ministre doit faire face aux déclarations de ses adversaires ou de la presse locale et/ou internationale.

La provocation est une variante de la vitupération. En effet, les déclarations d'hommes politiques peuvent être provocatrices de réaction au niveau de l'opinion publique, de la presse ou des adversaires qui seront faites *à posteriori*.

La polémique, quant à elle, est fortement présente dans les débats politiques dans lesquels les adversaires sont en situation de contredire les arguments des uns et des autres. Juger les propos n'est qu'une stratégie pour mettre en cause la personnalité de l'adversaire : sa moralité, son comportement, son caractère, etc. La réussite de la polémique comme stratégie de valorisation dépend du degré et de la limite de l'insulte car la situation peut s'inverser pour avoir un effet négatif sur l'image de la personne elle-même et non pas sur l'adversaire.

En plus des deux stratégies citées *supra*, Charaudeau (2005 : 10) parle de l'avertissement qui pour lui « est une modalité énonciative qui consiste à annoncer par avance quelle est la position du sujet, ce que sera sa limite [...] et, éventuellement, quelles sont les conséquences négatives pour le sujet averti ». Avertir peut devenir blâmer, l'admonestation ou le reproche est une stratégie de l'ethos de caractère. Le sujet qui avertit peut se mettre dans une situation difficile et il sera appelé à tirer des conséquences d'un fait ou d'un principe, mais il peut aussi perdre de son prestige quand avertissement devient une menace.

La force tranquille est aussi une figure de l'ethos de caractère, elle s'inscrit dans la continuité et dans la persévérance, dans « le doucement et surement⁶⁶ ». Répondre de ses engagements, tenir à les mettre en place, à accomplir ses projets avec une ténacité combative pour aller au bout et ne pas abandonner, montrer sa confiance en soi pour guider, pour protéger, pour calculer sont toutes des preuves de la force tranquille que peut évoquer un homme dans le domaine de la politique.

Le contrôle de soi, tout comme la force tranquille est une tactique de l'ethos de caractère qui consiste à se montrer comme quelqu'un qui a un caractère équilibré, qui sait gérer en ayant toujours le sang-froid et la tête sur les épaules pour mener à bien sa mission et pour le bon fonctionnement de ses projets.

Le courage est un trait de caractère primordial pour un politicien car être courageux c'est avoir la force pour affronter non seulement les adversaires mais aussi les situations difficiles, et ce, sans s'affaiblir.

Une autre figure nécessaire et indispensable à l'homme politique est celle de *l'orgueil*. Considéré comme étant la face apparente de tout le peuple, comme le représentant de tout peuple qu'il préside au niveau mondial, le politicien doit assurer une image de quelqu'un qui peut assurer et garantir l'intégralité identitaire du peuple. Une version plus morale que l'orgueil est celle de la fierté, car l'orgueil peut avoir un effet négatif quand il se transforme en cruauté.

En effet, *la fierté* quant à elle est la preuve d'une fermeté et d'une dureté, qui montrent l'énergie que peut dégager ou montrer un homme politique dans une situation déterminée pour tel ou tel engagement.

⁶⁶ Une expression figée qui se dit des personnes qui font les choses doucement et qui les accomplissent d'une façon sûre.

La modération est une figure de l'ethos de caractère qui consiste à concilier en politique entre deux partenaires qui sont en conflits. Elle peut apparaître aussi comme stratégie du discours visant à intervenir dans les négociations entre les partenaires.

Enfin, cette tactique politique du discours visant *l'intermédiation* entre des partenaires en conflit peut aussi avoir pour ambition de calmer ou éviter une polémique autour d'un sujet ou d'un conflit entre deux politiciens.

3.2.3. L'ethos d'intelligence

Il est évident qu'on ne peut aucunement mesurer l'intelligence d'autrui, mais à travers les actes et les paroles on peut juger et dire qu'il s'agit d'un homme intelligent ou non. En effet, l'ethos d'intelligence fait partie de la catégorie des ethos d'identification car l'auditoire, par le biais d'un imaginaire social et collectif, il s'identifie dans et par l'intelligence de l'homme politique. Toute personne en générale et tout homme de politique en particulier, quand il se montre intelligent, mérite respect et considération voire même une admiration de la part des personnes qui l'entourent.

Dans cet ethos, Charaudeau (2005) deux figures qui s'opposent l'une à l'autre mais qui peuvent être toutes les deux caractéristiques d'un même individu : l'honnête homme cultivé, et la ruse.

La première est celle de *l'honnête homme cultivé* qui consiste à se montrer cultivé puisque souvent on lie ce trait de caractère avec l'honnêteté de l'individu. En effet, pour mettre en valeur sa culture, l'homme politique peut évoquer son niveau intellectuel, son cursus universitaire, ses diplômes, et mêmes ses connaissances dans le domaine de sa spécialité, dans des cultures particulières, avoir étudié dans telle université, oxford par exemple, ou dans telle école peut provoquer une certaine admiration dans la société, il peut même aller jusqu'à utiliser sa vie conjugale pour se montrer intelligent aux yeux des gens.

La seconde, quant à elle, est celle de *la ruse* qui peut être difficilement démontrée et repérée dans un discours car il s'agit d'une figure de l'ethos qui est le fruit d'un jeu qui se fait entre l'être et le paraître car toute personne, non pas seulement en politique, peut se donner une image qu'elle ne possède pas en réalité.

Cette stratégie est une arme, parmi d'autres, utilisée contre les adversaires à travers laquelle les politiciens cachent leurs vraies intentions dans le but d'accomplir leur entreprise de persuasion sur l'opinion publique. Il s'agit donc d'une tromperie quand le politicien emprunte un autre chemin que celui qu'il montre à son adversaire, mais puisque la scène politique autorise toutes les stratégies et qu'elle n'interdit rien à ses acteurs (sauf abus), toutes les tactiques sont les bienvenues.

La scène politique est caractérisée par une lutte interminable entre ses partenaires et les protagonistes voire une guerre pour reprendre le terme de Charaudeau ce qui exige cet esprit de ruse permettant à l'homme politique de tenir bon pour vaincre son adversaire.

Cette confrontation et compétition faisant naître l'esprit de ruse est à la fois jugée positive et négative. Positive quand elle est interprétée comme une habileté à gérer en faisant appel à la tromperie. Négative quand elle est considérée comme une duplicité de ce qui peut lui conférer ce caractère véniel de la part de l'opinion publique.

3.2.4. L'ethos d'humanité

L'ethos d'humanité est une image de soi d'une grande importance pour un homme politique qui se traduit dans un univers de sentiments et de compassions envers ceux qui souffrent.

En effet, cette figure de « sentiments » peut avoir beaucoup d'influence sur l'opinion publique du moment où l'on voit que le politicien est présent en cas de catastrophes naturelles par exemple. Cette sensibilité politique envers la souffrance du peuple car *« cette sensibilité peut saisir le peuple comme une masse sur laquelle on agit, ou bien comme le milieu naturel de l'existence proprement individuelle. Dans les deux cas, toutefois, le rapport du sentiment et du politique engendre un aménagement total de l'espace communautaire, une conception d'ensemble des rapports entre l'Etat, l'individu et la société. »* (Canivez, 1987 : 58).

La figure de l'*aveu*, quant à elle, est à la fois difficile à repérer mais aussi rare à rencontrer dans un discours. En effet, avouer ses erreurs peut être pris comme une faiblesse de la part de l'homme politique. Ce dernier, selon son appartenance à une culture donnée, peut faire appel à la tactique de l'*aveu* pour détourner une auto-défense qui peut être agressive aux yeux du public. Pour que la situation n'ait pas de résultats inverses, le politicien se fait des limites

quand il avoue certaines choses, en l'occurrence il peut reconnaître qu'il n'a pas fait la chose au temps voulue ou même dire qu'il pouvait faire plus mais à causes des conditions dans lesquelles il se trouve, il n'a pas pu, etc. Ce genre d'atténuation de l'aveu, peut conduire l'opinion publique à dire de l'homme politique qu'il est toujours capable de gérer les situations difficiles, de dépasser des crises voire de réussir et d'aboutir à de meilleurs résultats quant aux aléas de la vie sociopolitique.

En outre, certains politiciens font recours à une stratégie d'aveu très différente, celle des écrits réalisés durant la vie politique, c'est-à-dire qu'ils font des bilans après avoir terminé le mandat qui leur est attribué. Parler de ses actions, évoquer les obstacles que l'on a rencontrés, avouer pour justifier les erreurs du passé dans un bilan permet de montrer qu'on possède un regard critique, et qu'on est capable de faire un recul par rapport à ce qui a été fait.

Une autre figure est celle du *goût*, qui à son tour est intimement liée à la culture, concerne l'ensemble des préférences artistiques et littéraires de l'homme politique. Il peut s'agir aussi, de ses goûts en matière d'habillement, en cuisine c'est-à-dire plats préférés, de ses loisirs comment et que faut-il quand il est en repos ?

Le politicien doit parler, par le biais des médias, de sa privée mais succinctement car le contraire peut sembler absurde ou peut-être même signe de frivolité. Dans les pays occidentaux, des émissions de télévision et même de radio peuvent être consacrées pour cela dans le but de mettre la vie privée des acteurs politiques au grand jour en leur permettant de parler d'eux même : ce qu'ils aiment et ce qu'ils n'aiment pas.

Une dernière figure de l'ethos de l'humanité est celle de l'*intimité*, qu'on ne peut pas dissocier de la précédente car elle vient pour la compléter. Ici, aussi c'est les médias qui interviennent pour mettre en exergue la vie intime du politicien en interrogeant les personnes les proches de lui (les membres de sa famille si possible, et ses collaborateurs) sur les déclarations intimes qu'il leur fait. Il est évident qu'il ne puisse pas tout dire au médias, et qu'il préfère se confier à ses collaborateurs en se mettant dans différents états qui représentent sa vraie nature : colère, indignation, confidences, etc.

C'est pourquoi, le politicien tente toujours, pour qu'on parle de lui, de se montrer et de montrer certains traits de caractère à son entourage pour qu'il y ait quelque chose à faire passer aux médias sans qu'il le dise réellement, donc par le biais d'intermédiaires.

Un autre cas est à signaler, celui de certaines émissions télévisées qui tentent de dévoiler le véritable caractère du politicien en le plaçant dans une situation qui le met dans différents états d'âme : humour, colère, ironie, patience, élégance etc. tout dépend de ce qu'on lui dit : mots grossiers, tutoiement, contrariétés, etc.

L'humour et la caricature sont deux stratégies utilisées par les médias dans le but de montrer les traits de caractères de l'homme politique. Ces deux composantes d'un ethos attribué (et non créé par le politicien lui-même), par les humoristes et parodistes (dans certains pays) peuvent coller à vie certaines images stéréotypiques chez l'homme politique par le biais du rire, le dessin, la chanson, etc.

3.2.5. L'ethos de « chef »

Comme nous l'avons déjà montré, les ethos d'identification sont tournés vers l'autre et vers soi-même à la fois. Ils forment des images de soi dans lesquels l'autre s'identifie et crée en lui-même par la suite un ethos idéalisé. Une relation, disons, de réciprocité naît entre l'instance politique et l'instance citoyenne dans une société démocratique et dans une situation politique. Ce va et vient entre les deux instances, l'homme politique a des devoirs envers le peuple et attend que celui-ci les lui rende, est doublement orienté : du politicien au citoyen et *vice versa*.

En effet, la figure du *guide-suprême* est équivalente à celle de héros, car consciente des difficultés de la vie, des péripéties et des dangers qui l'entourent, l'instance citoyenne se sent incapable de se faire une image toute seule parmi les nations, soucieuse de son avenir et de l'avenir du pays, préfère être guidée par une force qui lui est supérieure voire suprême. Cette force se trouve soit à l'intérieur du groupe, soit à l'extérieur, car « *dans le premier cas, il est fait de chair et d'os mais avec des qualités qui en font un être hors du commun, un héros. Dans le second cas, il est un être abstrait, une voix qui indique le chemin à suivre, révèle une destinée, dit comment obtenir le salut éternel [...]* » (Charaudeau, 2005 : 118). Dans cette figure, nous retrouvons celle du *guide-berger*, celle du *guide-prophète*, et enfin celle du *guide-souverain*.

D'abord la première variante, le *guide-berger*, comme son l'indique, est celui qui joue le rôle du berger, c'est-à-dire de l'homme qui conduit un troupeau. Ici, on compare le berger à l'homme politique, et le troupeau au peuple. Cette comparaison est née du fait que tout politicien, ayant un groupe social à guider, réunit et accompagne le groupe social duquel il fait

partie, pour le pousser vers l'avant tout en se donnant l'image de celui qui se fait suivre par les autres, c'est justement comme s'il leur dit « suivez-moi vers la réussite ». Tous les présidents, du monde entier, avec détermination et persévérance, montrent qu'ils sont à la tête du pays, qu'ils ont le contrôle, et qu'ils vont vers un avenir meilleur.

Ensuite, celle du *guide-prophète*, qui est une voix qui se fait entendre et qui rassemble les gens pour leur parler de l'au-delà des choses. Par le biais de la parole, le prophète vise à s'imposer comme un « visionnaire », autrement dit, il est l'être qui voit ce que les autres ne voient pas. Il se présente comme une source d'inspiration qui connaît les mystères et les choses cachées du monde. Cependant, cette variante peut avoir des résultats négatifs quand elle se transforme en un certain degré d'exigence, et donc d'incompréhension. Dans ce cas, le politicien peut se trouver ancré dans une solitude n'ayant personne à l'écouter.

Enfin, la variante du *chef-souverain* est basée sur la souveraineté que Charaudeau (2005 : 120) définit comme suit « [elle] est ce qui fonde la légitimité de l'homme politique ». L'homme politique, et grâce à cette composante de l'ethos du chef, va se présenter comme un garant d'un ensemble de valeurs qu'il défend et qu'il instaure au sein de la société. Le politicien peut, dans ce cas de figure, évoquer la démocratie, l'identité nationale et religieuse⁶⁷, la souveraineté du pays dans ses décisions et prises de position dans lesquelles il peut même s'incarner.

D'un côté, nous avons cette incarnation, faisant des valeurs de pays un ensemble de symboles enracinés, qui fait du politicien un homme qui célèbre le pays et le peuple. De l'autre côté, on parle de prise de position *au-dessus de la mêlée*. C'est-à-dire, qu'au lieu de se mettre au même niveau de celui qui le critique, le politicien préfère se mettre au-delà de tout ce qu'on dit de lui. Les adversaires sont là, sur la scène politique, mais c'est lui qui la domine. Montrer que se mettre dans les conflits ne rapporte rien au pays, au contraire il peut nuire au développement de la société.

Cette figure a de bons résultats mais dans d'autres cas, a contrario, elle peut s'avérer négative. L'indifférence envers les critiques les revendications peuvent être interprétées comme un manque de considération mais aussi peuvent créer une image d'une personne hautaine qui ne fait qu'écouter sans réagir, pire encore qui ne s'intéresse pas du tout. L'esprit de la concurrence peut avoir de meilleurs résultats en politique.

⁶⁷ Dans certains pays, notamment musulmans, on lie le pouvoir politique aux valeurs dictées par la religion du pays qui est l'islam.

Une autre figure de ce type d'ethos est celle du *commandeur*, elle existe surtout quand il s'agit d'une situation guerrière. Dans leurs déclarations, les politiciens peuvent être très agressifs quand ils sont en guerre contre un autre pays ou contre des terroristes. Il peut aussi proposer des plans d'attaque, en montrant qu'il possède la solution convenable pour vaincre l'ennemi, comme ayant une force surnaturelle pour le combattre.

Enfin, l'acte de *repentance* qui « est un discours qui par son énonciation même implique à la fois reconnaissance d'une faute commise dans le passé et demande de pardon auprès des victimes » (Charaudeau, 2005 : 123). Ce discours doit être exprimé au nom de tous, car l'acte de repentance doit être collectif (la démocratie), puisque, s'il est singulier il pourra susciter une image négative : celle du souverain absolu.

A cet égard, l'acte de repentance est le fruit à la fois d'une reconnaissance d'une faute commise qui s'inscrit dans l'histoire et d'une demande de pardon au nom de la collectivité. Le politicien doit être doté d'une souveraineté que lui confère son statut, ou d'un droit que lui confère la religion⁶⁸. Cet homme politique ou cet homme de religion se met dans une position de messenger ou d'intermédiaire entre le coupable et la victime pour demander pardon.

Il se peut qu'un pays ou qu'une refuse de demander pardon⁶⁹ dans ce cas on parle toujours d'ethos de souveraineté mais d'une façon autoritaire. Mais malgré cet acte autoritaire, le refus doit être justifié. Le pardon à son tour peut être refusé par le pays « victime », et doit être justifié. Le messenger, dans ces deux cas, va échouer sa mission de réconciliateur.

Finalement, l'acte de repentance ne doit pas être confondu avec celui de la *rédemption* qui « repose sur un sacrifice auquel consent celui qui l'accomplit, sacrifice qui le fait porteur de la faute collective – même si lui-même ne l'a pas commise – et lui permet de la racheter. » (Charaudeau, 2005 : 125). Cet acte de rachat de la faute commise existe surtout dans le domaine de la religion, on parle de l'acte du rachat du pêcher par la mort. Cet acte est réalisé dans le but de se nettoyer du pêcher, n'attendant aucun retour, celui qui fait cet acte, le fait gratuitement.

La repentance et la rédemption sont deux actes qui visent le salut. La première ne sauve qu'une partie de la communauté (celle qui était pour l'acte et non celle qui le refusait), la seconde, quant à elle, sauve la communauté dans sa totalité.

⁶⁸ C'est le cas du prophète dans toutes les religions, ou de l'Imam, ou même du Pape selon les religions.

⁶⁹ Le cas de la France qui refuse d'avouer les crimes qu'elle a commise envers le peuple algérien durant la colonisation.

CONCLUSION

Le tableau suivant synthétise la classification des catégories et des types d'ethos fait par Charaudeau que nous utiliserons dans notre troisième chapitre analytique consacré pour l'analyse de l'ethos bouteflikien dans les DI de 1999 et de 2004.

Catégories d'ethos Types d'ethos	L'ethos de crédibilité (raison)	L'ethos d'identification (affect)
L'ethos de sérieux	×	
L'ethos de vertu	×	
L'ethos de solidarité	×	
L'ethos de compétence	×	
L'ethos de puissance		×
L'ethos de caractère		×
L'ethos d'intelligence		×
L'ethos d'humanité		×
L'ethos de chef		×

Tab 17. Tableau des catégories et des types d'ethos politique.

Pour la plupart des types d'ethos présentés dans le tableau précédent, Charaudeau (2005) propose certaines figures qui sont en lien avec l'ethos en question. Cette classification nous semble la plus adéquate pour l'analyse de l'ethos dans les deux DI de Bouteflika :

Le tableau suivant a pour but de récapituler l'ensemble des figures appartenant à chacun des types d'ethos qui, dans un souci de synthèse, vont représenter le contenu de ce chapitre.

TYPES D'ETHOS	FIGURE(S) CORRESPONDANTE(S)
L'ethos de sérieux	Le sang-froid.
L'ethos de vertu	/
L'ethos de solidarité	L'écoute/ le silence.
L'ethos de compétence	La justification/ la reconnaissance.

L'ethos de puissance	La force physique/ la surdétermination/ se montrer actif.
L'ethos de caractère	La vitupération/ la provocation/ la polémique/ l'avertissement/ la force tranquille/ le control de soi/ l'orgueil/la fierté/ la modération/ l'intermédiation.
L'ethos d'intelligence	L'homme honnête/ la ruse.
L'ethos d'humanité	L'aveu/ le gout/ l'intimité.
L'ethos de chef	Le guide-suprême/ le guide-berger/ le guide-prophète/ le chef-souverain/ le commandeur/ l'acte de repentance.

Tab 18. Tableau des figures selon le type d'ethos.

**CHAPITRE 10. ANALYSE DE L'ETHOS DE L'INVESTITURE
BOUTEFLIKIENNNE DE 1999 À 2004.**

Préambule

Ce dixième et dernier chapitre de notre thèse tournera autour d'une notion centrale, étudiée depuis la rhétorique aristotélicienne, l'ethos, d'une grande plasticité, fait l'objet des études les plus récentes en sciences du langage et en analyse du discours.

Cette attention accrue accordée à cette notion vient de son importance dans les travaux des chercheurs en analyse du discours et en rhétorique ancienne et moderne. Notre objectif est de vérifier l'image que se donne l'orateur de lui-même dans ces deux DI afin de bien réaliser son entreprise d'influence.

Cette analyse va donc interroger les deux discours inauguraux de Bouteflika sur leur mise en scènes énonciatives de l'orateur pour caractériser les diverses présentations de soi. Des ethos discursifs qui, selon la scène énonciative, aboutissent à d'éventuels effets sur le public.

1. PROTOCOLE D'ANALYSE

L'étude des deux DI de Bouteflika qui s'est faite, dans les deux chapitres analytiques précédents, s'articule autour des plans thématique, énonciatif et pragmatique. Cependant, l'étude qui va se faire ici, inscrivant l'ethos dans une optique argumentative, va vérifier les ethos du président Bouteflika sur trois plans :

- (i) Distinction entre l'ethos prédiscursif et ethos discursif : cette analyse tentera de déceler l'ethos discursif pour pouvoir le répertorier dans la suite de l'analyse.
- (ii) Une opération d'analyse et de repérage va se faire sur les deux DI pour en dégager un ethos de neutralité dans lequel les arguments sont agencés d'une façon neutre.
- (iii) Vérification des postures que prend le Président Bouteflika dans sa prise de parole dans la cérémonie d'investiture, pour en déceler une image globale sur sa personne.

L'objectif est donc d'examiner l'ethos construit par Bouteflika dans son discours inaugural, afin de vérifier son incidence sur son co-énonciateur par le biais du discours. En effet,

« *l'image de soi qu'un locuteur produit dans son discours exerce inévitablement une influence sur son allocataire. L'ethos permet de réfléchir sur l'adhésion du public à une position discursive particulière.* ». (Dhondt et Vanacker, 2013 : 18).

Cependant, cette position discursive est certes sur le plan extra-discursif aléatoire, mais sur ce qui importe pur nous c'est ce qui se passe à l'intérieure même du discours.

2. LES DISCOURS D'INVESTITURE DE 1999 ET DE 2004 MIS EN SCENE

Tout processus, s'appuyant sur la valeur sémantique et interprétative du discours, doit mettre sa matière dans son contexte. En effet, pour la plupart des chercheurs en analyse du discours, notamment Maingueneau (2004), le contexte ne doit pas être confondu avec « la situation d'énonciation » qui, elle, ne concerne pas « des énoncés élémentaires », c'est-à-dire des phrases analysées en dehors de leur ancrage sociohistorique, mais de « texte », où un assemblage d'éléments phrastiques et transphrastiques s'impose.

Cependant, dans une théorie du discours, on parle beaucoup de scène d'énonciation laquelle est vue de l'intérieure du discours et à travers laquelle le texte, par le biais de la mise en scène de la parole, est discours.

2.1. Les discours inauguraux de 1999 et de 2004 et leur(s) scène(s) d'énonciation

Les DI de 1999 et de 2004 répondent aux exigences de la scène englobante et de la scène générique dans la mesure où le récepteur des deux discours est sensé savoir qu'il s'agit d'un discours politique prononcé dans un milieu politique en vue d'inaugurer respectivement ses deux quinquennats.

En effet, les deux scènes « *définissent ce qu'on pourrait appeler le cadre scénique du texte, à l'intérieur duquel le texte est pragmatiquement conforme* » (Maingueneau, 2004 : 09). Ce cadre scénique est donc l'agencement de ces deux composantes de la scénographie bouteflikeinne de son discours inaugurale, la scène englobante, le discours politique avec toutes ses exigences politiques et sociale, et la scène générique celle de l'investiture avec tout ce qu'elle impose comme rituelles.

Le tableau suivant est une synthèse de la mise en scène et du caractère scénique du discours inaugural de Bouteflika :

PLAN DE L'ENONCE ELEMENTAIRE (les énoncés qui composent les deux DI)	Situation d'énonciation	Situation de locution	
	Enonciateur/co-énonciateur (Bouteflika/les Algériens) Non personne (énoncé débrayé)	Locuteur/allocutaire (Bouteflika/les Algériens) Délocuté (il, on, etc.)	
PLAN DU TEXTE (le DI entant que discours)	Situation de discours		
	Point de vue externe	Point de vue interne	
	Situation de communication (situation socio-politique)	Scène d'énonciation	
		Scène englobante (discours politique). Scène générique (discours politique d'investiture). Scénographie (mise en scène des arguments et de l'ethos par l'orateur).	

Tab19 : tableau de la scénographie du DI bouteflikien.

2.2. Scène d'énonciation et ethos : rapport intrinsèques et extrinsèques au discours

Ce qu'on évoque ici ne concerne guère le caractère rationnel du discours (ou l'*inventio*), mais nous voulons ouvrir une parenthèse sur l'aspect émotionnel des deux DI de Bouteflika, lequel par le biais de l'énonciation, construit un ethos en dehors du discours et à la fois dans le discours.

En effet, Bouteflika, avec son ethos préétabli du Président-Moudjahid tente, dans son investiture, qui est une scène d'énonciation particulière⁷⁰, d'affirmer cette image et de la consolider à l'intérieur même de son discours.

Etant donné que l'ethos est une composante inhérente au discours inscrit dans une certaine scénographie par Bouteflika, cela nous permet de dire que la mise en relation entre un ethos intrinsèque et extrinsèque au discours est évidente.

3. L'ethos discursif d'investiture de Bouteflika : un jeu entre le discours et la réalité

Dans ses DI, le président Bouteflika adopte des caractères éthiques différents qui peuvent être, ou non, en relation avec sa réalité en tant que personne et non celle du personnage politique. Appartenant au genre du discours argumentatif, le DI bouteflikien est déterminé par les exigences et les prescriptions politiques de la scène d'énonciation. Dans une entreprise de persuasion et de séduction le récepteur de discours se trouve réorienté vers un autre imaginaire, celui que l'orateur tente de lui inculquer d'une façon ou d'une autre, en usant de cette image modelée de façon à le faire adhérer aux arguments par le biais de cette mise en place d'un univers éthique auquel tantôt il s'identifie et tantôt il s'y jette en approuvant la crédibilité de l'énonciateur.

En effet, le peuple algérien est mis dans et devant une scène énonciative dans laquelle il est appelé à interagir avec le Président Bouteflika qui, par le biais de son discours, se donne des images de soi, fondées sur une réalité qui précède le discours et autre qui se crée dans et avec le discours.

Faisant appel à ses compétences linguistiques et culturelles (représentations, stéréotypes, valeurs, etc.), le public algérien, en se concentrant sur les fluctuations de la personne de l'orateur, conditionné, à son tour, par des contraintes situationnelles (discursives, institutionnelles, culturelles, etc.), rentre dans cet univers d'argumentation et de persuasion avec des connaissances, déjà existantes, sur le Président Bouteflika.

En effet, cet ensemble de connaissances qu'ont les Algériens de l'orateur va éventuellement déterminer le degré de difficulté dans ce que l'orateur va dire de lui-même. Ce décalage entre

⁷⁰ Particulière dans la mesure où elle se fait dans des conditions solennelles imposées par des rituelles politico-sociales.

la réalité qui précède le discours et celle du discours va prendre d'autres noms dans la théorie de Maingueneau (2002) celui de l'ethos prédiscursif et celui de l'ethos effectif.

Dans l'analyse qui va suivre, nous appellerons *ethos-dit* celui qui, dans la théorie de Kerbrat-Orecchioni (1980) est considéré dans son aspect de locuteur explicite et qui se distingue du locuteur implicite par le biais de l'emploi des « subjectivèmes », se différencie de l'*ethos-montré* qui un le produit du discours.

Faisant un petit retour en arrière, allons au chapitre 7 consacré à l'analyse énonciative et pragmatique des deux DI et dans lequel nous avons pu montrer que le « je » est moyennement utilisé dans les deux DI de 1999 et de 2004 par rapport aux deux autres déictiques à savoir le « nous » et le « vous ». Cela confirme que le discours d'investiture est un discours-appel plus qu'il en est un discours argumentatif. Cependant, ce constat ne nie guère le fait que ce discours ait des séquences argumentatives dans lesquelles Bouteflika tente de (se) défendre (soi-même) les projets pour lesquels il a été élu Président de la République.

3.1. Parler au service de l'action : étude du(es) je-dit(s) et du(es) je-montré(s)

Il est connu du discours politique pour sa portée persuasive et argumentative, nous focaliserons notre attention, ici, sur ce caractère spécifique des deux DI de Bouteflika, en nous intéressant aux prédicats qui accompagnent le « je » dans la réalisation d'une image de soi explicite, autrement dit dans la mise en marche d'un ethos-dit visant à convaincre par le biais de l'argument et donc celui du verbe.

Dans un premier temps, nous tenterons, dans le tableau suivant, par le biais de cette prédictivité⁷¹ révélatrice d'une relation de supériorité d'un élément discursif (le verbe) sur un autre (le je) tout en apportant des informations sur lui, de montrer que cette relation entre l'apport/support entre le verbe et le « je » qui nous permettrait de lui attribuer une valeur sémantique portée par une trame interprétative.

En effet, les mots dans le discours ont des incidences les uns sur les autres, « *Par exemple, l'incidence du substantif est une incidence dite interne car l'apport et le support de signification ne sont pas dissociables. Ils sont tous deux compris dans la signification apportée. L'incidence de l'adjectif qualificatif est dite externe car le mot adjectival n'est pas*

⁷¹ Concept créé par Gustave Guillaume qui, spécialiste en psychomécanique du langage, à travers ses écrits notamment, G. Guillaume, *Leçons de linguistique, 1948-1949, Série B, Psycho-systématique du langage—Principes, méthodes et applications I*, Klincksieck, 1971, propose à faire l'analyse du langage selon un concept central celui de « l'incidence » qu'il oppose à décadence.

en lui-même pourvu d'un support. Il le requiert, et cet appui syntaxique lui est fourni en discours par un constituant nominal de son environnement. » (Neveu, consulté en ligne le 10 08 2016).

De cela suit le raisonnement sur lequel nous allons fonder notre analyse, celui de la mise en distinction, dans les séquences argumentatives qui se présentent à nous, de l'ethos-dit et l'ethos-montré pour parvenir, par la suite, à les répertorier. Mais avant cela, nous sommes dans l'obligation de dire que l'ethos prédiscursif de l'homme réel, précédant sa mise en discours constat confirmé par Maingueneau (2013 : 14) qui dit « *à mon sens, le pouvoir de persuasion d'un discours tient pour une bonne part au fait qu'il amène le destinataire à s'identifier au mouvement d'un corps, fût-il très schématique, investi de valeurs historiquement spécifiées.* », est un homme au passé plus ou moins positif car Bouteflika possède une popularité immense à l'intérieur du pays, qui lui vient de son statut de Moudjahid et ayant fait partie du des 22 avec entre autres l'ex-président Boumediene, et à la fois une crédibilité internationale.

En effet, dans la (31) de [1] le « je » suivi du verbe « prendre » (conjugué au présent de l'indicatif) compose un ethos-dit dans la mesure où l'orateur, ici, confirme sa fonction entant que chef de l'état algérien, une légitimité qui doit être aussi expressive que possible dans le DI de 1999, puisque telle est l'ambition majeure de la cérémonie d'investiture. Pareil pour la (34) et la (35), les deux « je », se trouvant dans deux subordonnées complétives juxtaposées, exprime un ethos-dit par le biais duquel, Bouteflika se montre conscient des attentes du peuple algérien vis-à-vis d'un nouveau Président en lequel ils croient puisque il fait l'objet d'un choix dans les urnes de 1999.

Dans [3], on notera que le « je » représente un ethos-montré, celui d'un orateur qui s'exprime en ayant l'intention de se montrer responsable devant une situation de crise sécuritaire qui a frustré et ravagé le pays et les citoyens.

Cependant, dans [4] et [5], d'un « je » d'engagement à un « je » d'appel, Bouteflika dit de lui-même, par le biais des deux verbes « s'engager » et « appeler », dans un ethos-dit qu'il est là pour accomplir ses engagement de chef de l'état et qu'il est de droit de demander à son peuple, d'agir en faveur d'une chose et pas une autre.

[1] « *Au moment où je prends mes fonctions de Président de la République (31)...* ».

[2] « ... **je** mesure pleinement l'immensité des attentes et des besoins du pays (34), comme je mesure l'importance et la difficulté des écueils qui se dressent encore sur la voie du renouveau national (35). ».

[3] « ... **je** veux affirmer nettement que la sécurité des personnes et des biens est la responsabilité essentielle de l'Etat (38)... »

[4] « Pour ma part (64), **je** m'engage (65), ... »

[5] « ... **j'**appelle tous les fils de la Patrie Algérie (154), Patrie de tous les algériens (155), ... »

Les énoncés [6], [7], et [8] sont extraits du DI de 2004, il s'agit ici d'un nouveau mandat attribué par le peuple au Président Bouteflika, et donc un nouveau quinquennat de Présidence, qui témoigne d'une confiance renouvelée faisant un nouvel ethos prédiscursif différent cette fois-ci, celui d'un président qui a su s'entendre avec les terroristes en leur demandant de se rendre et avec le peuple, qui a répondu à l'appel de son Président, en acceptant leur retour à leur vie d'avant, tout en gardant son image du Moudjahid. En effet, dans la (8), le je représente un ethos-montré, suivi d'un autre ethos-montré dans (9), puis d'un ethos-dit dans la (13).

[6] « **Je** ne me contenterai pas de vous remercier du fond du cœur pour l'insigne honneur que vous me faites (8), car **je** veux vous dire (9), en toute simplicité (10), ... combien **je** suis fier de vous (13)»

[7]« **Je** peux donc (100), sans risque d'être contredit (101), affirmer que c'est grâce à la politique de Concorde Civile que les élections présidentielles ont pu être organisées de la manière la plus normale et qu'elles se sont déroulées à la satisfaction de tous (102), ... »

[8] « **Je** voudrais que ce deuxième mandat (104), que vient de me confier le peuple algérien (105), ... »

Les [7] et [8], sont chacun d'eux représentatif d'un ethos-montré et d'un ethos-dit respectivement. Par le biais de cet ethos-montré de (100), suivi de (101) et de (102), dans lequel le Président dit des choses de lui-même sans les dire réellement, c'est-à-dire qu'il les laisse entendre par le discours sans aucun soucis d'explicitation, nous remarquons qu'il se

montre porteur du projet et son créateur, et responsable de sa réussite qui vient de se concrétiser dans les nouvelles élections présidentielles.

3.2. Ethos préalable, discursif ou même (pré)textuel

Après avoir traité de la question de l'ethos qui est notre zone de cantonnement dans ce chapitre, nous nous interrogeons ici sur comment l'orateur se crée, dans un espace énonciatif particulier celui de l'investiture, des ethos différents avec des catégorisations⁷² bien spécifiques.

La diversité des raisons pour lesquelles le Président Bouteflika aborde des thèmes⁷³ différents vise l'adhésion du public algérien à ce qu'il défend, que ça soit par le biais du rationnel ou de l'émotionnel, tout en se construisant des images de soi convenant à chaque situation et à la scénographie globale de son discours inaugural.

Ethos préalable, prédiscursif ou pré-textuelle, trois catégories de l'ethos ayant fait l'objet de soubassements théoriques en analyse du discours, et ce, depuis que la notion a fait son atterrissage en analyse du discours. Mais en deçà, de la différence entre les trois dénominateurs, l'ethos discursif de Bouteflika dans ses DI est le résultat d'une alchimie entre l'histoire du pays, sa situation sécuritaire dans la période en question, et la personne du Président :

« Pour dire que l'orateur construit telle ou telle image, ne faut-il pas retourner son regard vers ce qui est pensé de lui avant sa prise de parole pour qu'il soit consolidé ou nié par la parole car « toute mise en scène de soi est étroitement dépendante de l'image qu'on se fait du partenaire » mais aussi, « la présentation de soi repose toujours sur une négociation d'identité à travers laquelle le locuteur tout à la fois se pose, et tente d'imposer ou, tout au moins, de faire partager, ses façon de soi » (Amossy, 2000 : 24).

4. Je : le charisme du chef et la force du responsable

Dans ce titre, que nous avons proposé à cette étape de l'analyse des deux DI de Bouteflika, on remarque bien que la présence du concept « charisme » est frappante, du moins cela l'est pour nous, nous avons préféré dire charisme au lieu d'ethos, est-ce par soucis de style ou il y a des choses qui se cachent derrière ce mot ?

⁷² La catégorisation de l'image de soi se fait par le public mais largement visée par l'orateur.

⁷³ La question des thèmes traités dans les deux DI est présentée au premier chapitre analytique de cette thèse soit le chapitre 3 de la première partie.

Il est vrai que derrière chaque mot se trouve une notion qui, à travers le temps ou à cause d'une migration d'un domaine à un autre, elle s'est dotée d'un sens particulier plutôt qu'un autre. En effet, tout tourne, ici, autour du charisme, la question qui se pose est la suivante : peut-on remplacer ethos par charisme ? Peut-on dire que Bouteflika possède un charisme politique ? Si oui, comment peut-on le qualifier, et appartient-il à la légitimité de l'orateur, à son engagement ou à sa crédibilité ?

L'étude de l'ethos est une opération très complexe vue la richesse théorique à laquelle on assiste ces derniers temps, entre les travaux de Maingueneau (2002), ceux d'Amossy (2011), ceux de Charaudeau (2005) et bien d'autres, que des grands noms en analyse du discours avec des écrits convainquant et qui donnent envie d'aller plus loin que l'on avait l'intention d'arriver.

La réponse aux questionnements que nous nous sommes posés supra, se trouve dans un article de Charaudeau (2015) intitulé « Le charisme comme condition du leadership politique. » que nous avons pu consulter sur le web⁷⁴, dans lequel l'auteur s'interroge sur la notion pour lui donner un éventuel usage scientifique et en la faisant inscrire en AD.

Charisme, image ou représentation de soi, telles sont toutes les dénominations possibles qui peuvent concurrencer celle d'ethos, mais surtout la remplacer comme des substituts lexicaux dans les travaux en analyse du discours.

Dans ce qui va suivre, on va notamment s'intéresser à la mise au jour de la catégorisation de l'ethos transmis par le Président Bouteflika dans son discours d'investiture.

4.1. Image de soi et crédibilité : quelle stratégie du discours

Il s'agit, dans ce qui va suivre, de faire l'analyse de(s) l'image(s) de soi que se donne l'orateur dans ses DI. En effet, en prenant la parole devant un public large et hétérogène, l'énonciateur doit, dans une logique de persuasion, se doter de masques qui conviennent à chaque catégorie de son auditoire pour arriver à se montrer le plus crédible possible.

Cependant, l'analyse qui va se réaliser *infra* est basée sur une interprétation sous-jacente et qui fait appel à l'expérience de la chercheuse-analyste qui, faisant appel à un certains nombres de critères sociaux (en tant qu'algérienne), politiques (ayant vécue toute la période où Bouteflika est à la tête du pays), religieux (en tant que membre d'une société sensible à des

⁷⁴ L'une des difficultés rencontrées par un chercheur en Algérie est l'incapacité d'accéder aux écrits internationaux à cause de la pauvreté des BU et des librairies.

valeurs socio-culturelles très empreintes de religiosité arabo-musulmane)), et bien d'autres, réalise une lecture des DI afin d'obtenir une catégorisation des différentes postures empruntées par le chef de l'Etat dans le but de convaincre et de persuader.

En effet, l'organisation textuelle des deux discours ainsi que leur mise en scène d'énonciation permettent de rendre compte des ethos que chaque énoncé peut provoquer chez l'auditoire. Répertoire ces ethos consiste à réfléchir sur le processus de mise en adhésion au discours par le biais de l'ethos pris dans son caractère pur et non celui d'un élément de l'argumentation.

4.2. Ethos de légitimité

Il est clair que ce type d'ethos n'existe pas dans la classification faite par Charaudeau, mais nous avons jugé important de répondre aux exigences du type du discours que nous analysons dans cette thèse, celui de l'investiture et à la fois, on ne pouvait aucunement ignorer des énoncés dans lesquels le « je » est clairement explicités.

En effet, dans (31) de l'énoncé précédant, un droit de prise de parole est assurée par le fait que ce discours institutionnel soit prononcé pour affirmer un statut particulier, celui du président de la république algérienne. Ainsi, on parle ici d'un ethos de légitimité, une opération qui vise à justifier la prise de parole, à la confirmer et à s'autoriser de représenter tout le peuple algérien. Bouteflika tente dans [1] de mettre en valeur sa légitimité laquelle est reconnue par le corps social et qui lui confère cette position sociale et politique avec une reconnaissance pour le statut ainsi que pour les projets et les valeurs pour lesquels il s'est battu dans ses discours électoraux.

[1] « *Au moment où je prends mes fonctions de Président de la République (31), de par la volonté libre et définitivement souveraine du peuple algérien (32),...* ».

5. L'ethos de sérieux

L'ethos de sérieux est cette mise en exergue de la qualité en question (le sérieux) quant aux engagements de l'orateur par rapport à des projets qui sont, aux yeux du peuple, réalisables. Un discours de rêve n'ayant aucune relation avec la réalité pourrait heurter les Algériens c'est pourquoi le DI de Bouteflika est façonné selon l'état dans lequel est le pays. Pris aux sérieux, les problèmes que rencontre le peuple algérien, obstacles et difficulté immenses, crise sécuritaire, et chômage entre autres, apparaissent dans les DI de 1999 et de 2004.

[2] « ...c'est **un sentiment de profonde gravité que je ressens** (33). Car **je mesure pleinement l'immensité des attentes et des besoins du pays** (34), comme **je mesure l'importance et la difficulté des écueils qui se dressent encore sur la voie du renouveau national** (35). ».

[3] « Dans ce cadre (37), **je veux affirmer nettement que la sécurité des personnes et des biens est la responsabilité essentielle de l'Etat** (38)... ».

[4] « Pour ma part (64), **je m'engage** (65), dans un **esprit de large rassemblement** (66), à ne ménager aucun **effort** dans le cadre de l'exercice de mes prérogatives pour favoriser (67) ... ».

[5] « tels sont les **principaux objectifs du vaste dessein dont la mise en œuvre conditionne le retour de la pleine confiance dans les institutions étatiques et permettra de donner pertinence et pleine efficacité aux actions publiques de développement économique et social** (86). **J'œuvrerai à sa réalisation** avec **détermination et intransigeance** (87), convaincu que la **réhabilitation, la moralisation et la rénovation de l'Etat portent en elles la réponse aux revendications fondamentales de la société pour la justice** (88), la **dignité** (89), la **solidarité dans l'effort et les sacrifices** (90). ».

La promesse est un acte par lequel Bouteflika renoue ses relations avec son auditoire, capte son interlocuteur, déclare son engagement et se montre soucieux de l'avenir du pays et celui des citoyens, « *je m'engage* », « *J'œuvrerai à sa réalisation* », « *je veux affirmer la responsabilité essentielle de l'Etat* ». Des verbes assumés au futur simple, des formes précises comme le « vouloir affirmer », un verbe d'une portée sémantique considérable « s'engager », des lexèmes tels que rassemblement, responsabilité, réalisation, effort, et renouveau national souligne une énonciation à la fois centrée sur le sujet mais accompagnée de formulations qui ont pour objectif créer une présentation de soi sous une forme de sérieux.

Pour se montrer sérieux l'orateur a fait l'usage de certains lexèmes ayant pour contenu sémantique l'état dans lequel est l'Algérie de l'époque, « *l'immensité des attentes et des besoins du pays* », « *des écueils qui se dressent encore sur la voie du renouveau national* ». Telles sont des formulations qui créent cet ethos de sérieux considéré comme un ethos de crédibilité dans la classification de Charaudeau (2005).

5.1. L'ethos de vertu

La vertu, une composante essentielle de la rhétorique aristotélicienne est liée directement à la réflexivité énonciative. En effet, l'ethos de vertu est, en général, utilisé dans le but d'atténuer d'un degré⁷⁵ cette autorité politique afin de se rapprocher de son auditoire. Le recours à ce type de stratégie du discours permet un meilleur passage de l'idée que véhiculent certains énoncés.

Dans les deux énoncés suivants, certains lexèmes tels que « confiance », « honneur », « simplicité », « fier », « digne » et « respect » font partie d'un univers de vertu que partagent les deux instances politique et citoyenne.

Ce mode d'adoucissement de la puissance politique apparait dans le discours bouteflikien dans le but de mettre l'auditoire dans un univers de vertu pour oublier cette force et cette autorité imposée par l'ethos de puissance, qui, lui, met l'auditoire dans un certain état pour qu'il se plie aux exigences de politiques faites par l'orateur.

En effet, Bouteflika tente dans [6] et [7] de mettre en exergue des éléments appartenant à la à un imaginaire social qu'il partage avec son auditoire, une vertu, qui est censée guider les hommes dans leurs comportements et donc en réponse à son discours.

[6] « *Vous venez de me témoigner une fois encore votre confiance (6), en me confiant la lourde et difficile responsabilité de diriger le pays durant un nouveau mandat de cinq ans (7).* ».

[7] « *Je ne me contenterai pas de vous remercier du fond du cœur pour l'insigne honneur que vous me faites (8), car je veux vous dire (9), en toute simplicité (10), mais avec une émotion (11), qu'il m'est bien difficile de contenir (12), combien je suis fier de vous (13), de toutes les Algériennes et de tous les Algériens (14), qui ont donné au monde une image digne de respect (15), ...* ».

⁷⁵ Pourquoi d'un degré ? Car il y a d'autres types d'ethos qui ont vraiment cette fonction dans le discours en l'occurrence celui de l'humanité, de la solidarité, etc.

5.2. L'ethos de solidarité

Cet ethos a une valeur morale très grande, car se sentir assisté et aidé, dans une situation difficile, procure un sentiment de sécurité c'est pourquoi dans son DI, Bouteflika se montre solidaire avec les habitants de la région de la Kabylie⁷⁶ qui vivent dernièrement dans un raisonnement collectif de vouloir se séparer de l'Algérie car ils se sentent dominés par les dits « arabes ».

Dans [8], l'énonciateur tente de mettre rassurer les gens de la Kabylie pour garantir l'union en Algérie, tout en mettant en exergue cette relation solide entre la région et le pays auquel elle appartient.

La solidarité, pour faire taire une souffrance qui s'est installée au sein du groupe, permet cette mutualité et ce partage entre les deux instances. Cette stratégie et cette image crée chez l'auditoire un jugement plutôt favorable est sur celui qui parle et sur ce qu'il propose.

[8] « *En cet instant solennel (242), ma pensée va vers nos compatriotes de Kabylie (243), dont nous partageons les souffrances et les espoirs (244). Nous comprenons leurs préoccupations car (245), comme je l'ai maintes fois répété (246), la Kabylie ne serait rien sans l'Algérie (247), et l'Algérie ne serait pas l'Algérie sans la Kabylie (248).* ».

[9] « *Je suis confiant que nous parviendrons à une solution satisfaisante (257), permettant à cette belle région de notre pays (258), de renouer avec la prospérité et avec la joie de vivre (259), et à sa jeunesse de contribuer (260), aux côtés de tous les jeunes d'Algérie (261), à porter haut la gloire de notre pays et la dignité de notre peuple (262).* ».

5.3. L'ethos de Bouteflika : de la légitimité à l'identification

Comme il a été déjà avancé, l'ethos de l'identification est une image de soi plus tournée vers l'auditoire que sur l'orateur, c'est-à-dire que le but est de créer (pas uniquement car il se peut que l'image soit préexistante et que par le biais du discours on essaie juste de la mettre en valeur) cette image en soi pour que l'autre s'identifie en nous.

⁷⁶La Kabylie est une région berbérophone qui se situe au nord-est d'Algérie.

Dans ce qui va suivre, nous allons examiner les deux DI sur le plan de l'ethos d'identification, une stratégie adoptée par Bouteflika pour faire adhérer son public à ce qu'il propose. Cependant, il se peut que nous ne rencontrions pas tous les types (selon la classification⁷⁷ de Charaudeau) de cet ethos d'identification dans notre corpus.

5.4. Ethos du chef : quand le président se met au service du peuple

Les propriétés constitutives du discours politique varient selon la personne qui parle mais aussi selon la situation dans laquelle se trouve le politicien. Dans notre cas, l'investiture impose que le message soit plus concentré sur la personne de l'orateur que sur le public puisqu'il s'agit de confirmer un statut « celui du président de la république », donc nous supposons que cet ethos sera le plus représentatif et le fréquent dans le DI de 1999 comme pour celui de 2004.

Effectivement, dans les six énoncés suivants, que nous avons sélectionnés, pour l'analyse le président Bouteflika met en valeur son statut de président en se donnant l'image d'un chef qui préside, guide, répond de ses actes et de ses promesses, et de celui qui garantit l'avenir grâce à ce qu'il propose comme solution.

Par le biais de l'acte directif assuré par le syntagme « j'appelle » dans [10], l'orateur construit avec détermination et transparence cette image du chef qui va être perçue par le peuple algérien comme très positive.

[10] « *C'est pourquoi (152), au nom du peuple, grâce à lui et pour lui (153), **j'appelle** tous les fils de la Patrie Algérie (154), Patrie de tous les algériens (155), à prendre leur part à cette vaste entreprise sans quoi ils ne peuvent prétendre à devenir maîtres de leur destin quelles que soient les promesses (156).* ».

[11] « *Assurer concrètement la protection du citoyen contre tous les abus d'où qu'ils viennent, établir dans les faits le principe de la primauté de la loi et de l'égalité absolue devant elle, assurer que seuls le mérite et l'effort vaudront l'élévation et la considération sociales, garantir l'égalité des chances pour tous les citoyens, assurer l'impartialité de l'administration et la qualité des prestations de service public, consacrer*

⁷⁷ Une classification que nous jugeons exhaustive et qui répond bien aux exigences de notre corpus.

*des mécanismes objectifs pour la promotion des compétences et offrir à celles-ci le cadre adéquat à leur pleine expression, créer les conditions d'un contrôle ferme et efficace pour concourir à l'élimination des gaspillages et des détournements des moyens de la collectivité, tels sont les principaux objectifs du vaste dessein dont la mise en œuvre conditionne le retour de la pleine confiance dans les institutions étatiques et permettra de donner pertinence et pleine efficacité aux actions publiques de développement économique et social. **J'œuvrerai** à sa réalisation avec détermination et intransigeance, convaincu que la réhabilitation, la moralisation et la rénovation de l'Etat portent en elles la réponse aux revendications fondamentales de la société pour la justice, la dignité, la solidarité dans l'effort et les sacrifices. »*

Dans [12], la promesse vient ajouter une autre dimension au chef celle du responsable permettant ce rapprochement entre les deux instances qui semblent être dans le même univers celui de l'espoir et la conviction. Espoir en un chef va tenir à ses promesses et de les réaliser et conviction à l'égard de l'homme qu'ils ont choisi.

« Je m'en réjouis et je suis heureux », par ce double « je », Bouteflika le gouvernant est content de l'évolution qu'a connu la situation, après avoir garanti sa réussite comme un chef qui prend le devant et qui maintenant récolte le fruit de son investissement.

[13] « Cette évolution (289), je m'en réjouis et je suis heureux d'y avoir apporté ma contribution (290). ».

Dans l'énoncé [14], par le biais de l'expression « Je suis et resterai son fer de lance », l'orateur se met au service du peuple en faisant de lui-même « un fer de lance » agissant efficacement en faveur de tous les projets pour lesquels il s'est engagé durant sa candidature mais aussi pendant son premier mandat puisqu'il s'agit d'un extrait tiré du DI de 2004.

[14] « C'est de cette manière, qu'il a compris et accepté la signification de la continuité : éteindre l'incendie de la Fitna, avancer dans le chemin de la solidarité après tant d'années de braises, continuer dans la voie du développement, continuer à redorer le blason terni du pays sur la scène internationale. En toute chose et en chaque chose, construire et rester fiers de nos racines autant que de nos valeurs. Le peuple a livré son verdict d'adhésion. Je suis et

resterai à son service pour cette cause. Je suis et resterai son fer de lance. Je ne peux imaginer mission plus exaltante. »

C'est de cette manière que Bouteflika tente dans [14], de mettre en exergue image de lui-même du leadership qui contrôle, appelle, guide, promet, ressens, partage toutes les préoccupations de son peuple.

5.5. L'ethos d'humanité

Cet énoncé a été préalablement analysé comme faisant partie de l'ethos de solidarité mais nous le considérons, ici, comme représentatif aussi de l'ethos de l'humanité car quand on partage la douleur de l'autre on ne peut être autre qu'humanitaire.

En effet, quand l'orateur déclare qu'il partage la douleur des gens de la Kabylie qui se sentent tellement mal qu'ils veulent parfois devenir autonome politiquement et socialement du reste de l'Algérie. Par cette stratégie oratoire, l'énonciateur crée dans l'esprit de ce groupe tout comme pour le reste des Algériens qu'il est toujours à leur chevet en cas de problèmes et qu'il est celui qui est sensible à la douleur de tout citoyen souffrant de quelque chose.

[13] « *En cet instant solennel (242), ma pensée va vers nos compatriotes de Kabylie (243), dont nous partageons les souffrances et les espoirs (244). Nous comprenons leurs préoccupations car (245), comme je l'ai maintes fois répété (246), la Kabylie ne serait rien sans l'Algérie (247), et l'Algérie ne serait pas l'Algérie sans la Kabylie (248).* ».

Ce type d'ethos est présent dans le discours de 2004 seulement et est absent dans celui de 1999.

5.6. Ethos du gentleman

Cet ethos ne fait pas partie de la classification de Charaudeau, mais c'est notre corpus qui a exigé qu'on le crée dans ce modeste travail de recherche.

Nous avons choisi de lui attribuer le nom de l'ethos du gentleman parce qu'il ne concerne que les femmes pour qui le Président a choisi de consacrer une bonne partie de son discours. Il faut dire que la réalité sociale, en Algérie, donne moins d'importance à la femme en Algérie et ça n'est qu'avec l'arrivée de Bouteflika que la société commence à se féminiser, des postes qui étaient interdits aux femmes sont maintenant occupés par certaines d'elle sans aucune

gêne. Aussi, en matière juridique, beaucoup de textes concernant le code de la famille ont été modifiés en faveur des droits de la femme.

[16] « *Je veux également (281), m'adresser aux femmes algériennes (282), dont je connais les attentes et partage les revendications (283).* ».

Dans [16], Bouteflika, de la façon la plus expressive possible, s'adresse aux femmes en leur confirmant qu'il partage leurs revendications. A travers cette stratégie, l'orateur se montre comme un gentleman et arrive à obtenir l'adhésion des femmes algériennes à ce qu'il dit.

6. La neutralité : l'un des jeux de l'activité langagière de Bouteflika

Il est question ici d'orienter notre réflexion vers la neutralité dans les deux DI dont l'objectif serait de cerner les énoncés qui sont concernés par cette stratégie du discours permettant un effacement de l'énonciateur dans certains cas et une forme de distanciation dans d'autres.

Pour rappel, nous disons que l'objectif de ce chapitre était d'étudier l'identité verbale, qui est « *ce qui permet au sujet de prendre conscience de son existence qui se constitue à travers la prise de conscience de son corps (un être-là dans l'espace et le temps), de son savoir (ses connaissances sur le monde), de ses jugements (ses croyances), de ses actions (son pouvoir de faire)* » (Charaudeau, version en ligne consultée le 10-03-2016), dans toutes ses dimensions et ses fluctuations dans les deux DI de Bouteflika. Ce qui est le cas pour ce qui a été fait *supra* cependant ce qui se fera *infra* concernera toujours l'identité verbale de l'orateur mais prise dans un autre ongle de vue celui de la distanciation.

En effet, cet ethos de neutralité est une stratégie du discours qui infère aux énoncés concernés une valeur objective dans laquelle aucun jugement personnel de valeur n'est explicité. Cette attitude discursive est semblable à celle d'un scientifique qui « *raisonne sans passion [...] que ce soit pour expliquer les causes d'un fait, commenter les résultats d'une étude ou démontrer une thèse* » (Charaudeau, 2005⁷⁸).

Pour ce faire nous énumérons, dans ce qui va suivre, le caractère linguistique de ce type d'ethos :

⁷⁸ Version en ligne : [http://www.patrick-charaudeau.com/Quand-l-argumentation-n-est- que.html](http://www.patrick-charaudeau.com/Quand-l-argumentation-n-est-que.html) (consultée le 10 /03/ 2016)

- Omission des verbes de sentiments ou de jugements.
- Omission des adjectifs qui présentent une forme de subjectivité langagière.
- Emploi de la troisième personne à la place de la première personne appartenant à langage subjectif.

Tels sont les procédés qui permettent à l'énonciateur de créer dans son discours cet effet de non-engagement et donc une image de soi de neutralité qui s'oppose à celle où l'orateur s'affiche dans son discours d'une façon expressive.

Dans les énoncés [1] et [2], la neutralité est assurée par l'emploi du pronom de la non-personne « il », qui montre que les informations qu'apporte le discours viennent de soi. C'est un procédé langagier qui permet une certaine distanciation par rapport à ce qui a été dit.

[1] « *On sait que (47), pour d'autres peuples (48), il a fallu des siècles d'apprentissage et de lutte avant de se doter de systèmes démocratiques (49).* ».

[2] « *Il était peut-être inévitable qu'une élection de l'importance de l'élection présidentielle donne lieu à quelques excès regrettables durant la campagne qui la précède (59).* ».

[3] « Dans tous les secteurs de l'activité économique (210), cette orientation érige l'amélioration continue de la compétitivité en objectif central au côté du développement de l'emploi (211). Dans la mesure où **elles** peuvent permettre de réaliser ces objectifs (212), les solutions de partenariat et de privatisation pourront être mises en œuvre pour les entreprises publiques (213). ».

Le pronom « elles » dans [3], le projet de partenariat et de privatisations sont prévues pour les entreprises publiques mais ce projet est annoncé d'une façon objective c'est-à-dire que l'orateur à éviter de dire par exemple « j'ai décidé de privatiser... ». il s'agit donc d'une stratégie d'atténuation qui permet de rendre les choses évidentes sans aucun effort de reformulation ou de subjectivité annoncée.

Conclusion

Cette dernier chapitre nous a permis de travailler un côté tout à fait nouveau du discours d'investiture analysé celui de l'ethos de Bouteflika qui se fait de différentes façon et qui se présente sous différentes formes.

Dans un premier temps de l'analyse, nous avons orienté notre attention vers la distinction entre l'ethos dit et l'ethos montré, tous deux présents dans les deux discours analysés, afin de pouvoir les catégoriser par la suite.

Nous avons pu relever dans les DI de 1999 et de 2004 des similitudes quant au recours à certains types d'image et d'identité discursives comme celle de l'homme engagé, de la légitimation, du chef, et du garant. Cependant, d'autres ethos ne caractérisent que le DI de 2004 tel que celui de l'humanité, celui qu'on a appelé l'ethos du gentleman, et celui du responsable.

CONCLUSION DE LA PARTIE

Cette dernière partie est comme les deux autres faites de quelques chapitres théoriques et d'un chapitre analytique qui regroupent toutes les données (ou presque) des soubassements mis en valeur dans ce qui précède l'analyse.

En effet, nous avons pu, dans les chapitres 7,8, et 9, faire un bilan sur l'histoire de la rhétorique, celle de l'ethos, leur survol en Sciences du langage et en AD. Aussi, nous avons pu retracer le passage, d'une façon très succincte de l'ethos de la rhétorique à la sociologie, au marketing, à l'analyse du discours pour arriver à la fin à le situer en analyse du discours politique, le domaine dans lequel nous inscrivons notre corpus.

Le chapitre analytique nous a permis d'examiner notre corpus sur le plan de l'image de soi que se donne Bouteflika pour arriver à sublimer les projets pour lesquels il se bat. Pour cela, il a fait appel à deux grandes catégories d'ethos : la crédibilité et l'identification.

- (i) La crédibilité de l'orateur dans les deux DI est façonnée d'une façon à répondre à toutes les attentes du public. Certains ethos, en l'occurrence ceux du sérieux, de la vertu, de solidarité, et de compétence.
- (ii) L'identification, quant à elle, est assurée par un ensemble d'ethos notamment celui du chef, et celui de l'humanité.
- (iii) Enfin, un ethos a été créé dans ce travail de recherche celui du gentleman pour l'ensemble des énoncés dans lesquels l'orateur s'intéresse à la femme ses préoccupations et ses revendications.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

Cette recherche doctorale, consacrée à l'analyse textuelle, pragmatico-énonciative et rhétorique des discours d'investiture du président Abdelaziz Bouteflika prononcés en 1999 et 2004, nous a permis de mettre au jour les multiples stratégies discursives mises en œuvre par le chef de l'Etat pour mener à bien son projet d'action politique tel qu'annoncé dans les deux discours.

Partie à la recherche de procédés discursifs spécifiques par lesquels se matérialisent l'action politique et la stratégie d'influence dans l'allocution d'investiture, nous sommes parvenue à valider nos deux hypothèses de recherche initiales que nous rappelons ici :

- Les deux discours d'investiture 1999 et 2004 du président Abdelaziz Bouteflika auraient une organisation textuelle et rhétorique bien particulière.
- Le président Abdelaziz Bouteflika utilise dans ses deux discours d'investiture des stratégies énonciatives, pragmatiques et rhétoriques qui contribuent à ses actions politiques.

En effet, l'analyse thématique et comparative des deux discours d'investiture a permis de mettre au jour une constellation de thèmes majeurs qui sont communs aux deux discours, d'autres qui sont plus particuliers. Ainsi, le discours de 1999 est caractérisé par la présence de 40 séquences faites de 171 expressions et qui traitent 33 thèmes. Celui de 2004 est fait de 62 séquences qui englobent 361 expressions et qui abordent 52 thèmes. Donc, le DI de 2004 est plus long, traite plus de thèmes, et est formé de plus de séquences.

Du côté des convergences/divergences entre les deux DI quant aux thèmes étudiés, les résultats montrent que les similitudes sont au nombre de 14, et les dissemblances sont de 38. Notre explication des résultats repose sur un critère d'événement, puisque les deux discours ne s'inscrivent pas dans la même époque et ne sont pas produits pour satisfaire les mêmes objectifs imposés par le peuple et par le pays lui-même.

L'étude des actes de langage exprimés dans les deux discours d'investiture a montré que le mode du fonctionnement énonciatif du DI de 1999 est caractérisé par :

Premièrement : une forte utilisation de la quatrième personne mettant les deux pôles de l'énonciation dans une dynamique commune, et qui les appréhende dans une situation partagée. La quatrième personne réunit l'instance énonciative et citoyenne comme s'ils

partageaient les mêmes idées. Ainsi, l'orateur implique directement son auditoire dans son discours.

Deuxièmement, par une moyenne utilisation de la première personne faisant de Bouteflika la source, le garant, celui qui prend en charge son discours. Les énoncés concernés se présentent sous une forme très subjective laissant apparaître les idées de l'orateur ainsi que les thèses pour lesquelles il s'engage.

Troisièmement, la faible utilisation (par rapport aux autres) de la cinquième personne met le discours dans un mode disjonctif, qui sépare et discrimine la présence de celui qui parle et de ceux qui reçoivent son discours.

Quatrièmement, l'emploi de la première, la quatrième, et la cinquième personne construit le plan embrayé du discours.

En outre, Le DI de 1999 se caractérise par la présence de deux plans, le premier est le plan embrayé. Le second est dominé par des procédés d'effacement énonciatifs qui permettent de travailler l'évidence. La mise en place de ce jeu énonciatif travaille à la fois l'évidence, mais aussi la manipulation de l'énonciataire. En effet, ce processus d'illusion énonciative vise un faire-croire qui se traduit en un faire-faire collectif.

Quant au DI de 2004, il se caractérise, à son tour, par la présence de deux types de séquence, le premier est celui des séquences qui contiennent des embrayeurs qu'on va regrouper sous la catégorie du plan embrayé. Le second, quant à lui, est constitué de séquences qui sont dépourvues d'embrayeurs et sera catégorisé comme plan non-embrayé.

La comparaison des deux DI a révélé qu'ils ont été conçus de la même façon et dans le même raisonnement, c'est-à-dire que le plan embrayé domine les postures énonciatives du président Bouteflika. En effet, l'orateur choisit de se mettre avec son co-énonciateur dans une relation intersubjective.

En revanche, les deux DI présentent un côté marqué par un débrayage qui couvre l'instance fondatrice de l'énonciation. Cette stratégie d'effacement énonciatif entreprise par Bouteflika a pour but de laisser passer certains messages, que véhiculent les énoncés, comme implicitement faisant partie de l'énonciation. En effet, ce débrayage a un rôle précis celui de la mise au jour d'un procédé informatif mais sous une forme objective.

Au niveau des formules d'adresse, nous pouvons dire que le DI de 1999, caractérisé par l'emploi de « mesdames et messieurs », formule qui est moins approchante que les deux expressions du DI de 2004. Cela a pu être expliqué par les motifs suivants. En 1999, Bouteflika met en exergue son autorité et sa crédibilité, alors qu'en 2004, il choisit le rapprochement affectif et symbolique de la vie en commun. Cette différence réside, dans la réélection elle-même. Le public est, en 2004 plus, connus, plus proches, après une gouvernance de plus de cinq ans. Cela nous amené à confirmer que le choix des interpellatifs est lié directement aux ambitions discursives de l'orateur pour qui l'entreprise de l'influence et de la persuasion est un objectif majeur.

Quant à l'emploi des instances énonciatives personnelles, dans les deux DI de Bouteflika, l'emploi de la première personne du pluriel est plus important que celui de la première personne du singulier et celui de la deuxième personne du pluriel. Un « nous » qui permet et assure cette prise en charge des énoncés par l'orateur qui, en préférant utiliser ce déictique et pas un autre, dans ce cas, fait recours à cette stratégie pour un effet d'auto-désignation mais d'une façon un peu moins expressive que celle du « je ».

L'exploration des actes de langage dans les deux DI a montré une prépondérance des actes assertifs, expressifs, permissifs et déclaratifs.

Ces types d'actes de langage se combinent parfois à une autre stratégie oratoire dont se sert le chef de l'Etat, en l'occurrence l'éthos.

L'analyse des multiples manifestations de l'image de soi s'est faite à partir d'un raisonnement, celui de la mise en distinction, dans les séquences argumentatives qui se présentent à nous, de l'éthos-dit et l'éthos-montré pour parvenir, par la suite, à les répertorier. Le repérage des types d'éthos dans les deux DI a permis de mettre en évidence un nombre relativement important de catégories éthique : vertu, garant, chef, humanité, gentleman.

Ces configurations d'éthos sont le plus souvent mises au service de l'action politique en fonction du choix du thème et de socles de valeurs auxquels l'orateur veut faire adhérer son auditoire.

Comme tout travail de recherche s'ouvre sur des perspectives, notre analyse des deux DI de Bouteflika nous a permis de s'apercevoir de l'importance d'une analyse herméneutique des formations discursives à l'œuvre dans les discours en question. En effet, à maintes reprises, on s'est heurtée à la difficulté de saisir en profondeur les directions de sens qu'inspire la lecture

interprétative de certaines séquences discursives marquées par leur fort ancrage dans une temporalité singulière et une historicité différencié qui nécessitent le recours à un outillage analytique adéquat.

Nous pensons que les courants herméneutiques émanant des philosophies de Heidegger et de Gadamer, relues par Ricœur sont de nature à nous offrir des clés opératoires pour « comprendre » comment s'opère, se génère, se diffuse, se diffracte, se dissémine les multiples strates de sens à partir/dans le texte. Nous partageons avec Ricœur l'idée que tout texte ouvre sur un monde possibles, et sur cet horizon de recherche nous estimons que notre travail gagnerait à être enrichi, approfondi, développé toujours en continuité des autres horizons que cette recherche a permis de faire sourdre.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

A LA GUILLAUME, L-B, (2001), Les discours d'investiture des présidents américains ou les paradoxes de l'éloge. Paris : L'Harmattan.

ADAM, J-M. (1989), « Ordres du texte, ordre du discours », *Pratiques* n°13, p. 103-111.

ADAM, J-M. (1989), *Le texte descriptif*, Paris, Nathan.

ADAM, J-M. (1990), *Éléments de linguistique textuelle, théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Paris, Hachette.

ADAM, J-M. (1992), *Les textes types et prototypes*, Paris, Nathan

ADAM, J-M. (1999), *Le récit*, Paris, PUF, que sais-je ?

ADAM, J-M. (1999), *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Hachette.

ADAM, J-M. (2002), « Le style dans la langue et dans les textes », *Langue française*, n°135, p. 71-94.

ADAM, J-M. (2005), *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand, Colin.

AIT-CHAALAL A, (2002), « L'Algérie depuis 1962 : retour sur une histoire contrastée », *Revue internationale et stratégique*, n° 46, p. 61-72.

ALTHUSSER, L, (1976), « Idéologie et appareils idéologiques d'Etat", *Positions*, Paris, Éditions sociales, pp. 66 -125.

AMBROISE, B, (2005), « Le problème de l'ontologie des actes sociaux : Searle héritier de Reinach ? », *Les Études philosophiques* n°72, p. 55-71.

AMOSSY R, (2002), « Stéréotype » In MAINGUENEAU & CHARAUDEAU P, (eds), *Dictionnaire d'Analyse du Discours*. Paris, Le Seuil, p.547.

AMOSSY R, (2006), *L'argumentation dans le discours* (2e édition), Armand Colin.

AMOSSY R, (2010), *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, Presses universitaires de France.

AMOSSY R, (2014), « L'éthos et ses doubles contemporains. Perspectives disciplinaires », *Langage et Société*, n°149, p.13.30.

AMOSSY R, (ed.), (1999), *L'image de soi dans le discours*, Paris, Lausanne, Delachaux & Niestlé.

ANDRE S. (2000), *Le secret des orateurs*, Paris, Stratégies.

ANGENOT M. (1982), *La parole pamphlétaire*, Paris, Payot.

ARISTOTE (1998), *La rhétorique*, Paris, Gallimard

- AUSTIN, J., 1970 [1962], *Quand dire c'est Faire*, Paris, Seuil.
- BARTHES R, (1970), « L'ancienne rhétorique [Aide-mémoire] », *Communications*, 16, p. 172-223.
- BAYLON, C. & MIGNOT, X. (2005), *La communication*, Paris, Armand Colin.
- BAYLON, C., ET, MIGNOT, X. (2000), *Initiation à la sémantique du langage*, Paris, Nathan.
- BENVENISTE E, (1966), *Problèmes de linguistique générale*, T1/T2, Paris, Gallimard.
- BERNARD, L, (2011), *Le langage politique, discours, images, pratiques*. Paris : Ellipses.
- BOURDIEU P., (1982), *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- BOURDIEU P., (1984), *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOURDIEU, P, (1987), *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil.
- BOUTET J. & MAINGUENEAU D., (2005), « Sociolinguistique et analyse de discours : façons de dire, façons de faire », *Langage & société* n° 114, p. 15-47.
- BRETON, P. (2000), *La parole manipulée*, Paris, La découverte.
- BUFFON, B, 2002, *La parole persuasive*, Presses Universitaires de France, Paris
- CANIVEZ P. (1987), « Le sentiment et le politique », *Les Cahiers de philosophie Hannah Arendt. Confrontations* n°4, p. 53-80.
- CARTER-THOMAS Sh, & CHAMBERS A, (2012), « From text to corpus : A contrastive analysis of first person pronouns in economics article introductions in English and French, *Studies in Corpus Linguistics* 52, pp. 15-44
- CHAIB, K. (2004), *Bouteflika. Le président et son bilan. Le défi*, Alger, El Hikma.
- CHARAUDEAU, P (2005), "Quand l'argumentation n'est que visée persuasive. L'exemple du discours politique", in Burger M. et Martel G., *Argumentation et communication dans les médias*, Coll. "Langue et pratiques discursives", Éditions Nota Bene, Québec, consulté le 20 juin 2017 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications.
URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Quand-l-argumentation-n-est-que.html>
- CHARAUDEAU, P, (2009), « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique » *Corpus*, mis en ligne le 01 juillet 2010 : <http://corpus.revues.org/1674> (consulté le 16 janvier 2013).
- CHARAUDEAU, P. & MAINGUENEAU, D. (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- CHARAUDEAU, P. (1983), *Langage et discours, élément de sémiolinguistique (théorie et pratique)*, Paris Hachette.

- CHARLAND, M, (2003), « Le langage politique » Dans, GINGRAS, A-M (dir.), La communication politique, états des savoirs, enjeux et perspectives., Presses de l'université du Québec, p. 69-91.
- CULIOLI A., (1968), « La formalisation en linguistique », Cahiers pour l'analyse, T. 9, Paris, Seuil., p.106 – 117.
- CULIOLI A., (1973), « Sur quelques contradictions en linguistique », Communications n°20, Seuil, p. 83-91.
- CULIOLI A., (1973), Pour une linguistique de l'énonciation. Orphys.
- DANBLON E, (2005), La fonction persuasive : anthropologie du discours rhétorique : origines et actualité, Paris, Armand Colin.
- DANON –BOILEAU. L. (1987), *Énonciation et référence*, Paris, Ophrys.
- DECLERCQ G, (1992), *L'art d'argumenter*, Editions universitaires, Paris
- DHONDT R. & VANACKER B (2013), « *Ethos* : pour une mise au point conceptuelle et méthodologique », *CONTEXTES* [En ligne]n° 13, mis en ligne le 20 décembre 2013, consulté le 21 juin 2017. URL : <https://journals.openedition.org/contextes/5685>
- DOURY, M. & MOIRAND, S. (2004), *L'Argumentation aujourd'hui, Positions théoriques en confrontation*, Paris, Presse Sorbonne Nouvelle.
- DUBOIS, J., GIACOMO, M., GUESPIN L. et al. (1999), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse-Bordas/HER.
- DUCROT O, (1980), *Les mots du discours*, Paris, Les éditions de minuit.
- DUCROT O, (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- DUCROT, O., (1972), *Dire et ne pas dire*, Paris : Hermann.
- DUCROT, O., et, SHEAFFER, J-M. (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- EDWARDS, D, (1997), *Discourse and cognition*, Londres, Sage.
- EDWARDS, D, (2005), « Discursive psychology », dans Fitch (K. L.), Sanders (R. E.), *Handbook of language and social interaction*, Mahwah, NJ, Lawrence Erlbaum, p. 257-273.
- EGGS, E. (1999), «Ethos aristotélien, conviction et pragmatique moderne», in AMOSSY R, (ed.) *Images de soi dans le discours, La construction de l'ethos*, Paris, Lausanne, Delachaux et Niestlé, p.31-59.
- FOUCAULT M, (1969), *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT M, (1971), *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard.
- FUCHS, C., & LE GOFFIC, P. (2002), *Les linguistiques contemporaines*, Paris, Hachette.
- FUNDER, D.C., (2001). *The personality puzzle*. Norton, New York

- GARFINKEL, H., 1967, *Studies in ethnomethodology*. Englewood Cliff: Prentice Hall.
- GOFFMAN, E., (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne, t.1 : La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit.
- GOFFMAN, E., (1987), *Façons de parler*, Paris, Éditions de Minuit.
- GRICE, P., 1979, « Logique et conversation », in *Communication*, n°30, pp. 57-72.
- GRUNSHUPUN, Y (2014), « Au-delà de l'éthos discursif : l'éthos galant », *Langage et Société* n°149, p.85- 101.
- GUESPIN, L., (1971), « Problématique des travaux sur le discours politique », *Langages* n°23, pp. 3-24.
- GUIDERE, M. (2004), *Méthodologie de la recherche*, Paris, Ellipses.
- GUILHAUMOU J, & Maldidier D, (1986), « De l'énonciation à l'événement discursif en analyse de discours » *Histoire Épistémologie Langage*, tome 8, fascicule 2, pp. 233-242.
- HAILLET, P.P. (2005), *Pour une linguistique des représentations discursive*, Paris, de boek.
- HARRIS Z-S, (1969), « Analyse du discours », *Langages*, n°13, 1969. pp. 8-45.
- HERMAN, Th, & MICHELI, R, (2003), « Renforcement et dissociation des valeurs dans l'argumentation politique », *Pratiques*, n 117/118, p. 9-28
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2002), *L'Énonciation, de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., (1980), *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., (1990), *Les interactions verbales*, t.1, Armand Colin, Paris.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., (2001), *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Nathan.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., (2002), « Système linguistique et ethos communicatif », *Cahiers de praxématique* n°38, p. 35-57
- KLEIBER G, (1986), « Déictiques, embrayeurs, "token-réflexives", symboles indexicaux, etc. : comment les définir ? », *L'Information Grammaticale*, n°30, pp. 3-22.
- LANDRAGIN F & TANGUY, N, (2014), « Référence et coréférence du pronom indéfini on », *Langages* n°195), p. 99-115.
- LEHMAN, A. & MARTIN-BERTHET, F. (1989), *Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologie*, Paris, Dunod.

- MACE S, (2014), « L'amplification, ou l'âme de la rhétorique. Présentation générale », *Exercices de rhétorique*, 4, URL : <http://journals.openedition.org/rhetorique/364> (consulté le 16 juillet 2017)
- MADELON, V, 2008, « La médiacritique métadiscursive : le pathémique comme stratégie médiatique », *Semen* n°26, URL : <http://semen.revues.org/8400> (consulté le 28 mars 2017).
- MAINGUENEAU D, & CHARAUDEAU P, (eds.), (2002), *Dictionnaire d'Analyse du Discours*. Paris, Le Seuil.
- MAINGUENEAU D, (1991), *L'analyse du discours*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU D, (1993), « Analyse du discours et archive », *Semen* n°8, URL : <http://semen.revues.org/4069> (consulté le 10 juillet 2014).
- MAINGUENEAU D, (1999), « Ethos, scénographie, incorporation », in Ruth Amossy (éd.), *Images de soi dans le discours, La construction de l'ethos*, Lausanne : Delachaux et Niestlé), p. 75-101.
- MAINGUENEAU, D, (2002), « « Problèmes d'ethos », *Pratiques*, n°113, 2002, pp. 55-68
- MAINGUENEAU, D, (2004), Version révisée de « La situation d'énonciation entre langue et discours », texte paru dans le volume collectif *Dix ans de S.D.U.*, Craiova, Editura Universitaria Craiova (Roumanie), 2004, pp.197-210.
- MAINGUENEAU, D, (2013), « L'ethos : un articulatoire », *CONTEXTES* n°13, URL : <http://contextes.revues.org/5772> (consulté le 26 octobre 2017)
- MAINGUENEAU, D. (1991), *Analyse du discours, introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU, D. (1999), *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- MARROU H-I, (1981), *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*. 1- Le monde grec, Paris, Point-Seuil.
- MARTINET, A, (1991), *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
- MAYAFFRE, D, (2004), *Paroles de président. Jacques Chirac (1995-2003) et le discours présidentiel sous la V^e République*. Paris : Champion.
- MAYAFFRE, D, (2012), *Nicolas Sarkozy Mesure et démesure du discours (2007-2012)*, Presses de Sciences po, Paris.
- MCVITTIE, CH, & MCKINLAY A, (2012), « L'analyse du discours dans les pays anglo-saxons », *Bulletin de psychologie*, n°521, p. 429-439.
- MICHAUX C. & DOMINICY M., (2001), « Le jeu réciproque du cognitif et de l'émotif dans le genre épideictique » dans *La mise en scène des valeurs. La rhétorique de l'éloge et du blâme*, Dominicy M. et Frédéric M. dirs., Lausanne, Delachaux et Niestlé, p. 135-165.

- MOESCHLER, J, & REBOUL A, (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Éditions du Seuil, 562 p.
- MOTTE A. (2012) ; « 'L'art rhétorique' d'Aristote, une œuvre pour notre temps ? », *Peitho* 3, p.13-30.
- PERELMAN, Ch, & OLBRECHTS-TYTECA L, (1992) (5^e éd.). *Traité de l'Argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.
- PERELMAN, Ch, (1970), *Le champ de l'argumentation*, Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles.
- PERRIN L.(2009), « L'ethos de l'oralité comme forme de fiction énonciative dans la presse écrite », dans M. Burger, J. Jacquin et R. Micheli (éds), *Les médias et le politique. Actes du colloque « Le français parlé dans les médias » - Lausanne, 1-4 septembre 2009*, <http://www.unil.ch/clsl/page81503.html>.
- PLANTIN, Ch, (2002), « Auditoire » In MAINGUENEAU & CHARAUDEAU P, (eds), *Dictionnaire d'Analyse du Discours*. Paris, Le Seuil, p.172.
- RASTIER F., (2001), *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF.
- RIGAT, F, (2010) « « Mes chers compatriotes » : stratégies discursives de l'interpellation des électeurs dans les professions de foi », *Corela* H-S n°8, en ligne sur : <http://journals.openedition.org/corela/783> (consulté le 15 juin 2017)
- ROBILLARD de D, (de), (dir.), (2016), *Epistémologie et histoire des idées sociolinguistiques*, Glottopol n°28, revue de sociolinguistique en ligne.
- ROCHERIEUX, J, (2001), « L'évolution de l'Algérie depuis l'indépendance », *Sud/Nord* n° 14, p. 27-50.
- SACKS, H, (1992), *Lectures on conversation*, Oxford, Blackwell.
- SARFATI, G-E, (2005), *Précis de pragmatique*, Paris, Armand Colin.
- SAUSSURE, F. (de), (2002), *Cours de linguistique générale*, Bejaia, TALANTIKIT.
- SCHIFFRIN, D. (1994), *Approaches to Discourse*. Oxford: Blackwell.
- SIOUFFI, G., et, RAEMDONCK, (1999), *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Breal.
- TABET, E. (2003), *Convaincre, persuader, argumenter*, Paris : Presses universitaires de France
- TRUAN, N, (2015), « Stratégies de contournement de l'adresse et délocution : le tiers du discours politique », *ELIS, Echanges de linguistique en Sorbonne*, Vol.3, n°1, .pp 52-71.
- WEBER M. (1964), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

**PREMIÈRE PARTIE: POUVOIR, AUTORITÉ ET ACTION(S) POLITIQUE(S).
ANALYSE TEXTUELLE, PRAGMATICO-ENONCEATIVE ET RHÉTORIQUE DES
DISCOURS D'INVESTITURE DU PRÉSIDENT ABDELAZIZ BOUTEFLIKA (1999-
2004) : PROBLEMATISATION, CADRAGE THEORIQUE ET METHDOLOGIQUE,
SEGMENTATION ET ANALYSE THEMATIQUE DU CORPUS. 14**

INTRODUCTION DE LA PARTIE 15

**CHAPITRE 1. ANALYSE DU DISCOURS : ORIGINES, FILIATIONS,
TENDANCES ET CONCEPTS. 16**

Préambule 16

1. Origines de l'analyse du discours : au commencement était ... le discours 17

2. L'école anglo-saxonne de l'analyse du discours..... 18

3. La perspective micro de l'AD 19

3.1. L'analyse conversationnelle 19

3.2. La psychologie discursive 19

4. La perspective macro de l'AD 20

4.1. L'analyse du discours critique 20

4.2. L'analyse du discours d'obédience foucaldienne 20

5. AD et linguistique textuelle 21

6. L'AD et sociolinguistique : le discours, une interface socialement déterminée.... 25

7. Discours politique : strategies et pouvoir..... 26

7.1. Le politique..... 26

7.2. Les études en ADP : un panorama..... 27

Conclusion 29

**CHAPITRE 2. 1999 : DE L'HISTOIRE SOCIOPOLITIQUE DE L'ALGÉRIE AU
RENOUVELLEMENT POLITIQUE..... 30**

Préambule 30

1. L'Algérie pré-indépendante 30

1.1. Les Berbères 31

1.2. Les Phéniciens 31

1.3. Les Romains 31

1.4. Les Vandales..... 32

1.5. Les Arabes 32

1.6. Les Turcs 33

1.7. Les Français 33

2. L'Algérie post-indépendante..... 35

2.1. Ahmed Ben Bella : construire une identité nationale mais sous couvert du
socialisme populiste..... 36

2.2. Boumediene : Bâtir un Etat qui ne disparaît pas avec ses hommes..... 37

2.3. Chadli BenDjedid : Asseoir une Algérie socialement démocratique et
économiquement libérale..... 40

2.4. Chadli BenDjedid : Asseoir une Algérie socialement démocratique et
économiquement libérale..... 41

2.5. Ali Kafi : assurer la transition..... 42

2.6. Liamine Zeroual : Vaincre le terrorisme coûte que coûte 42

2.7. Abdelazziz Bouteflika : Instaurer la paix, construire un Etat de dignité 43

Conclusion 45

CHAPITRE 3. DISCOURS D'INVESTITURE : CHOIX DU CORPUS, CADRAGE CONTEXTUEL ET ANALYSE THÉMATIQUE.	46
<i>Préambule</i>	46
1. Le corpus : de 1999 à 2004	46
2. Le discours d'investiture en algérie : mythe ou réalité ?	47
3. Le discours d'investiture de 1999 : de la tradition au choix	48
4. Abdelaziz bouteflika	49
5. Protocole d'analyse	50
6. Segmentation du discours d'investiture de 1999	50
7. Segmentation du discours d'investiture de 2004	60
8. Comparaison des résultats de la segmentation.....	78
8.1. Les paramètres quantitatifs du corpus	78
8.1.1. La longueur des deux discours d'investiture	78
a- Résultats.....	78
b- Lecture interprétative du tableau.....	79
8.1.2. Le nombre des séquences dans les deux discours d'investiture	79
a- Résultats.....	80
b- Lecture interprétative	80
8.2. Les paramètres qualitatifs des thèmes	80
a- Résultats.....	85
b- Lecture interprétative	85
<i>Conclusion</i>	86
CONCLUSION DE LA PARTIE	87
DEUXIÈME PARTIE: ÉNONCIATION, PRAGMATIQUE ET ACTION DANS LES DISCOURS D'INVESTITURE BOUTEFLIKIENS (1999-2004) : APPROCHE THÉORIQUE ET ANALYTIQUE.....	88
INTRODUCTION DE LA PARTIE	89
CHAPITRE 4. L'AUDITOIRE, DÉFINITION ET CATÉGORIES.....	90
<i>Préambule</i>	90
1. L'auditoire : de l'être réel vers l'inscription dans le discours.....	90
1.1. Orateur et auditoire: deux notions corrélatives en rhétorique ancienne	90
a- Auditoire/destinataire.....	91
b- Auditoire/co-énonciateur	91
c- Auditoire/sujet destinataire	92
d- Auditoire/allocutaire	92
e- Auditoire/auditeur	92
f- Auditoire/public	93
1.2. Qu'est-ce qu'un auditoire? Quelles caractéristiques pour quels types ?	93
1.3. De quel auditoire parle-t-on ? Auditoire réel ou virtuel ?	93
1.4. L'adaptation de l'auditoire dans le discours : l'orateur construit son public en fonction de sa doxa	94
1.5. L'inscription de l'auditoire dans le discours	95
1.5.1. Les stéréotypes : éléments discursifs de l'inscription de l'auditoire	95
1.5.2. L'allocution : des indices de l'image de l'orateur dans son discours	96
1.5.2.1. Les designations nominales directes.....	97
1.5.2.2. La description de l'auditoire	97
1.5.2.3. Les marques de personne	97
1.5.2.4. Croyances et valeurs partagées	98
2. L'auditoire : de la différence à l'homogénéité.....	99

2.1. Auditoire homogène et auditoire composite.....	99
2.2. Auditoire homogène : de la fiction à la réalité	99
2.2.1. Auditoire qui partage les mêmes points de vue que l'orateur.....	100
2.2.2. Auditoire qui partage les mêmes valeurs que l'orateur.....	101
2.2.3. Auditoire qui refuse les points de vue de son orateur	101
<i>Conclusion</i>	103
CHAPITRE 5. ENONCIATION, PRAGMATIQUE ET ACTION DISCURSIVE : DES ACTES DU LANGAGE AU SERVICE DE L'ACTION SOCIOPOLITIQUE.....	104
<i>Préambule</i>	104
1. Enonciation : les concepts fondamentaux.....	104
1.1. L'énoncé	104
1.1.1. Enoncé vs énonciation.....	105
1.1.2. Enoncé vs discours.....	105
1.1.3. Enoncé vs texte.....	105
1.1.4. Enoncé vs phrase.....	106
1.2. Enonciation	106
1.3. Enonciateur	107
2. Personne	108
2.1. Personne et non-personne	108
2.1.1. La personne	108
2.1.1.1. « Je » et « tu »	108
2.1.1.2. « Nous » et « Vous ».....	108
2.2. Les possessifs « notre » et « nos », « votre » et « vos »	109
3. La non-personne.....	109
3.1. Le « il ».....	110
3.2. Le « on »	110
4. Les déictiques.....	110
4.1. Les déictiques spatiaux	112
4.2. Les démonstratifs.....	112
4.3. Proximité et éloignement.....	112
4.4. Déictiques temporels	112
4.5. Les adverbes d'énonciation	113
5. Naissance et définition de la pragmatique	113
6. Qu'est-ce qu'un acte du langage ?	114
7. La théorie classique.....	114
7.1. La version austiniennne de la théorie des actes de langage	114
7.1.1. Performatifs versus constatifs	117
7.1.2. La promesse: une stratégie du discours en action	117
7.2. La version searlienne de la théorie des actes du langage	117
7.2.1. Principes.....	118
7.2.2. Taxinomie	118
7.2.2.1. Les assertifs.....	119
7.2.2.2. Les directifs.....	119
7.2.2.3. Les promissifs	120
7.2.2.4. Les expressifs.....	120
7.2.3. Les déclaratifs	120
<i>Conclusion</i>	121
CHAPITRE 6. ANALYSE ENONCIATIVE ET PRAGMATIQUE DE L'INVESTITURE BOUTEFLIKIENNE (1999- 2004).....	122
<i>Préambule</i>	122

1. Protocole d'analyse	122
2. Bouteflika : pour une investiture partagée	123
2.1. Les Algériens au cœur de l'investiture bouteflikienne : l'incarnation du Peuple132	
2.1.1. Bouteflika : le président qui nomme son public	133
2.1.2. La part du prédécesseur dans le discours d'investiture : éloge à Liamine Zeroual	136
2.2. Bouteflika et le vouvoiement des Algériens	137
2.3. Agissons ensemble pour l'Algérie : un « nous » collectif	140
2.3.1. Grandeur et puissance du discours bouteflikien : un « je » amplifié	141
2.3.2. Pour une investiture réciproque : les Algériens concernés et impliqués...	142
2.3.3. Des projets pris en charge par l'Etat	146
2.3.4. Démocratie et concorde civile à l'indéfinit	148
3. L'Algérie : exaltation des croyances et des valeurs communes.....	150
3.1. L'amplification : une stratégie du discours d'investiture	151
3.1.1. L'accumulation comme stratégie d'amplification	151
3.1.2. L'extraordinaire au service de l'amplification.....	154
3.2. La communauté effet du discours bouteflikien	155
3.3. Les valeurs partagées : la place dans l'investiture bouteflikienne.....	156
4. Quand parler c'est agir : analyse des actes du langage	157
4.1. Les AL assertifs : sécurité et démocratie dans l'investiture bouteflikienne .	160
4.2. Les AL promissifs : les Algériens en pleine re-construction.....	163
4.3. Les AL expressifs : discours et émotion.....	165
4.4. Les AL déclaratifs : souveraineté du peuple pour la légitimation du président	166
<i>Conclusion</i>	167
CONCLUSION DE LA PARTIE	168
TROISIEME PARTIE. ETHOS DISCURSIF, IMAGE DE SOI ET SUBJECTIVITÉ	
DANS LES DISCOURS D'INVESTITURE BOUTEFLIKIENS (1999-2004):	
APPROCHE THÉORIQUE ET ANALYTIQUE.	169
INTRODUCTION DE LA PARTIE.....	170
CHAPITRE 7. RHÉTORIQUE ET ANALYSE DU DISCOURS.	171
<i>Préambule</i>	171
1. Petite histoire de la rhétorique	171
1.1. Les deux rhétoriques : Platon et Aristote.....	172
1.2. Le chemin de la Rhétorique d'Athènes à Rome	174
1.3. Du Moyen Age à la Renaissance	175
1.4. Du XVIIe au XVIIIe : une nouvelle chute.....	177
1.5. XIXe et XXe : l'époque de la (nouvelle) rhétorique	179
2. Rhétorique et genres de discours	185
2.1. Le genre judiciaire	186
2.2. Le genre délibératif.....	186
2.3. Le genre épideictique	187
3. Rhétorique et argumentation.....	189
3.1. La rhétorique : un art avant tout argumentatif	189
4. Logique et argumentation	191
4.1. Du rejet du formalisme logique	191
4.2. Porte ouverte à la logique informelle.....	192
<i>Conclusion</i>	194

CHAPITRE 8. L'ETHOS, GENÈSE ET DÉFINITION D'UNE NOTION.	195
<i>Préambule</i>	195
1. L'ethos: parcours chronologique	195
1.1. L'ethos avant même Aristote : une brève histoire	195
1.1.1. Le temps de Protagoras	198
1.1.2. Gorgias et la question de la vérité du discours.....	198
1.1.3. Platon et le rêve : un monde qui raisonne.	200
1.1.4. La condamnation platonicienne	200
1.2. L'ethos aristotélicien ou ethos discursif: la mise en confiance	201
2. L'ethos aristotélicien : les possibilités et les frontières d'un concept.....	206
2.1. Qu'est-ce que l'ethos aristotélicien ?.....	207
2.2. Relation entre ethos, pathos et logos	208
2.3. Le primat rhétorique de l'ethos et du pathos sur le logos : l'émotion comme moyen de persuasion	209
3. L'ethos en sciences du langage	211
3.1. L'ethos dans la sémantique pragmatique : la théorie de la polyphonie énonciative de Ducrot	213
3.2. L'ethos en analyse du discours	214
3.2.1. La scénographie énonciative de Maingueneau	215
3.2.2. L'incorporation discursive	216
3.2.3. Les catégories d'ethos.....	218
3.2.3.1. Ethos discursif et ethos prédiscursif ou préalable.....	219
3.2.3.2. Ethos dit et ethos montré	220
3.2.3.3. Ethos produit (ou construit) et ethos visé	221
3.2.3.4. Ethos effectif.....	221
3.3. L'ethos dans l'argumentation contemporaine de Perelman et la théorie des actes de langage d'Austin	223
4. L'ethos au carrefour des disciplines : de la sociologie à la linguistique.....	224
4.1. L'ethos : de la psychosociologie de Goffman à la linguistique des interactions verbales	225
4.2. L'ethos en psychologie sociale et en marketing et gestion des entreprises ..	227
4.3. L'ethos de Bourdieu: un concept central en sociologie.....	229
<i>Conclusion</i>	231
CHAPITRE 9. ETHOS POLITIQUE : DÉFINITION, CATÉGORIES ET CARACTÉRISTIQUES	232
<i>PRÉAMBULE</i>	232
1. Ethos collectif vs ethos singulier.....	232
2. L'ethos politique : du discours politique à la situation politique	233
3. Les catégories d'ethos : entre crédibilité (raison) et identification (affect)	233
3.1. L'ethos politique de crédibilité: construction d'une identité crédible dès lors la légitimité	234
3.1.1. L'ethos de sérieux	234
3.1.2. L'ethos de vertu	235
3.1.3. L'ethos de « solidarité ».....	236
3.1.4. L'ethos de compétence.....	238
3.2. L'ethos politique d'identification : la composition d'une image qui se construit au fil du discours.....	239
3.2.1. L'ethos de puissance	240
3.2.2. L'ethos de caractère	241

3.2.3. L'ethos d'intelligence	243
3.2.4. L'ethos d'humanité	244
3.2.5. L'ethos de « chef ».....	246
<i>CONCLUSION</i>	249
CHAPITRE 10. ANALYSE DE L'ETHOS DE L'INVESTITURE	
BOUTEFLIKIENNE DE 1999 À 2004.	251
<i>Préambule</i>	251
1. PROTOCOLE D'ANALYSE	251
2. LES DISCOURS D'INVESTITURE DE 1999 ET DE 2004 MIS EN SCENE .	252
2.1. Les discours inauguraux de 1999 et de 2004 et leur(s) scène(s)	
d'énonciation.....	252
2.2. Scène d'énonciation et ethos : rapport intrinsèques et extrinsèques au	
discours.....	253
3. L'ethos discursif d'investiture de Bouteflika : un jeu entre le discours et la	
realité.....	254
3.1. Parler au service de l'action : étude du(es) je-dit(s) et du(es) je-montré(s)..	255
3.2. Ethos préalable, discursif ou même (pré)textuel	258
4. Je : le charisme du chef et la force du responsable	258
4.1. Image de soi et crédibilité : quelle stratégie du discours	259
4.2. Ethos de légitimité	260
5. L'ethos de sérieux	260
5.1. L'ethos de vertu	262
5.2. L'ethos de solidarité	263
5.3. L'ethos de Bouteflika : de la légitimité à l'identification.....	263
5.4. Ethos du chef : quand le président se met au service du peuple	264
5.5. L'ethos d'humanité.....	266
5.6. Ethos du gentleman	266
6. La neutralité : l'un des jeux de l'activité langagière de Bouteflika	267
<i>Conclusion</i>	269
CONCLUSION DE LA PARTIE.....	270
CONCLUSION GENERALE	271
BIBLIOGRAPHIE	276
TABLE DES MATIERES	283
ANNEXES.....	290

ANNEXES

A. DISCOURS D'INVESTITURE DE 1999.

CEREMONIE DE PRESTATION

DE SERMENT

DISCOURS

(Alger, Mardi 27 Avril 1999)

Au Nom de Dieu, Le Clément et Miséricordieux,

Monsieur le Président,

Je vous remercie des félicitations que vous m'avez adressées et des vœux que vous avez bien voulu former à mon endroit pour l'avenir de l'Algérie.

Je voudrais, pour ma part, rendre hommage, en votre personne, à un grand patriote qui a eu à assumer les pouvoirs de la République en des heures particulièrement sombres de la vie du pays, menacé alors dans l'existence même de son Etat national.

Sous votre conduite, Monsieur le Président, l'Etat a pu écarter le spectre de l'effondrement, annoncé ici et là, réoccuper de nombreux domaines dans le champ de sa responsabilité, améliorer de manière significative la situation sécuritaire du pays et renouer avec la légalité constitutionnelle.

Le processus que vous avez engagé en 1995, nous l'avons encouragé et soutenu car nous sommes convaincus, comme vous, que c'est dans la voie de la démocratisation et de l'instauration de l'Etat de droit que se situent la sortie de la crise et la fin des épreuves que nous subissons.

A cet égard l'histoire retiendra, Monsieur le Président, qu'en faisant tenir, avec un souci extrême d'impartialité et de transparence, des élections présidentielles anticipées auxquelles vous n'étiez pas candidat, vous avez contribué, en dépit de vaines péripéties politiciennes, à une avancée déterminante de la culture et des principes démocratiques au sein de la Nation.

Mesdames, messieurs,

Au moment où je prends mes fonctions de Président de la République, de par la volonté libre et définitivement souveraine du peuple algérien, c'est un sentiment de profonde gravité que je ressens. Car je mesure pleinement l'immensité des attentes et des besoins du pays, comme je mesure l'importance et la difficulté des écueils qui se dressent encore sur la voie du renouveau national.

Le plein rétablissement de la paix civile et l'élimination de la violence dans les actes et dans les esprits sont les objectifs prioritaires de toute politique qui réponde aux vœux profonds de la nation.

Dans ce cadre, je veux affirmer nettement que la sécurité des personnes et des biens est la responsabilité essentielle de l'Etat, qui ne saurait tolérer, en aucune circonstance, les atteintes à son égard, et qui doit mettre en œuvre, les moyens, tous les moyens sans exception, dont il dispose pour s'opposer aux actes terroristes et ses supports pour les réprimer conformément à la loi.

Mais, parallèlement, les pouvoirs publics se doivent de rechercher les conditions du dépassement des causes qui, ayant pu contribuer directement ou indirectement à l'émergence de tels comportements abominables, continuent de favoriser leur perpétuation.

Toutes les forces politiques et toutes les bonnes volontés, tous ceux qui voudront prendre conscience des exigences qu'impose la vie en commun dans la Patrie commune, tous ceux qui conviennent de l'impérieuse nécessité de tourner une page douloureuse de notre histoire et d'assumer avec responsabilité les séquelles d'une tragédie collective dont les algériens seuls, et surtout les plus humbles, acquittent le tribut, doivent pouvoir s'associer à l'œuvre de restauration de la concorde civile à laquelle s'attachent tant d'enjeux vitaux pour la Nation, et à contribuer, ainsi, chacun à la mesure de son influence et de ses moyens, à exorciser les démons de la division et de la violence pour consolider les bases du nouveau départ, fondé sur le respect mutuel des convictions, la compétition pacifique des idées et des programmes, la garantie des droits constitutionnels intangibles aux libertés publiques et individuelles.

Pour ma part, je m'engage, dans un esprit de large rassemblement, à ne ménager aucun effort dans le cadre de l'exercice de mes prérogatives pour favoriser, sans arrière-pensée ni prévention d'aucune sorte, la convergence des efforts que dictent les objectifs vitaux d'une politique nationale, exclusivement nationale, de paix, d'ouverture au progrès et de construction démocratique.

Construire le projet démocratique, c'est aussi œuvrer à redonner leur légitimité profonde aux institutions de l'Etat dont le discrédit, du fait des pratiques malsaines et des dérives de tous ordres, a affaibli la conscience civique au sein de la Nation et contribué, essentiellement, à précipiter la crise aux multiples aspects que nous vivons.

Assurer concrètement la protection du citoyen contre tous les abus d'où qu'ils viennent, établir dans les faits le principe de la primauté de la loi et de l'égalité absolue devant elle,

assurer que seuls le mérite et l'effort vaudront l'élévation et la considération sociales, garantir l'égalité des chances pour tous les citoyens, assurer l'impartialité de l'administration et la qualité des prestations de service public, consacrer des mécanismes objectifs pour la promotion des compétences et offrir à celles-ci le cadre adéquat à leur pleine expression, créer les conditions d'un contrôle ferme et efficace pour concourir à l'élimination des gaspillages et des détournements des moyens de la collectivité, tels sont les principaux objectifs du vaste dessein dont la mise en œuvre conditionne le retour de la pleine confiance dans les institutions étatiques et permettra de donner pertinence et pleine efficacité aux actions publiques de développement économique et social.

J'œuvrerai à sa réalisation avec détermination et intransigeance, convaincu que la réhabilitation, la moralisation et la rénovation de l'Etat portent en elles la réponse aux revendications fondamentales de la société pour la justice, la dignité, la solidarité dans l'effort et les sacrifices.

Mesdames, messieurs,

Dans un monde où le rythme des mutations et du progrès technique est fortement accéléré, l'Algérie se doit de se doter des moyens de s'intégrer à ce mouvement général dans la préservation de son génie propre et de ses intérêts nationaux, sauf à sacrifier, dans une passivité inconsciente et suicidaire, ses chances de progrès dans un premier temps, son identité nationale et son indépendance ensuite.

Cette nécessité requiert, au premier chef, l'adaptation du système d'enseignement qui doit s'ouvrir davantage sur le monde, ses évolutions et ses exigences.

Elle requiert, dans le même ordre de priorité, le renforcement des conditions favorisant le développement et la valorisation des talents et des compétences, l'expression libre, l'échange et le débat d'idées, terrain sur lesquels, seuls, peuvent éclore la création intellectuelle et la

capacité scientifique et technique qui constitueront dans le monde de demain les seuls remparts efficaces contre l'inféodation totale des nations.

La même exigence d'évolution et d'adaptation s'impose à nous dans l'ordre de l'activité économique.

Les graves difficultés que nous connaissons en ce domaine - qui se traduisent par tant de frustrations et tant de souffrances - ont eu des causes diverses dont il n'est pas le lieu de revenir sur les tenants.

En tout état de cause, le travail, la rigueur et l'effort se sont trouvés gravement déconsidérés comme valeurs dans la société et comme principes dans la gestion des activités de la nation.

Là se situe le mal essentiel. Là réside l'obstacle majeur à la pleine expression de nos ressources et de nos capacités. Il nous faut tous, impérativement, prendre conscience de cette réalité et nous convaincre que seule la réhabilitation du travail et du mérite pourront donner leur plein sens et leur efficacité aux actions, incontournables par ailleurs, visant à la rationalisation et à la consolidation du cadre organisationnel de l'économie, à la restructuration du secteur public et à sa redynamisation, à la promotion de l'investissement privé et à sa réorientation vers les activités productives, à la conquête de nouveaux espaces pour notre agriculture et à sa modernisation.

C'est ainsi, seulement, que nous pourrons nous dégager d'une dépendance aliénante vis à vis des ressources énergétiques, c'est ainsi que nous pourrons nous hisser à la hauteur des exigences de la mondialisation et éviter que cette nouvelle configuration des relations économiques internationales ne constitue seulement, pour nous, un handicap supplémentaire et un facteur de régression.

C'est précisément au plan des relations internationales que nous ressentons dans notre dignité collective les dommages causés par l'affaiblissement de l'Etat, par la perversion de la conscience nationale et par la discorde civile.

Aussi, est-ce en manifestant clairement notre volonté de trouver ensemble, entre algériens la solution de nos problèmes et celle d'assumer solidairement notre destin collectif que nous permettrons de soutenir plus fermement sur la scène internationale notre droit, si chèrement conquis, à la souveraineté totale et au respect, et de revendiquer la part, toute la part qui nous revient - de par nos ressources potentielles, notre situation géostratégique, l'exemple qu'a constitué notre guerre de libération et notre rôle dans l'émancipation du tiers monde - dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques visant à la paix, à la stabilité et à la prospérité dans les espaces régionaux et les ensembles auxquels nous appartenons.

Mesdames, messieurs,

Le salut national dépend de nous et nous avons la responsabilité de le réaliser, de le réaliser seuls, et d'en accepter le prix dans le cadre de la consolidation de l'Etat national, du renforcement des Institutions de la République et de la promotion des libertés démocratiques.

Quant à notre place dans le monde qui se redessine, c'est tout naturellement en nous d'abord, et dans cette capacité à surmonter nos épreuves que nous pouvons l'affirmer.

Les voies du rétablissement et du renouveau existent, mais des tâches immenses nous sollicitent afin de les déblayer. C'est pourquoi, au nom du peuple, grâce à lui et pour lui, j'appelle tous les fils de la Patrie Algérie, Patrie de tous les algériens, à prendre leur part à cette vaste entreprise sans quoi ils ne peuvent prétendre à devenir maîtres de leur destin quelles que soient les promesses.

L'Algérie a des potentialités réelles. Elle a l'immense réserve de vitalité de sa jeunesse. Elle sera ce que nous voudrions qu'elle soit, elle peut être forte et prospère.

C'est à tous les algériens, par l'union, par l'effort et par la rigueur, de mériter l'avenir auquel nous aspirons. Il ne peut y avoir d'avenir que par notre volonté et notre mérite.

Monsieur le Président, Excellence, mesdames, messieurs, je vous remercie.

Vive l'Algérie.

Traduction : Aps

Consulté le 12 06 2013: <http://www.el-mouradia.dz/francais/president/recherche/presidentrech.htm> (Consulté le 12 06 2013)

B. DISCOURS D'INVESTITURE DE 2004.

CEREMONIE DE PRESTATION DE SERMENT

DISCOURS

(Alger, lundi 19 avril 2004)

Au nom de Dieu, Le Clément, Le Miséricordieux,

Algériennes, Algériens,

Mes chers compatriotes,

Vous venez de me témoigner une fois encore votre confiance, en me confiant la lourde et difficile responsabilité de diriger le pays durant un nouveau mandat de cinq ans.

Je ne me contenterai pas de vous remercier du fond du cœur pour l'insigne honneur que vous me faites, car je veux vous dire, en toute simplicité, mais avec une émotion, qu'il m'est bien difficile de contenir, combien je suis fier de vous, de toutes les Algériennes et de tous les Algériens, qui ont donné au monde une image digne de respect, celle d'un peuple conscient de ses responsabilités et qui, après avoir triomphé de toutes ces années de violence et surmonté inondations et tremblements de terre, a montré non seulement, son attachement à la démocratie mais, sa capacité à la mettre en application.

Les élections qui viennent de se dérouler dans notre pays, peuvent servir de modèle à bien d'autres sociétés qui appellent à la démocratie sans pouvoir en faire usage pour elles-mêmes. La campagne électorale a permis une réelle mobilisation des citoyens et a suscité leur intérêt pour les affaires qui nous concernent tous. Ce réveil de la conscience nationale, il

faudra le maintenir et en faire le levier de notre action future, à laquelle nous devons tous nous associer dans un même élan de solidarité et d'attachement à notre pays.

Maintenant, que les feux de la campagne électorale sont éteints, nous devons en tirer les enseignements, car nous avons vécu là, un moment particulièrement, important de notre vie nationale. La liberté totale, dont ont bénéficié les candidats pour développer leurs programmes et porter leur appréciation sur le mandat précédent, l'assistance nombreuse des citoyens à toutes les réunions électorales, montrent d'abord que les préoccupations concernant la sécurité, passent désormais, au second plan sur l'ensemble de notre territoire national. C'est parce que le terrorisme a été vigoureusement et efficacement réduit à quelques poches de résistance que les algériens ont pu porter leur attention sur les problèmes qui ont fait l'objet de la campagne.

Ceci est donc, une première constatation qui doit nous permettre à tous de reprendre espoir, de revenir à une vie normale, et qui doit nous inciter à marquer notre gratitude à l'égard des services de sécurité et de l'ANP dont la vigilance et les sacrifices hélas trop lourds ont permis d'aboutir à un tel résultat.

Cette élection et la campagne qui l'a précédée ont, d'autre part, montré l'aptitude des algériens à s'accommoder de la démocratie dans notre vie politique. On sait que, pour d'autres peuples, il a fallu des siècles d'apprentissage et de lutte avant de se doter de systèmes démocratiques. D'autres y aspirent sans doute, mais sans parvenir à y accéder. L'attitude des algériens, qui ont eu à opérer des choix, engageant leur avenir et leur responsabilité, est un signe réconfortant de leur maturité et de leur lucidité et, comme l'histoire l'a toujours montré, un peuple qui a une telle conscience de ses intérêts et de ses devoirs, ne pourra jamais être entraîné dans des aventures mettant en cause son devenir et l'avenir de ses jeunes générations.

Il était peut-être inévitable qu'une élection de l'importance de l'élection présidentielle donne lieu à quelques excès regrettables durant la campagne qui la précède. Notre tempérament d'algériens ou plus généralement de méditerranéens, connus pour leur

exubérance et la volubilité de leurs réactions, peut expliquer ces écarts qui, par bonheur, se sont pour la plupart limités à des écarts de langage. Il est clair, qu'il nous reste encore beaucoup à apprendre pour savoir nous supporter les uns les autres et pour parvenir à débattre en toute sérénité de nos divergences sans nous laisser dominer par nos passions ou par nos sympathies ou nos antipathies.

Il y a pour nous tous, un long apprentissage à entreprendre dans tous les actes de notre vie quotidienne. Ce sera le fruit de l'éducation qui devrait être dispensée d'abord dans la famille, puis dans l'ensemble du système éducatif, et enfin par l'exemple qui devrait être donné par tous ceux qui exercent une responsabilité dans notre société.

Ce souci n'était pas absent de mes préoccupations, lorsque dès le début de mon premier mandat, j'ai lancé un appel à la Concorde Civile. Bien sûr, il s'agissait avant tout de mettre un terme à plus de dix années de violence et de destruction. Trop de sang avait coulé et notre pays donnait de lui une bien triste image sur la scène internationale.

Il fallait que cela cesse et que, moyennant un effort souvent pénible pour ceux qui étaient touchés dans leur chair, les algériens oublient le langage de la haine et reviennent à la raison et à une vie normale.

L'unanimité avec laquelle cette proposition a été appuyée par le peuple ainsi que, l'adhésion que lui a apportée le Parlement, prouvent que la violence et la haine avaient dépassé le stade du supportable et que, dans leur grande majorité, dans leur immense majorité, les algériennes et les algériens voulaient que s'instaure enfin la Concorde Civile à laquelle je les appelais.

En toute bonne foi, on doit reconnaître que cette politique a largement, réussi à rendre aux algériens le goût de la vie, en les débarrassant des menaces permanentes qui les faisaient vivre un enfer quotidien.

Certes, il y a encore à faire pour faire disparaître toute trace de terrorisme et nous nous attellerons à le faire, en nous appuyant encore une fois sur notre vaillante armée et sur nos services de sécurité qui ont payé le prix fort pour l'expérience qu'ils ont maintenant, acquise dans ce genre de combat.

De plus, le terrorisme s'étant généralisé au monde entier, c'est dans le cadre d'une mobilisation internationale que nous inscrivons notre combat qui, dès lors, prend une autre dimension et un autre caractère.

Je peux donc, sans risque d'être contredit, affirmer que c'est grâce à la politique de Concorde Civile que les élections présidentielles ont pu être organisées de la manière la plus normale et qu'elles se sont déroulées à la satisfaction de tous, et notamment des nombreux observateurs étrangers que différentes institutions internationales ont délégué pour en suivre les phases successives.

Je voudrais que ce deuxième mandat, que vient de me confier le peuple algérien, serve à consolider les résultats de la Concorde Civile. Il doit promouvoir une véritable réconciliation nationale qui en élargirait les effets et nous permettrait, en renforçant la cohésion de notre société, en combattant l'exclusion et la pauvreté, de consacrer l'ensemble de nos énergies et de nos ressources au développement de notre pays, qui doit sortir définitivement du sous-développement et regarder sans crainte vers l'avenir, car l'épreuve douloureuse et tragique qu'il vient de traverser aura durci la volonté de notre peuple et affermi son aspiration au progrès et à la prospérité.

La voie a, déjà, été tracée durant mon premier mandat, pendant lequel des réformes fondamentales ont été préparées, touchant en particulier le système judiciaire, les missions et le fonctionnement de l'Etat et enfin le système éducatif. Comme vous le savez, cette préparation a été l'occasion d'une très large consultation et les propositions qui en ont résulté

ont été formulées par des experts et des spécialistes, chacun agissant dans son domaine. Des mesures ont déjà été prises, qu'il s'agira de compléter et de mettre en œuvre, toujours en association avec l'opinion publique, qui devra être dûment éclairée sur nos motivations et sur nos objectifs. Dans ce domaine, comme dans tous les autres, nous ferons tout pour améliorer la communication entre les organes du pouvoir et les citoyens, par une information responsable et honnête, consciente de ses devoirs et de sa responsabilité dans le renforcement de notre cohésion nationale et dans l'image que nous donnons de notre pays au monde entier qui nous observe et qui nous juge.

Dans son message simple, mais puissant, avec une maturité exemplaire et un sens élevé des responsabilités, le peuple vient d'exprimer, avec force, son adhésion aux réalisations accomplies dans chaque secteur durant le premier quinquennat. Il a exprimé sans détour son attachement à la poursuite du projet proposé de modernisation de la société.

C'est de cette manière, qu'il a compris et accepté la signification de la continuité : éteindre l'incendie de la Fitna, avancer dans le chemin de la solidarité après tant d'années de braises, continuer dans la voie du développement, continuer à redorer le blason terni du pays sur la scène internationale. En toute chose et en chaque chose, construire et rester fiers de nos racines autant que de nos valeurs. Le peuple a livré son verdict d'adhésion. Je suis et resterai à son service pour cette cause. Je suis et resterai son fer de lance. Je ne peux imaginer mission plus exaltante.

Mais il est clair, à cet égard, que rien ne se réalisera sans la mobilisation de toutes les énergies. Ne dilapidons pas nos chances. J'appelle chaque Algérienne, chaque Algérien, à s'investir pleinement dans cette œuvre de redressement et de renouveau national. J'appelle chacun, sans exclusive, à apporter sa contribution à l'effort commun. J'appelle chacun, à l'usine, au champ, à l'école, à l'université, au bureau, à son lieu de travail aussi bien qu'à la maison même, à s'investir pour produire le mieux-être.

Il n'y a pas de miracle et je n'ai pas la prétention de pouvoir faire des miracles. Le seul miracle reste le travail, le travail du peuple algérien tout entier. Il fera l'Algérie d'aujourd'hui, et de demain. Il créera le développement. Il créera le bonheur. J'appelle tout le peuple à renouer avec les valeurs du travail. J'appelle tout le peuple à partir en guerre contre le laisser-aller, le gaspillage, la mauvaise gestion. C'est un impératif existentiel de valoriser le travail bien fait et de privilégier la vertu du travail constamment évalué à tous les niveaux de la hiérarchie.

L'effort de construction nationale auquel tous les algériens, sans distinction aucune, sont appelés à participer, sera exclusivement fondé sur les valeurs sûres du travail, de la compétence, du mérite, de la bonne organisation et de la gestion efficiente. L'Algérie a plus que jamais besoin que les meilleures performances de ses enfants soient au rendez-vous.

En matière économique, notre pays se trouve à un moment décisif de son redéploiement. L'effort public, à travers le plan de soutien à la relance économique qui a fortement dynamisé l'activité, doit pouvoir désormais être relayé pour permettre d'installer durablement le pays dans une trajectoire de croissance auto entretenue. Un tel enchaînement est favorisé, dorénavant, par la stabilité macro-économique que nous nous sommes efforcés de construire et de consolider ; par la position financière extérieure considérablement renforcée de notre pays et par les sensibles améliorations apportées au cadre normatif de fonctionnement de l'économie.

Ces améliorations seront poursuivies avec continuité et intensité. Notamment, par la modernisation et la dynamisation du secteur bancaire public, faisant suite à l'assainissement financier, récemment réalisé. Par l'allègement de contraintes bureaucratiques qui continuent de peser négativement sur l'investissement et l'activité économique. Par l'assainissement, le développement et la fluidification du marché foncier industriel. Par des adaptations du système fiscal en vue de favoriser, en particulier, l'orientation de l'investissement vers les activités à fort contenu de valeur ajoutée et main d'œuvre, ainsi que la résorption de l'économie informelle.

Il est vital pour notre pays de se dégager progressivement de la dépendance par rapport aux hydrocarbures et de commencer à préparer son économie à l'après pétrole dans un contexte de mondialisation accélérée.

Dans tous les secteurs de l'activité économique, cette orientation érige l'amélioration continue de la compétitivité en objectif central au côté du développement de l'emploi.

Dans la mesure où elles peuvent permettre de réaliser ces objectifs, les solutions de partenariat et de privatisation pourront être mises en œuvre pour les entreprises publiques. Mais en aucun cas, il ne saurait s'agir de brader le patrimoine national ni de dessaisir, de quelque manière que ce soit la puissance publique des intérêts stratégiques de la nation.

Dans cette phase infiniment mouvante et incertaine des relations dans le monde, notre pays s'est renforcé par sa victoire démocratique et son retour à la stabilité. Il sera mieux assuré dans la défense et la promotion de ses intérêts, en conformité avec ses idéaux de paix, de justice et d'équité. Il s'attachera comme par le passé à exprimer concrètement ses solidarités naturelles. Au sein du Maghreb Arabe, d'abord, où il continuera sans relâche, par-delà les conjonctures, à œuvrer pour faire progresser dans les faits la construction régionale.

Au sein du monde arabe, où il soutiendra, naturellement et sans faille, la juste lutte du peuple palestinien ; où il militera pour le rétablissement de la pleine souveraineté irakienne dans l'intégrité de son territoire ; où il s'associera à tous les efforts visant à favoriser la modernisation et la résorption d'un retard dangereusement aggravé dans le développement social et culturel.

En Afrique, enfin, où il s'associera pleinement aux efforts collectifs de promotion de la paix ainsi, qu'à la revendication d'un ordre du monde plus équitable, plus solidaire et plus humain.

Algériennes, Algériens,

Mes chers compatriotes,

En cet instant solennel, ma pensée va vers nos compatriotes de Kabylie, dont nous partageons les souffrances et les espoirs. Nous comprenons leurs préoccupations car, comme je l'ai maintes fois répété, la Kabylie ne serait rien sans l'Algérie, et l'Algérie ne serait pas l'Algérie sans la Kabylie. Discutons pacifiquement des problèmes qui se posent, poursuivons le dialogue qui a déjà été engagé et qui a commencé à porter ses fruits. Prenons garde surtout de ne pas céder aux extrémistes de tous bords, car tout extrémisme en engendre un autre et conduit nécessairement à la violence, aux affrontements et à la ruine. Il n'est pas de problème insoluble, lorsque sont mis en œuvre l'esprit de tolérance et la volonté de compréhension mutuelle, lorsque sont pris en charge et les intérêts locaux et les intérêts nationaux. Je suis confiant que nous parviendrons à une solution satisfaisante, permettant à cette belle région de notre pays, de renouer avec la prospérité et avec la joie de vivre, et à sa jeunesse de contribuer, aux côtés de tous les jeunes d'Algérie, à porter haut la gloire de notre pays et la dignité de notre peuple.

De même, je ne peux manquer, en ce jour, d'accorder une pensée fraternelle à tous ceux de nos compatriotes expatriés et qui viennent de montrer, de la manière la plus éloquente, leur attachement à leur pays. Leur participation très importante au dernier scrutin est un signe certain de grande maturité, mais aussi, une preuve indéniable de l'intérêt qu'ils portent à l'évolution de notre pays. Je les remercie d'avoir, eux aussi, exprimé avec tant de force et de conviction la confiance qu'ils ont voulu me témoigner, et je tiens à les assurer qu'ils ont une place privilégiée dans nos préoccupations. Notre souhait le plus cher est qu'ils puissent un jour, que nous voudrions le plus proche possible, réintégrer leur patrie et y

prendre la place qui restera la leur, au sein de notre peuple pour contribuer avec nous à œuvrer pour sa prospérité et sa dignité.

Je veux également, m'adresser aux femmes algériennes, dont je connais les attentes et partage les revendications. Nous ne pouvons pas accepter que la femme algérienne soit soumise à un statut qui porte atteinte à ses droits et la condamne à une condition inférieure à celle de l'homme.

Certes, des avancées remarquables ont été réalisées par l'accession de la femme à toutes les responsabilités au sein des institutions nationales et par son entrée dans toutes les professions et tous les métiers, même dans ceux qui étaient supposés réservés à l'élément masculin.

Cette évolution, je m'en réjouis et je suis heureux d'y avoir apporté ma contribution. Mais, nous ne devons pas nous arrêter en si bon chemin. D'autres tabous restent encore à renverser et notamment, dans certaines mentalités qui n'arrivent pas à s'ouvrir sur la modernité.

Ce combat que nous avons engagé aux côtés des femmes algériennes, n'est pas facile, parce qu'il ne vise pas moins qu'à renverser un ordre social plus que millénaire et que pour cela, il faut s'attaquer à des montagnes de préjugés et d'interdits.

La même situation s'est d'ailleurs, présentée dans beaucoup d'autres pays du monde occidental qui ne se sont pas encore, totalement, libérés de conceptions périmées en ce qui concerne la place de la femme dans leur société.

Je veux donc, dès à présent, rassurer toutes les femmes algériennes et leur demander d'apporter leur contribution éclairée et enthousiaste à cette lutte pour leurs droits, mais

également, pour l'édification d'une société plus libre et plus humaine, et pour l'introduction dans nos mœurs des principes de tolérance et de fraternité. Ne sont-elles pas sources de vie, elles qui sont les premières à ouvrir nos yeux sur le monde et à nous préparer à y faire nos premiers pas ?

Je veux enfin, et avant de terminer, me tourner vers nos jeunes, vers cette jeunesse bouillonnante et quelquefois turbulente, qui, happée par une modernité envahissante, ne comprend pas toujours nos hésitations et ne nous pardonne ni nos erreurs ni nos échecs.

Il est vrai que, nous avons été jeunes nous aussi, mais, en toute sincérité, peut-on comparer notre jeunesse à celle de nos jeunes d'aujourd'hui ? La vie était peut-être plus simple de notre temps alors que, pour tous ces jeunes, elle représente un chemin difficile et semé d'obstacles et les engage dans une compétition impitoyable à laquelle ils ne sont pas toujours bien préparés.

Nous voudrions bien sûr que, le jeune algérien puisse vivre comme les jeunes dont il suit les tribulations dans les programmes de télévision, nous voudrions lui offrir les mêmes facilités et le faire bénéficier de tous les agréments d'une vie qui lui permettrait de s'épanouir et de faire fructifier ses potentialités.

Nous sommes hélas ! Loin de cette situation et nous sommes les premiers à nous en attrister, car c'est tout naturellement, que nous rêvons le meilleur pour nos enfants. La nouvelle génération sera peut-être plus indulgente à l'égard de ses aînés, en retrouvant à travers l'histoire de notre pays, toutes les étapes qu'il a fallu franchir, et au prix de quels sacrifices, pour faire de notre pays cette Algérie qui a redonné à ses enfants la dignité et leur permet de faire des rêves d'avenir.

Nos efforts en faveur du développement, n'ont peut-être pas toujours été bien inspirés, mais il faut maintenir notre progression, car nous sommes seuls responsables de notre devenir.

J'invite donc, cette jeunesse ardente et peut-être désespérée à reprendre espoir, car les portes de l'avenir peuvent s'ouvrir sur des horizons prometteurs si nous persistons dans nos efforts.

J'engage tous les jeunes à participer à cette grande et exaltante œuvre de construction d'une Algérie forte et digne, car ils peuvent lui apporter l'enthousiasme de leur jeunesse et la détermination qui la caractérise.

Algériennes, Algériens,

Mes chers compatriotes,

Vous venez de m'investir d'une très lourde responsabilité. Si je vous remercie de votre confiance, je veux également, vous adresser un appel à reprendre espoir dans l'avenir de l'Algérie et dans le vôtre. Les années difficiles que nous avons vécues constituent une épreuve que nous devons laisser derrière nous, mais nous devons en tirer tous les enseignements pour mener à bien l'œuvre de reconstruction et de réconciliation à laquelle nous devons tous nous atteler.

Apprenons à nous aimer et à nous comprendre, apprenons à joindre nos énergies vers un même but, celui d'être fidèles au rêve qui a animé nos martyrs, cette image d'une Algérie indépendante et d'un peuple algérien debout et fier, pour laquelle, ils ont souffert et accepté le sacrifice suprême.

Gloire à nos martyrs !

Vive l'Algérie éternelle !

**C. BIOGRAPHIE OFFICIELLE DU PRESIDENT ABDELAZIZ
BOUTEFLIKA.**

BIOGRAPHIE OFFICIELLE

Né le 2 mars 1937, Abdelaziz Bouteflika milite très tôt pour la cause nationale ; il achève ses études secondaires quand il rejoint L'armée de Libération Nationale (ALN) en 1956.



Il est chargé d'une double mission de contrôleur général de la wilaya V en 1957 et 1958. Officier en zone 4 et en zone 7 de la Wilaya V, il est ensuite attaché au PC de la wilaya V, puis, successivement, au PC du «COM Ouest», au PC de l'état-major «Ouest» et au PC de l'état-major général de l'ALN. En 1960, le Commandant Abdelaziz Bouteflika est affecté aux frontières méridionales du pays pour commander le «front du Mali » dont la création entraine dans le cadre des mesures visant à faire échec aux entreprises de division du pays de la part de la puissance coloniale; ce qui lui vaudra le nom de guerre de Si Abdelkader El Mali.

En 1961 il entre clandestinement en France dans le cadre d'une mission de contact avec les leaders historiques de la Révolution détenus à Aulnoy.

En 1962, Abdelaziz Bouteflika est député à l'Assemblée Constituante et devient, à 25 ans, ministre de la jeunesse, des sports et du tourisme du premier gouvernement de l'Algérie indépendante. Il est également membre de l'assemblée législative en 1963, avant d'être nommé, la même année, ministre des affaires étrangères



En 1964 il est élu par le congrès du front de Libération Nationale en qualité de membre de Comité Central et membre du bureau politique. Abdelaziz Bouteflika prend une part active au réajustement révolutionnaire de juin 1965 qui verra l'instauration du Conseil de la Révolution - dont il est membre - sous la présidence de Houari Boumediene.

Reconduit dans les fonctions de ministre des affaires étrangères, il anime, jusqu'en 1979, une action diplomatique qui vaudra à son pays un prestige, un rayonnement et une influence qui établiront l'Algérie comme un des leaders du Tiers-monde, et, à ce titre, comme

interlocuteur recherché des grandes puissances. Il définit ainsi la ligne directrice dont la diplomatie algérienne ne se départira plus par la suite, fondée sur le respect du droit international et le soutien aux causes justes à travers le monde.

Diplomate chevronné et reconnu, Abdelaziz Bouteflika impulsera, pendant plus d'une décennie, la politique étrangère qui mène aux grands succès de la diplomatie algérienne, dont le renforcement et l'unification des rangs arabes lors du sommet de Khartoum de 1967, puis lors de la guerre d'octobre 1973 contre Israël, la reconnaissance internationale des frontières de l'Algérie et l'instauration de relations de bon voisinage et de fraternité avec les pays limitrophes, ou encore l'échec de l'embargo contre l'Algérie suite à la nationalisation des hydrocarbures.

Abdelaziz Bouteflika joue également un rôle important dans la consolidation des organisations du tiers monde et le renforcement de leur unité d'action, notamment à travers son action lors de la conférence des 77 et du sommet africain, tenus respectivement en 1967 et 1968 à Alger. De même, il fera de l'Algérie un des leaders du mouvement des non-alignés. Il défend également sans relâche les processus de décolonisation dans le monde. L'Algérie devient ainsi le porte-parole du Tiers-monde et particulièrement dans sa revendication pour un nouvel ordre économique international.

Elu à l'unanimité Président de la 29^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies, en 1974, Abdelaziz Bouteflika obtient la mise au ban par la communauté internationale du régime sud-africain pour sa politique d'apartheid et fait admettre, malgré les oppositions, le leader de l'Organisation de Libération de la Palestine, feu Yasser Arafat, qui prononcera un discours devant l'Assemblée Générale. Il préside également, en 1975, la 7^{ème} session extraordinaire consacrée à l'énergie et aux matières premières dont l'Algérie était l'un des initiateurs.



A la mort du Président Boumédiène, en 1978, et en tant que plus proche compagnon du défunt, il prononce une oraison funèbre remarquable. Mais il devient, dès cette année, la

principale cible de la politique de «déboumédiénisation» et est contraint à un exil qui durera plus de 6 années.

Il est de retour en Algérie en janvier 1987 et sera signataire de la «motion des 18» consécutive aux événements d'octobre 1988. Il prend part au congrès du FLN en 1989, qui l'élima membre du comité central.

Pressenti pour occuper les fonctions de ministre-conseiller du Haut Comité d'Etat, instance présidentielle transitoire mise en place entre 1992 et 1994, puis de représentant permanent auprès de l'ONU, Abdelaziz Bouteflika décline ces propositions, comme il ne donnera pas suite, en 1994, aux sollicitations dont il est l'objet en vue de son accession aux fonctions de chef de l'Etat dans le cadre des modalités et des mécanismes de la transition.



En décembre 1998, il fait part de sa décision de se présenter, en tant que candidat indépendant, à l'élection présidentielle anticipée d'avril 1999. Abdelaziz Bouteflika est élu Président de la République le 15 Avril 1999.

Dès sa prise de fonctions, le président Abdelaziz Bouteflika réaffirme sa détermination à rétablir la sécurité, la paix et la stabilité. A cette fin, il engage un processus législatif de concorde civile, consacré, le 16 septembre 1999, par un référendum qui recueille plus de 98% de suffrages favorables.

Le rétablissement progressif de la sécurité permet au Président Bouteflika d'entamer, sur le plan intérieur, un vaste programme de refondation de l'État algérien, à travers la réforme des structures et des missions de l'Etat, du système judiciaire, du système éducatif ainsi qu'un train de mesures économiques audacieuses, comportant notamment une réforme du système bancaire destinée à rendre l'économie algérienne plus performante, ce qui permettra à l'Algérie d'entrer dans l'économie de marché, de renouer avec la croissance et de réaliser des taux de croissance particulièrement élevés. Le Président de la République décide également, durant son premier mandat, de la constitutionnalisation de Tamazight et sa consécration en tant que langue nationale.

Au plan international, sous l'impulsion du Président Bouteflika, l'Algérie se réapproprie son rôle de leader. Elle joue un rôle actif sans cesse plus important au niveau continental dans le cadre de l'Union Africaine et du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), dont le chef de l'État est l'un des initiateurs.

Au niveau méditerranéen, l'Algérie conclut un Accord d'Association avec l'Union Européenne, le 22 avril 2001.

L'Algérie, devenue un partenaire écouté du G8, prend régulièrement part à ses Sommets, depuis l'an 2000.

Parallèlement, le Président Bouteflika ne ménage aucun effort pour rendre possible la poursuite de la construction de l'Union du Maghreb Arabe.

Le 22 février 2004, Abdelaziz Bouteflika annonce son intention de se présenter pour un second mandat présidentiel.

Fort des résultats positifs de son premier mandat, il mène campagne pour défendre les grands thèmes de son projet de société, notamment la réconciliation nationale, la révision du code de la famille, la lutte contre la corruption et la poursuite des réformes engagées.

Il est réélu, le 8 avril 2004, avec près de 85% des voix.

Dès l'entame de son mandat, le Président Bouteflika s'attelle à l'affermissement de l'action multiforme entamée durant son premier mandat. Il initie un programme de consolidation et de soutien au développement, doté d'une enveloppe de 60 milliards de dollars, ainsi que deux programmes dédiés au sud du pays et aux hauts plateaux. Le Chef de l'État accorde par ailleurs une attention particulière au suivi des actions engagées.

Sur le plan économique et financier, une politique saine et cohérente permet à l'Algérie de disposer de réserves de changes de l'ordre de plus de 140 milliards de dollars, ce qui la place au premier rang dans le monde arabe.



La croissance moyenne de l'économie, hors hydrocarbures, se situe autour de 5%, avec des pointes de plus de 6%.

La dette extérieure a été ramenée à moins de 5 milliards de dollars, et l'épargne de l'État dans le Fonds de régulation des recettes s'élève à plus de 4.000 milliards de dinars.

En septembre 2005, et conformément à sa promesse électorale, le Président de la République organise un référendum sur la réconciliation nationale. Près de 80% des Algériens plébiscitent cette politique.

Le processus de réformes de la gouvernance s'est poursuivi, avec le rétablissement de l'autorité de l'État.

Sur le plan international, l'Algérie redevient un acteur engagé sur le plan arabe, africain, de la Oumma islamique et au niveau des relations multilatérales. En 2008, elle intègre le processus de l'Union pour la Méditerranée.

Durant ce deuxième mandat, le Président Bouteflika reçoit des distinctions internationales, dont la plus haute décoration du pays musulman le mieux gouverné et le prix Louise Michel du centre d'études politiques et de sociétés de Paris.

Fin 2008, le Président Bouteflika procède à une révision partielle et limitée de la Constitution.

Le 12 février, il annonce sa décision de se présenter à l'élection présidentielle du 9 avril 2009 comme candidat indépendant. Il est réélu avec un taux de 90,24% des suffrages exprimés.

« POUVOIR, AUTORITE ET ACTION(S) POLITIQUE(S). ANALYSE TEXTUELLE, PRAGMATICO-ENONCIATIVE ET RHETORIQUE DES DISCOURS D'INVESTITURE DU PRESIDENT ABDELAZIZ BOUTEFLIKA (1999- 2004). »

Résumé :

Cette recherche est inscrite dans le champ disciplinaire de l'analyse du discours politique. Elle s'intéresse plus particulièrement à des types de discours politiques peu habituels, très solennels, énoncés dans un cadre spatiotemporel très institutionnalisé : les deux discours d'investiture prononcés par Abdelaziz Bouteflika, lors de la prise de fonction en tant que chef de l'Etat (1999/2004). L'auteure défend l'idée que les deux discours d'investiture en question ne sont pas de simples allocutions rituelles de prise de fonction/pouvoir mais qu'ils recèlent dans leur texture et leur organisation discursives de nombreuses stratégies pragmatiques, énonciatives dont il serait intéressant de comprendre le fonctionnement, le déploiement et les effets sur le projet politique de l'orateur. Par le biais d'une analyse textuelle, pragmatico-énonciative et rhétorique des discours prononcés, elle met en évidence comment l'action politique est secondée voire rendue opérante à travers l'usage d'une parole persuasive dont l'expression est l'œuvre d'un agencement énonciatif particulier, d'une logique argumentative spécifique. Elle en arrive à conclure que les types d'éthos qui se laissent voir dans la trame discursive sont autant de stratégies discursives dont l'orateur s'ingénie à exploiter la force illocutoire en vue de faire adhérer son auditoire à son projet politique.

Mots clés : discours d'investiture- pouvoir- action politique – rhétorique – analyse textuelle

« AUTHORITY, AUTHORITY AND POLITICAL ACTION'S. TEXTUAL, PRAGMATICOENONCIATIVE AND RHETORIC ANALYSIS OF THE INVESTIGATION SPEECHES BY PRESIDENT ABDELAZIZ BOUTEFLIKA (1999-2004) »

Abstract :

This research is inscribed in the disciplinary field of political discourse analysis. She is particularly interested in unusual types of political discourse, very solemn, set in a very institutionalized space-time framework: the two inaugural speeches delivered by Abdelaziz Bouteflika, when he took office as head of the State (1999/2004). The author defends the idea that the two investiture speeches in question are not mere ritual speeches of taking office / power but that they contain in their discursive texture and organization many pragmatic, enunciative strategies of which it would be interesting to understand the operation, deployment and effects on the speaker's political project. Through a textual, pragmatico-enunciative and rhetorical analysis of speeches, it highlights how political action is seconded or even made effective through the use of a persuasive word whose expression is the work of a particular enunciative arrangement, of a specific argumentative logic. She comes to the conclusion that the types of ethos that can be seen in the discursive fabric are so many discursive strategies that the speaker strives to exploit the illocutionary force in order to make her audience adhere to her political project.

Key words : speech of investiture- power- political action - rhetoric - textual analysis